TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11311 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 12 JUIN 1981

Les États-Unis soutiennent désormais résolument le régime sud-africain

LIRE PAGE 3 L'ARTICLE DE PATRICE CLAUDE



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 285 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,20 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LE REBONDISSEMENT DE LA CRISE POLONAISE

Camouflet pour Moscou

La victoire inattendue remportée mercredi soir par M. Kania sur les éléments les plus durs du bureau politique et du comité central constitue un grave camouflet pour Moscou. Le Kremlin n'avait pourtant pas lésiné sur les pressions pour se débarrasser du premier secrétaire, jugé indésirable, et du général Jaruzelski, le peu maniable chef du gouvernement. La lettre du comité central soviétique adressée, il y a quelques jours, au comité central polonais constituait un véritable appel à la curée.

Cette nouvelle étape de la crise polonaise ne règle pas pour autant le problème. Ayant pris l'initiative des hostilités contre les partisans du renouveau, les Soviétiques n'en resteront sans doute pas là. Pour eux, la situation en Pologne est aujourd'hui bien pire qu'hier. Le « cancer démocratique » qui ronge le parti polonais ne cesse-t-il pas de progresser ? N'ont-ils pas échoué dans leur tentative de faire reporter « sine die » le congrès du parti, qui doit se réunir en juillet prochain ? La grande majorité des délégués — élus à bulletin secret — sont indéniablement favorables à l'application pleine et entière des accords de Gdansk.

Le dilemme auquel fait face l'Union soviétique est de taille. *Si le congrès se réunit, la direction du parti sera sans doute épurée de ses éléments* les plus favorables à une normalisation de la situation ; comme à Prague, en 1968, c'est le parti tout entier qui, du point de vue soviétique, entrera en dissidence. Mais comment, d'autre part, empêcher la réunion de ce congrès, sinon en tentant d'exploiter et de monter en épingle d'éventuels incidents ?

Pour parler clairement, un grand danger menace la Pologne : celui des provocations, si faciles à organiser dans le climat actuel et qui pourraient servir de prétexte aux opérations les plus dramatiques. Cet aspect des choses n'échappe pas à MM. Kania et Jaruzelski, non plus qu'aux dirigeants de Solidarité. Et sans doute va-t-on assister dans les jours qui viennent à une nouvelle « mobilisation » nationale, au cours de laquelle les plus chauds partisans du renouveau mettront une sourdine à leurs revendications les plus politiques, et les dirigeants insisteront beaucoup dans toutes leurs interventions sur la nécessité de lutter contre toutes les tendances « anarchiques ».

Reste à savoir si une telle accalmie pourrait dissuader Moscou d'avoir recours à des mesures extrêmes. Un facteur important devrait tout de même donner à réfléchir aux dirigeants soviétiques : ce sont, semble-t-il, les militaires membres du comité central qui ont « sauvé » M. Kania et leur commandant en chef, le général Jaruzelski, en prenant nettement position pour une solution sauvegardant la spécificité polonaise. Mais comment une attitude aussi courageuse sera-t-elle interprétée à Moscou ? Comme un avertissement, voire un défi, ou comme la garantie du maintien d'une Pologne réformiste dans le cadre du pacte de Varsovie ? Le silence observé jusqu'à présent par le Kremlin en dit long sur les questions que l'on doit s'y poser.

M. Kania a mis en échec les éléments « durs » du parti

Le numéro un polonais, M. Kania, et les « libéraux » ont réussi, dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 juin, à déjouer l'offensive des « durs », ouvertement appuyés par l'Union soviétique, pour renverser la direction du parti unifié ouvrier polonais (communiste). M. Kania a mis ses adversaires au pied du mur en les obligeant à se prononcer publiquement pour ou contre lui.

Moscou n'a pas encore réagi à ce grave échec de sa stratégie. Mercredi soir, la lettre du P.C. soviétique au P.C. polonais avait été lue à la télévision de Varsovie.

De notre correspondant

Varsovie. — Malgré leur lettre au comité central polonais, malgré la brutale offensive des « durs » qui s'est ensuivie contre M. Kania, les dirigeants soviétiques n'ont pas réussi à obtenir les changements qu'ils désiraient à la tête du POUP (parti ouvrier unifié polonais). Le onzième plénum, après un jour et demi de bataille ouverte particulièrement violente, a, en effet, renoncé, mercredi soir 10 juin, à modifier en quoi que ce soit la composition de la direction.

Apparemment nul, ce match est en réalité une victoire d'une ampleur inattendue pour M. Kania et la ligne qu'il incarne — celle du refus de la confrontation. À l'inverse, la déroute enregistrée par les « communistes honnêtes » est, elle, d'autant plus remarquable qu'ils avaient joué là leur va-tout et que le traquenard tendu au premier secrétaire était redoutable.

L'actuel comité central, élu en février 1980 par le dernier congrès de l'époque Gierek, n'a jamais manifesté d'enthousiasme pour le cours actuel des choses. Depuis, la moitié des membres ont été démis sous l'effet du renouveau, de toutes leurs fonctions dans les appareils du parti ou de l'État ; la majorité d'entre eux n'ont aucun espoir d'être même élus délégués à ce congrès extraordinaire du mois prochain, qui sonnera l'heure de leur retrait de la scène officielle.

Pour ces hommes qui n'ont jamais osé s'opposer vraiment à la nouvelle direction, la lettre soviétique a été un rayon de soleil. Leur proposer alors, comme cela est fait dès mardi après-midi, de se prononcer à bulletin secret sur le bilan d'activité — si critiqué par Moscou — du bureau politique, c'est leur offrir le salut. L'assaut dès le premier jour est terrible pour M. Kania et ses amis, qui parviennent toutefois à empêcher que le vote ait lieu immédiatement.

Le lendemain, mercredi matin, la contre-offensive s'est organisée.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

LES PROJETS ÉCONOMIQUES DU GOUVERNEMENT

M. Fabius proposerait à l'automne un impôt sur les grandes fortunes

M. Laurent Fabius, ministre délégué chargé du budget, a annoncé le 11 juin la préparation d'un impôt déclaratif sur les grandes fortunes qui devrait être prêt à l'automne.

D'autre part le troisième volet de la première étape de l'action économique du gouvernement sera présenté, le 17 juin, à l'issue d'un conseil des ministres qui sera consacré à l'emploi des jeunes, aux entreprises, et en premier lieu aux firmes dont les situations appellent des solutions urgentes.

Pour atténuer les graves inconvénients de la hausse récente des taux d'intérêt, notamment sur l'investissement, le gouvernement prendra des mesures permettant aux entreprises d'obtenir des crédits à moyen et à long terme à des taux avantageux, ces crédits étant distribués par des canaux à caractère public (Crédit national notamment) et assortis de bonifications.

Ce même jour sera reconduit sous une autre appellation le pacte pour l'emploi des jeunes. Le gouvernement entend améliorer la qualité et la durée de la formation — qui passera en moyenne dans les contrats « emploi-frmation » de 380 à 450 heures — et à en faire profiter d'abord les jeunes.

Parce que la gestion des affaires économiques et financières par les socialistes n'a pas été heureuse dans le passé, la tendance des milieux d'affaires comme celle des spécialistes est à la méfiance. Que M. Mauroy annonce quelques milliards de francs de dépenses sociales, et une partie du patronat s'inquiète des conséquences que cela aura sur l'économie : inflation aggravé, déséquilibre extérieur accru, baisse du franc... A l'appui de ces craintes, des « *comptes* » sont avancés qui alourdissent exagérément la note à payer.

A s'en tenir strictement à ce qui a été décidé, les mesures prises jusqu'à maintenant par le gouvernement de M. Mauroy sont globalement supportables et raisonnables, même si certaines d'entre elles apparaissent critiquables. M. Delors a raison de souligner deux choses : d'une part un effort de soutien de l'activité était nécessaire compte tenu de la mauvaise conjoncture actuelle (il est d'ailleurs probable que, au cas où il aurait été réélu, M. Giscard d'Estaing aurait fait de même). D'autre part cet effort est de faible ampleur puisqu'il ne représente que 0,5 % du produit national. Il permettra donc tout juste à la France d'échapper cette année à une baisse absolue de sa richesse nationale.

Le véritable danger n'est pas actuellement dans le déficit budgétaire. La gestion Barre a eu ce mérite — d'ailleurs reconnu par M. Mitterrand — de laisser une situation relativement saine dans ce domaine. Le déficit budgétaire de la France est le plus faible de tous les pays industrialisés.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 31.)

Des « trous » à combler

Coup de chapeau mais petit coup de chapeau seulement au gouvernement qui, à la veille des élections, a annoncé de nouvelles mesures fiscales. De telles décisions ne sont jamais populaires. Mais le nouveau gouvernement s'est arrêté sur le difficile chemin qui mène à la fois à la nécessaire recherche des équilibres financiers et à la mise en place d'une solidarité qui ne peut se limiter aux seuls gros contribuables.

Il y a toujours des « trous » qui n'ont pas été comblés. Tout d'abord celui du régime d'assurance-chômage — l'UNEDIC, qui ne pourra terminer l'année 1981 sans un apport d'argent frais. En raison de l'aggravation du chômage indemnisé, les cotisations (29 à 30 milliards de F) et la contribution de l'État (15 à 16 milliards de F) ne seront pas suffisantes. Il faudra trouver en recettes nouvelles, voire en avance de trésorerie, quelque 3 à 4 milliards de francs. Or le collectif budgétaire, préparé par M. Laurent Fabius, n'a pour le moment rien prévu. « Le problème peut se poser, *admet-il,* mais nous n'avons pas voulu anticiper. »

Même attitude pour les régimes de Sécurité sociale. Une partie des mesures annoncées la semaine dernière seront supportées par les caisses (2,6 milliards de F) et il faut y ajouter les charges supplémentaires des quelque neuf mille emplois à créer. Ces dépenses doivent être additionnées aux quelque 2 à 4 milliards de francs de déséquilibre provoqués par l'accroissement des remboursements maladie et le déficit — prévu d'avance — de la caisse d'allocations familiales. Or pour le moment elles ne sont pas gagées. Là encore, le gouvernement ne veut pas anticiper.

Et pourtant il faudra combler ces trous car il y aura bien « déficit », même si celui-ci n'est pas encore exactement connu, et la relance des emplois et de l'activité économique ne sera pas suffisante pour alimenter les caisses en recettes supplémentaires. Va-t-on se contenter d'un coup de pouce de la Caisse des dépôts et attendre la fin de l'année pour annoncer un relèvement de cotisation ou un déplafonnement ? Comme l'affirmait M. André Bergeron dans son entretien avec « le Monde », il serait plus que temps d'aborder sérieusement tous les problèmes. Si 8 milliards de francs sont encore à trouver et s'ils ne représentent que peu de chose (0,6 % de la production intérieure brute)... pourquoi ne pas agir, là aussi, avant les élections ? Le changement serait alors total.

DEUX POINTS DE VUE SUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La gauche a besoin de tous ses atouts

par Georges MARCHAIS (*)

Depuis la victoire du 10 mai, depuis l'élection de François Mitterrand — à laquelle nous avons contribué, — le parti communiste français fait tout ce qui lui est possible pour que l'expérience réponde aux espérances qu'elle a fait naître, pour que le changement réussisse.

Certains font mine de s'étonner de l'attitude résolument positive, constructive, qui est la nôtre. Alors, voyons de plus près.

Pour comprendre les ressorts, la cohérence de la politique du parti communiste français, il convient de revenir aux orientations qu'il a déterminées lors de ses congrès.

Telle est, en effet, la règle de vie essentielle de notre parti : sa ligne politique — sa stratégie, comme nous disons — ne se modifie pas au gré des circonstances. Ce sont les militants communistes qui en décident, au terme d'une discussion libre et approfondie qui dure plusieurs semaines et qui se conclut par un vote lors du congrès.

(*) Secrétaire général du parti communiste français.

(Lire la suite page 12.)

Le recentrage politique est-il possible ?

par Jean LECANUET (*)

L'esprit des institutions commande que le chef de l'État soit le président de tous les Français. Mais, sitôt élu président de la République, M. Mitterrand s'est présenté comme un président socialiste. Je vois dans cette déclaration l'esquisse d'un choix pour le nouveau septennat, dont l'orientation au départ n'annoncerait pas un recentrage possible, mais plutôt une radicalisation vers la gauche.

S'il est vrai que l'élection du 10 mai a traduit un désir de changement, le sens en demeure confus. Ce sont les législatives du 21 juin et leurs conséquences qui en fixeront le contenu et la portée. Ces consultations resteront du côté du P.S. doublement ambiguës. Une première fois, au cours de la campagne présidentielle, dans le langage de son candidat qui s'est complu dans le flou en sorte que nul ne sait encore aujourd'hui avec certitude ce qu'il fera de son pouvoir.

La seconde ambiguïté s'attache à la nature de la majorité qui l'a porté au pouvoir. L'analyse des résultats révèle que la gauche traditionnelle n'a pratiquement pas progressé, malgré la crise, compte tenu de l'accroissement du nombre des votants depuis 1974. C'est à l'intérieur de l'ancienne majorité législative de 1978 que s'est effectuée une défection d'environ 2 % à 3 % dans l'électorat modéré et dans les classes moyennes.

Encore faut-il s'interroger sur les causes et les motifs de ce glissement. Mécontentements sectoriels, réactions d'humeur, critiques ponctuelles, campagnes de dénigrement, peuvent expliquer un vote de rejet à l'encontre du président sortant.

(*) Président de l'U.D.F.

(Lire la suite page 13.)

Secrétaire du parti républicain

M. SPADOLINI EST CHARGÉ DE FORMER LE GOUVERNEMENT ITALIEN

(Lire page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Changement et continuité

Avec des mesures sociales, telle que l'augmentation du SMIC ou des allocations familiales, nous avions compris qu'il y avait un changement dans la politique de la France. Et avec les mesures de rigueur, comme l'augmentation du prix de l'essence ou la majoration de certains impôts, nous constatons qu'il existe une certaine continuité.

Bref, le voilà bien le changement dans la continuité que l'ex-majorité a si longtemps appelé de ses vœux.

MICHEL CASTE.

« SAN MAO, LE PETIT VAGABOND », DE ZHAO MING

Le « Kid » de Shanghai

San Mao, le petit vagabond faisait partie du programme des deux « journées chinoises » organisées à l'occasion du dernier Festival de Cannes. Les circonstances singulières dans lesquelles il fut réalisé lui donnent valeur de document. A quoi s'ajoutent des qualités cinématographiques non négligeables.

1947. Après huit années de guerre contre les Japonais, la guerre civile a repris en Chine. Dans Shanghai, que tiennent encore les nationalistes, la misère règne. La ville fourmille d'enfants abandonnés. C'est alors que, s'inspirant des « comics » américains, un caricaturiste, Zhang Luoping, fait paraître dans un quotidien une bande dessinée qui a pour héros un petit vagabond nommé « San Mao » (littéralement « Trois poils ») dont les mésaventures tristes ou cocasses ravissent les lecteurs.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 23.)

Le Monde publiera dans son numéro daté 16 juin les résultats complets du premier tour des élections législatives

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE paraîtra exceptionnellement dans le numéro daté 14-15 juin avec **LE MONDE DIMANCHE**

Le Monde

idées

GAUCHE

Trois électeurs de François Mitterrand, de « sensibilités » différentes, s'expriment ici : Pierre Emmanuel, gaulliste, se félicite du changement de mentalité intervenu et espère un renouveau du civisme français, un effort soutenu pour « être ensemble ». R.-G. Schwartzenberg, radical de gauche, approuve le président et son gouvernement de tenir leurs promesses électorales. Didier Motchane, socialiste, attend que l'union de la gauche, *confirmée au niveau des électeurs*, se reconstitue, pour gouverner, à celui des partis et des syndicats.

Changer, comment ?

par
PIERRE EMMANUEL (*)

IL y a six ans, dans un livre intitulé *Changer*, Jacques Delors insistait *sur un ensemble* de réformes structurelles « *pour remédier à la faiblesse de certains éléments de notre appareil productif, pour résister à l'impérialisme américain et à la pression parallèle des multinationales, libérer des forces de créativité étouffées, à l'heure actuelle, par un système social trop injuste, donner à la collectivité nationale les moyens de son développement planifié, créer la démocratie économique et sociale* ». Evoquant le programme du Conseil national de la Résistance, il ajoutait : « *Il y a des moments où le sursaut d'un peuple est possible, si les conditions favorables sont créées, si l'on ne triche pas avec les citoyens, si l'on n'essaie pas de les endormir par de fausses sécurités ou de les effrayer pour garder leur docilité.* »

Phrase essentielle : elle définit l'esprit du changement. Voilà quelques semaines tous les partis faisaient campagne pour que cela change. Aujourd'hui, tous partent du fait que quelque chose a changé. Les institutions ? Non. Le fait économique. ? Pas encore. Ce qui a changé, c'est qu'une bonne *moitié des citoyens, dont* une majorité de travailleurs, ont, *désormais, à tort ou à raison*, le sentiment de participer à des décisions qui jusqu'ici leur étaient imposées. Et qu'une partie de l'autre moitié ne veulent plus d'une omnipotence administrative de l'Etat qui les rejetait de plus en plus, eux et leurs représentants, hors de la sphère des choix politiques.

Le changement, il est là : dans le dégel d'une mentalité. Il semble maintenant possible, et souhaitable aux citoyens, de s'occuper de leurs affaires : de participer. Cela *ne peut se faire sans que la société* change : l'ensemble des *rapports sociaux doit en être affecté*. Aussi comprend-on l'ambivalence des sentiments de beaucoup. Ils veulent que cela change, mais sans toucher à leurs habitudes, à leurs comportements, à leurs intérêts. Que, *pour eux*, cela change *à coup sûr*. Presque tous les Français, dans la catégorie de leurs avantages propres, sont conservateurs.

Or changer, dit Jacques Delors, demande un sursaut. L'élection présidentielle fut plutôt un souffle, la satisfaction d'un besoin — longtemps réprimé — de respirer. Un *sursaut* est bien autre chose : une *volonté* générale lucidement assumée, pour le *meilleur et pour le pire*, par les citoyens qui l'ont exprimée. Si les électeurs qui ont porté François Mitterrand à la magistrature suprême ont cru seulement qu'ils allaient y gagner quelque chose, *leur ferme propos est douteux*. Si ses adversaires croient seulement que son élection leur fera perdre quelque chose, ils s'ôtent d'avance l'espoir de rien changer. Ce qui empêche la société française de changer vraiment, c'est l'attente vague d'un changement venu d'en haut et non de nous-mêmes. Tout changement implique l'acceptation d'un risque : *sans risque, pas de création. Plus* encore : dans la société et le monde tels qu'ils vont, sans risque, pas de sécurité...

Un état d'esprit plutôt qu'une doctrine

Les Français ont pris le risque de faire accéder un socialiste au pouvoir. Il est douteux qu'ils aient voté pour une doctrine qui d'ailleurs n'existe pas, ni même pour des idées mal dégagées par la campagne. Ils ont voté pour un état d'esprit : parce qu'ils ont pressenti, chez d'autres *hommes*, une autre conception du rapport entre le gouvernement et les citoyens. Pressentiment diffus, qu'ils doivent vérifier eux-mêmes. Ce rapport nouveau, c'est à eux de le créer, sinon la bureaucratie s'en chargera, toujours la même plus cela change. D'où l'appel de Jacques Delors à la « créativité » étouffée.

Etouffée, réduite à l'impuissance, faute d'un projet social à la mesure des défis de l'heure. Ce qu'entend Delors par socialisme, serait-ce justement un tel projet ? Il n'appartiendrait pas alors aux seuls *socialistes* : il s'inscrirait même contre la forme *de conservatisme* propre à certains socialistes dans des domaines essentiels, entre autres l'éducation. Je n'ai jamais cru que la « créativité » fût uniquement « de gauche », ce qui est une berceuse pour intellectuels. Ni attendu de la « gauche » en tant que telle une définition neuve de la société. Et ce n'est pas à elle seule que je remettrais la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales. *Mais voilà longtemps*, comme Jacque Delors, que j'espère un renouveau du civisme français : un effort soutenu pour « *être ensemble* », une participation, à tous les échelons d'activité, de tous ceux qui se reconnaîtront, solidairement et dans leurs différences, comme coresponsables du projet social.

Le président de la République est le premier responsable de la formation et du développement *de cette volonté commune*. Pour lui en donner les moyens « *et pour l'engager à l'amplifier le plus possible* », je voterai, comme beaucoup de Français, socialiste au premier tour. Mais au second, le cas échéant, je ne voterai pas communiste, par refus d'une doctrine incompatible avec la liberté. Toutefois, en faisant ce choix, mon regret reste que le R.P.R. ne soit pas allé seul devant les électeurs. Il eût ainsi été l'un des partenaires décisifs de la large majorité indispensable pour assurer une mutation trop retardée, qui peut seule sauver ce pays — et peut-être avec lui l'Europe — de l'affaiblissement définitif dans un monde dont les grands équilibres se déplacent dangereusement.

(*) Ecrivain.

La force de l'exemple

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

LA première vertu en politique, c'est de tenir parole. C'est ce que fait le nouveau pouvoir. En respectant ses engagements. Notamment ceux relatifs au retour à la vraie démocratie. Et, donc, en prenant *le contrepied des usages précédents*.

Qui ne s'en souvient ? Au fil des années, le système giscardien s'était organisé en pesante « monarchie ». Pour tout contrôler, tout dominer, tout régir. Non seulement l'exécutif, dans son entier. Mais aussi la haute administration, tenue par ses fidèles. *Le Parlement*, entravé par la majorité sortante et presque changé en *chambre d'écho. La justice, exposée* aux pressions du pouvoir. Et jusqu'à l'audiovisuel, *quadrillé* par ses hommes liges.

Ce retour du « pouvoir absolu », cet accaparement opiniâtre des capacités de décision et d'expression, tout cela a pesé pour beaucoup dans la défaite de M. Giscard d'Estaing. Car de nombreux électeurs ont voulu condamner cette dérive. Ce pouvoir de plus en plus personnel et de moins en moins fidèle à la tradition républicaine.

Dès lors, depuis le 21 mai, ce qui se dessine, c'est déjà une « nouvelle donne ». Une nouvelle distribution *des pouvoirs*, conforme au *pluralisme*. Car la nouvelle équipe ac*cepte ou même favorise l'existence* de contrepoids susceptibles de compenser ou de contrôler sa *propre* autorité.

De cela, déjà plusieurs signes.

D'abord, un grand projet de décentralisation. Pour faire du président du conseil général l'exécutif du département. Pour transformer la région en collectivité territoriale de plein exercice, avec ses représentants élus *au suffrage universel. Bref, pour en* finir avec l'impérialisme de l'Etat cen*tral, naguère anxieux de tout régler*, de tout dicter. D'en haut.

De plus, cet Etat central cessera de s'identifier au pouvoir du jour. Changement *notable. Car le régime* précédent avait véritablement entrepris de coloniser la haute administration. Au point d'en faire presque le monopole d'un clan. Quadrillée par le parti au pouvoir, elle subissait une emprise minutieuse, vétilleuse, qui n'épargnait aucun de ses rouages.

L' « Etat U.D.F. » n'aura pas de successeur. Et son « *spoil system* » n'aura pas de lendemains. Il n'y aura plus ce système des dépouilles, *livrées au parti vainqueur*. Ni ces emplois administratifs supérieurs *changeant massivement* de titulaires à son profit.

S'adressant aux préfets dès le 29 mai, Pierre Mauroy déclare : « *Vous êtes, dans nos départements, l'expression de la continuité de la République... Soyez les gardiens de la régularité de la campagne électorale et des scrutins. Et ne soyez que cela.* » (1) Et Gaston Defferre, en charge de l'intérieur, précise : « *Nous ne demandons pas aux préfets de servir nos amis, comme certains ministres ont essayé de le faire dans le passé.* » (2)

Trop souvent, en effet, les préfets étaient traités en agents électoraux, *mutables à merci. Résultat : sous* le septennat précédent, plus de *cent quatre-vingt-dix changements* d'affectation dans le corps préfec*toral*. Et un « *grand chambardement* » qui avait commencé dès le lendemain des présidentielles. Car dès le 12 juin 1974, un mouvement concernait vingt et un postes et visait spécialement les départements où la gauche avait progressé. Comme à titre de sanction.

De même, on sait comment le pouvoir précédent avait investi les médias. En installant à tous les postes-clés ses fidèles, ses hommes de confiance, issus des cabinets ministériels ou des services de l'Elysée. Bref, de véritables *missi dominici* de l'audiovisuel. Avec pour résultat une information très directement exposée à l'influence du pouvoir politique. Et prompte à prévenir ses souhaits.

Des juges, un Parlement

Après le 10 mai, les milieux de l'audiovisuel, accoutumés aux abus d'hier, redoutaient donc une sorte de « chasse aux sorcières », voire une « épuration ». Rien de tel ne s'est *produit. Au contraire, le nouveau* pouvoir s'attache à rétablir l'indé*pendance et le pluralisme de l'information*, en rappelant les présidents *des chaînes au respect des règles* d'impartialité et d'égalité. Bref, au *respect des règles du service public.*

Même la carrière des juges échappait *mal* à cette influence du pouvoir politique. Car la Constitution de 1958 a singulièrement restreint l'autonomie et le rôle du Conseil supérieur de la magistrature.

La plate-forme *présidentielle* prévoit donc la réforme de ce Conseil, pour mieux assurer l'indépendance des juges. D'ores et déjà, le 3 juin, le chef de l'Etat a annoncé la préparation d'un projet de loi visant à *supprimer la Cour de sûreté de* l'Etat, dont la nature même met cette *indépendance en péril*.

Qu'on en juge. Malgré l'engagement du *programme* de Blois, des juges militaires continuant à siéger à côté de magistrats civils, d'ailleurs nommés seulement pour deux ans renouvelables. Donc non inamovibles et singulièrement dépendants.

Enfin, le nouveau pouvoir respectera *le Parlement. Il le mettra à même d'exercer efficacement sa fonction de législation et de contrôle.* Notamment en y garantissant les droits de l'opposition, *naguère* traitée si inéquitablement et écartée de tout poste de responsabilité dans les commissions. Car la vocation même de la gauche, c'est d'étendre les *libertés. Pour* tous. *Même* pour ses adversaires.

Tout cela commence déjà à s'inscrire dans la matière des faits. De manière tranquille. Mais *résolue* et déterminée. Et c'est même ce qui contribue notablement au crédit de la nouvelle équipe. A l'inverse de celle d'hier, si portée à creuser l'écart entre les paroles et les actes. Entre les mots et les choses.

Il faut parier sur cette contagion de la liberté. Irrépressible. Et sur cette force de l'exemple. *En quelques* semaines, le nouveau pouvoir aura *déjà démontré, très concrètement*, tout le prix qu'il attache à sa parole.

Faire ce qu'on dit. Tenir ce qu'on a annoncé. *Aller bon train pour creuser* le sillon de la liberté. Voilà qui *rappelle opportunément que* la politique n'est pas étrangère à la morale. *Et voilà qui peut gagner* le cœur de nombreux électeurs. Car la gauche à l'œuvre, c'est la liberté en action. Qui peut lui refuser sa voix ?

(*) Vice-président du M.R.G., député à l'Assemblée européenne.

(1) *Le Monde* daté du 31 mai-1er juin.

(2) *Le Monde* du 30 mai.

« On a gagné ! »

par
DIDIER MOTCHANE (*)

LES socialistes ont décidé*ment bien* de la chance. Des élections législatives de 1978 à l'élection *présidentielle* de 1981, pas un seul jour ne s'est passé sans leur valoir une moisson de conseils, une foison d'exhortations, un déluge de mises en garde. Qu'il s'agisse de définir leur politique, leur projet, leur stratégie, ou de *désigner* leur candidat, de droite et de gauche, *déclarations, communiqués, gloses*, articles, commentaires et sondages ne cessaient de pleuvoir pour leur indiquer le « bon choix ». On sait qu'à l'étonnement général celui qu'ils firent fut toujours l'autre. Ratifié, à l'étonnement général et à une nette majorité, par le peuple *français. Croyez-vous que cette* petite péripétie de notre récente histoire ait tempéré en rien le zèle de nos donneurs de conseils, et, leur inspirant une réflexion au moins rétrospective, ralenti l'imminence de leurs erreurs à venir par le souvenir salutaire et immédiat de leurs bévues ?

Point du tout. Entendez-les réduire la victoire de la gauche à la défaite de la droite et ne lui proposer d'autre réussite que celle de se faire oublier ! Ecoutez-les choisir dans le champ des possibles, que la victoire de François Mitterrand vient d'élargir, non pas sans limites mais assurément au-delà *de* celles de leurs regards, ceux qui la rétrécissent *comme un mouchoir. Vous* pourrez croire, à les croire, que cette victoire n'est à tout prendre considérable que pour autant qu'ils n'ont su considérer en elle ni ce qui l'a rendue possible ni ce qu'elle rendra possible. Mais vraiment, quel *observateur* cela pourra-t-il surprendre ! Rien n'est plus imperturbable que l'inintelligence d'une situation.

Lorsqu'on veut raison garder, il faut se débarrasser de ce que du peuple un vain peuple pense. Ce n'est pas l'union qui a fait échouer la gauche en 1978, mais la désunion toute neuve que venait de lui infliger le parti communiste ; ce n'est pas sa *désunion qui a fait vaincre la* gauche en 1981, mais l'union que la fidélité et la fermeté unitaires du parti socialiste ont fini par imposer, contre vents et marées, à la direction du parti communiste pour rassembler le peuple de gauche. Ainsi les électeurs du 26 avril 1981 ont-ils ratifié, et d'une manière éclatante, des choix faits par le parti socialiste *en février 1981 au congrès de* Metz, dont je rappelle qu'ils consistaient à combattre la crise dans ses causes et non pas seulement dans ses conséquences, et, pour se donner les moyens de cette politique, à faire face aux communistes plutôt qu'à leur tourner le dos.

L'union à reconstituer

C'est en commençant à se retrouver à la base que la gauche a pu *s'élargir et l'emporter. Pour* chasser la droite de la présidence de la République, il *fallait confirmer* l'union au niveau des électeurs. Il va s'agir maintenant de la reconstituer au niveau des partis et des syndicats pour gouverner. Car la France, dont Giscard d'Estaing disait à juste titre qu'elle voulait être gouvernée au centre, n'était que la sienne, et je donne rendez-vous dès demain à ceux qui s'imaginent que les Français auraient changé de président pour ne *pas changer de politique*.

Quelle sera l' « autre politique » ? Le président de la République l'a définie lui-même au cours de sa campagne. Entre le projet socialiste, voté à 96 % par les socialistes et qui n'engage que leur parti, et le manifeste du candid*at socialiste*, voté à *100 %* par les socialistes et qui inspire *le président de la République* et son gouvernement, il semble bien *que la transition l'emporte sur* la rupture. Cela ne nous éclaire pas *encore complètement* sur la manière dont la gauche mettra en œuvre sa politique, mais cela nous indique que *c'est* bien d'elle qu'il sera question.

Pour certains membres, encore étourdis par la victoire de la gauche, de la célèbre alliance libérale-libertaire, voilà sans doute une perspective encore trop dure à supporter.

Mais il n'est jamais trop tard pour comprendre : un bon nombre de ceux qui, le soir du 10 mai, dansaient de joie place de la Bastille ou ailleurs en criant « on *a gagné !* » n'avaient sans doute, à rigoureusement parler, rien fait pour gagner, ne fût-ce que voter par exemple. Ils étaient pourtant *en droit*, dans un sens *plus* profond, dont ils avaient l'intuition *plus que la conscience*, de revendiquer cette victoire.

« On a *gagné* ! » Mais qui ? Mais quoi ? A travers une immense attente, peut-être patiente mais certainement pas passive, il faudra le dire. Donc, il faudra le faire. L'état de grâce n'est jamais une grâce d'Etat.

(*) Membre du comité directeur du P.S.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. CHADLI A MOSCOU

Le président algérien a su concilier non-alignement et solidarité avec l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Moscou. — La visite du président algérien, M. Chadli, s'est terminée le mercredi 10 juin sans résultat spectaculaire. Avec ce premier voyage en U.R.S.S. depuis son élection à la présidence en février 1979, M. Chadli a su montrer que la solidarité avec Moscou ne signifiait nullement un alignement sur toutes les positions soviétiques.

Le communiqué indique que les pourparlers Chadli - Brejnev ont eu lieu dans un « *climat de cordialité, de respect mutuel et de franchise* ». Ce texte, qui ne fait aucune référence à de possibles points de divergence, vaut autant par ce qu'il passe sous silence que par ce qu'il affirme. Il traduit des différences de sensibilité et d'approche qui, si elles ne conduisent pas à des désaccords fondamentaux, montre que le non-alignement authentique veut offrir une sorte de troisième voie entre les deux blocs. Les Soviétiques considèrent que ce choix est trompeur et que les Etats socialistes sont les alliés naturels des pays non alignés. Les seules références au non-alignement ont d'ailleurs été faites au cours de cette visite par la partie algérienne.

Après avoir exprimé « *la vive inquiétude que leur inspire la montée de la tension internationale (...) et le danger qui pèse sur la politique de détente* », l'Algérie et l'U.R.S.S. se prononcent pour la poursuite des efforts en vue d'un désarmement général et complet et pour une solidarité « *inconditionnelle et sans partage* » avec les mouvements de libération nationale. A propos du Proche - Orient, Soviétiques et Algériens réitèrent leur condamnation des accords de Camp David ; sur les principes d'un règlement juste et global, ils sont fondamentalement d'accord. Mais le communiqué ne dit mot de la proposition soviétique de conférence internationale. Il indique simplement que « *l'Algérie apprécie beaucoup le soutien accordé par l'U.R.S.S. aux peuples arabes (...) et les efforts qu'elle a toujours accomplis pour déboucher sur un règlement juste et durable du problème proche-oriental* ».

L'U.R.S.S. et l'Algérie ont condamné « *vigoureusement le raid israélien contre l'Irak, qui est une nouvelle manifestation de la politique belliciste d'Israël encouragé par l'impérialisme* ».

En ce qui concerne le Golfe, les interlocuteurs ont eu un simple « *échange de vues* » ; s'ils sont d'accord pour s'opposer « *à toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures des pays de cette région* », le communiqué ne fait aucune allusion au plan de paix proposé par M. Brejnev.

Sur un autre sujet délicat, le Sahara occidental, l'U.R.S.S. et l'Algérie ont trouvé une formule qui donne satisfaction aux thèses d'Alger sans faire courir à Moscou le risque de léser des intérêts économiques au Maroc. Les deux pays, déclare le communiqué, jugent « *indispensable de résoudre le problème du Sahara occidental en conformité avec les décisions de l'O.N.U., de l'O.U.A. et les recommandations du mouvement des non-alignés, partant de l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental* ».

En Méditerranée, les deux parties veulent éliminer tous les facteurs de tension, mais le communiqué ne reprend pas la proposition de transformer la région en « *zone de paix solide et de coopération* » avancée par M. Brejnev dans le discours qu'il a prononcé au Kremlin en recevant M. Chadli.

Enfin, le communiqué reste très vague sur la création d'un nouvel ordre économique international évoqué par le président algérien. Sur le plan bilatéral, l'U.R.S.S. et l'Algérie veulent donner une « *nouvelle impulsion* » à leur coopération « *dans tous les domaines* », y compris entre les deux partis au pouvoir, le P.C. soviétique et le F.L.N. — D. V.

M. Mitterrand devant le corps diplomatique

« C'EST LE DEVOIR DE LA FRANCE DE REDIRE INLASSABLEMENT LES GRANDS PRINCIPES »

« *La France entend établir ou approfondir avec chacun des Etats que vous représentez ici, quelles qu'en soient la culture, la langue et les options, un dialogue franc* », a déclaré, mercredi 10 juin le président de la République en recevant les cent vingt-six chefs de délégation diplomatique accrédités à Paris.

La France, a poursuivi M. Mitterrand, « *tiendra à chacun le même langage. Un langage ferme quant à sa souveraineté, sa sécurité, ses intérêts, le respect de ses alliances. Mais un langage ouvert à l'immense rumeur du monde qui veut naître et à l'aspiration des deux milliards d'êtres qui veulent voir reconnue et concrètement garantie leur propre dignité.* »

Le président a ajouté : « *C'est le devoir de la France de redire inlassablement contre l'éternelle tentation de la force, les grands principes qui ont noms : respect de l'indépendance des peuples, de leur droit à déterminer leur destin et à régler leurs problèmes eux-mêmes, respect du droit des gens, préférence donnée à la négociation sur l'affrontement (...). Ce sera notre honneur à tous de favoriser dialogue et compréhension entre les cultures, de travailler à l'établissement, dans l'intérêt mutuel des pays industrialisés et des pays en voie de développement, d'un ordre mondial plus équitable (...). Tels sont en effet, au-delà du nécessaire effort de défense, les vrais facteurs de la paix.* »

Auparavant, le nonce apostolique Mgr Felici, doyen du corps diplomatique, après avoir remarqué « *la liberté et le calme exemplaire* » dans lequel s'était déroulée la campagne présidentielle, a souligné l'importance pour l'Europe et le monde d'une France « *prospère et solide* ».

● *Le roi Juan-Carlos d'Espagne* et la reine se rendront en visite officielle aux Etats-Unis en septembre prochain, a annoncé, mercredi 10 juin, à Madrid, le ministère espagnol des affaires étrangères. Les souverains, qui devaient effectuer cette visite en février dernier, l'avaient ajournée après le coup d'Etat manqué du 23 février. — *(A.F.P.)*

● *M. Genscher, ministre ouest-allemand* des affaires étrangères, effectue une visite à Madrid, à partir de ce jeudi 11 juin jusqu'à vendredi. Il précédera M. Cheysson, qui séjournera, vendredi et samedi dans la capitale espagnole. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

République Sud-Africaine

LA VISITE DU PRINCIPAL ADJOINT DE M. HAIG

Washington se tient désormais résolument aux côtés du régime de Pretoria

De notre correspondant

MM. William Clark et Chester Crocker, respectivement sous-secrétaire d'Etat et secrétaire d'Etat adjoint américains pour les affaires africaines, sont arrivés, mercredi 10 juin, au Cap pour une série d'entretiens avec les autorités sud-africaines sur la Namibie, où ils se rendront vendredi. Les diplomates américains se rendront, samedi, au Zimbabwe, une étape qui n'avait pas été mentionnée dans leur programme initial.

Johannesburg. — « *Les Etats-Unis sont les amis de l'Afrique du Sud. (...) Nous n'abandonnerons pas une nation qui fut toujours à nos côtés...* » En deux phrases, prononcées au lendemain de sa victoire électorale, M. Reagan avait défini la nature des nouvelles relations qu'il entendait établir avec le pouvoir de l'apartheid. Il s'agit, « *aussi repoussant que soit l'apartheid* », a dit M. Richard Allen, conseiller du président américain pour les affaires de sécurité, de « *fonder notre politique sur le réalisme et une claire perception de nos besoins* ». Ce que Mme Kirkpatrick, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, traduisit de la manière suivante : « *Nos propres intérêts d'abord* ».

L'objectif américain consiste, comme l'a confié M. Chester Crocker, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires africaines, « *à faire fonds sur l'isolement soviétique actuel dans la région (...) et à contrer l'aventurisme communiste dans un sous-continent riche en ressources minérales et important stratégiquement...* »

Sous prétexte de garantir des intérêts dont on reconnaît qu'ils ne sont guère menacés, et surtout pour s'assurer de nouveau le premier rôle dans cette « *Arabie Saoudite des minéraux* », les Américains s'emploient depuis plusieurs mois à offrir à Pretoria des gages de leur bonne volonté. Deux visites retentissantes dans la région, une spectaculaire réception à la Maison Blanche de M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, et la multiplication des propos « *compréhensifs* » à l'égard du régime sud-africain ont permis à Washington d'ébaucher la réintégration du paria de l'Afrique dans la communauté occidentale. « *L'isolement de Pretoria est générateur de catastrophes* », écrivait récemment M. Chester Crocker.

Sur la Namibie, les Américains, forts de leur prééminence au sein du « groupe de contact » (Allemagne fédérale, Canada, Grande-Bretagne, France et Etats-Unis), ont pratiquement chaussé les bottes de M. « Pik » Botha : une conférence constitutionnelle ou pré-constitutionnelle garantissant les droits des minorités du pays devra précéder toute consultation électorale à Windhoek. La SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) de M. Sam Nujoma, certains pays africains de la « ligne de front » et même quelques gouvernements européens refusant cette condition, les négociations se poursuivront sans doute durant de longs mois. La politique sud-africaine, qui a toujours consisté à gagner le maximum de temps dans cette affaire, triomphe donc. Les Américains ont accepté, même s'ils gardent un profil bas sur le sujet, de lier la démilitarisation du territoire namibien au problème angolais : pas d'évacuation des armées sud-africaines de Namibie sans retrait concomitant des troupes cubaines et des conseillers soviétiques en Angola.

M. Chester Crocker a d'ailleurs été explicite sur l'objectif poursuivi par les Etats-Unis à l'égard de l'ancienne colonie portugaise : « *Nous devons admettre publiquement la légitimité du combat de l'UNITA* (organisation armée anti-marxiste de M. Savimbi, notamment soutenue et équipée par Pretoria, en lutte contre le gouvernement de Luanda). *Le but ultime étant de supprimer la présence des forces communistes dans la région.* » L'un des premiers gestes de M. Reagan, après sa prise de fonctions, avait été de demander au Congrès américain la levée de l'embargo qui frappe depuis plusieurs années la livraison d'armes à l'UNITA. Malgré le refus du Congrès, les contacts se poursuivent entre la nouvelle administration et le chef de l'UNITA. M. Jonas Savimbi a d'ailleurs rencontré un haut fonctionnaire américain il y a quelques semaines au Maroc et pourrait être prochainement reçu à Washington.

Les Américains pourraient d'autre part aider Pretoria à réintégrer le camp occidental en acceptant, par exemple, d'utiliser la base militaire de Simonstown, près du Cap, évacuée par les Britanniques en 1975. Un engagement de ce genre, actuellement repoussé par la Maison Blanche, ne peut être exclu à plus long terme, notamment dans l'éventualité d'un traité de l'Atlantique sud.

Collaboration avec les militaires sud-américains

Une conférence « privée » ayant réuni des militaires américains, sud-africains, uruguayens, argentins, chiliens et brésiliens, s'est tenue la semaine dernière à Buenos-Aires pour « explorer » plus avant les conditions de la naissance d'une « petite sœur » de l'OTAN. Par la suite, Pretoria espère obtenir de M. Reagan peut-être un début de reconnaissance officielle de sa politique des « *homelands* » (13 % du territoire « réservés » aux Noirs soit 70 % de la population totale, et, plus tard, une révision de l'embargo qui frappe depuis 1977 toutes les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud. Là encore, les Américains paraissent s'être gardés de toute promesse. Les « *homelands indépendants* » ne sont reconnus par aucun Etat, pas même par les alliés traditionnels de Pretoria (Israël, Taïwan, Chili).

Quant à l'embargo sur les armes, outre que l'affaire est juridiquement compliquée — comment revenir sur un vote du Conseil de sécurité de l'O.N.U. ? — M. Crocker n'avait pas manqué de souligner l'« *écrasante supériorité militaire sud-africaine dans toute la région* ». Les Américains ne souhaitent tout de même pas voir Pretoria « *abuser de la situation* ».

Pour calmer un peu l'euphorie sud-africaine et, peut-être aussi, l'inquiétude des gouvernements africains de la région, la Maison Blanche a accompli ces dernières semaines quelques gestes symboliques. Le département d'Etat a d'abord condamné l'entrevue « secrète », le 15 mars à Washington, entre Mme Kirkpatrick et le général Van der Westhuisen, un des responsables des services de renseignement sud-africains. En avril, la Maison Blanche a accueilli le ministre sud-africain des affaires étrangères alors que M. P. W. Botha, premier ministre de Pretoria, souhaitait lui-même être reçu.

Ensuite, contrairement aux habitudes, la Maison Blanche n'a pas rappelé son ambassadeur à Pretoria. Mis en place par l'administration Carter, celui-ci est cordialement détesté par les Sud-Africains, qui souhaitent évidemment son départ. Enfin, dernier petit accroc, M. Chester Crocker s'est permis de déclarer, en territoire sud-africain, que son administration faisait une « *différence entre les mouvements qui utilisent un verbiage marxiste* [comme la SWAPO de M. Sam Nujoma] *et ceux qui sont formés de communistes convaincus* », une différence que Pretoria se refuse évidemment à faire.

Pour la première fois depuis près de deux décennies, le solide anticommunisme sud-africain a cependant trouvé en Amérique un allié qui ose avouer sa préférence pour « *un gouvernement modérément répressif* » opposé aux « *régimes totalitaires* ». Les dix-sept millions de Noirs sud-africains, auxquels sont déniés les droits de vote, de déplacement, d'achat de terre, de choix d'emploi, de lieu de résistance et d'expression, sont-ils de cet avis ? M. Crocker pose la question en d'autres termes : « *Tant que le gouvernement minoritaire blanc d'Afrique du Sud fait des efforts sérieux et honnêtes pour s'éloigner de l'apartheid, nous devons être à ses côtés.* »

PATRICE CLAUDE.

● *Tournée africaine de M. Guy Penne.* — Le conseiller pour les affaires africaines et malgaches à l'Elysée est arrivé, mercredi 10 juin, à Dakar pour représenter le chef de l'Etat aux obsèques de Philippe Senghor, fils cadet de l'ancien président sénégalais, mort dans un accident de la route (*le Monde* du 9 mai). Il a été reçu en audience par le président Abdou Diouf. M. Penne se rend ce jeudi à Conakry pour y rencontrer le président Sekou Touré et, en fin de journée, en Côte-d'Ivoire, où il doit s'entretenir avec M. Houphouët-Boigny. Vendredi, il aura un entretien à Garoua (Cameroun) avec M. Ahidjo, puis à Libreville, avec M. Bongo, avant de regagner Paris. — *(A.F.P.)*

Tunisie

LE MOUVEMENT DE L'UNITÉ POPULAIRE SOUHAITE DEVENIR UN PARTI POLITIQUE

(De notre correspondant.)

Tunis. — Le Mouvement de l'unité populaire (MUP), dont M. Ahmed Ben Salah est le secrétaire général, a annoncé jeudi 4 juin qu'il venait de déposer au ministère de l'intérieur une demande d'autorisation à se constituer en parti politique.

Le gouvernement a déjà été saisi de demandes identiques de la part du Mouvement des démocrates socialistes (M.D.S.), de la tendance du MUP opposée à M. Ahmed Ben Salah, qui continue à se réclamer du même sigle, et du Rassemblement national arabe (R.N.A.). Le parti communiste tunisien a demandé, quant à lui, la levée de la « *suspension* » dont il est frappé depuis 1963. Seul le Mouvement islamique n'a pas encore demandé une reconnaissance officielle. L'un de ses animateurs, M. Abdelfatah Mourou, a cependant fait savoir qu'il refuserait de prendre part aux élections législatives anticipées qui doivent avoir lieu vers la fin de l'année (*le Monde* du 30 mai).

M. D.

AMÉRIQUES

Haïti

« Il n'y a pas de solution de rechange viable » au système de M. Jean-Claude Duvalier

estime un rapport du Sénat américain

De notre correspondante

New-York. — Le renversement de M. Jean-Claude Duvalier ne paraît plus la meilleure solution aux milieux américains qui s'inquiètent de la situation sociale et économique à Haïti. « *Il n'y a pas de solution de rechange viable à Jean-Claude Duvalier* », estiment, en effet, les auteurs d'un rapport soumis en mai à la commission des affaires étrangères du Sénat, infirmant les conclusions du conseil interaméricain de sécurité publiées en décembre (*le Monde* du 12 février).

L'opposition est « *faible, divisée et apparemment incapable de constituer une menace sérieuse pour le régime actuel* », jugent les rapporteurs.

En raison de « *la corruption du gouvernement haïtien et de l'insensibilité qu'il montre pour les épreuves du Haïtien moyen* », le rapport préconise la mise au point d'une « *politique américaine claire et cohérente* », qui tiendra compte de l'efficacité du gouvernement de Port-au-Prince dans sa lutte « *pour le développement de l'île, contre l'émigration illégale et la défense des droits de l'homme* ». En fait, cette nouvelle politique américaine permettrait surtout de s'assurer que l'aide économique n'est pas détournée de ses destinataires et que le gouvernement de M. Duvalier fait des efforts sérieux pour freiner l'émigration illégale vers les Etats-Unis.

Depuis que l'aide économique à Haïti a repris, en 1973, les Etats-Unis ont versé 186 millions de dollars au gouvernement de Port-au-Prince. L'administration Reagan a prévu un budget de 8,6 millions de dollars pour l'année fiscale 1982. Mais le rapport suggère que cette somme soit portée à 15 millions de dollars, à la condition qu'elle serve surtout à soulager les régions de l'île les plus pauvres, où l'émigration est la plus forte, notamment le Nord-Ouest, et que le gouvernement haïtien donne des preuves de sa volonté de freiner l'émigration illégale.

En 1979, rappelle le rapport, 81 millions de dollars, soit les deux tiers du budget de développement de l'île, ont été fournis par des sources extérieures. La moitié provenait d'organisations internationales, le reste, de l'aide bilatérale — dont 25 millions de dollars de la part des Etats-Unis et 15 millions de dollars de la France, de la République fédérale d'Allemagne et du Canada. Le rapport précise que le Fonds monétaire international a fourni 22 millions de dollars le 5 décembre dernier au gouvernement haïtien. Peu après, « *20 millions de dollars étaient prélevés sur le budget gouvernemental et utilisés à des fins inconnues* ».

Les programmes d'aide, quels qu'ils soient, note le rapport, doivent admettre que « *la pauvreté abjecte dans laquelle vivent actuellement la plupart des Haïtiens ne sera pas surmontée de leur vivant* ». Ils doivent lutter contre « *le fatalisme traditionnel du paysan haïtien, qui est largement dû à sa méfiance historique pour ses gouvernants* ».

En ce qui concerne la lutte contre l'émigration illégale, le rapport souligne que, depuis avril 1980, le nombre des immigrants illégalement arrivés aux Etats-Unis se monte à 13 217. Leur entretien coûte très cher au gouvernement fédéral. Ces chiffres, indique le rapport, ne prennent en compte que les immigrants arrivés sans visa, et pas les véritables clandestins, qui sont également nombreux. Les rapporteurs ont établi qu'il existe tout un réseau « *bien organisé et bien financé* » d'aide aux Haïtiens qui veulent immigrer sans permis. Un fructueux commerce de faux visas et de faux passeports existe à Port-au-Prince.

Pour lutter contre cette immigration clandestine, le rapport suggère les mesures suivantes : la collaboration du gouvernement de Haïti pour faire la chasse aux passeurs clandestins et la tenue d'un registre des bateaux soupçonnés de participer à ce trafic. Mais, surtout, les rapporteurs suggèrent de « *favoriser le rapatriement des spécialistes et techniciens* », selon la suggestion de la commission internationale des migrations. « *Etant donné le besoin aigu qui se fait sentir à Haïti de personnel qualifié, le gouvernement américain devrait encourager le gouvernement de Haïti et la commission des migrations à mettre au point un tel programme* », conclut le rapport.

Suggestion qui fait sourire — ou grincer des dents — dans les milieux haïtiens en exil, étant donnée la situation économique et politique dans l'île.

NICOLE BERNHEIM.

AFRIQUE

Djibouti

CANDIDAT UNIQUE A L'ÉLECTION DU 12 JUIN

Le président Hassan Gouled présente un bilan largement positif de quatre ans de pouvoir

De notre envoyé spécial

Djibouti. — « *Mon rêve est de créer une société libre de toute différence clanique* », « *voter Hassan Gouled c'est espérer une paix régionale* ». Cette ambition du chef de l'Etat et ce slogan électoral à sa louange expriment bien le double souci qui habite les dirigeants djiboutiens à la veille du scrutin présidentiel du 12 juin : renforcer l'unité à l'intérieur et favoriser un apaisement des tensions dans la corne de l'Afrique. Pour l'instant, le rêve d'unité nationale semble moins chimérique que l'espoir d'une réconciliation entre la Somalie et l'Ethiopie.

Le 27 juin, la République de Djibouti aura quatre ans. Les prophéties des Cassandres qui, lors de l'indépendance, lui promettaient feu et sang, paraissent bien lointaines. Il y eut, certes, des épreuves et des alertes. Une série d'attentats, dont certains meurtriers, mirent en péril, entre 1977 et 1979, la « *formule unitaire* » qui rassemble deux ethnies — les Issas, majoritaires, et les Afars — aux modes de vie, aux traditions et aux structures sociales sensiblement différents. Deux ans plus tard, la réalité étatique de Djibouti s'est imposée en deçà et au-delà des frontières. L'heure est à la consolidation

L'élection au suffrage universel du 12 juin, pour laquelle le président sortant, M Hassan Gouled — Issa — est seul en lice s'inscrit dans ce processus. Depuis 1977, M. Gouled ne tient son mandat que d'une Assemblée nationale. En sollicitant un vote populaire, il espère fortifier à la fois son assise personnelle et celle de l'Etat Nul doute que ce test lui sera largement favorable. Aucune personnalité ne peut prétendre lui porter ombrage. On comprend d'autant moins qu'il n'ait pas tout mis en œuvre pour susciter des candidatures rivales. « *Je n'ai empêché personne de se présenter* », assure-t-il. Certes, mais la rigueur des textes suffisait à exclure en pratique l'émergence d'un concurrent.

En effet, selon la loi régissant l'élection, tout candidat doit « *être présenté par un parti politique régulièrement constitué et représenté par vingt-cinq députés* ». Double condition quasiment éliminatoire dans un pays où l'Assemblée nationale ne regroupe qu'une soixantaine de membres, dont beaucoup sont ministres, et qui se trouvent soumis au régime d'un parti unique *de facto*, le Rassemblement populaire pour le progrès (R.P.P.). Faute d'adversaire, la victoire sans péril du président Gouled sera forcément moins glorieuse.

Les arguments des opposants

« *Je ne veux pas participer à ce jeu truqué* », lance M Ahmed Dini, ancien premier ministre passé dans l'opposition depuis la fin de 1977 Il préconise l'abstention, mais son mot d'ordre ne devrait guère être entendu L'influence de M Dini, comme celle de M Abdallah Kamil, son éphémère successeur à la tête du gouvernement, a décru au fil des ans Ni l'un ni l'autre ne sont parvenus à acquérir une large audience populaire Intellectuel brillant et compagnon de lutte pendant dix ans de M Gouled le premier n'a pas su s'affirmer comme un homme de terrain et manque de goût pour les tournées « *en brousse* ». Le second souffre de ne pas s'être suffisamment démarqué des groupes extrémistes Afars qui tentèrent après l'indépendance et avec le soutien de l'Ethiopie de déstabiliser le régime. En toute hypothèse rien ni personne ne peut empêcher M. Gouled, dont les partisans vantent les « *quarante années d'expérience politique* », d'entamer un nouveau mandat de six ans. Il devrait ensuite préparer les élections législatives prévues pour le printemps 1982.

M. Gouled a pour principaux atouts son intégrité et son sens du contact. Ses adversaires afars — M. Dini en tête — lui font grief d'avoir mené une politique « *tribaliste* » en favorisant systématiquement l'ethnie issa, branche du peuple somali. (Celle-ci représente entre 50 % et 70 % de la population selon les estimations que l'absence d'un récent recensement rend très approximatives.) Ce reproche est largement infondé. Pendant ces quatre années, la minorité tribale n'a été sous-représentée ni au sein du Parlement ni au sein du gouvernement. L'actuel premier ministre, M. Barkat Gourat Hamadou, est un Afar comme ses prédécesseurs. « *Présence décorative* », objecte M. Dini. L'argument est un peu court quand des ministres Afars sont responsables, entre autres domaines, de la défense, de la justice ou du port (crucial pour l'économie). Certains secteurs de l'administration, traditionnellement contrôlés par les Afars, sont demeurés entre leurs mains.

Le président ne s'est pas contenté de fustiger, dans ce pays encore profondément empreint de nomadisme, les « *querelles de bergers* » de ceux qui « *s'abreuvent d'eau sale* ». Il a multiplié les tournées dans ce pays afar qu'il connaissait mal. Il a pris soin d'entreprendre un rééquilibrage au profit du Nord, *plus pauvre et de longue date* délaissé par le pouvoir central. Dans cette région se trouve notamment la seule entreprise industrielle du pays, une usine d'embouteillage d'eau. Car il est vrai que les rancœurs tribales se sont nourries d'un sentiment d'isolement, voire d'abandon, éprouvé par les Afars, conséquence d'une politique où l'essentiel du développement économique profitait au port et à la ville de Djibouti à prédominance somalie.

En revanche, les Afars dénoncent à bon droit la suprématie des Issas au sein de l'armée, forte d'à peine quatre mille hommes. En dehors de la gendarmerie, celle-ci est en effet très nette (80 % environ). Elle s'explique en partie par le fait que l'ossature de l'armée — le régiment commando d'intervention (R.C.I.) — comprend nombre de combattants de l'ancien front de libération de la Côte des Somalis (F.L.C.S.) qui lutta pour l'indépendance avant 1977. M. Gouled devra corriger cette inégalité s'il veut convaincre tout à fait de son désir d'extirper ce tribalisme qu'il qualifia un jour de « *fléau lépreux* ».

Si la République de Djibouti a pu conforter son indépendance c'est, outre la garantie offerte par la présence de quatre mille soldats français, parce que M Gouled *a convaincu les dirigeants* éthiopiens et somaliens de sa neutralité dans le conflit qui les oppose au sujet de l'Ogaden « *Entre Addis-Abeba et Mogadiscio, Djibouti maintient une stricte équidistance* », dit M. Moumin Bahdon Farah, ministre des affaires étrangères. Djibouti il est vrai, a un intérêt primordial à favoriser l'instauration d'un climat de confiance dans la corne de l'Afrique. La République abrite trente-cinq mille réfugiés éthiopiens qui s'ajoutent aux vingt mille Djiboutiens sinistrés de la sécheresse, soit 15 % de la population. Malgré l'aide internationale, cette présence sans cesse accrue pèse lourdement sur l'économie.

En août 1980, M. Gouled lança, avec la bénédiction de la France, l'idée d'une « *mission exploratoire* » destinée à faire « *progresser la paix à petits pas* ». En mars et avril derniers, il a visité cinq pays de la région : l'Ethiopie, le Kenya, le Soudan, la Somalie et le Sud-Yémen Comme la Somalie, la République de Djibouti est favorable à l'« *autodétermination* » des peuples. Mais comme l'Ethiopie, elle est fidèle à l'intangibilité des frontières coloniales consacrées par la charte de l'O.U.A

Pour M. Gouled, il est prématuré d'évoquer une éventuelle médiation djiboutienne à propos de l'Ogaden Pas question non plus d'envisager pour l'instant une conférence régionale telle que la France en avait repris l'idée en 1978 « *Les semailles*, ajoute-t-il pourtant, *ont été faites dans d'excellentes conditions et les grains se développent de même.* »

Djibouti a accepté de participer à la commission économique régionale mise sur pied cette année par le Kenya, le Soudan et l'Ethiopie pour « *promouvoir le commerce et développer les régions frontalières* » seulement après avoir obtenu d'Addis-Abeba que cet organisme soit ouvert ensuite à la Somalie. Après deux ans et demi d'une laborieuse négociation, Djibouti a conclu, en mars, avec son voisin, un nouvel accord sur le statut juridique de l'ancien chemin de fer franco-éthiopien, caduc depuis l'indépendance. Les conditions financières et techniques consenties par Addis-Abeba à la jeune République sont très équitables. Depuis deux ans, l'Ethiopie a retiré son soutien aux groupuscules afars qui menaçaient la stabilité de Djibouti, sans aller toutefois jusqu'à accepter de les désarmer. En contrepartie, le président Gouled a cessé d'appuyer les partisans d'Ali Mirah, ancien sultan d'Haoussa, aujourd'hui exilé en Arabie Saoudite. Quelques déserteurs de l'armée éthiopienne ont en outre été restitués par Djibouti à leurs unités. Pour ménager le président Menguistu, Djibouti évite de se prononcer publiquement sur le problème érythréen.

Ces négociations et ces échanges de bonnes manières ont permis à la jeune République de normaliser ses relations avec ses voisins tout en affirmant son indépendance. Lors d'un grand meeting tenu mardi à Djibouti, un placard officiel représentait M. Gouled, une lance d'incendie à la main, en train d'éteindre les flammes rougeoyantes qui embrasent l'Ogaden. M. Gouled, « *pompier de la Corne* » ? L'expression est, outre son énoncé saugrenu, un peu forcée. Pourtant, son obstination au service de la paix pourrait un jour porter ses fruits.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● L'ASSOCIATION AMITIES FRANCO - AFGHANES (Afrane) (1) communique : « *La guerre d'Afghanistan se poursuit. Le silence des gouvernements n'implique pas celui des armes. Des Français, nombreux, nous ont envoyé de l'argent pour soutenir les Afghans. Pour ces Français qui se désolent de n'envoyer que des médicaments ou des céréales, mais qui refusent de contribuer à un soutien militaire, les Afghans nous ont fait savoir qu'ils ont besoin de canots pneumatiques pour traverser les rivières, de jumelles pour surveiller les plaines afin de protéger leurs familles vivant dans les villages, de sacs de couchage, de gourdes.* »

(1) 1, avenue Racine, 78600 Maisons-Laffitte C.C.P 12077-58 L. Paris.

Corée du Sud

● LE PRESIDENT CHON DOO-HWAN a fait une nouvelle proposition de dialogue à la Corée du Nord Constatant que l'invitation qu'il avait faite le 12 janvier au président Kim Il-sung de se rendre à Séoul pour des conversations sans préalable n'avait pas suscité de « *réaction positive* », il s'est déclaré prêt à à le rencontrer en Corée du Nord ou dans un « *pays tiers* ».

El Salvador

● RADIO - VATICAN A ANNONCE QUE PLUS DE HUIT MILLE PERSONNES ONT ETE TUEES durant les cinq premiers mois de l'année en raison du violent conflit politique qui déchire le Salvador. Dans une émission diffusee le mercredi 10 juin, la station précise qu'un millier de ces victimes ont péri parce qu'elles n'avaient pas respecté le couvre-feu. — *(Reuter.)*

● LA BATAILLE DU VOLCAN *CHICONTEPEC*, qui oppose environ 800 guérilleros à 1 500 soldats, aurait fait 225 morts parmi les rebelles, et 14 parmi les forces de l'ordre, ont assuré, le mercredi 10 juin, des sources militaires. Selon des émissions de radio diffusées par l'opposition sur l'émetteur de La Havane, les pertes gouvernementales seraient plus élevées. Engagée il y a une semaine par les forces officielles, la lutte pour la prise du contrôle de cette zone névralgique du pays, située à une quarantaine de kilomètres de la capitale, près de la ville de San-Vicente, est la plus dure de celles qui ont opposé les deux camps depuis l'insurrection de janvier. — *(A.P.)*

Nicaragua

● LE PERE D'ESCOTO, ministre des affaires étrangères du Nicaragua, qui visite actuellement plusieurs pays d'Europe, doit être reçu, vendredi 12 juin, successivement par M. Cheysson, ministre des relations extérieures, et par M. Mitterrand. Le Père d'Escoto résidera en France jusqu'au 14 juin. La France a accordé en 1980 une aide de 50 millions de francs (5 millions pour la balance des paiements, 45 millions pour la construction d'une usine textile) qui ne sont pas épuisés, mais il est possible que le Père d'Escoto sollicite une aide alimentaire.

Pakistan

● UN PIRATE DE L'AIR pakistanais, Mohammed Nazeer, âgé de trente ans, accusé d'avoir participé au détournement d'un avion d'une ligne intérieure, en janvier 1978, a été pendu, mardi 9 juin, à Karachi, après avoir été condamné à mort par un tribunal militaire en vertu de la loi martiale. — *(A.F.P.)*

Sri-Lanka

● L'ETAT D'URGENCE, qui avait été décrété sur tout le territoire le 4 juin, à la fin de l'élection des conseils régionaux de développement, a été levé mardi 9 juin. Il avait été imposé par crainte que les incidents meurtriers qui avaient eu lieu dans la région de Jaffna, au nord du pays, ne se généralisent. M. Gamini Dissanayake, ministre du développement, a reconnu devant le Parlement que deux cents policiers étaient en partie responsables des actes de violence. Ils s'étaient livrés à des pillages et à des incendies à la suite de l'assassinat de l'un de leurs collègues — *(A.F.P.)*

Thaïlande

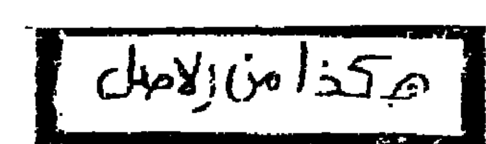
● LE PARLEMENT THAILANDAIS a décidé à une large majorité, vendredi 5 juin, d'amnistier les huit officiers qui avaient organisé la tentative de putsch du 1er avril et qui n'avaient pas encore fait leur soumission. — *(A.F.P.)*

Turquie

● MME BEHICE BORAN, présidente du parti ouvrier de Turquie (TIP, communiste) réfugiée en Belgique, et M. Gultekin Gazioglu, président de l'Association des enseignants (TOB-DER) ont été privés de leur nationalité turque sur décision du conseil des ministres, a-t-on annoncé officiellement, vendredi 5 juin, à Ankara. — *(A.F.P.)*

● ERRATA. — Dans l'article de notre correspondant à Johannesburg, « Quarante Etats du continent commercent avec Pretoria » *(le Monde* du 28 mai), il fallait lire que « *les exportations sud-africaines vers le reste du continent ont en 1980, atteint le montant sans précédent de 6,5 milliards de francs et les importations 2 milliards* », et non, bien évidemment, 650 et 200 milliards de francs.

● *L'omission d'une ligne* a rendu incompréhensible, dans *le Monde* du 11 juin, un paragraphe de l'article intitulé : « El Salvador - le Livre blanc américain sur l'infiltration soviétique contient nombre d'erreurs et de supputations, admet un haut fonctionnaire du département d'Etat. » (page 6) Dans le cinquième paragraphe, il convenait de lire : « *Cette « découverte » en deux temps paraît étrange à M Robert White, qui était ambassadeur des Etats-Unis au Salvador, lors de la venue de M Glassman, et qui, démis depuis lors, a également été interrogé par le* Wall Street Journal *sur cette affaire.* »



ASIE

Bangladesh

UN RÉCIT DE LA RÉBELLION CONTRE LE GÉNÉRAL ZIAUR RAHMAN

Le responsable de l'assassinat du chef de l'État venait d'être muté alors qu'il préparait une « action d'envergure » contre le régime

A la suite de la mort des principaux responsables de l'assassinat du chef de l'État, le général Ziaur Rahman, le 30 mai, il sera sans doute difficile d'éclaircir les circonstances de la rébellion de Chittagong. Le premier récit qu'en fait notre envoyé spécial confirme cependant les informations selon lesquelles le lieutenant-général Manzoor se serait révolté parce qu'il avait été brusquement muté alors qu'il « préparait une action d'envergure » contre le régime.

De notre envoyé spécial

Dacca. — Le jeudi 28 mai, le lieutenant-général Manzoor apprend qu'il est transféré à Dacca pour y prendre la direction du Staff Training *College* — école d'officiers, — ce qui, pour lui, commandant de l'importante région militaire de Chittagong, constitue une rétrogradation. Pour ce brillant et ambitieux officier, c'est une nouvelle mise à l'écart — après celle qui lui avait été infligée après une tentative de coup d'État avortée, en 1977, époque à laquelle il avait été « exilé », en province, — à un poste difficile en raison de la présence, dans ce secteur, de tribus en lutte contre le pouvoir central.

Il refuse ce transfert, qui le prive de toute emprise sur les forces actives à un moment où, justement, il prépare, semble-t-il, une « *action d'envergure* » contre le président Zia. Ce sont d'ailleurs les soupçons de ce dernier qui auraient conduit le chef de l'État à décider une mutation coupant Manzoor de sa base. Une initiative qui, en venant contrecarrer une opération en voie de réalisation, aurait obligé celui-ci à intervenir prématurément, ce qui expliquerait le caractère improvisé et précipité de l'insurrection.

Le vendredi 29 mai, le président se rend à Chittagong. Un déplacement qui n'est pas lié directement à cette affaire, mais dont l'objet est de régler des problèmes existant au sein de la section locale de la formation gouvernementale, le parti national du Bangladesh. D'où la présence à ses côtés de son secrétaire général, M. Badruddoza Chowdhury. Le président Zia n'en rencontrera pas moins Manzoor, en la seule présence de deux officiers proches de ce dernier, dont son propre neveu, le lieutenant-colonel Mehbubur Rahman, qui devait conduire le commando chargé de tuer le chef de l'État. A noter que les quatre personnes ayant participé à cette entrevue sont aujourd'hui décédées. L'entretien sera apparemment orageux, des éclats de voix parvenant à l'extérieur de la pièce. On aurait notamment entendu Zia dire en substance à Manzoor : « *Si en tant que militaire vous n'êtes pas capable d'obéir aux ordres, il ne vous reste plus qu'à démissionner.* »

Rentré à Circuit House, sa résidence, le président Zia aurait dîné vers 11 heures et serait apparu à ceux qui l'accompagnaient d'excellente humeur. Il semble n'avoir jamais réellement redouté Manzoor, ce qui explique qu'il ait refusé d'écouter ceux qui lui avaient, paraît-il, déconseillé de se rendre à Chittagong.

C'est vers 3 h. 45 du matin que le commando, composé d'une vingtaine d'hommes, investit Circuit House. Au même instant, un convoi militaire de faible importance se dirige vers le nord du district de Chittagong afin d'y occuper un pont stratégique sur la rivière Feni, mais sans perturber en quoi que ce soit la circulation sur la route reliant Chittagong à Dacca. Ces deux actions auraient été conduites sous la direction de Manzoor, alors présent au P.C. de la division locale. Outre l'appui de la division qu'il commandait (environ vingt mille hommes sur les quelque soixante-dix mille que compte l'armée du Bangladesh), il pouvait escompter celui de la marine. Il ne devait finalement obtenir ni l'un ni l'autre, pas plus qu'il ne devait bénéficier du ralliement d'autres garnisons dont il avait pu penser que, apprenant la mort de Zia, elles prendraient « *le train en marche* ». « *En Asie,* expliquait un observateur, *le déroulement d'un coup d'État s'opère d'une façon singulière : on agit d'abord, puis on décroche son téléphone pour négocier la suite des opérations.* »

Négociations téléphoniques

Au cours des négociations téléphoniques entre mutins et autorités légales, Manzoor aurait demandé à s'entretenir avec le général Shaukat Ali, ancien commandant de la région militaire de Jessore, qui aurait refusé. La rumeur selon laquelle ce dernier avait été arrêté vendredi 5 juin, et qui aurait pu accréditer la thèse selon laquelle Manzoor aurait disposé de complicités dans la capitale, a été catégoriquement démentie.

D'autre part, la marine, en la personne de son commandant, le contre-amiral M. A. Khan, lui a refusé immédiatement son soutien. Ce dernier se serait en effet rendu à Circuit House quelques heures après l'assassinat, y aurait découvert le corps de Zia, puis aurait gagné Dacca.

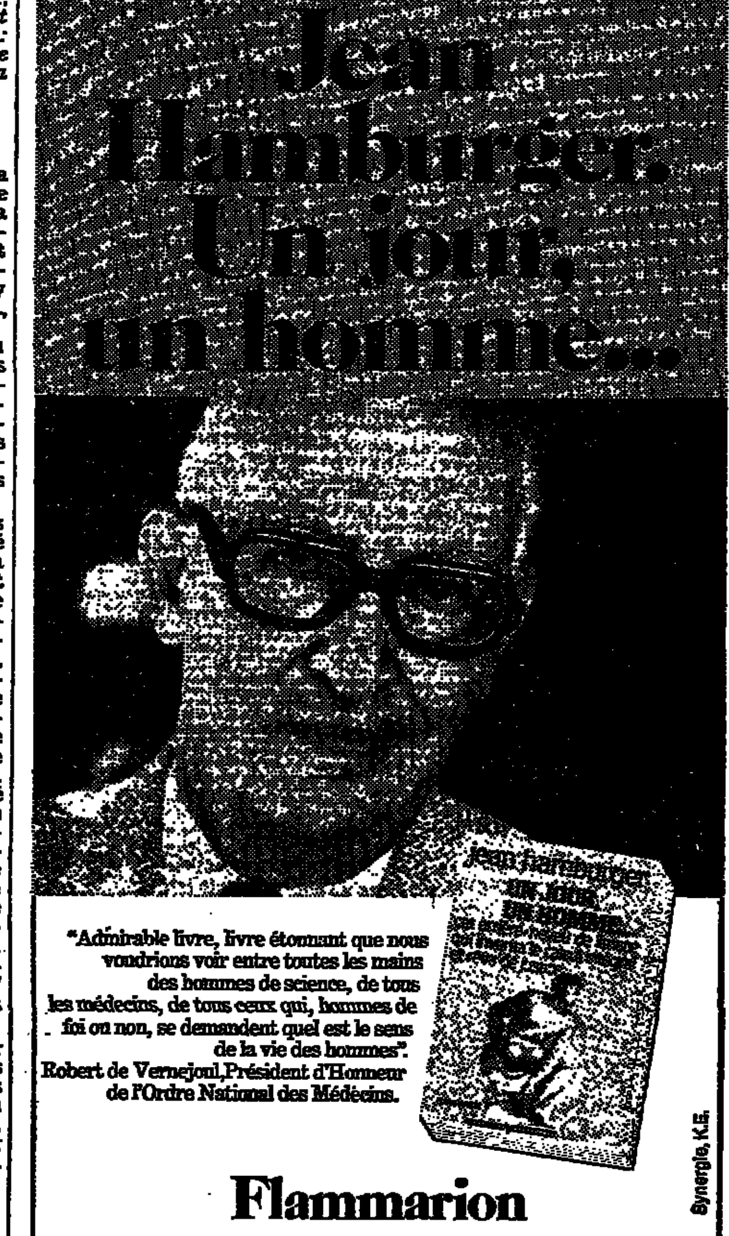
Bien que certains membres du gouvernement se soient déclarés partisans d'imposer la loi martiale, la majorité se serait prononcée en faveur d'une application scrupuleuse des dispositions prévues par la Constitution, investissant le vice-président Abdus Sattar du pouvoir intérimaire.

Tout au long de la crise, les opérations semblent avoir été principalement conduites à Dacca (le premier ministre était absent de la capitale) par le ministre de l'intérieur, le ministre de l'*establishment*, le major-général Majedul Haq et le chef d'état-major, le général Ershad. Parmi les premières décisions prises, celle de s'assurer de la loyauté des principales garnisons du pays, celle de Comilla se voyant confier le soin de marcher vers Chittagong.

Un premier ultimatum lancé aux mutins, et fixé à midi le dimanche 31 mai, était très rapidement repoussé de dix-huit heures. D'une part, pour permettre aux troupes concernées de se soumettre. D'autre part, à cause des conditions météorologiques régnant alors sur le pays qui excluaient l'intervention de l'aviation, pièce essentielle du dispositif prévu pour écraser, le moment venu, la rébellion.

Les ralliements souhaités par Dacca devaient intervenir très rapidement. Et quelques heures avant l'expiration de l'ultimatum (6 heures le lundi matin 1er juin), Mansoor quittait Chittagong accompagné notamment de sa famille et de quelques fidèles.

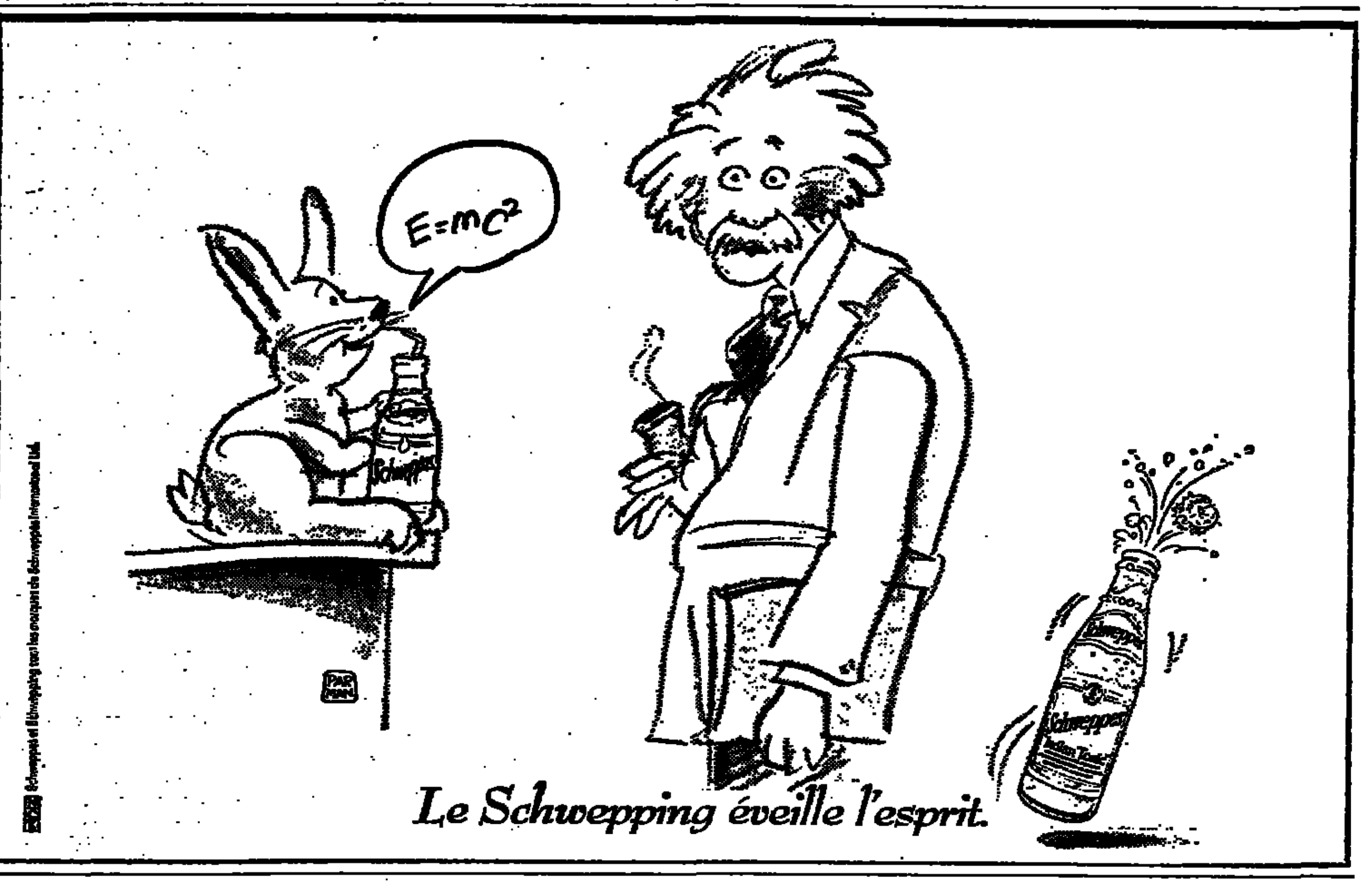
PATRICK FRANCES.











EUROPE

LA CRISE POLONAISE

Le troisième revers du Kremlin

De notre correspondant

Moscou. — L'agence Tass et les moyens d'information soviétiques ont observé, depuis mardi, un silence total sur le plénum du comité central du POUP. L'échec des « durs » et la relative inefficacité de son avertissement solennel n'ont pu qu'accroître l'embarras du Kremlin. Il est donc compréhensible que les Soviétiques prennent le temps d'étudier soigneusement le résultat du plénum.

En attendant de connaître les intentions du Kremlin, il n'est pas inutile de reprendre les analyses faites par les Soviétiques depuis le début de la crise, telles du moins qu'elles sont apparues publiquement. Trois types fondamentaux de réaction peuvent être distingués, que l'on peut dater mais qui ont aussi coexisté à certains moments, voire se sont heurtés aux thèses très différentes de groupes minoritaires. Ceux qui, par exemple, auraient, dès le début, insisté sur les dangers des accords de Gdansk, de 1980, pour l'hégémonie du modèle soviétique en Pologne peuvent estimer que les faits leur ont donné raison. Il est significatif que le journal des syndicats, *Troud*, ait considéré récemment que la signature des accords de Gdansk avait été une *« erreur »*.

Le « repli tactique »

1) La première analyse couvre approximativement une période allant des grèves d'août à la première rencontre Brejnev-Kania, fin octobre à Moscou. C'est le *« repli tactique »*.

Les Soviétiques n'ont pas été pris au dépourvu par les mouvements sociaux. Dès le congrès du POUP en février 1980, M. Souslov, qui y représentait le parti soviétique, avait fait allusion aux problèmes économiques de la Pologne et MM. Brejnev et Gierek s'en étaient entretenus au début de l'été pendant leur traditionnelle rencontre en Crimée. Les Soviétiques ne sont pas sans éprouver alors quelque délectation morose devant les difficultés de ces Polonais qui veulent vivre au-dessus de leurs moyens, qui se sont endettés jusqu'au cou auprès des banques occidentales et ont réservé un accueil chaleureux au pape.

Face au développement de la contestation sociale, ils acceptent les accords de Gdansk dans leurs principes sinon dans leur contenu. Leur idée, c'est que cette concession permettra un retour au calme et évitera une plus large contamination. Il sera temps, dès que le moment sera favorable, de reprendre ce qui a été concédé. L'existence d'un syndicat libre et indépendant, si elle est condamnable du point de vue du dogme marxiste-léniniste, ne vient que s'ajouter à un certain nombre d'autres particularités qui n'empêchent pas la Pologne d'être socialiste.

La condition, c'est que le compromis ne soit pas durable, que Solidarité soit réduit à l'état de groupuscule face à des syndicats officiels réorganisés et que le parti conserve son rôle dirigeant.

L'attente sera cependant déçue. Les Soviétiques admettent aujourd'hui leur erreur. Solidarité est devenu une organisation de masse, et les syndicats officiels, courroies de transmission indispensables au contrôle du parti sur la classe ouvrière, ne sont plus que des syndicats croupions.

Toutefois, le mal n'était pas irréparable. L'affrontement entre la « société » représentée par Solidarité et le pouvoir incarné par le POUP n'était pas joué d'avance tant que le parti maintenait sa structure minoritaire et sa vocation à un rôle dirigeant.

Modération et pressions

2) La deuxième phase de l'analyse soviétique, que l'on pourrait étendre jusqu'à la visite de M. Souslov à Varsovie, fin avril, est dominée par cette conviction : les Polonais sont en mesure de régler leurs problèmes. Certes, les conseils, les avertissements et les pressions ne manquent pas, les échecs et les espoirs de réussite se succèdent. La nomination d'un militaire à la tête du gouvernement polonais, en février, apparaît aux Soviétiques comme une garantie d'ordre qui, de plus, engage une armée dont la fidélité au grand frère soviétique n'est pas éprouvée.

Les Soviétiques obtiennent des Polonais des engagements précis sur un rétablissement de la situation, des poursuites contre les éléments *« contre-révolutionnaires et antisocialistes »*, le maintien des liens avec l'U.R.S.S. et la communauté socialiste, engagement qu'ils ont beau jeu maintenant de leur rappeler. Toutefois, ils ne s'opposent pas directement aux réformes ni aux ententes avec Solidarité. L'idée prévaut que la négociation reste le meilleur moyen de régler la crise, sous réserve que les autorités polonaises fassent preuve de fermeté et sachent s'appuyer sur les *« forces saines de la nation »*.

Tout au long de cette période l'U.R.S.S. montre sa force, mais on a l'impression *a posteriori* que c'était pour ne pas s'en servir. Les périodes d'apaisement succèdent aux moments de dramatisation, mais la position dominante au sein de la direction est encore posée par M. Brejnev à Prague : *« Les communistes polonais sauront, il faut le supposer, donner la riposte nécessaire aux ennemis du socialisme. »*

Les signaux d'alarme se multiplient, qui accroissent l'inquiétude de Moscou : incidents avec la milice, menace de grève générale, agitation paysanne, fronde à l'intérieur du POUP. Des voix s'élèvent certainement au Kremlin pour crier casse-cou, pour souligner les dangers (du point de vue soviétique) de la politique de souplesse qui risque fort un jour ou l'autre d'acculer Moscou à un choix dramatique.

Mais la modération l'emporte. M. Souslov, pourtant gardien de l'orthodoxie, donne, en marge du congrès du SED à Berlin-Est, le feu vert à la reconnaissance de Solidarité rurale. Schématiquement, c'est alors M. Brejnev qui gagne. Les Polonais se plaisent à souligner le rôle conciliateur du chef du parti et de l'Etat soviétique, qui aurait donné carte blanche à M. Kania pour les réformes intérieures, à condition que les tabous concernant le rôle dirigeant du parti et les alliances de la Pologne ne soient pas touchés.

Il n'en reste pas moins que tout au long de la crise les Soviétiques ont maintenu plusieurs fers au feu et qu'ils ont pris leurs précautions, notamment militaires, pour parer à toute éventualité. La propagande se déchaîne contre les *« ingérences occidentales »* dans les affaires intérieures de la Pologne, les liens entre Solidarité et les centres anticommunistes de l'Ouest, les *« revanchards »* allemands, les stratèges de l'OTAN, etc. Dès septembre dernier, l'argumentation est en place qui pourrait justifier une intervention militaire.

Remplacer les « incapables »

3) La lettre du parti soviétique au comité central du POUP en date du 5 juin marque une troisième période qui, en fait, a commencé après la visite de M. Souslov à Varsovie. Quelques jours plus tard, la presse soviétique dénonce, pour la première fois, les *« éléments révisionnistes »* au sein du parti polonais. Le tournant était pris. Jusqu'alors, et contrairement à ce qui s'était passé en Tchécoslovaquie en 1967 et 1968, le Kremlin pouvait considérer que dans l'ensemble le parti n'était pas atteint, qu'il restait un corps sain, qu'il saurait se ressaisir et s'opposer à la dérive de la Pologne.

A partir du moment où le ver est dans le fruit, où la direction du parti polonais accepte des procédures démocratiques pour l'élection des responsables et où les têtes du comité central tiennent compte des aspirations de la base, où les contestataires s'organisent et se concertent avec les *« forces antisocialistes »* de Solidarité, enfin quand un congrès risque de consacrer cette évolution, le problème change de dimension.

Le Kremlin ne peut plus faire confiance aux communistes polonais pour s'opposer aux *« forces contre-révolutionnaires »*. Il lui faut chercher l'appui d'une fraction du parti, au forum de Katowice ou au comité central, afin d'y trouver les *« communistes honnêtes »* capables de remplacer les *« incapables »* et les *« faibles »*.

La direction soviétique elle-même devait montrer, sous peine de perdre la face, que ses conseils n'étaient pas bafoués, que ses avertissements n'étaient pas purement et simplement ignorés. Elle avait pratiquement demandé la tête de MM. Kania et Jaruzelski et a mis tout son poids du côté des « durs » du parti polonais. Du moment que ceux-ci ne l'emportent pas selon les procédures normales, elle n'aura guère d'autre choix que de se soumettre ou d'imposer sa propre solution.

DANIEL VERNET.

M. Kania a mis en échec les éléments « durs » du parti

(Suite de la première page.)

M. Rakowski, le vice-premier ministre chargé des relations avec les syndicats, lance un appel en disant : *« Il ne faut pas oublier que le parti polonais répond devant l'histoire du sang qui a coulé à Poznan, sur le littoral de la Baltique. On ne peut en arriver pour la troisième fois à un événement aussi dramatique. Si cela devait être, notre parti ne s'en remettrait pas. »*

Bien des dents grincent, un tollé éclate même quand M. Rakowski demande aux assaillants ce qui *« les empêche, eux, de combattre sur le terrain »* l'anarchie qu'ils dénoncent. M. Rakowski ne se laisse pas intimider et poursuit en disant que repousser le congrès conduirait *« à la désagrégation du parti et à la confrontation »*. *« Les camarades soviétiques*, dit-il en conclusion, *ont le droit de présenter des critiques, et notre obligation internationaliste est de les étudier attentivement, d'en tirer les conclusions, mais en tenant compte de notre spécificité nationale et de notre situation politique concrète. »*

Au pied du mur

Le directeur des éditions d'Etat, M. Wasilewski, lui jette en retour qu'il *« ne pouvait plus clairement illustrer les raisons qui ont amené les camarades soviétiques à nous écrire leur lettre »*, M. Pustelnik, du chantier maritime de Szczecin, explique que la volonté de changer la direction est une *« tentative de repousser le congrès »* et que le parti perdrait sa crédibilité si cela était fait. Les défenseurs de M. Kania suivent à peu près tous le schéma de son rapport introductif : protestations de fidélité à l'U.R.S.S., accord sur les critiques faites à propos des désordres, des dangers de politisation de Solidarité et des actions antisoviétiques, mais fermeté totale sur la convocation du congrès. *« Si nous procédions aujourd'hui à un changement du bureau politique »*, va jusqu'à dire M. Ney, un universitaire membre suppléant du bureau politique, *« cela serait considéré par le parti entier et par la société comme un changement imposé par nos alliés. (...), comme un abandon du renouveau socialiste »*.

Les « durs », eux, ne cèdent rien, reprenant inlassablement les mêmes thèmes que la veille (*le Monde* du 11 juin). L'atmosphère est de plus en plus chaude dans la grande salle de réunion du dernier étage de la « maison blanche », l'immeuble du comité central. Mais il y a un centre : plusieurs orateurs critiquent vivement la direction, mais en refusant fermement l'idée d'en changer. Quand M. Siwak, un contremaître connu pour son hostilité au syndicat indépendant, tonne : *« 30 % des délégués élus pour le congrès sont membres de Solidarité et seuls 22 % d'entre eux sont des ouvriers ! »* Une voix mordante lance : *« Hé, Siwak ! ce sont peut-être les mêmes. »*

Vers 17 heures, M. Grabski, membre du bureau politique, figure de proue avec M. Olszowski du courant conservateur, abat les cartes : *« Le bureau politique dans sa composition actuelle et conduit par Stanislaw Kania, n'est pas capable de sortir le pays de la crise »*, dit-il en s'affirmant *« pleinement d'accord »* avec la lettre soviétique, qui *« recherche dans la direction même du POUP les sources de la crise actuelle du parti et de l'Etat »*.

M. Grabski affirme aussi que *« de nombreuses décisions ont été prises en dehors du bureau politique »*, notamment la reconnaissance de Solidarité rurale. *« Le 3 juin*, dit-il même, *nous avons pu lire dans certains journaux que le bureau politique avait condamné le forum de Katowice. Je veux déclarer en toute responsabilité que le bureau politique n'a pas pris une telle décision. »*

L'armée se prononce

Il faut — maintenant que les choses sont dites — qu'il y ait un vainqueur et un vaincu. Une suspension de séance est proposée par l'ancien recteur de l'université de Varsovie, M. Rybicki, afin *« de permettre au camarade Kania de formuler sa position »*. M. Barcikowski, membre du bureau politique et du secrétariat, l'un des trois hommes avec MM. Kania et Jaruzelski, qui incarnent le renouveau, monte au feu. Il dit son *« plein appui »* aux thèses défendues par le rapport introductif de M. Kania, qui constitue *« la meilleure ligne politique pour la Pologne et pour le parti — non pas une ligne de capitulation, mais de lutte (...) pour la sécurité de la Pologne socialiste »*. Il ironise cruellement sur les propos de M. Grabski (*« Il est bizarre que la majorité des affaires dont il n'était pas au courant relèvent de secteurs dont il a la charge »*) ; dit que *« l'unité du parti est sa force »*, et annonce, enfin, qu'il est prêt à donner sa démission.

Le message est clair : si les durs vont jusqu'au bout, qu'ils ne comptent bénéficier d'aucun paravent libéral pour leur entreprise. Il est environ 17 h. 30. Le bureau politique se réunit en session extraordinaire. Rien ne filtrera de cette réunion qui a dû être particulièrement animée, puisque, depuis dix mois, un marais balance constamment au sein du bureau politique entre durs et libéraux. Un peu avant 19 heures, M. Kania revient devant le plénum pour présenter une *« motion du bureau politique »*.

C'est un coup de maître, digne de l'homme qui a inventé « le général Jaruzelski », chef du gouvernement. Ce que M. Kania propose est de voter — à main levée — la confiance à chacun des membres du bureau politique pris individuellement. Cela revient à demander à ce comité central, composé d'hommes qui, pour être « orthodoxes », ne sont pas tous d'une force de caractère particulière, de prendre la responsabilité personnelle et publique de démettre le premier secrétaire de ses fonctions.

Les « communistes honnêtes » comprennent immédiatement le danger. Une formidable bataille de procédure s'engage dans laquelle — ô ironie ! — les partisans du renouveau, défenseurs d'une forme de statuts instituant les votes secrets, se battent en faveur d'un vote à main levée, tandis que les conservateurs, mobilisés, eux, contre cette réforme des statuts, en exigent de fait l'application immédiate. Dans cette mêlée, M. Olzsowski, resté silencieux jusqu'alors, ayant eu le temps de prendre ses distances vis-à-vis de M. Grabski, deux faits d'importance se produisent.

Vingt-six des quarante-neuf premiers secrétaires de voïvodies (sorte de préfets de région) ont été nommés sous M. Kania, à la faveur du renouveau. Beaucoup d'entre eux ne sont pas membres du comité central, mais, par tradition, assistent aux plénums, sans droit de vote. Présents donc, ils vont, comme représentants des comités régionaux du parti, peser de tout leur poids en faveur du premier secrétaire, auquel ils demandent un entretien particulier qui durera près d'une heure. Plus spectaculaire et surtout plus important encore pour l'avenir : *« Les membres du comité central en uniforme expriment*, indique l'agence PAP, citée par le journal télévisé, *leur pleine confiance et leur estime pour Stanislaw Kania et le général Jaruzelski »*. Si les mots ont un sens, l'armée s'est prononcée en soutenant son chef, qui avait bien pris soin, en acceptant la présidence du conseil, de garder le portefeuille de la défense.

M. Kania, après sa réunion avec les premiers secrétaires, revient devant le plénum et met sa motion aux voix. La situation est d'une clarté limpide : qui est pour M. Kania ou n'ose pas être contre lui doit voter contre sa motion, afin soit de refuser que son autorité soit mise en question, soit d'éviter le choix entre voter en sa faveur et prendre des risques. On passe au vote. Après bien des confusions dans le décompte, quatre-vingt-neuf personnes se seront prononcées en faveur de M. Kania (c'est-à-dire contre sa motion) ; vingt-quatre pour sa motion (c'est-à-dire contre lui) et cinq se seront abstenues.

Une demande d'exclusion du comité central de M. Werblan, en raison de son soutien aux « structures horizontales », est repoussée. Le prestige de M. Kania va sortir considérablement renforcé de cette épreuve et surtout de la nouvelle lecture que les Polonais vont pouvoir faire de son rapport, à la lumière de la lettre soviétique que l'agence PAP a diffusée dans la nuit de mercredi à jeudi.

La préparation du congrès qui s'ouvrira le 14 juillet suit son cours et la Pologne sourit. Mais l'alerte a été très chaude, et il y a peu de chances que les « communistes honnêtes », aussi marginalisés soient-ils dans le parti, se fassent oublier. Il est certain donc que M. Kania va d'autant plus serrer les vis qu'il a désormais plus d'autorité pour le faire.

Si les dirigeants soviétiques viennent d'essuyer un affront comme le printemps de Prague ne leur en avait jamais infligé, leur lettre n'aura pas pour autant été totalement vaine. La question est maintenant de savoir s'ils se satisferont de ce résultat ou estimeront avoir les moyens de ne pas s'en contenter.

BERNARD GUETTA.

● *La C.F.D.T.* affirme, mercredi 10 juin, que *« se taire devant la mise en demeure du parti communiste soviétique concernant le développement des affaires intérieures polonaises revient en fait à cautionner l'inadmissible »*. Dans une déclaration publiée à l'issue de la réunion de sa commission exécutive, la C.F.D.T. estime que *« l'intervention du parti communiste soviétique constitue une ingérence inadmissible dans la situation interne d'un pays souverain »*.

Italie

SECRÉTAIRE DU PARTI RÉPUBLICAIN

M. Spadolini est chargé de former le gouvernement

De notre correspondant

Rome. — Le chef de l'Etat, M. Sandro Pertini, a confié, le 11 juin, à M. Giovanni Spadolini, secrétaire général du parti républicain, le mandat de former le gouvernement. Celui-ci l'a accepté. Par deux fois, en 1979, M. Pertini avait déjà ainsi pressenti deux laïcs. La Malfa (alors président du parti républicain) et Craxi, secrétaire du parti socialiste italien. Ces tentatives d'installer, pour la première fois depuis la guerre, à la présidence du conseil une personnalité politique n'appartenant pas à la démocratie-chrétienne avaient échoué en raison du veto de ce parti.

Aujourd'hui, une fraction de la démocratie-chrétienne considère le mandat donné à M. Spadolini comme un moindre mal. La grande majorité estime qu'abandonner la direction du gouvernement sous le choc du scandale de la loge P.2 revient à accepter le rôle de bouc émissaire. La tentative de M. Spadolini risque aussi d'être conditionnée par les élections régionales et municipales partielles du 21 juin, qui concernent dix millions d'électeurs. Une éventuelle poussée socialiste aurait un rôle non négligeable sur la formation du gouvernement.

Les retombées du scandale de la P.2, après avoir précipité, le 26 mai, la chute du cabinet, ont empêché M. Forlani de mener à bien sa tentative de se succéder à lui-même. Il souhaitait reconduire une coalition de centre gauche incluant le parti social-démocrate, dont le secrétaire, M. Longo, figure sur la liste des membres de la loge.

Une fois sanctionnée l'incompatibilité entre cette appartenance présumée et l'occupation de hautes charges dans l'Etat, était-il possible de continuer à négocier avec le seul secrétaire de parti tombant sous cette accusation ? Les républicains affirmaient qu'ils n'entreraient *« dans aucun cabinet qui ne soit à même de garantir la moralité de la vie publique »*. Les socialistes, après avoir pris acte que les autres partis, et en premier lieu la D.-C., refusaient de soutenir leur candidat à la présidence du conseil, n'en insistaient pas moins sur la nécessité d'affronter en premier lieu *« la question morale »*.

Le P.S.I. était néanmoins assez hésitant devant la tentative de M. Spadolini, admettant d'assez mauvais gré que l'éventuel président du conseil non démocrate-chrétien ne soit pas des siens.

La nomination de M. Spadolini pourrait, en revanche, avoir pour effet de réinsérer dans le jeu politique les communistes, jusqu'à présent cantonnés dans une opposition très dure. Considérant *« comme un fait important »* la nomination d'un non-démocrate-chrétien, ils citaient aussi bien le nom du secrétaire socialiste, M. Craxi, que celui du président du parti républicain, M. Vicentini, et évoquaient la nécessité d'un gouvernement *« composé de ministres choisis en fonction de leur compétence, de leur honnêteté, et de leur fidélité à la République »*. Les républicains, se posant en rivaux directs des socialistes, insistent depuis longtemps sur leur volonté d'instaurer un rapport plus constructif avec l'opposition communiste.

MARC SEMO.

● LES BRIGADES ROUGES ont revendiqué l'enlèvement de M. Nello Sandrucci, cadre d'Alfa Romeo, le 3 juin, à Milan (*le Monde* du 4 juin). Cet enlèvement s'ajoute à ceux de M. Taliercio, cadre de Montedison, le 20 mai, à Venise, et de M. Cirillo, responsable démocrate-chrétien, fin avril, à Naples, tous les deux entre les mains des Brigades rouges. — *(A.F.P., A.P.)*

Grande-Bretagne

LE DUC D'EDIMBOURG PRINCE DE LA GAFFE

(De notre correspondant.)

Londres. — Connu et parfois apprécié pour son humour à froid et son franc-parler, le duc d'Edimbourg a choisi le jour de son soixantième anniversaire pour illustrer sa réputation de prince de la gaffe. A propos du chômage, il a déclaré à la radio : *« C'est curieux... Il y a quelques années, tout le monde se plaignait de travailler et voulait davantage de loisirs. Maintenant que les gens en ont — involontairement peut-être, — ils se plaignent d'être sans travail... Ils ne savent vraiment pas ce qu'ils veulent. »*

Plus tard, après les violentes réactions de nombreuses organisations syndicales, le prince, par l'intermédiaire d'un porte-parole, s'excusait de ses remarques « maladroites » en assurant qu'il ne les avait pas voulues offensantes. Aux Communes cependant, vingt députés travaillistes ont déposé une motion déplorant les propos princiers, considérés comme *« hautement insultants et insensibles »*, et les journaux à grand tirage n'ont pas été en reste de sévérité.

Quant à la reine, habituée aux incartades verbales de son incorrigible époux, on peut imaginer qu'elle ait repris une des formules favorites de son arrière-arrière-grand-mère Victoria : *« We are not amused. »* A moins qu'elle n'ait évoqué avec effroi le sort d'une reine d'un pays voisin qui, il y a longtemps, s'était, elle aussi, illustrée par des propos déplacés invitant les gens privés de pain à manger de la brioche... — H. P.

Chypre

● M. LADAS ELU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES. — M. Georges Ladas, membre du parti démocratique du président Kyprianou, a été élu président de la Chambre le jeudi 4 juin par vingt voix : les huit de son parti et les douze voix communistes. Le Rassemblement démocratique (droite) de M. Cleridès a voté contre et les trois députés socialistes, dont le président du parti, le docteur Vassos Lyssaridès, ont quitté la salle. Cette élection marque le début d'une nouvelle coopération entre le parti démocratique et les communistes, après les élections législatives du 24 mai. — *(Corresp.)*

Espagne

● LE JUGE SPECIAL CHARGE DE L'INSTRUCTION DE L'AFFAIRE D'ALMERIA (*le Monde* du 2 juin) a démenti avoir demandé l'inculpation du lieutenant-colonel Carlos Castillo, chef de la garde civile de la province d'Almeria, et de son aide, le lieutenant Manuel Gomez, comme l'avaient affirmé des sources judiciaires. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● EVASION DE HUIT DETENUS. — Huit hommes, qui attendaient de passer en jugement pour répondre du meurtre d'un policier et de leur appartenance présumée à l'IRA, se sont évadés, mercredi 10 juin, de la prison de Crumlin-Road, à Belfast. Ils avaient réussi à se procurer trois pistolets, dont ils se sont servis pour intimider leurs gardiens, blessant deux d'entre eux au cours d'une fusillade. Des voitures les attendaient devant le pénitencier, et ils ont pu prendre la fuite en direction du quartier catholique de Falls Road. Une importante opération de police a été déclenchée pour retrouver les fugitifs. — *(A.F.P., A.P.)*

Le Monde
publiera demain

- LES RECETTES DU MARKETING POLITIQUE, début d'une enquête de Laurent Greilsamer.
- IDÉES : L'économie dans la campagne (J.-J. Servan-Schreiber, René Monory, Henri Menahem).
- « LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME » : Balades irlandaises.

EUROPE

Yougoslavie

Plus de cinq cents personnes ont été condamnées après les émeutes au Kosovo

De notre correspondant

Belgrade. — Le ministre fédéral de l'intérieur, M. Franjo Hrljevitch, a présenté, le 8 juin, devant l'Assemblée nationale, un nouveau bilan détaillé des mesures de répression prises dans la région autonome de Kosovo (*le Monde* du 6 juin), thème qui, depuis mars, domine de loin toute la politique intérieure yougoslave. Après avoir reproché aux « *forces socialistes organisées* » de la région de n'avoir pas fait preuve d'une vigilance suffisante et d'avoir été, dans certains cas, « *surprises* » par la « *brutalité* » des éléments « *contre-révolutionnaires* », M. Hrljevitch a affirmé que les « *nationalistes et irrédentistes* » albanais avaient organisé, en mars et avril, dans onze communes du Kosovo seize manifestations de masse. Usant de la force et des armes à feu, ils se sont attaqués aux organes du pouvoir, ont détruit ou endommagé une centaine de voitures, brisé plus de quatre cents vitrines et causé des dégâts aux établissements publics et aux particuliers. Leur « *rage destructrice* » a été maîtrisée par l'intervention « *énergique* » des forces de l'ordre comprenant des unités de la milice du Kosovo, mais aussi des unités dépêchées sur les lieux par toutes les autres Républiques fédérées yougoslaves, conformément à une décision de la direction collégiale de l'Etat.

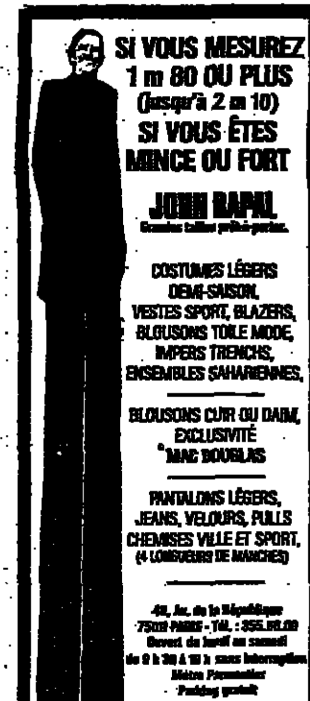
Le bilan des désordres est le suivant : huit manifestants et un milicien tués, deux cent cinquante-sept blessés dont cent trente-trois représentants des forces de l'ordre. Mille sept cents personnes ont été touchées, pour une raison ou une autre, par des mesures de répression. Cinq cent six personnes ont déjà été condamnées, dont deux cent quatre-vingt-sept pour participation aux manifestations, trente-sept pour aide accordée aux manifestants, trente et une pour tentative d'organisation de manifestation, quarante-six auteurs de slogans « hostiles », etc. En outre, une procédure pénale est en cours contre cent cinquante-quatre personnes pour appartenance à des organisations clandestines ou pour d'autres délits — parmi lesquelles les « *intellectuels* » sont les plus nombreux.

Selon le ministre de l'intérieur, les organes de sécurité ont identifié cinq membres du comité central d'une organisation illégale appelée « *Mouvement de libération nationale du Kosovo* », qui œuvrait à l'union du Kosovo à l'Albanie. Trois d'entre eux ont été arrêtés, deux autres se trouvent à l'étranger. Cette organisation avait ses comités dans onze communes et agissait par groupes de trois. D'autre part, l'existence d'un « *parti marxiste-léniniste communiste albanais, en Yougoslavie* », a été établie ; il avait pour objectif, l'union du Kosovo à l'Albanie et jouissait du soutien du gouvernement de Tirana et de certains « marxistes-léninistes » occidentaux.

En dépit des mesures prises, M. Hrljevitch considère que la situation, au Kosovo, demeure « *extrêmement complexe* », l'ennemi n'étant pas encore « *entièrement maîtrisé* ».

L'Assemblée a entendu ensuite un exposé de M. Pechitch, suppléant du ministre des affaires étrangères, sur le comportement de Tirana qui, en soutenant les irrédentistes et les nationalistes du Kosovo, s'était attaqué à « *l'intégrité territoriale* » de la Yougoslavie et à son ordre constitutionnel. « *La voie que Tirana a choisie*, a-t-il dit, *est aventuriste et très dangereuse, en premier lieu pour l'Albanie elle-même et son peuple* ».

PAUL YANKOVITCH.



BIBLIOGRAPHIE

UNE ÉTUDE DE M. YVES DURRIEU

L'autogestion, ciment de la fédération

Encore un livre sur l'autogestion yougoslave. L'auteur, M. Yves Durrieu, parle en connaissance de cause ; il a fait de 1961 à 1979 plusieurs séjours dans ce pays ; il a rencontré des officiels, des opposants, des travailleurs, des dirigeants d'entreprise, des scientifiques.

L'expérience titiste, estime M. Durrieu, prouve qu'un régime se réclamant du marxisme et du léninisme peut échapper à « *l'étatisme, au centralisme, au goulag et au monolithisme* ». Comment les Yougoslaves sont-ils arrivés à l'autogestion, longtemps considérée comme une utopie ? Le conflit avec Staline en 1948 les a poussés à opposer à la théorie stalinienne une autre théorie. Ils ont cherché à appliquer la fameuse maxime : « *Les usines aux ouvriers, la terre aux paysans* », ce qui a donné naissance à la « *propriété sociale* », qui n'est ni du capitalisme ni du socialisme d'Etat. Elle est gérée par les travailleurs qui exercent tous les droits du possédant, sauf celui de vendre leur bien.

M. Durrieu s'efforce de rendre compréhensible au lecteur le fonctionnement des innombrables instances autogestionnaires et plus spécialement du système de « délégations » qui a mis fin au parlementarisme classique. Ce système est demeuré souple et « évolutif », puisque chaque entreprise peut l'adapter à ses caractéristiques propres.

Jusqu'à présent, les événements ont confirmé, dans une large mesure, que l'autogestion est l'un des principaux éléments de cohésion de la Fédération. Elle assure l'égalité des peuples et nationalités, leur permet de conserver leurs particularités en poursuivant des objectifs qui leur sont communs. L'étude s'arrête en 1980, année de crise économique aiguë. L'auteur n'a pu analyser cette crise en détail ni examiner les critiques formulées ces derniers temps contre l'autogestion par nombre d'économistes. Il n'insiste pas non plus sur les conséquences d'un phénomène spécifiquement yougoslave qui a donné naissance à huit économies nationales (six économies des républiques et deux des régions autonomes), fortement imprégnées de tendances autarciques, alors que la Constitution établit le principe du marché unique sur le territoire de la Yougoslavie. Or, de nombreuses difficultés actuelles ne sont-elles pas dues précisément à ces tendances ?

Tout en se gardant de proposer des « *conclusions très tranchées* », M. Durrieu ne croit pas que l'autogestion a abouti à la démocratie directe dont elle se réclame. Le système exige, note-t-il, un équilibre subtil entre le pouvoir et le contre-pouvoir, mais la Ligue des communistes continue à jouer un rôle dominant. Les syndicats demeurent la « *courroie de transmission* ». Les « *conventions autogestionnaires* » signées entre les organisations de travail n'ont pas empêché une croissance « désordonnée », avec chômage et émigration économique. On assiste enfin à une reconstitution des classes sociales : paysans, artisans, ouvriers non qualifiés, ouvriers qualifiés et dirigeants du régime.

L'auteur s'interroge sur l'avenir de la Yougoslavie. Il estime que les Yougoslaves, en dépit des faiblesses de leur système, ont fait avancer la pensée et la pratique du marxisme (« *peut-être plus par les problèmes qu'ils ont posés que par ceux qu'ils ont effectivement résolus* »). Et qu'ils font acte de courage en ne masquant pas les difficultés, ce qui donne à leur expérience un caractère « *unique et irremplaçable* ».

P. Y.

★ Yves Durrieu, *l'Héritage de Tito : l'autogestion nécessaire*, Ed. Cyros, Paris, 290 pages, environ 55 francs.

Union soviétique

M. Sakharov remercie les institutions françaises qui l'ont admis en leur sein

Nous avons reçu de M. André Sakharov, exilé à Gorki depuis le mois de janvier 1980, une lettre dans laquelle il adresse ses remerciements à l'Académie des sciences morales et politiques, qui l'a élu membre associé en juin 1980, ainsi qu'à l'Académie des sciences, qui l'a admis dans sa section de physique, en février. Le prix Nobel de la paix indique que l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. ne lui a jamais transmis les documents l'avisant de ces désignations, et il ajoute : « *J'exprime ma profonde reconnaissance à mes collègues de l'Académie des sciences morales et politiques pour la haute appréciation de mon activité publique et mon élection dans leur compagnie.* »

Faisant allusion à l'article publié dans *le Monde* du 6 juin par six membres de l'Académie des sciences, M. Sakharov ajoute : « *Cet article m'a procuré une grande joie, non seulement parce que j'ai pu le lire, ici, à Gorki, mais aussi à cause de l'analyse de mes travaux pour lesquels j'ai été élu au mois de février à l'Académie des sciences. J'exprime ma gratitude sincère pour le grand honneur manifesté par cette élection, et également pour l'attention portée à ma situation actuelle et le vœu de me rendre visite à Gorki. Une telle rencontre serait pour moi un grand plaisir personnel et romprait l'isolement dans lequel je me trouve.*

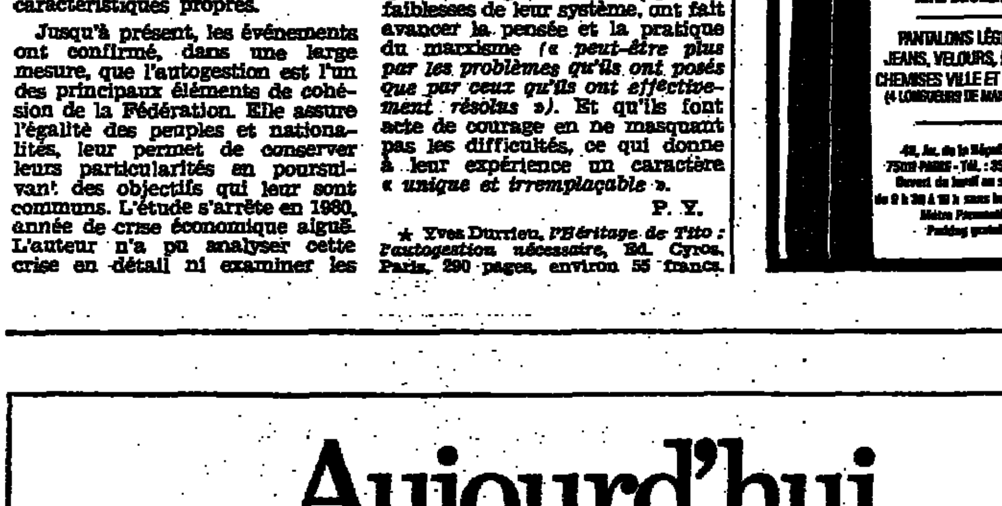
« *Je me permets aussi de m'adresser à mes collègues français pour demander de l'air en liaison avec la situation d'otage provoquée par mon activité publique. Elle m'est insupportable et exclut la possibilité de poursuivre des contacts avec mes collègues soviétiques.* »

M. Sakharov a adressé d'autre part une lettre ouverte à deux scientifiques français, MM. Brifaux et Tonon, qui devraient participer en septembre 1981 à Moscou à une conférence internationale sur la synthèse thermonucléaire et la physique du plasma. Après avoir regretté de ne pas être invité à cette conférence bien qu'il ait jadis pris une part active aux premiers travaux sur la synthèse thermonucléaire avec le professeur soviétique Tamm, l'académicien attire l'attention des scientifiques français sur la situation de la fiancée de son fils, Lisa Alexeieva, que les autorités empêchent de quitter l'Union soviétique.

Il conclut : « *Si les autorités d'U.R.S.S. sont vraiment intéressées à la coopération internationale, au rétablissement des contacts interrompus, à l'amélioration de la situation — notamment dans l'affaire Sakharov, — elles doivent mettre fin à la prise d'otage sur la personne de Lisa Alexeieva et lui permettre de quitter l'U.R.S.S. Je considère aussi que l'Académie des sciences devrait me protéger ainsi que ma famille. Je considère son inaction comme inadmissible. Je vous prie de faire connaître cette lettre aux membres de votre délégation.* »











PROCHE-ORIENT

LES SUITES DU RAID ISRAÉLIEN CONTRE TAMUZ

La suspension par Washington de la livraison de quatre F-16 à Israël semble être une mesure de pure forme

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis ne veulent être soupçonnés par personne d'avoir cautionné ou même autorisé un tant soit peu le raid israélien en Irak. Ils se sont empressés d'écrire à plusieurs gouvernements arabes pour les assurer de leur innocence. Mais une mesure publique s'imposait et c'est la raison pour laquelle Washington a annoncé, mercredi 10 juin, que la livraison — prévue pour cette semaine — de quatre avions F-16 à Israël était suspendue en attendant la conclusion d'une enquête.

« Une violation substantielle de l'accord de 1952 a pu se produire », a écrit le secrétaire d'Etat M. Haig au président de la commission des relations extérieures du Sénat. Cet accord stipule qu'Israël ne peut utiliser du matériel militaire de fabrication américaine que pour sa sécurité intérieure ou pour sa défense. Or il est établi que huit F-16 escortés de six F-15 ont participé au bombardement de la centrale irakienne.

La lettre de M. Haig — *« approuvée personnellement par le président Reagan »* — est très équilibrée. Elle expose en détail, *sans les juger, les arguments* d'Israël, notamment sur le risque qu'aurait présenté une action plus tardive, après l'achèvement de la centrale nucléaire.

La mesure annoncée mercredi *semble être provisoire et de pure forme*. Bien que sans doute disposés, le cas échéant, à s'associer à une condamnation d'Israël, les Etats-Unis s'opposeraient certainement à toute sanction internationale. On voit mal M. Reagan refuser à l'Etat hébreu différents matériels en commande, notamment vingt-deux F-16, quinze F-15, deux cents chars M-60 A-3, six cents missiles Maverick, alors qu'il s'est déjà attiré de nombreuses critiques pour la vente d'avions radars à l'Arabie Saoudite. Au pis, certaines livraisons pourraient être retardées, en attendant que l'affaire se tasse.

L'opinion publique plus admirative que critique

Le raid a suscité aux Etats-Unis beaucoup plus d'admiration que de reproches ou d'inquiétude. Cela se reflète au Congrès, où nombre d'élus cachent à peine leur approbation. Dans la presse, même des éditoriaux assez sévères pour Israël exposent avec conviction les thèses de M. Begin. Ils critiquent cette manière de se faire justice, déplorent le moment choisi et la manœuvre électorale, s'interrogent avec anxiété sur les conséquences de cet acte, mais c'est pour dénoncer *« le régime sanguinaire de Saddam Hussein »* et exprimer le plus profond mépris pour une France irresponsable et mercantile.

R. S.

RECTIFICATIF. — Une ligne sautée a fait omettre, dans *le Monde* du 26 mai, à côté du Soudan, la Somalie et Oman sur la liste des trois membres de la Ligue arabe maintenant des relations diplomatiques normales avec l'Egypte.

Vive polémique entre MM. Begin et Peres sur l'opportunité de l'opération

De notre correspondant

Jérusalem. — Les dirigeants israéliens font mine d'être quelque peu surpris par la décision de M. Reagan de suspendre la livraison de quatre F-16. L'ambassadeur d'Israël à Washington, M. Evron, a qualifié d'*« injuste »* la décision américaine pénalisant une action de *« légitime défense »*. Toutefois, les milieux gouvernementaux de Jérusalem estiment que la mesure prise n'est pas *« très grave »* puisqu'elle est *« provisoire »*. On rappelle, d'ailleurs, qu'à plusieurs reprises, dans le passé, l'administration Carter avait protesté pour les mêmes raisons, lors de raids israéliens contre les positions palestiniennes au Liban et notamment lors de l'opération « Litani » en 1978 (invasion du Sud-Liban), mais *que jamais les Etats-Unis n'avaient* pris de mesures de rétorsion.

Le moment choisi pour lancer ce raid a suscité une très vive polémique entre M. Begin et le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Peres estime que cette opération pouvait être différée et que les possibilités d'une entente avec la France n'avaient pas été explorées comme il convenait. Il a déclaré, le 10 juin, au cours d'une conférence de presse, que le caractère d'urgence invoqué par M. Begin était *« une falsification de la réalité »* pour des raisons électorales. *Il a affirmé que, contrairement à ce qu'avait dit auparavant le premier ministre pour justifier sa* décision d'agir avant les élections du 30 juin, le réacteur Osirak ne devait pas être *« activé »* au début de juillet mais en septembre. M. Peres a souligné que M. Begin aurait dû prendre le temps de consulter le nouveau gouvernement français et tenter de le persuader de cesser ses livraisons d'uranium à l'Irak.

M. Peres fonde sa protestation sur le fait que M. Mitterrand, sensible aux préoccupations d'Israël, avait *promis, avant d'être élu, de réexaminer* ce dossier. Le dirigeant travailliste réagissait aux attaques de M. Begin, qui avait prétendu la veille que le chef de l'opposition avait critiqué le principe même de l'intervention et pas seulement le moment choisi. Il est vrai que, pendant vingt-quatre heures, l'attitude des travaillistes a été quelque peu ambiguë.

Pour étayer son accusation, M. Begin a fait publier une lettre que lui adressait M. Peres, le 10 mai, portant la mention « personnelle » et « top secret ».

Prévenu des préparatifs de l'opération en sa qualité de chef de l'opposition, il suggérait de demander à la France de remplacer la livraison d'uranium enrichi par un combustible qui ne permette pas la fabrication d'une bombe, ce qui avait déjà été envisagé en France.

M. Peres a expliqué qu'il avait rédigé cette lettre quelques heures avant de connaître les résultats des élections en France parce qu'il avait de bonnes raisons de penser que son *« ami »*, M. Mitterrand, allait l'emporter et n'ignorait pas que le raid pouvait être imminent.

M. Peres a contesté la thèse présentée le 9 juin par M. Begin selon laquelle l'Irak aurait *« fait pression »* sur les techniciens français pour avancer au mois de juillet la date d'entrée en service du réacteur.

Se référant à des renseignements des services secrets israéliens et à des informations provenant de France, il a maintenu que le réacteur n'aurait pu être « opérationnel » qu'en septembre et que l'argument de M. Begin n'était qu'un *« subterfuge »* électoraliste. M. Peres a enfin reproché au premier ministre de faire passer des considérations personnelles et électorales *« avant l'intérêt suprême de la nation »*, comme il l'avait fait avec la crise des missiles syriens le mois précédent.

Un autre dirigeant travailliste, le général Mordechaï Gur, ancien chef d'état-major, a, pour sa part, indiqué que M. Begin *« savait pertinemment »* que le réacteur ne pouvait fonctionner dès juillet et qu'il a donc sciemment trompé l'opinion. Cette décision *« prématurée »* a, selon lui, placé Jérusalem pour longtemps dans une situation politique et stratégique difficile : Israël étant le premier pays à s'être engagé dans une action militaire contre des installations nucléaires, son initiative ne pourra qu'encourager les pays arabes à multiplier leurs efforts pour se doter de l'arme atomique.

FRANCIS CORNU.

Un Français, témoin du raid israélien

« TOUT RASER AVANT DE REPRENDRE LES TRAVAUX »

« Si on voulait reprendre les travaux là-bas, il faudrait commencer par tout raser », *a déclaré mercredi 10 juin, à son arrivée à Orly, M. Jacques Rimbaud, qui a été témoin dimanche du bombardement de la centrale irakienne de Tamuz.*

Cadre au service import-export de l'entreprise Bouygues, et responsable d'une partie des travaux de la centrale, il a précisé : « J'ai très bien vu quatre appareils de guerre passer deux fois au-dessus de la centrale, en lâchant en tout quatre bombes. Toute l'attaque n'a pas duré dix secondes. La précision du bombardement m'a paru stupéfiante : le bâtiment central est détruit, le réacteur atomique touché, l'abri anti-atomique a disparu. Il me semble que les bombes sont tombées avec une précision d'un mètre. » « Une bombe n'a pas explosé, rendant dangereuse l'approche du site. Il m'a semblé que les Israéliens ont parfaitement choisi l'heure de l'attaque pour éviter au maximum les pertes humaines », *a conclu M. Rimbaud.*

Le général Abdul Jawad Najeed, responsable des approvisionnements au ministère irakien de la défense, arrivé dans le même avion afin d'assister au Salon aéronautique du Bourget, s'est refusé à tout commentaire.

Iran

L'Iman Khomeiny retire au président Bani Sadr le commandement de l'armée

Téhéran *(Reuter, A.F.P.)*. — *« Le president Bani Sadr est destitué du poste de commandant en chef des forces armées, signé Iman Ruhollah Al Moussavi Khomeiny. »* Tel est le communiqué laconique adressé mercredi 10 juin par le secrétariat du chef religieux à l'état-major et répercuté par la radio et l'agence Pars qui a annoncé, dès jeudi, que l'Iman Khomeiny avait chargé le général Vali Fallahi, chef adjoint de l'état-major, d'assumer les fonctions de commandant en chef des forces armées iraniennes à titre interimaire.

La radio a également donné lecture de deux communiqués de l'état-major qui omettent de citer le nom de M. Bani Sadr. Le premier fait état de *« la détermination farouche et de la volonté ferme des chefs militaires »* de rester fidèles à l'iman ; le second invite les militaires des trois armes à accomplir leur devoir.

Le chef de l'État a connu un autre revers mercredi : un de ses proches collaborateurs, M. Ali Reza Nobari, gouverneur de la Banque centrale, a donné sa démission et a été remplacé par M. Mohsen Nourbakhck. Le Parlement avait voté la semaine dernière une loi retirant au président le droit de nommer certains hauts fonctionnaires, dont le gouverneur de la Banque.

L'ayatollah Mohamed Behechti, président du Conseil supérieur de la justice a, en outre, confirmé implicitement mercredi que le chef de l'État allait être poursuivi par la Cour suprême pour avoir *« violé la Constitution »*. Il lui est notamment reproché d'avoir refusé d'entériner un vote du Parlement confiant au premier ministre l'intérim des affaires étrangères. A la question de savoir si la Cour préparait un procès du président, l'ayatollah s'est borné à répondre : *« En quelque sorte. »*

Enfin, M. Abbas Amir Entezam, ancien porte-parole du gouvernement de M. Mehdi Bazargan, a été condamné mercredi à la prison à vie pour avoir *« entretenu des contacts secrets avec les ennemis de la révolution »*, notamment les Etats-Unis. Il était également accusé *« d'activités visant à empêcher les musulmans révolutionnaires libyens et palestiniens de soutenir le mouvement islamique iranien et d'avoir favorisé la fuite à l'étranger de fonctionnaires de l'ancien régime »*.

● PRECISION. — A la suite de notre article sur « la répression en Egypte » (*le Monde* du 6 juin), M. Safwan, président du Centre d'études sur les droits de l'homme en Egypte (8, rue Castex, 75004 Paris), nous demande de préciser que les membres du CEDHE *« poursuivent leurs travaux indépendamment de toute organisation politique quelle qu'elle soit »*, y compris le Rassemblement des patriotes égyptiens à l'étranger, contrairement à ce que laissaient penser les documents du CEDHE distribués par le Rassemblement lors de sa conférence de presse.

هكذا من الاصل

Le Monde

politique

La campagne officielle à la radio et à la télévision

Voici les principaux extraits des déclarations des responsables politiques qui sont intervenus, dans le cadre de la campagne officielle, à la radio et à la télévision, mercredi 10 juin :

● P.S. — M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, a exprimé *« le message radical, qui doit prendre sa place dans la majorité nouvelle »*. « *La France*, a-t-il déclaré, *a besoin d'une majorité suffisamment large pour mettre en place les réformes nécessaires.* » Il a ensuite appelé les électeurs qui, le 26 avril, se sont prononcés en sa faveur à voter pour les candidats socialistes là où il n'y a pas de candidat M.R.G., « *car*, a-t-il ajouté, *nous serons appelés à travailler ensemble* ».

M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, évoquant les mesures sociales prises par le gouvernement, a déclaré : « *C'est notre honneur de tenir nos promesses et ceci en fonction des possibilités concrètes de notre économie.* » Comparant l'économie française à une voiture, il a expliqué : « *Nous partons pour un long voyage et, dans la voiture, il y a des pièces mauvaises, par exemple trop d'inflation (...).* « *Si on ne défend pas le franc*, a-t-il poursuivi, *c'est comme si on avait une voiture sans freins.* » A propos de la semaine de trente-cinq heures, il a indiqué : « *Il s'agit de travailler moins individuellement pour travailler plus collectivement (...). Vous aurez dans quelques années une voiture dont vous pourrez être fiers* », a-t-il conclu.

● R.P.R. — M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, a affirmé : « *Le P.S. a déterré la hache de guerre scolaire (...). J'ai écrit à M. Mauroy. Sa réponse est une non-réponse, c'est-à-dire qu'il se garde de prendre position parce qu'il doit à la fois ménager les syndicats des instituteurs et les comités d'action laïque qui ont demandé la tête de l'enseignement libre, et il doit aussi éviter d'effrayer les parents qui veulent choisir l'école de leurs enfants. Nous voulons, nous, que les Français votent les yeux ouverts, nous voulons qu'ils sachent pour qui ils vont voter (...). Si le gouvernement n'avait pas mauvaise conscience, il aurait déjà répondu à ces questions. S'il ne répond pas, c'est qu'il a quelque chose à cacher.* » M. Jean-François Mancel, député R.P.R. de l'Oise, a, de son côté, insisté sur « *la menace contre les libertés* [qui] *pèse sur toutes les catégories de Français et notamment sur les cadres, les professions libérales, les commerçants et les artisans* », et M. Philippe Malaud, député (N.I.) de la Saône-et-Loire, président du C.N.I.P., a souhaité que les Français « *choisissent résolument la liberté* » le 14 juin.

● LUTTE OUVRIERE. — Mme Arlette Laguiller, porte-parole de cette formation, a notamment déclaré : « *L'augmentation du SMIC, ce n'est qu'une réparation pour le passé. Mais ce n'est pas encore le changement que nous attendons (...). Les Lecanuet, les Chirac, tous ces gens de l'ancienne majorité, lorsqu'ils prétendent que les mesures du nouveau gouvernement risquent de ruiner le pays, parlent au nom des riches et des puissants avec le même cynisme que par le passé. Et il faut que les électeurs leur confirment qu'on ne veut plus d'eux (...). Donnons bien sûr aujourd'hui au gouvernement le temps et les moyens d'agir. Mais (...) nous serons prêts à exiger notre dû si les promesses ne sont pas tenues.* »

Après avoir regretté que la loi électorale ne donne pas davantage de représentation à son organisation, Mme Laguiller a déclaré : « *Un seul député de Lutte ouvrière* (à l'Assemblée nationale) *y ferait plus de bruit à lui tout seul que cinquante députés des grands partis le jour où on toucherait aux intérêts des travailleurs.* »

JEUDI 11 JUIN

— France-Inter, TF 1, Antenne 2 et FR 3 ; *MM. Auguste Cazalet et Jean-Claude Pasty*, R.P.R., sept minutes ; *M. Jean-Claude Gaudin et Mme Monique Pelletier*, Union pour la démocratie, six minutes ; *M. Maxime Gremetz*, P.C., six minutes ; P.S. (non communiqué), sept minutes ; Parti des forces nouvelles (non communiqué), sept minutes.

VENDREDI 12 JUIN

— France-Inter, TF 1, Antenne 2 et FR 3 : P.S.U., sept minutes ; P.S., six minutes ; P.C., six minutes ; U.D.F., cinq minutes ; R.P.R., sept minutes.

Tribunes et débats

JEUDI 11 JUIN

— *M. Jean Poperen*, secrétaire national du P.S., est reçu à l'émission « Concret », sur R.M.C., à 19 heures.

— *M. Claude Labbé*, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, participe au « Face au public », sur France-Inter, à 19 h. 10.

— *MM. Daniel Hoeffel*, ancien ministre des transports, et *Christian Pierret*, député P.S. des Vosges, sont les invités d'Europe 1 en direct de Strasbourg, à 19 h. 15.

— *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., participe au « Grand Jury », sur R.T.L., à 20 h. 30.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est interviewé par la rédaction de FR 3, à 22 h. 30.

VENDREDI 12 JUIN

— *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, est reçu à l'émission « Parlons clair » sur France-Inter à 7 h. 40.

— *M. Jean Poperen*, secrétaire national du P.S., est l'invité du journal de 13 heures sur France-Inter.

— *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, est l'invité de l'émission « Forum » sur R.M.C. à 19 heures.

— *M. Gustave Ansart*, député communiste du Nord, participe au « Face au public » de France-Inter à 19 h. 10.

— *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, ancien président du R.P.R., participe au « Grand Jury » sur R.T.L. à 20 h. 30.



La campagne de M. Chirac

A LYON : on fait des cadeaux aujourd'hui et demain on paiera la note

De notre correspondant régional

Lyon. — Un rythme échevelé, des poignées de main par centaines, des parcours du piéton pressé au milieu de ses supporters, M. Jacques Chirac, entre 19 h. 30 et minuit, mercredi 10 juin, a visité quatre circonscriptions, prononcé trois allocutions, participé à une rapide conférence de presse et accordé une interview à FR 3. M. Chirac a d'abord voulu soutenir les élus menacés. Parmi eux, MM. René Caille, R.P.R. (1re circonscription), Roger Fenech, U.D.F. (2e circonscription) et Xavier Hamelin, R.P.R. (12e circonscription).

Pendant le parcours, très applaudi rue de la République, il n'y a pas eu d'arrêt, prévu « sous réserve » dans le programme au *Progrès de Lyon*. M. Jean-Charles Lignel, directeur du journal, qui observait le défilé de son balcon, apostrophé en termes vifs par les supporters de M. Chirac, a eu pour réponse un geste peu protocolaire précédant un repli vers son bureau. A la Mulatière, près d'Oullins, dont le maire socialiste, M. Roland Bernard, menace très sérieusement le député sortant R.P.R., M. Xavier Hamelin, M. Chirac a affirmé devant un millier de personnes : « *Je suis certain que demain il y aura des communistes au pouvoir. On devrait avoir la franchise de nous le dire.* »

Peu avant, au cours d'une conférence de presse, il avait répondu en ces termes aux mesures sociales annoncées en conseil des ministres : « *Je ne conteste pas un certain nombre de mesures sociales, qui figuraient d'ailleurs dans mon programme. Mais j'en conteste le financement (...). La surtaxe des hauts revenus, c'est facile, mais cela ne permettra pas d'équilibrer les comptes. Il s'agit d'un petit geste fait dans une période où l'on recherche l'effet démagogique. On fait des cadeaux aujourd'hui et demain on paiera la note.* » Inquiet d'une « *montée de la violence* » qu'il observe depuis quelques jours dans le déroulement de la campagne, M. Chirac reste très optimiste quant aux résultats du scrutin de dimanche, en prévoyant : « *La majorité peut gagner. Je ne l'aurais pas dit il y a dix jours.* »

Quant à sa « non-visite » à la circonscription de M. Barre, le maire de Paris l'explique par « *des contraintes qui sont celles de l'emploi du temps* ». Ces contraintes étaient plus relatives à Caluire, dernière étape rhodanienne où M. Chirac a cité « *dans l'ordre alphabétique* » douze candidats de l'U.N.M. Or le Rhône compte treize circonscriptions... De même, pendant son discours de soutien au maire d'Ecully, M. Jean Rigaud, candidat R.P.R., qui aura comme suppléant le député sortant U.D.F., maire de Caluire, M. Frédéric Dugoujon, il n'a fait aucune mention de la candidature giscardienne de Mme Nicole Pasquier, ancien secrétaire d'Etat. Deux mille personnes ont applaudi l'orateur qui a annoncé notamment « *20 % de hausse des prix à la fin de l'année* », prédit « *la faillite économique et financière qui a toujours été le résultat de toutes les gestions socialistes sanes exceptions* » et affirmé que « *les socialistes au pouvoir ont réussi à transformer les peuples anglais et portugais en peuples d'assistés qui ne veulent plus travailler* ».

CLAUDE RÉGENT.

***

A Dijon, mercredi 10 juin, M. Jacques Chirac, en présence des quatre candidats U.N.M. de la Côte-d'Or, tous élus de 1978, MM. Poujade et Berger (R.P.R.), Jean-Philippe Lecat et Gilbert Mathieu (U.D.F.), a notamment déclaré : « *Le parti socialiste est devenu un repaire d'idéologues marxistes qui n'a plus rien à voir avec le socialisme humaniste d'antan.* »

Dénonçant l'abandon de la centrale nucléaire de Plogoff, qui a « *suscité la consternation unanime des Bretons* », M. Chirac a ajouté : « *Pour essayer d'attraper les voix de quelques écologistes irréductibles et irresponsables, on met en cause l'avenir économique de notre pays.* »

Le 10e anniversaire du P.S.

M. MAUROY : les socialistes devront rester mobilisés

M. Pierre Mauroy s'est rendu jeudi matin 11 juin à Epinay-sur-Seine, où il a participé à la réunion organisée par le P.S. pour célébrer le dixième anniversaire du « *congrès de l'unité* » tenu en cette ville le 11 juin 1971. Le premier ministre a invité les militants socialistes à rester « *mobilisés* » après les élections législatives.

M. Mauroy a notamment déclaré : « *La nécessité d'une intervention militante des socialistes se fera, en effet, sentir lorsque cessera cet état de grâce qui marque traditionnellement les premiers mois d'un septennat. Ne croyez pas que nous modifierons en profondeur le cours de la vie politique française, ne croyez pas que nous transformerons cette société sans nous heurter à de vives résistances. Elles seront, elles sont déjà de plusieurs types. Il y a celles des privilégiés qui voudront pied à pied défendre leurs avantages. Ils le feront en tentant tour à tour, voire simultanément, de séduire et d'impressionner le gouvernement. Nous ne céderons ni à un type d'argument ni à l'autre, car si nous aspirons à réconcilier les Français et à les rassembler, nous savons bien que notre programme ne sera jamais unanimement approuvé, ne serait-ce que parce qu'il lèse certains intérêts particuliers, certains égoïsmes. Ne nous leurrons pas. Sauf pour de rares parenthèses, lorsque l'avenir de la communauté nationale est en jeu, l'unité ne peut constituer le fondement d'une politique. Cela dit, nous rencontrons et rencontrerons d'autres résistances venant de groupes et de catégories sociales qui n'ont pourtant rien à craindre de la gestion d'un gouvernement dirigé par des socialistes.* »

Evoquant l'argumentation électorale des dirigeants de l'Union pour la nouvelle majorité, M. Mauroy a notamment ajouté : « *A écouter M. Jacques Chirac, le gouvernement va ruiner le pays en un mois. Le chef de file de la future opposition ne manque pas d'aplomb dans ce domaine. Si lui-même et le président sortant ont échoué lors de l'élection présidentielle, c'est bien parce que les Français ont pu apprécier leur talent de gestionnaires au cours des sept ans qui viennent de s'écouler (...). M. Chirac, M. Lecanuet, M. Chinaud, oublient un peu vite leur bilan. Et je peux témoigner que, en arrivant à Matignon, j'ai eu quelques surprises amères... Le bilan est lourd.* »

M. MITTERRAND : pour que la France retrouve son élan

Mme Nicole Questiaux, ministre d'Etat chargé de la solidarité nationale, a lu, à l'ouverture de la réunion, un message adressé par M. François Mitterrand aux militants socialistes :

« *Dix ans se sont écoulés depuis que nous avons pris ensemble la résolution d'unir les socialistes et de rassembler la gauche pour remettre la France à l'heure de son peuple. Ces dix années, cependant, ont pu paraître longues, surtout aux plus jeunes d'entre vous, face aux durs assauts de ceux qui ont tenté d'interrompre ou de détourner cette marche en avant et qui ne venaient pas tous, dans les dernières années, de l'horizon que l'on guettait.*

» *Mais l'étape a été franchie et le pari gagné. Et voilà que les espoirs renouvelés d'un socialisme — notre socialisme — venu du fond de notre histoire, né depuis plus de cent cinquante ans, qui a su à Epinay retremper ses forces et reprendre son plein sens, au point d'être la seule idée neuve en Europe, s'offre aujourd'hui bien au-delà de lui-même à l'aspiration nationale et nous dicte de plus hauts devoirs. Nous avions dit que nous avions vocation à gouverner. Mais notre rôle ne s'arrête pas là. Vous êtes aujourd'hui le premier parti d'une France en voie de transformations d'autant plus nécessaires qu'elles furent plus longtemps retardées. Il vous appartient de saisir, voire de pressentir ces transformations là où, encore dans l'attente, elles se cherchent, dans le mouvement social, et de les conduire à la conscience de soi, à la lumière, pour que rien n'en soit perdu ni gaspillé.*

» *Le lien que vous avez su établir entre l'exigence de la liberté et l'aspiration à l'émancipation culturelle, sociale et économique des hommes et des femmes de notre temps, doit être par-dessus tout préservé, maintenant que vos rangs vont s'ouvrir à des milliers et des milliers de Français et de Françaises venus notamment du monde du travail. (...) L'unité à l'intérieur du parti, et loin à l'entour, voilà le maître-mot d'Epinay. Il n'a rien perdu de sa force au long des dix ans passés. (...) Il est plus que jamais indispensable pour rassembler les énergies au seul service de notre peuple et faire que, selon son rythme et quelles que soient les difficultés rencontrées, la France retrouve son élan. (...) Ne vous laissez pas plus griser par le succès que vous n'avez été ébranlés et ne le seriez par tel ou tel revers.* »

● *Le Comité écologique pour la majorité présidentielle*, dont l'un des animateurs est M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S.-Environnement, a dénoncé, mardi 9 juin, les « *candidatures écologistes « bidon » inspirées, dans la plupart des cas, par le parti communiste* ». Le Comité estime que ces « *prétendues candidatures se réclamant de l'écologie ont pour seul but de prendre des voix au candidat socialiste, afin de le faire passer derrière le candidat communiste* ». Le Comité rappelle qu'il ne se « *rallie* » pas au parti socialiste, mais qu'il veut donner les moyens au président de la République d'« *appliquer ses promesses* ». Il précise que les candidatures présentées au nom d'Aujourd'hui l'écologie et d'Alternative 81 ne sont pas visées par cette mise en garde.

L'état des forces politiques avant le scrutin

Extrême droite : la zizanie en vase clos

Le bilan de la bataille pour le leadership de l'extrême droite que se livrent depuis sept ans le Front national (F.N.) et le Parti des forces nouvelles (P.F.N.) se caractérise jusqu'à présent par un échec quasi total pour ces deux formations dont aucune n'a atteint, en effet, les objectifs qu'elle s'était fixés.

Créé en 1972 pour regrouper divers mouvements autour de M. Jean-Marie Le Pen, ancien député poujadiste de Paris, le Front national se proposait alors de « *faire barrage au marxisme* » en opposant aux signataires du programme commun de gouvernement de la gauche un nouveau courant nationaliste capable de réduire l'influence prédominante du mouvement gaulliste, jugé trop laxiste. Le score réalisé par M. Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 1974 — 190 326 voix, soit 0,75 % des suffrages exprimés — a mis très vite en évidence les limites de cette ambition.

Créé en 1974 par de jeunes dissidents du Front national et d'anciens militants d'Ordre nouveau, le Parti des forces nouvelles rêvait de reléguer M. Le Pen et ses amis aux oubliettes de l'histoire, en donnant de l'extrême droite une image moderniste et en pratiquant volontiers un certain opportunisme pour essayer de sortir de la marginalité. En vain. La création du P.F.N. n'a pas fait disparaître le Front national et les partis de la majorité sortante n'ont pas donné suite aux appels du pied de MM. Jean-Louis Tixier-Vignancour d'abord, Pascal Gauchon ensuite, bien que ceux-ci aient soutenu M. Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle de 1974, M. Jacques Chirac aux élections municipales de 1977 et au premier tour du scrutin présidentiel de 1981.

Accusant le « *syndicat des sortants* » de n'avoir « *rien appris ni rien compris* », le président du Front national a appelé, par rétorsion, à voter « *blanc ou nul* » dans les circonscriptions où il ne présente pas de candidat.

Pour sa part, le porte-parole du P.F.N. reproche à M. Le Pen d'avoir refusé la négociation qu'il lui avait proposée pour tenter de parvenir à un accord électoral. En engageant dans la compétition ses propres candidats, il espère prouver qu'il constitue « *le fer de lance indispensable à la lutte contre l'union socialo-communiste* ».

Pour justifier son attitude, le président du Front national a répondu : « *Notre programme est un programme d'opposition nationale. Le programme de l'autre formation est un programme de collaboration nationale. Il est bien évident que, dans ces conditions, il ne pourrait pas y avoir une union sur des programmes.* »

Cette zizanie en vase clos traduit bien, en réalité, la stagnation qui affecte l'extrême droite française. L'émergence de la « *nouvelle droite culturelle* » a essentiellement bénéficié au courant giscardien, un peu aussi au mouvement gaulliste, par l'intermédiaire du Club de l'Horloge. Il est significatif, à cet égard, que le Front national n'ait pas été en mesure de présenter plus de soixante-dix-sept candidats, alors qu'il en avait cent trente-sept en 1978. De même, le P.F.N., qui avait présenté quatre-vingt-six candidats pour obtenir le temps d'antenne officiel à la radio et à la télévision, réservé aux formations présentant plus de soixante-quinze candidats, en a retiré soixante-deux. Il n'y a donc que vingt-quatre candidats qui défendront ses couleurs le 14 juin. En 1978, il en avait présenté quatre-vingt-neuf.

De part et d'autre, on essaie de compenser sa faiblesse par des opérations spectaculaires. M. Le Pen a décidé de s'opposer à M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., candidat de l'Union pour la nouvelle majorité dans la vingt-deuxième circonscription de Paris (dix-septième arrondissement).

Son bras droit, M. Michel Collinot, a fait acte de candidature dans la première circonscription de la Marne (Reims-I, III), dont le député sortant est M. Jean-Louis Schneiter (U.N.M.-C.D.S.).

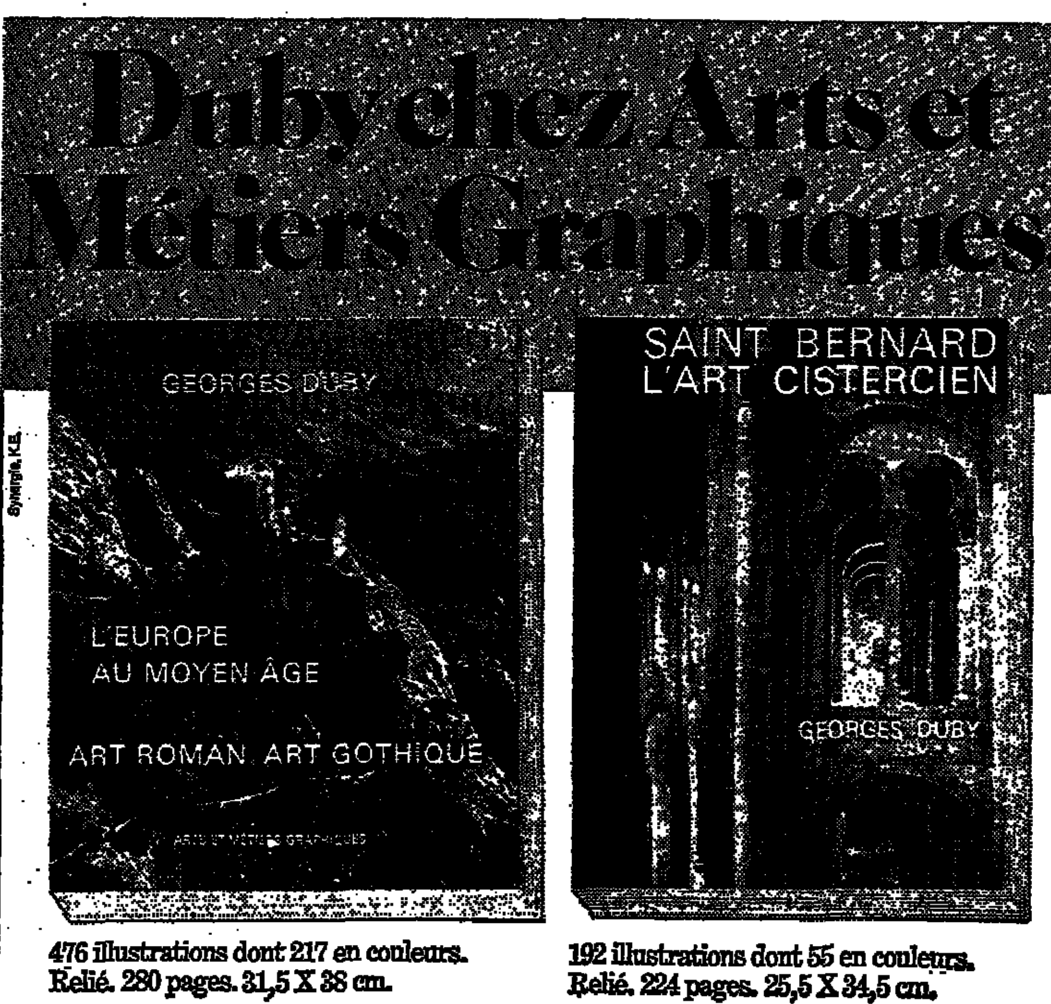
M. Gauchon, de son côté, a décidé d'aller affronter le député sortant de la 5e circonscription de Paris (5e arrondissement), M. Edouard Frédéric-Dupont (U.N.M., app. R.P.R.), auquel s'était opposé, en 1978... M. Le Pen. Le leader du P.F.N. a choisi pour suppléant un sportif célèbre, M. Pierre Jonquères d'Oriola, ancien champion olympique d'équitation.

L'arrivée de la gauche au pouvoir constitue, toutefois, un fait important pour l'avenir de l'extrême droite. Celle-ci mise en P.C. au gouvernement pour éveiller l'intérêt des électeurs de l'ancienne majorité pour les options les plus antimarxistes. MM. Gauchon et Le Pen ont notamment relevé que les derniers sondages font apparaître un regain d'intentions de vote en faveur de l'extrême droite. Il n'en faut pas davantage pour que les deux partis rivaux se prennent à rêver de se retrouver à la tête d'une croisade contre le « *péril collectiviste* ».

ALAIN ROLLAT.





POLITIQUE

Situations électorales

EN SEINE-MARITIME

Un espoir et plusieurs craintes pour les communistes

De notre envoyé spécial

Le Havre. — Dans le « studio volant » d'Europe 1 — une Caravelle qui s'est posée sur l'aéroport d'Octeville. — M. Antoine Rufenacht (R.P.R.), qui défend son siège de député de la 6e circonscription de la Seine-Maritime, lance à M. Roland Leroy (P.C.F.) des arguments sans surprise : *« Les socialistes font la courte échelle au parti communiste »*, *« quand les communistes tiennent le pouvoir, ils ne le lâchent plus »*, etc.

M. Leroy récuse les deux interprétations, contradictoires et, selon lui, également fausses, qui ont été données de la déclaration commune signée par le P.C.F. et le P.S. le 4 juin : celle qui voit dans ce texte un accord électoral sans contenu politique et celle qui le présente comme ouvrant la voie à l'accession des communistes au pouvoir. *« Ce n'est pas un accord de gouvernement »*, admet le directeur de *l'Humanité*, mais, ajoute-t-il, cette déclaration commune n'a rien à voir avec l'accord *« bricolé »* par le R.P.R. et l'U.D.F., au lendemain de l'élection présidentielle, pour *« ramasser les débris de l'ancienne majorité »*.

Ce débat, de portée générale, traduit bien, en même temps, la situation des forces en présence dans cette circonscription du Havre détenue par la droite depuis 1958 et qui a donné, le 10 mai, 52,26 % de ses suffrages à M. Mitterrand, lequel avait devancé M. Marchais au premier tour. Les communistes cherchent à montrer, en se référant à la déclaration commune du 4 juin, qu'il n'est pas contradictoire d'avoir contribué, dès le premier tour de l'élection présidentielle ou au second, à la victoire du candidat socialiste et de voter pour le P.C.F. aux élections législatives.

M. Rufenacht estime, au contraire, que ceux de ses électeurs de 1978 (1) qui ont voté à gauche le 10 mai dernier ne sont pas prêts, pour autant, à favoriser la participation des communistes au pouvoir. Candidat unique de l'U.N.M., l'ancien secrétaire d'Etat à l'industrie cherche à mobiliser son électorat le plus conservateur, au premier tour, avec l'espoir de bénéficier, au second tour, de *l'abstention ou du ralliement* d'électeurs modérés qui refuseront de donner leurs voix au candidat communiste.

Premier adjoint au maire du Havre et probable successeur de M. André Duroméa dans cette fonction, M. Daniel Colliard est, depuis huit ans, le représentant de la gauche au second tour des élections législatives dans la 6e circonscription, son score passant de 44,16 % des suffrages exprimés, en mars 1973 à 47,18 % en mars 1978. Il y a trois ans, plus de douze points séparaient, au premier tour, M. Colliard de son concurrent socialiste (28,39 % contre 16,04 %), mais, le 26 avril dernier, M. Mitterrand recueillait 23,68 % des voix, dans cette circonscription, contre 18,62 % pour M. Marchais.

M. Colliard, cependant, a plusieurs atouts pour ramener à lui les électeurs communistes qui n'ont pas suivi leur parti au premier tour de l'élection présidentielle. Il est, en premier lieu, l'un des principaux animateurs de la direction communiste de la municipalité d'union qui gère Le Havre depuis 1965. *« Une personnalité remarquable »*, c'est l'avis de M. Rufenacht lui-même, qui a, il est vrai, quelques raisons de flatter cet adversaire, qu'il situe dans l'*« aile dure »* du P.C.F. et auquel il trouve, curieusement, un style *« technocratique »*.

En second lieu, pour M. Colliard, le *« vote utile »* aux élections législatives, c'est, pour les électeurs de gauche, au Havre, le vote communiste. En d'autres termes, les communistes estiment être, ici, les plus aptes à battre la droite. Leur action à la tête de la municipalité plaide pour eux, de même que les bonnes relations que les vingt-huit conseillers communistes entretiennent avec les treize socialistes. *« D'ailleurs*, observe M. Colliard, *les socialistes ne font pas campagne sur leur activité au sein de la municipalité. »* Enfin, nombre d'électeurs dont les sympathies vont plutôt au P.C.F. s'inquiètent, selon M. Colliard, des *« ambitions hégémoniques »* du P.S.

La vague porteuse socialiste

Les socialistes parleraient plutôt, quant à eux, de vague porteuse. Ils en mesurent avec délectation le niveau dans les trois cantons les plus peuplés sur les sept que compte la circonscription : trois cantons (Le Havre-VI, VII et Montivilliers) qui ont permis à la gauche de devancer la droite au premier tour et à M. Mitterrand de l'emporter au second. Pour confirmer les scores du candidat socialiste dans les cantons du Havre, les responsables du P.S. ont décidé de présenter un élu municipal, M. Joseph Menga, dont M. Michel Vallery, maire de Montivilliers, candidat en 1978, est, cette année, le suppléant.

Bien que Havrais horsain — il est originaire de Marseille et cela s'entend — M. Menga estime qu'il n'est plus, depuis longtemps, un « parachuté », que ses fonctions de délégué aux personnes âgées l'ont déjà fait connaître de la population et que sa campagne « sur le terrain » lui permettra de combler le handicap de notoriété qui le sépare de M. Colliard.

A tout hasard, un autre élu municipal, ancien radical de gauche, qui avait appelé à voter pour M. Marchais, M. Jean-Pierre Fidelin, va tenter, sous l'étiquette « radical indépendant », de priver M. Menga d'une fraction des voix de gauche non communistes. Le report des voix écologistes qu'aura recueillies M. Gilles Klein, dans cette circonscription où M. Lalonde avait obtenu 4,59 % des suffrages le 26 avril, risque fort d'être, comme en mars 1978, décisif pour l'issue de l'élection.

Si Mme Jacqueline Rubé, elle aussi conseiller municipal (P.S.), ne désespère pas de mettre en ballottage le maire, M. André Duroméa, la réélection de celui-ci dans la septième circonscription ne paraît pas douteuse. En revanche, M. Irénée Bourgois, maire communiste de Dieppe, qui l'avait emporté de justesse en mars 1978 (2), doit faire face à un double retournement de situation : alors qu'il avait largement devancé son concurrent socialiste au premier tour des élections législatives (35,36 % contre 14,16 %) et que le R.P.R. devançait plus largement encore l'U.D.F. (34,22 % contre 6,60 %), le 26 avril, M. Mitterrand est passé devant M. Marchais (23,19 % contre 21,19 %), et M. Giscard d'Estaing devant M. Chirac (29,03 % contre 15,95 %).

La situation est également délicate pour Mme Colette Privat, maire de Maromme, dans la quatrième circonscription, où elle l'avait emporté de peu en 1978 (3) et où M. Mitterrand a devancé M. Marchais de plus de dix points (28,85 % contre 18,18 %). Dans ces deux cas, le sort des sortants communistes dépend pour beaucoup de la qualité des candidats socialistes. Celui qui se présente contre M. Leroy, dans la troisième circonscription, ne s'étonnerait pas outre mesure s'il devançait le directeur de *l'Humanité*, d'être invité par la direction du P.S. à se retirer, malgré tout, entre les deux tours (M. Mitterrand avait obtenu 28,60 % des voix contre 22,60 % pour M. Marchais le 26 avril).

L'ancienne majorité ne paraît pas menacée dans les première, huitième et dixième circonscriptions, mais il n'en va pas de même dans la cinquième circonscription, où un duel oppose M. Jean-Pierre Deneuve, maire de Fécamp, au député sortant, M. Charles Revet (U.D.F.), investi par l'U.N.M. M. Deneuve entend bien devancer M. Revet et prendre ainsi sa revanche du choix de M. André Bettencourt, qui, sur la foi d'un sondage, avait désigné M. Revet comme son successeur en 1978 (4). M. Paul Dhaille, maire socialiste de Lillebonne espère, fort du score de M. Mitterrand le 10 mai dans cette circonscription (52,58 %), tirer parti de cette querelle. Quant à M. Laurent Fabius (P.S.), ministre du budget, qui se représente dans la deuxième circonscription, où il avait été élu avec 62,34 % des voix en 1978, il est, sans conteste, le candidat le plus tranquille du département.

PATRICK JARREAU.

(1) Les résultats avaient été les suivants : 1er TOUR : MM. Rufenacht, R.P.R., 34 017 ; Colliard, P.C., 22 288 ; Vallery, P.S., 12 596 ; Gilles Klein, C.E. 78, 3 892 ; Robert Lesieur, F.N., 934 ; Mmes Monique Petit, Choisir, 914 ; Claire Thieulant, F.A., 815 ; MM. Gérard Fontaine, M.D., 749 ; Jean-Pierre Fidelin, M.R.G., 689 ; Charles Soubeyran, L.O., 613 ; Mmes Nadine Watrin, extr. g., 573 ; Henriette Teyssier, U.G.P., 426. 2e TOUR : MM. Rufenacht, 41 394 ; Colliard, 36 976.

(3) Les résultats avaient été les suivants : 1er TOUR : MM. Bourgois, P.C., 21 038 ; Raymond Offroy, R.P.R., 20 362 ; Jean Beaufils, P.S., 8 429 ; Mme Denise Fossey, C.D.S., 3 931 ; MM. François Pinchon, D.C., 1 705 ; Gérard Martine, P.S.D., 1 500 ; Mme Michèle Petiteville, L.O., 773 ; MM. Yvon Chapuis, M.D., 510 ; Pierre Gence, M.R.G., 484 ; Patrick Gorre, F.N., 409 ; Michel Dupont, L.C.R., 351. 2e TOUR : MM. Bourgois, 30 758 ; Offroy, 29 909.

(3) Les résultats avaient été les suivants : 1er TOUR : M. André Martin, M.D.S.F., 24 779 ; Mme Privat, P.C., 21 677 ; M. Roger Provost, P.S., 15 159 ; Mme Marie-Michelle Jiocio, R.P.R., 7 324 ; M. Serge Gomont, M.R.G., 1 354 ; Mmes Monique Wable, F.A., 1 342 ; Francine Biville, L.O., 1 179 ; MM. Alain Boisneault, U.G.P., 904 ; François Duprat, F.N., 558 ; Mme Muriel Guesdon, L.C.R., 537. 2e TOUR : Mme Privat, 38 066 ; M. Martin, 37 458.

(4) Les résultats avaient été les suivants : 1er TOUR : MM. Revet, U.D.F.-P.R., 23 447 ; Dhaille, P.S., 14 753 ; Paul Belhache P.C., 14 511 ; Philippe Clément-Grandcourt, R.P.R., 9 278 ; Maxime Pacaud, M.R.G., 1 654 ; Daniel Dieudonné, L.O., 1 226 ; Mme Simone Duchemin, F.A., 1 175 ; MM Michel Demesy, F.N., 728 ; Jacques Desfaudais, L.C.R., 611. 2e TOUR : MM. Revet, 35 560 ; Dhaille, 33 912.

EN HAUTE-LOIRE

L'U.N.M. bien placée

De notre correspondant

Le Puy. — Les élections législatives en Haute-Loire se présentent pratiquement de la même manière qu'en 1978, puisque les députés sortants retrouvent leurs adversaires principaux.

Dans la 1re circonscription (Le Puy-Yssingeaux), l'ancien ministre de la santé, M. Jacques Barrot (U.D.F.-C.D.S.), président du conseil général, élu pour la première fois en 1967 en remplacement de son père, Noël Barrot (Centre démocrate), décédé, a, depuis cette date, toujours été réélu avec une large majorité (1). Accompagné de son fidèle suppléant, M. Roger Fourneyron (U.D.F.-C.D.S.), maire du Puy, il parcourt sa circonscription en mettant en garde les populations contre les désenchantements possibles d'un gouvernement socialo-communiste.

Il retrouve en face de lui son adversaire de 1978, M. Henri Vincendon (P.S.), conseiller général d'Aurec, secondé par un militant C.F.D.T., M. Gérard Praquier. Le parti communiste est toujours représenté par M. René Raffier, secrétaire fédéral. La candidature de dernière minute de M. Gustave Allirol (parti socialiste occitan), qui avait eu l'intention de se présenter à la dernière présidentielle mais n'avait pas obtenu les signatures requises, ne paraît pas devoir modifier la situation. Les données du scrutin sont telles dans cette circonscription que M. Barrot ne devrait pas être inquiété.

Dans la deuxième circonscription (Le Puy-Brioude), le député sortant M. Jean Proriol (U.D.F.-P.R.), toujours secondé par M. Guy Vissac (R.P.R.), conseiller général de Langeac, veut renouveler l'exploit de 1978 où il avait été — comme d'ailleurs M. Barrot — élu au premier tour avec 3 608 voix d'avance sur son concurrent M. Louis Eyraud (P.S.), conseiller général et maire de Brioude (2). Ce dernier a cette fois pour suppléant M. Jacques Chalaye (P.S.), maire de Langeac.

La lutte est cependant traditionnellement serrée dans cette circonscription que M. Jean-Claude Simon, maire de Saugues (U.R.P.-R.I.), avait enlevée de justesse à M. René Chazelle (P.S.) en 1973 et qui, à son décès en 1976 était revenue à M. Louis Eyraud, socialiste. Celui-ci avait alors devancé M. Jean Proriol de 2 596 voix. Un ouvrier de l'entreprise Ducellier à Sainte-Florine, M. Jacky Thyverat représente le parti communiste avec comme suppléant M. Paul Roux, ancien conseiller municipal du Puy.

Au cours de son mandat M. Jean Proriol a beaucoup fait pour améliorer son implantation dans le Brivadois ainsi que dans l'Yssingeais où il est maire de Beauzac et conseiller général de Monistrol-sur-Loire.

L'ancienne majorité présidentielle est très unie en Haute-Loire. M. Adrien Gouteyron, sénateur (R.P.R.), et son suppléant M. Jean Boyer (P.R.), conseiller général de Saint-Paulien, apportent, comme la plupart des conseillers généraux, un concours actif aux deux candidats qui les représentent dans cette compétition.

Au deuxième tour de l'élection présidentielle, M. Valéry Giscard d'Estaing avait obtenu 39 309 voix dans la première circonscription et 33 755 voix dans la seconde, contre, respectivement, 28 423 et 28 920 voix à M. François Mitterrand.

FRANÇOIS MORISON.

(1) En mars 1978, les résultats avaient été les suivants. Inscr., 78 787 ; vot., 65 325 ; suff. expr., 64 644. M. Jacques Barrot, élu au premier tour avait obtenu 37 638 voix, et MM. Vincendon, P.S., 14 093 ; Raffier, P.C., 5 743 ; Millerand, R.P.R., 3 465 ; Chanon, écol., 1 715 ; Bosio-Gillet, F.N., 1 228 ; Lancteau, L.O., 761.

(2) En mars 1978, les résultats avaient été les suivants. Inscr., 72 907 ; vot., 60 876 ; suff. expr., 59 793. M. Jean Proriol avait été élu au premier tour avec 30 472 voix et MM. Eyraud, P.S., 21 884 ; Benoit, P.C., 5 245 ; Mollet, M.D.S.F., 827 ; Abellan, L.O., 747 ; Vacheron, L.C.R., 638.

En Corse

Le Front de libération préconise l'abstention aux prochaines élections législatives

De notre correspondant

Ajaccio. — Dans un communiqué publié le 9 juin, le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) préconise l'abstention aux prochaines élections législatives.

Dans ce texte, le F.L.N.C. prend acte *« avec satisfaction »* de la démarche unitaire des organisations nationalistes légales. Il s'agit d'un premier pas vers *« la réelle unité du mouvement national afin de permettre le renforcement de la lutte de libération nationale »*. Une structure de coordination et d'action décidée par l'U.P.C., le Front du peuple corse et la C.C.N. (Organisation des comités nationalistes) a été ainsi mise en place le 23 mai à Ajaccio. Ces organisations réclament en priorité la libération de tous les emprisonnés et la fin de toute poursuite. Elles ont décidé de soutenir les candidats du P.S. ou du P.C.F. dans la mesure où ils répondront à un certain nombre de questions.

La déclaration du F.L.N.C. confirme que la trêve des attentats, annoncée le 3 avril et reconduite le 21 mai, se poursuivra. Elle ajoute : *« Le nouveau pouvoir ne peut espérer résoudre la question nationale corse tant qu'il n'appliquera pas à notre pays le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. (...) Hors ceci, toute solution d'ordre humanitaire ou autre ne peut être qu'illusion ou habileté politique. C'est pourquoi affirmer que les élections des 14 et 21 juin permettront au problème corse de trouver sa véritable solution signifie tromper notre peuple.*

» Tant que l'Etat français ne prendra pas conscience de la réalité du fait national corse et de la nécessité de la remise en cause des liens coloniaux entre la France et la Corse, les élus, quels qu'ils soient et quelles que soient leurs promesses, ne seront que des courroies de transmission du colonialisme. Le système colonial et la pesanteur des pratiques clanistes dans la société corse d'aujourd'hui ne peuvent que permettre aux clans de se régénérer par une rapide adaptation au nouveau pouvoir. Nous appelons donc à l'abstention les 14 et 21 juin prochain. » — P. S.

DANS L'ESSONNE

M. Germon (P.S.) menace M. Juquin (P.C.)

Les prochaines élections législatives devraient confirmer l'« ancrage à gauche » des quatre circonscriptions de l'Essonne. C'est sans doute la raison pour laquelle M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., ne tente même pas de retrouver son siège dans la deuxième circonscription. M. Jean-Jacques Robert, maire de Mennecy, défendra à sa place les couleurs du R.P.R. et de l'U.N.M., sans se faire d'ailleurs trop d'illusions quant à ses chances de devancer MM. Jacques Guyard (P.S.), président du syndicat communautaire de la ville nouvelle d'Evry, et Gérard Lefranc (P.C.), maire d'Etampes.

Dans la *première circonscription*, le sortant, M. Roger Combrisson, maire communiste de Corbeil, subit le double assaut de MM. Serge Dassault (U.N.M.) et Michel Berson, maire socialiste de Crosnes. Dans la quatrième circonscription, M. Robert Vizet (P.C.), député sortant, sera probablement menacé, au premier tour, par M. Yves Tavernier, conseiller général socialiste de Dourdan.

C'est pourtant dans la troisième circonscription que se déroule le duel le plus spectaculaire entre les deux principaux candidats de gauche. En effet, M. Claude Germon, maire de Massy, membre de la commission exécutive de la C.G.T. et secrétaire national du P.S. chargé des entreprises, compte sur le score obtenu par François Mitterrand le 26 avril dans la circonscription (27,03 % contre 18,22 % à Georges Marchais) pour devancer, dimanche prochain, le détenteur du siège, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du parti communiste.

Chargé de la propagande au P.C., M. Pierre Juquin a su mettre à profit son expérience pour sa propre campagne électorale. Ses affiches se sont multipliées sur les murs de sa circonscription. Il y pose de manière particulièrement convaincante, le regard attentif et le sourire discret, face à sa suppléante, Mme Geneviève Rodriguez, maire de Morsang-sur-Orge. Sa circonscription (Longjumeau-Savigny) est celle qui compte le plus grand nombre d'inscrits (189 500).

M. Juquin se montre discret quant à son appartenance au parti communiste — appartenance notoire il est vrai, — lui préférant l'étiquette de *« député de gauche »*. Ainsi, tout en affirmant haut et fort, dans ses réunions publiques sa fidélité aux « idées » de son parti, il conduit une campagne aussi unitaire que possible, ce qui constitue une indéniable évolution.

Les raisons de cet engagement rassurant au sein de la nouvelle majorité ne font ici mystère pour personne. M. Pierre Juquin n'a vraisemblablement rien à craindre de M. Roger Tagand (R.P.R.) ni de M. Roland Rebois (U.D.F.). En revanche, son duel, devenu traditionnel, avec M. Claude Germon s'annonce plus incertain que jamais.

En 1973, M. Juquin avait devancé, au premier tour, son concurrent socialiste, M. Derôme, de 20 181 voix ; en 1978, l'écart n'était plus que de 9 878 voix (1). Or, le 26 avril dernier, M. François Mitterrand a obtenu, dans l'ensemble de la circonscription, plus de voix que M. Georges Marchais. Fort de cette progression régulière, M. Claude Germon se montre aujourd'hui raisonnablement optimiste quant à ses chances de l'emporter. Les militants socialistes lui avaient d'abord préféré un autre candidat, jusqu'à ce que le bureau exécutif du P.S tranche en sa faveur.

Cette controverse a évidemment compliqué et surtout retardé le lancement de sa campagne. *« Mais tout cela est réglé »*, indique M. Germon. *« Les électeurs, qui me connaissent comme militant syndical, comme responsable politique et comme élu, savent maintenant que s'ils veulent confirmer la victoire du 10 mai et donner une majorité à François Mitterrand au Parlement, ils doivent voter pour moi. »*

Dans cette partie de la banlieue sud, où les problèmes d'emploi, de transport et de logement, ne manquent pas, MM. Juquin et Germon se disputent la même frange de l'électorat. Aussi, jour après jour, ils multiplient les visites dans les différents quartiers, les entreprises et sur les marchés.

Lundi matin 9 juin, M. Juquin s'est notamment rendu à la Guérinière, un ensemble de quatre cents logements H.L.M. situé à Morsang-sur-Orge. Avertis par tracts et rameutés par haut-parleurs, une cinquantaine d'habitants sont venus *« dialoguer »* avec lui, d'autres préférant rester à leur balcon. Interrogé sur la sécurité sociale, sur les primes de transport, sur l'avenir de la S.N.C.F. et, avec une acuité toute particulière, sur le sort des personnes *« employées à titre précaire »*, personnes qui représentent *« un travailleur sur cinq »*, le candidat communiste a tenté d'apporter des réponses encourageantes et *« raisonnables »*. *« Il ne faut pas oublier, même si on a du mal à s'y faire, que nous sommes dans la majorité »*, a-t-il expliqué. Puis, évoquant la perspective de sa réélection — toujours au nom de l'union de la gauche, — M. Juquin a lancé à ses auditeurs : *« Vous avez voté pour François Mitterrand le 10 mai ; et nous ne pourrions gouverner ensemble, socialistes et communistes, à cause de l'Afghanistan ? C'est vraiment inconcevable. »*

STÉPHANE BUGAT.

(1) Les résultats de mars 1978 avaient été les suivants : 1er TOUR. Inscr., 181 284 ; vot., 148 583 ; suffr. expr., 146 458. MM. Pierre Juquin, d.s., P.C., 42 880 ; Claude Germon, P.S., 32 982 ; Roger Tagand, R.P.R., 31 077 ; Marc Bourgeois, C.D.S., 23 083 ; Jean Emin, C. écol., 8 679 ; Mme Marie-Thérèse Cuffini, F.A., 1 548 ; MM. Alain Forget, M.R.G., 1 487 ; Claude Nephtali, L.O., 1 473 ; Robert Bordes, div., 1 331 ; Gérard Caille, O.C.T., 1 137 ; Maurice Zard, div. maj., 455 ; Pierre Godefroy, U.O.P.D.P., 345 ; Lucien Usselmann, R.U.C., 1. 2e TOUR : inscr., 179 125 ; vot., 149 343 ; suffr. expr., 143 487. MM Juquin, 76 323, réélu ; Tagand, 67 164.

DANS LE CALVADOS

Succession difficile à Lisieux

De notre correspondant

Caen. — Le 10 mai, le Calvados, qui comptait quatre députés de la majorité et un socialiste, a donné un léger avantage à M. François Mitterrand (50,40 %). Terre d'élection du R.P.R. (M. Robert Bisson, soixante-douze ans, y est élu depuis 1967), la circonscription de Lisieux-Falaise a plus nettement basculé, avec 52,34 % des suffrages pour le candidat socialiste. La gauche estime qu'elle est bonne à « cueillir » (1).

Parachuté dans le département, M. André Fanton (R.P.R.), ancien secrétaire d'Etat aux armées, prend le relais de M. Bisson, qui a décidé de ne pas se représenter. M. Fanton, épaulé par le député sortant, tente de se faire au moins connaître. Face à lui, M. Henri Delisle (P.S.), conseiller général, maire de Mézidon, table sur la dynamique de l'élection présidentielle et sur le nouveau climat des relations P.S.-P.C. pour empêcher M. Fanton de retrouver le plein des voix de droite du 26 avril (50,33 %).

Dans la circonscription voisine, celle de Lisieux-Pont-l'Evêque, la position de M. Michel d'Ornano est plus fragile qu'en 1978 (2), M. Giscard d'Estaing ayant reculé de 55,16 % en 1974 à 51,39 % le 10 mai. L'homme de l'ex-président doit compter sur son audience personnelle pour compenser l'effet négatif de l'échec de M. Giscard d'Estaing, dont il fut le porte-bannière conquérant dans le Calvados.

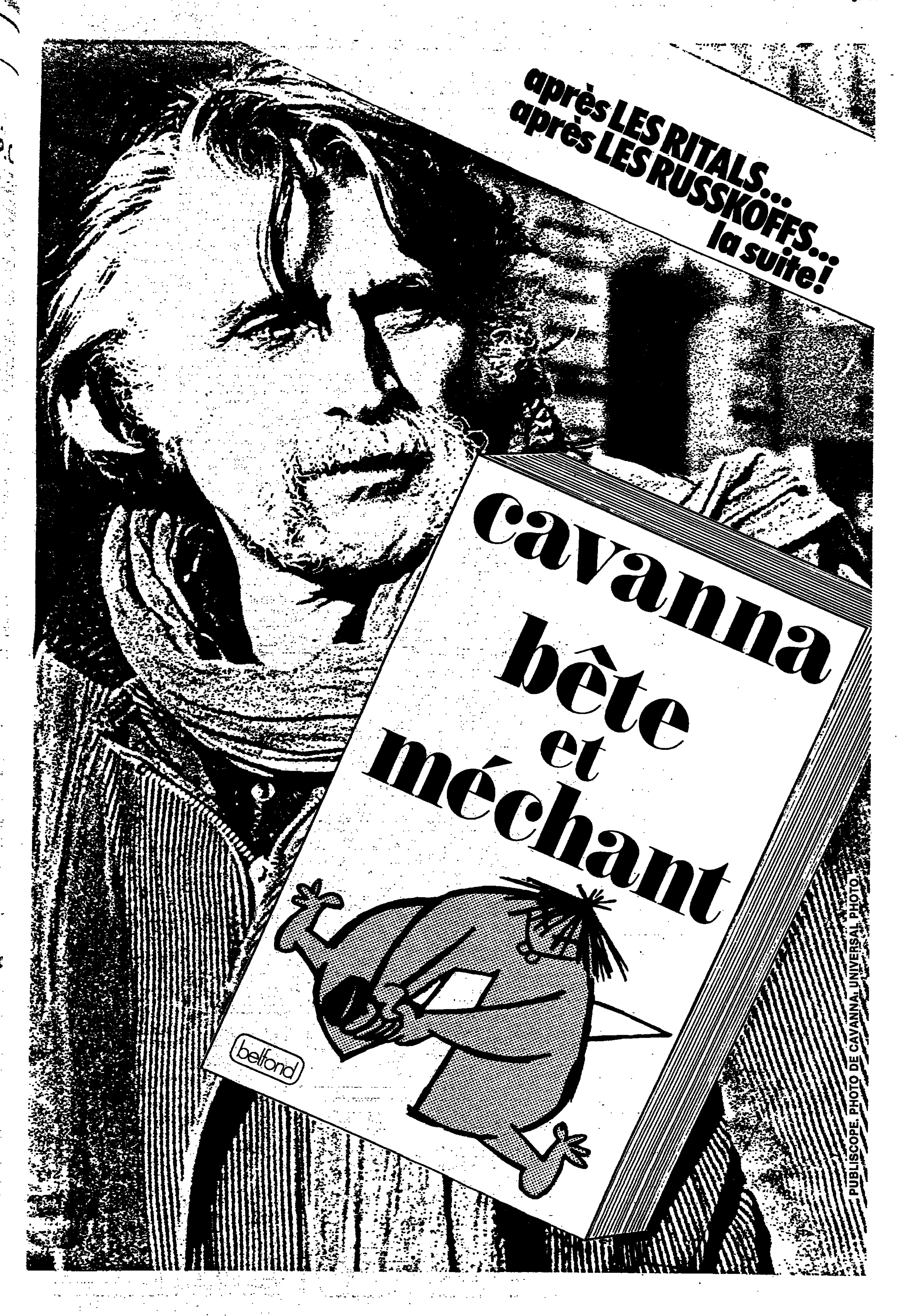
Il lui faut tenter de franchir la barre au premier essai, puisque, contrairement à ce qu'il souhaitait, il n'y aura pas de « primaire ». M. d'Ornano doit, pour y parvenir, s'attirer la sympathie d'un électorat gaulliste qui n'a cessé de croître (20,40 % le 26 avril). Or, l'ancien ministre de l'environnement et du cadre de vie avait ravi la présidence du conseil général à M. Bisson en mars 1979. La gauche lui oppose les mêmes candidats qu'en 1978. Il leur suffirait de déplacer sept voix par commune pour faire trébucher M. d'Ornano. — D. M.

(1) Les résultats de mars 1978 avaient été les suivants : PREMIER TOUR : Inscr., 61 115 ; vot., 51 968 ; suff. expr., 50 823 ; MM. Bisson, 18 472 ; Delisle, 14 373 ; Mme Huguette Pouteau, P.C., 7 433 ; MM. Arnault de Rouville, U.D.F.-C.D.S., 7 086 ; Roger Jourdin, L.O., 1 357 ; Pierre Bignon, ss étiq., 989 ; Claude Weidmann, F.A., 699 ; Jean Cadiou, F.N., 414. SECOND TOUR : inscr., 61 056 ; vot., 53 194 ; suff. expr., 52 261 : MM. Bisson, 27 152 ; Delisle, 25 109.

(2) Les résultats de mars 1978 avaient été les suivants : PREMIER TOUR : inscr., 72 669 ; vot., 60 807 ; suff. expr. 59 552 : MM. d'Ornano, 26 157 ; Jean Besse ; P.S. 12 249 ; Jean-Louis Fouque, P.C., 10 602 ; Jacques Porcq, R.P.R., 5 818 ; Michel Moles, M.R.G., 2 030 ; Michel Vepierre, L.O. 1 182 ; Gérard Leroy, L.C.R., 613 ; Mme Gisèle Caron, F.N., 489 ; M. Gérard Coupey, V.O.P.D.P., 449 ; SECOND TOUR : Inscr., 72 621 ; vot., 62 252 ; suffr. expr., 61 149 ; MM. d'Ornano, 33 978 ; Besse, 27 171.



هكذا من الاصل



POLITIQUE

La préparation

La gauche a besoin de tous ses atouts

(Suite de la première page.)

On voit donc l'importance, pour porter appréciation sur notre attitude aujourd'hui, de revenir aux décisions que nous avons prises lors de nos vingt-deuxième et vingt-troisième congrès.

Qu'avons-nous dit alors ?

Nous avons défini une perspective nouvelle à notre combat : « *La voie démocratique à un socialisme lui-même démocratique.* » Nous luttons pour « *entreprendre une transformation sociale qui fasse avancer la démocratie plus loin qu'elle n'est jamais allée* (1). » La société nouvelle que nous souhaitons contribuer à construire dans notre pays doit — avons-nous dit — correspondre *aux données de notre époque et* aux traditions, aux caractères, aux aspirations propres à notre peuple. Il s'agit d'un « *socialisme démocratique, autogestionnaire* » qui permette « *en tout domaine, à tout niveau, sous toutes les formes possibles, connues ou à amaginer, passer de la sujétion à la participation, du commandement à l'initiative* (1) ».

C'est le choix de société que nous avons fait. Un choix « *ambitieux mais non arbitraire. Il constitue la réponse moderne, populaire et réaliste aux besoins objectifs de la société française, le seul chemin pour dénouer la crise* (1) ».

Nous avons également précisé la *voie par laquelle nous voulons atteindre* cet objectif d'un socialisme démocratique : une voie elle-même démocratique.

Cette voie, c'est celle de la lutte : luttes sociales et luttes électorales pour obtenir des conquêtes démocratiques toujours plus poussées. Et c'est, indissociablement, celle de *l'union. Je l'avais écrit ici même* (2) dans un article paru quelques jours avant la tenue de notre vingt-troisième congrès : « *Notre vingt-troisième congrès sera un congrès pour l'union. L'union, l'union populaire, l'union de la gauche, nous y restons plus que jamais fidèles. Nous le réaffirmons : il n'y a pas d'autre issue positive possible à la crise que celle du rassemblement majoritaire de notre peuple, dans sa diversité sociale, politique, spirituelle, pour conquérir par la lutte les changements démocratiques nécessaires.* »

Et j'ajoutais : « *Il nous faut maintenant travailler à construire une union nouvelle qui ser. capable de résister aux épreuves et qui permettra au mouvement populaire de battre la droite, d'assurer la présence de ministres communistes au gouvernement du pays, et de réaliser les transformations démocratiques qui s'imposent.* »

Comment ne pas voir dans ce texte, écrit il y a maintenant plus de deux ans, le même souci que celui qui nous anime aujourd'hui ?

Comprenons-nous bien. Il ne s'agit pas de faire du texte de nos congrès de nouvelles Tables de la Loi ni de prétendre que toutes les situations y sont prévues à l'avance. Evidemment non. Nous avons, au contraire, précisé que c'est à notre peuple, et à lui seul, qu'il appartient de déterminer le rythme, la forme, le contenu des étapes de ce processus d'avancées démocratiques vers le socialisme démocratique. « *Nous voulons progresser* — avons-nous dit à notre vingt-troisième congrès — *acquis après acquis, dans la voie des transformations démocratiques profondes, dans la voie de l'instauration de la société nouvelle pour laquelle nous luttons sans décider à la place des intéressés, sans chercher à tout programmer à l'avance* (3). »

La manière dont nous concevons le combat politique est donc bien claire : nous proposons, nous défendons les idées, les solutions qui nous semblent les mieux appropriées pour résoudre les problèmes auxquels *notre peuple et notre pays* sont confrontés. Nous prenons part au débat démocratique de toute la force de notre conviction pour les voir triompher. Puis, les Français se prononcent. Ils votent. Et nous, nous respectons leur choix. Nous conservons naturellement nos idées. Mais nous prenons en considération le *cadre politique nouveau que crée le* verdict populaire. Et nous inscrivons notre combat dans ces conditions nouvelles.

C'est ce que nous faisons actuellement. Partie prenante du mouvement populaire majoritaire qui a assuré la défaite de la droite et l'élection du nouveau président de la République, nous n'avons d'autre objectif que celui de contribuer dans toute la mesure de nos moyens à la réussite de l'expérience, c'est-à-dire à la réalisation des changements attendus par la majorité des Français.

On le voit, nous ne faisons là que mettre en œuvre les orientations de *nos vingt-deuxième et vingt-troisième* congrès.

L'apport déterminant du P.C.F.

Ce sont ces mêmes orientations qui ont inspiré toute notre attitude durant la dernière période : avant le premier tour de l'élection présidentielle ; *entre les deux tours* ; *enfin*, depuis la victoire du 10 mai. Qu'on me permette d'y revenir — très brièvement — avant de traiter la question primordiale aujourd'hui : celle de l'avenir.

D'abord : notre attitude avant le premier tour de l'élection présidentielle. Nous ne prétendons pas qu'on ne saurait *trouver aucun défaut* à la campagne qu'a menée le parti communiste français. Mais quel en fut son axe essentiel ? Dès le départ, le candidat communiste s'est présenté comme l'adversaire irréductible de M. Giscard d'Estaing. Huit mois durant, sur cette base, notre parti a mené une vaste compagne d'explication *sur les causes de la crise* de notre société et sur la politique à mettre en œuvre pour en sortir. Il a ainsi contribué à la mobilisation des forces vives du pays contre la droite et pour le changement.

Au lendemain du premier tour, notre comité central unanime a lancé un appel sans restriction aux *électeurs communistes pour qu'ils* assurent, par leur vote, l'élection de François Mitterrand. De fait, l'apport des électeurs communistes a été déterminant pour la victoire. Le président de la République en a lui-même convenu lors de l'entretien que j'ai eu avec lui.

Depuis le 10 mai, enfin, nous agissons pour favoriser tout pas en avant dans le sens du changement qu'attend le pays. Et, pour cela, nous nous sommes affirmés prêts à assumer toutes nos responsabilités, à prendre toute *notre* part à l'œuvre commune qui doit être menée à bien pour réaliser les transformations nécessaires.

C'est ainsi que nous nous sommes félicités que le gouvernement — *comme nous en avions, pour notre* part, soutenu l'idée — ait pris sans attendre un certain nombre de mesures sociales urgentes. Nous nous sommes également réjouis qu'il ait engagé des conversations prometteuses sur de grands dossiers de la vie sociale et syndicale, qui figurent également au nombre des objectifs *immédiats de notre parti.*

C'est également dans le même esprit constructif, avec la même volonté d'apporter notre contribution à la réussite du changement que nous avons conclu le 4 juin dernier un accord politique avec le parti socialiste.

Ce point *mérite* tout particulièrement *qu'on s'y arrête.*

De quoi s'agit-il en effet avec cet accord ? Non pas d'un accord tactique reposant, l'espace d'une élection, sur des concessions formelles de l'un ou l'autre parti, mais d'un accord sérieux, fondé sur un examen lucide des positions respectives — convergentes et divergentes — *de chaque partenaire et appelé à* déboucher, selon nous, sur un accord de gouvernement. Non d'un simple accord de désistement, mais d'un accord politique positif qui est de nature à permettre le rassemblement de toutes les forces nécessaires pour battre à nouveau la droite lors des élections législatives et réussir le changement voulu par la majorité des Français.

Plusieurs aspects de la déclaration commune parti socialiste-parti com- point de vue, d'être soulignés : ainsi le constat que la victoire est « *le* muniste français méritent, de ce *résultat d'une puissante volonté unitaire à laquelle les deux partis avec les autres composantes du mouvement populaire ont contribué* » ; l'affirmation de leur volonté commune de répondre ensemble à l'espérance des Français ; le fait que leurs discussions « *ont porté sur l'ensemble des problèmes de la vie nationale* » ; la longue énumération de leurs convergences sur des points sociaux, économiques, démocratiques et de politique auxquels notre peuple est particulièrement attaché ; la décision de « *développer leur coopération* », de tout faire pour « *confirmer et conforter la victoire* » de la gauche aux élections législatives, de constituer ainsi « *une majorité cohérente et durable* » ; enfin, l'engagement commun à se rencontrer à nouveau *au lendemain des élections.*

Il s'agit bien d'un accord politique important et qui peut ouvrir une perspective nouvelle à la gauche.

Une participation équitable

Notre parti ira donc à la nouvelle rencontre prévue au lendemain de la victoire de la gauche aux élections législatives afin de régler la question de l'entrée des ministres communistes au gouvernement de la France.

Nous en sommes, en effet, convaincus : pour réussir le changement, la gauche a besoin de tous ses atouts et, notamment, de celui que *représente* la participation équitable du *parti* communiste français aux responsabilités à tous les niveaux de la vie nationale. Un gouvernement d'union de toute la gauche, solidement planté sur ses deux jambes, socialiste et communiste, c'est ce qu'attend le pays : c'est à cela qu'il faudra arriver ; et je pense que nous y parviendrons.

C'est d'abord une question de démocratie : les communistes ont contribué à la victoire. Ils font partie, à part entière, — l'accord qui a été conclu en témoigne — de la nouvelle majorité présidentielle. Ils ont, comme le premier ministre l'a souligné à plusieurs reprises, « *vocation à gouverner* ». Rien ne s'oppose donc à ce qu'ils aient leur part des responsabilités nationales.

C'est ensuite une question d'efficacité : la *gauche* entame une expérience enthousiasmante mais d'une grande complexité. L'héritage du pouvoir déchu est lourd et l'attente du pays immense. Pour *réussir*, il est donc nécessaire d'associer aux tâches qui se présentent à nous toutes les forces disposées à les assumer dans le sens souhaité par la majorité. Chacun reconnaît que l'expérience de gouvernements de la libération, qui comprenaient des ministres communistes, a été bénéfique ; on ne voit pas pourquoi elle ne le serait *pas* aujourd'hui. Et nous sommes disposés à ce qu'il en soit ainsi.

D'une *façon générale*, la question de la place du parti communiste français dans la majorité nouvelle ne peut, aujourd'hui, laisser indifférents toutes celles et tous ceux qui sont attachés à la réussite du changement. Il est vital, pour aller de l'avant en permanence, que la diversité et la richesse du courant populaire qui a porté François Mitterrand à l'Elysée se reflète à l'Assemblée et au gouvernement, que cette force si profondément ancrée dans le monde du travail qu'est le parti communiste français soit en mesure de faire entendre la voix de ceux qui se reconnaissent en elle.

C'est dire l'enjeu des prochaines élections législatives. La responsabilité de chaque électrice et de chaque électeur se mesure à l'échelle de la situation profondément nouvelle que nous connaissons. La France a maintenant un président de la République socialiste, un premier ministre et un gouvernement socialistes Eh bien ! qu'au gouvernement puissent se côtoyer des représentants de toutes les composantes de la gauche qui discuteront, échangeront leurs idées et leurs propositions, se mettront d'accord et travailleront ensemble — j'en suis persuadé, ce sera une bonne chose. Pour notre peuple. Et pour le pays *lui-même*.

Je *sais que beaucoup de femmes*, d'hommes de gauche pensent ainsi. Ils ont entre leurs mains, avec le vote communiste le 14 juin, un *atout* maître pour réaliser cette grande espérance. A eux de s'en servir, dans la situation exceptionnelle où nous nous trouvons.

GEORGES MARCHAIS.

(1) Résolution du XXIIIe congrès du P.C.F.
(2) *Le Monde*, 5 mai 1979.
(3) Allocution de clôture au XXIIIe congrès.

M. JOSPIN : nous n'avons imposé aucune probation à M. Jobert.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, a été interrogé, mercredi 10 juin, lors de l'émission « Face au public » de France-Inter, sur les déclarations faites par M. Michel Jobert à propos de la participation éventuelle de communistes au gouvernement. Le ministre du commerce extérieur avait estimé *(le Monde* du 11 juin) qu'une « *période de probation* » pendant laquelle les communistes pratiqueraient le « *soutien sans participation* » rendrait « *moins discutable* » leur entrée au gouvernement.

« *Ce n'est pas en fonction de ce que pense, sur cette question précise, Michel Jobert, que se détermine le premier secrétaire du parti socialiste*, a déclaré M. Jospin. *Nous n'avons imposé aucune probation particulière à Michel Jobert. Il s'est reconnu dans les orientations du président de la République. Il est au gouvernement, je m'en réjouis. C'est un homme qui peut apporter beaucoup. En ce qui concerne cette question de la participation éventuelle des communistes, il s'agira là aussi de savoir s'il y a accord au fond sur les grandes orientations qu'aura à appliquer de façon solidaire le gouvernement de la France, grandes orientations définies par François Mitterrand. Cela restera pour nous, avant comme après les élections, le critère décisif.* »

M. FITERMAN (P.C.F.) : il est normal que les élections législatives subissent l'influence de l'élection présidentielle.

Dans une interview publiée, jeudi 11 juin, par *le Matin de Paris*, M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., souligne qu'« *il appartient aux Polonais, et à eux seuls, de régler les problèmes qui sont les leurs* ». Au sujet des missiles soviétiques SS-20, M. Fiterman déclare : « *Dans une négociation regroupant tous les pays intéressés, on met tout sur la table, l'ensemble des dispositifs concernés, et on examine la situation. (...) On essaie de se mettre d'accord sur une appréciation commune de l'équilibre, et on s'efforce de le réaliser, avec pour objectif non seulement le blocage de la course aux armements, mais surtout un pas vers un équilibre à un échelon inférieur.* »

M. Fiterman indique, au sujet du nombre de portefeuilles ministériels qui devrait être attribué au P.C.F. après les élections législatives : « *Ce qui est logique, c'est que nous ayons notre place en fonction de ce que nous représentons.* » Il ajoute : « *C'est une élection législative qui intervient dans la foulée de l'élection présidentielle. Dans ces conditions, il est normal qu'elle subisse l'influence de l'élection présidentielle elle-même. C'est une chose que reflètent les sondages et à laquelle il faut s'attendre.* »

هكذا من الأهل

Le recentrage est-il possible ?

(Suite de la première page.)

Mais, avant tout, l'électorat majoritaire a été assurément déstabilisé dès le premier tour par les divisions ouvertes dans ses rangs. L'U.D.F. a voulu, en vue des prochaines élections législatives, surmonter les affrontements dont elle ne porte pas la responsabilité.

Au-delà des ambiguïtés et des rivalités qui troublent les deux camps de la vie politique, une exigence résume à leur adresse l'appel des Français : l'aspiration à une société plus juste, plus fraternelle et à une décentralisation du pouvoir. L'enjeu des élections législatives ne portera donc pas sur ces objectifs mais sur les moyens de les atteindre. Comment croire que ceux qui ont quitté l'ancienne majorité présidentielle, en faveur de la nouvelle, souhaitent l'avènement d'une société socialiste ? Les électeurs qui ont voulu changer de président ne peuvent tous en tirer la conséquence qu'il faut maintenant changer de société. Un certain nombre de voix qui se sont portées le 10 mai sur M. Mitterrand ou réfugiées dans l'abstention ou le vote blanc devraient logiquement se reporter sur l'U.D.F. Le centre leur apparaîtra comme le recours.

Quant aux partis qui soutiennent le nouveau président de la République, veulent-ils une société socialiste, et quelle société socialiste ? Cet objectif encore indéterminé est-il la finalité ou la fatalité de leur politique ? Veulent-ils gouverner toujours plus à gauche ou rechercher l'équilibre au centre ? Dans l'immédiat, le choix de la première de ces options ne fait aucun doute. Les conversations du P.S. avec le P.C. montrent que ces deux partis sont des alliés et que les communistes — qu'ils participent ou non au gouvernement — pèseront fortement sur les orientations de la politique gouvernementale et amplifieront les contradictions déjà perceptibles dans l'équipe actuelle.

Tout simplement irréaliste

Les épargnants et les investisseurs, eux, ne s'y sont pas trompés. Ils ont aussitôt exprimé leur méfiance à l'égard de la politique socialiste, non parce qu'elle est à « gauche », mais tout simplement parce qu'ils l'ont jugée irréaliste, c'est-à-dire incompatible avec les dures réalités de la crise mondiale si allégrement ignorée par la propagande du P.S. C'est cette évaluation objective — et non point une sorte de complot international — qui explique la baisse immédiate de la Bours et du franc. Notre monnaie s'est dépréciée d'environ 10 % en quinze jours. Le gouvernement a dû pour la soutenir puiser environ 40 milliards dans les réserves de la France (soit le quart des réserves disponibles). Pour arrêter la fuite des capitaux, il a dû renforcer le contrôle des changes, élever brutalement les taux d'intérêt et, pour rester dans le système monétaire européen, solliciter des prêts de la R.F.A., qu'il faudra rembourser.

Nous ne reprochons pas au gouvernement de tenter de défendre le franc. C'est son devoir. C'est aussi son intérêt, car les Français se souviennent que notre monnaie se portait bien jusqu'à l'élection présidentielle. Mais les mesures de défense, pour nécessaires qu'elles soient, ne pourront se prolonger longtemps. Elles entraîneraient trop de résultats négatifs : elles freineraient les exportations, réduiraient la production, par l'arrêt des investissements, au moment même où d'autres décisions augmenteraient fortement la consommation et les importations. D'où une aggravation inéluctable de l'inflation, du déficit extérieur et, à terme, du chômage. Pour ne citer que quelques exemples, on peut d'ores et déjà prévoir que notre facture pétrolière passera de 130 à 200 milliards en raison de la baisse du franc ; de même que le déficit budgétaire sera vraisemblablement doublé et que la Sécurité sociale connaîtra un lourd déficit.

Le nouveau pouvoir ne manquera pas d'attribuer les difficultés économiques et sociales provoquées par sa politique au bilan du précédent gouvernement. Ce propos ne sera pas pris au sérieux. Le rapport objectif établi par M. Raymond Barre à son départ de Matignon démontre au contraire, avec des chiffres indiscutables, que l'économie française était en meilleur état que celle de la plupart de nos voisins européens — plus exactement que son redressement, après le deuxième choc pétrolier, était en bonne voie. Elle glisse maintenant sur une pente dangereuse qui l'expose au risque d'un dérapage incontrôlé. On comprend dès lors pourquoi le président de la République a mis tant de hâte à dissoudre l'Assemblée nationale. Les lendemains ne chanteront pas. Puissent les Français ne pas se réveiller trop tard !

Si les socialistes et les communistes obtenaient la majorité à l'Assemblée nationale, ces risques deviendraient de graves périls. Je ne ferai pas à M. Mitterrand ni à ses amis l'injure de supposer qu'ils ne croient pas à ce qu'ils disent. Nous prenons au sérieux la volonté qui s'affirme dans le « projet socialiste » de réaliser la « transformation socialiste de la société française ». Si les socialistes et les communistes, alliés aux élections, étaient libres de réaliser leurs programmes qui sont assez voisins, c'est-à-dire les « réformes de sutructures » qu'ils proposent, notre économie serait bouleversée et notre société évoluerait inévitablement vers un socialisme étatique et bureaucratique. L'unité nationale ne résisterait pas longtemps à des transformations aussi radicales.

La cascade des nationalisations entraînera la mainmise de l'Etat sur la moitié environ de l'industrie et sur la totalité de notre système de crédit. L'expérience — en particulier la britannique — montre que les nationalisations, quand leurs activités échappent à la concurrence du marché, sécrètent le plus souvent une gestion bureaucratique et sclérosante, soumise aux vicissitudes des stratégies politiques et syndicales qui nuisent à l'efficacité et à la compétitivité des entreprises. La Régie Renault fait apparamment exception à la règle. Mais c'est parce qu'elle a été gérée comme une entreprise privée, soumise à la concurrence intérieure et internationale.

Je conseille vivement à nos nouveaux ministres la lecture de l'ouvrage du professeur Richard Pyke — économiste travailliste, adepte des nationalisations — qui dresse le bilan désastreux du secteur public outre-Manche. Mais je doute fort qu'ils se laissent convaincre. Idéologues impénitents, les socialistes français sacrifient l'observation des faits à leurs vieux dogmes.

Force d'équilibre

En mettant en garde l'opinion contre ces risques, nous ne voulons pas encourager la politique du pire ni pratiquer l'opposition systématique à laquelle s'est constamment heurté Valéry Giscard d'Estaing. Nous voulons simplement sauver l'économie française, défendre le niveau de vie et l'emploi des Français. Ce n'est pas le diagnostic du médecin qui le rend responsable de la maladie. La politique socialiste va découvrir la crise. Elle l'aggravera. Nous combattrons ces excès. Il est donc vital de constituer à l'Assemblée nationale une puissante force d'équilibre qui, au centre de la politique française, puisse faire contrepoids aux débordements de la démagogie et aux sectarismes de l'idéologie. C'est le rôle de l'U.D.F. J'y insiste : il ne s'agit pas de paralyser, mais d'équilibrer. Il ne s'agit pas d'empêcher l'évolution, mais de la maîtriser. Ainsi, et ainsi seulement, sera-t-il possible de concilier la générosité sociale et le réalisme économique, de mettre en œuvre les réformes nécessaires et d'éviter les ruptures irréparables.

Je garde l'espoir que ce langage de lucidité et de mesure sera entendu et compris par les Français. Une longue histoire leur a enseigné la prudence. Ils savent que les temps sont difficiles, que le monde est dangereux. Ils vont en prendre conscience. Les 14 et 21 juin, ils se tourneront, en grand nombre, vers ceux qui leur offrent l'espoir d'un progrès social réel, tout en écartant les risques d'un bouleversement.

JEAN LECANUET.

POLITIQUE

Au conseil des ministres

Une nouvelle série de mesures économiques et administratives

Le conseil des ministres s'est réuni le 10 juin au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● RELATIONS EXTÉRIEURES

Le ministre des relations extérieures a souligné l'accueil exceptionnel que les autorités américaines ont tenu à réserver au premier membre du nouveau gouvernement en visite dans leur pays, accueil qui s'est prolongé par la décision du président Reagan d'envoyer le vice-président Bush à Paris, visite qui, à l'invitation du président Mitterrand, aura lieu le 24 juin.

Le ministre des relations extérieures a recueilli l'impression que les Etats-Unis comprenaient les grandes orientations politiques de la nouvelle majorité en France. Ils n'ignoraient pas cependant qu'un gouvernement de gauche, ayant des options différentes en politique intérieure, aurait sur certains points des vues divergentes en politique étrangère.

Ces divergences ont été dès maintenant clairement circonscrites pour ce qui concerne les politiques monétaires, celle des Etats-Unis comportant de très hauts taux d'intérêts, d'où découle la hausse constante du dollar ; les conséquences en sont particulièrement graves pour les économies européennes et notamment pour l'économie française que le gouvernement est résolu à orienter vers la croissance.

Par ailleurs, le ministre des relations extérieures a rappelé l'opération aérienne entreprise par Israël en territoire étranger. Comme le premier ministre, il a souligné que c'était un acte inacceptable, parce que constituant une violation du droit international et ayant, au surplus, entraîné la mort d'un citoyen français.

La visite du roi d'Arabie Saoudite au président de la République a enfin été évoquée.

● SIDÉRURGIE

Le ministre de l'industrie a rendu compte au conseil des ministres de la réunion des ministres européens de l'industrie qui s'est tenue le 4 juin à Luxembourg. Trois sujets figuraient à l'ordre du jour ;

— L'organisation du marché mise en place pour faire face à la situation de crise manifeste ;

— L'examen des conditions de l'élimination des aides publiques à la sidérurgie ;

— Les mesures sociales en faveur des travailleurs touchés par la politique « anti-crise ».

Sur le premier point, prenant acte des efforts d'organisation volontaire des producteurs, le conseil a autorisé la commission à prolonger le contingentement de production pour certains produits et a pris acte des progrès accomplis dans l'élaboration d'accords volontaires pour d'autres produits.

En ce qui concerne l'élimination des aides, le ministre français de l'industrie a jugé prématuré l'adoption immédiate d'un calendrier.

Le ministre français de l'industrie a, par ailleurs, exprimé le souhait que le conseil soit rapidement saisi *de propositions de la commission en* faveur des travailleurs touchés par la crise.

Le prochain conseil des communautés fera le point sur ces trois questions.

● EMPLOI

Le gouvernement hérite d'une situation de l'emploi qui n'a cessé de s'aggraver : fin mai, on comptait *1 629 000 demandeurs d'emploi* (chiffre provisoire) et même 1 800 000 en données corrigées des variations saisonnières. En un an (avril 1980-mai 1981), l'augmentation du chômage s'est accélérée, et le nombre de chômeurs a augmenté de plus de 4 %.

Or, dès juillet, 750 000 jeunes arriveront sur le marché du travail à l'issue de leur scolarité tandis que, simultanément, le nombre des licenciements reste très important.

Conformément aux engagements du président de la République, le gouvernement engage une vigoureuse politique de créations d'emplois, qui ne portera toutefois ses fruits que progressivement en raison du passif de la gestion antérieure.

Dans l'immédiat, la politique de l'emploi comporte trois aspects :

a) La relance de l'activité économique, notamment par la revalorisation du SMIC et les mesures sociales intervenues le 3 juin ;

b) Les mesures d'aide à l'emploi des jeunes, qui seront mises au point par le conseil des ministres du 17 juin, doivent permettre d'embaucher 650 000 jeunes ; à titre transitoire et pour parer au plus pressé, des réductions de cotisations sociales et des stages et contrats emploi-formation financés avec l'aide de l'Etat remplaceront le pacte pour l'emploi, sans préjuger la politique future de l'emploi ;

c) La création d'emplois publics, par l'inscription, dès le collectif budgétaire de juillet, des crédits permettant de créer une première tranche de 54 290 *emplois* publics sur les 210 000 que le président de la République s'était engagé à financer très rapidement.

● RÉPARTITION DES EMPLOIS PUBLICS

Ces emplois se répartissent en quatre catégories :

1) Outre la création de 33 700 emplois nouveaux, il sera pourvu à 4 000 emplois déjà créés mais encore vacants dans les P.T.T., soit un total de 37 700 recrutements dont 11 475 pour l'éducation nationale et 12 000 pour les P.T.T. ;

2) Des organismes et associations sociaux et culturels recevront des subventions de l'Etat pour leur permettre de créer 2 250 emplois (Fonjep, centres sociaux, associations de soins à domicile des personnes âgées, auxiliaires de vie pour handicapés, etc). Ces emplois seront permanents et reconductibles d'une année sur l'autre ;

3) Un fonds d'aide à la création d'emplois d'initiative locale, alimenté par l'Etat, incitera les associations à créer 5 000 emplois pour des activités sociales. L'Etat versera 3 000 francs par emploi et par mois pendant un an ;

4) Enfin, les organismes de sécurité sociale financeront la création de 9 340 emplois, soit 2 000 dans les hôpitaux, 2 340 dans les établissements sociaux pour personnes âgées, adultes handicapés et inadaptés sociaux et 5 000 au titre des aides ménagères à domicile pour personnes âgées.

● RIGUEUR ET SOLIDARITÉ

Le ministre de l'économie et des finances a fait le point de la situation économique et financière. La tâche la plus urgente étant la défense du franc, fondement indispensable au progrès du niveau de vie, à la garantie de l'épargne et à la réduction des tensions inflationnistes, les *dispositions* arrêtées, à partir du 21 mai, ont permis de mettre fin aux conséquences néfastes des mouvements de capitaux et de consolider le système monétaire européen.

L'effort doit être poursuivi et amplifié par une politique d'ensemble visant à sortir de la récession de ces derniers mois, laquelle aggrave les coûts fixes et nourrit donc l'inflation. Tel est le sens des mesures *qui ont été et seront* prises pour assurer une plus grande solidarité, et donc stimuler la consommation populaire, pour créer des emplois, relancer l'investissement, et améliorer en profondeur la compétitivité de l'économie française.

Rigueur et solidarité : c'est dans cet esprit que seront traités tous les problèmes que posent, à notre économie, un financement sain, par l'épargne, de notre économie et le développement de l'appareil productif.

● MODIFICATION DU BUDGET

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, a présenté le projet de loi de finances rectificatif (collectif) qui sera déposé à la prochaine session parlementaire.

Ce collectif budgétaire traduit d'abord la situation véritable des finances de l'Etat, telle qu'elle résulte de la gestion précédente. A ce titre, le déficit prévisionnel pour 1981 s'élève, avant toute mesure nouvelle, non pas à 29,4 milliards de francs comme il avait été annoncé dans la loi de finances initiale pour 1981, mais à 51,6 milliards de francs.

D'autre part, le collectif retrace les conséquences pour le budget de l'Etat des mesures sociales qui viennent d'être prises par le gouvernement en faveur des catégories sociales les plus démunies et pour relancer l'emploi. Ces mesures concernent la majoration des allocations familiales, de l'aide aux handicapés adultes, du minimum vieillesse et de l'allocation logement. Le coût de ces mesures sociales représente une dépense de 5,3 milliards de francs. Cette charge comprend la contribution qu'apporte l'Etat aux entreprises, et notamment les petites et moyennes entreprises, pour compenser l'effet de la hausse du SMIC sur leurs coûts de production.

Ce collectif comporte enfin d'importantes mesures nouvelles en faveur de l'emploi et de la justice sociale. Ces mesures seront financées par des recettes fiscales. Elles sont les suivantes :

● En matière d'emploi :

— D'une part, 54 290 emplois nouveaux seront rapidement créés : ils représentent des emplois publics et d'utilité collective, en particulier dans les domaines de l'éducation nationale, de la santé et de la sécurité sociale et des P.T.T. ;

— d'autre part 2 milliards de francs supplémentaires seront consacrés à favoriser l'emploi des jeunes et la formation professionnelle.

● En matière de soutien des investissements des entreprises, les crédits du *Fonds de développement* économique et social seront accrus de 2,6 milliards de francs ; les crédits *d'intervention économique* pour favoriser certaines activités, comme le bâtiment, la pêche, et les économies d'énergie, seront majorés ;

● Dans le domaine de la justice sociale, un important effort de solidarité sera engagé, notamment au bénéfice des anciens combattants, ainsi que du tourisme social ;

● Dans le domaine de l'activité des agriculteurs, plusieurs mesures de revalorisation interviendront et les engagements pris à l'égard des agriculteurs seront scrupuleusement respectés.

La totalité de ces mesures nouvelles (6,8 milliards de francs) sera financée d'une part par un effort fiscal consenti par les personnes les plus fortunées et qui portera sur moins de 1 % des contribuables et d'autre part par un prélèvement sur les bénéfices exceptionnels des banques *et des sociétés pétrolières, ainsi* que par une taxation de certains éléments somptuaires du « train de vie » des sociétés. Par contre, la vignette moto sera supprimée à compter du 1er décembre 1981.

● PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS

Le conseil des ministres a examiné la situation des prix réglementés des produits pétroliers.

Il a constaté que le gouvernement précédent n'avait pas respecté les règles qu'il s'était fixées pour la répercussion des hausses de coût sur les prix. Ces reports artificiels d'échéances ainsi que l'évolution récente du cours du dollar ont engendré une situation de déséquilibre.

Dans ces conditions, après avis du *comité national des prix*, le gouvernement a décidé un relèvement des prix pétroliers réglementés de 15 centimes par litre (toutes taxes comprises).

● L'ORGANISATION RÉGIONALE

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, sur l'abrogaton de onze des treize décrets publiés le 13 février 1981 par le gouvernement précédent et concernant les compétences des régions.

Le décret d'abrogation sera publié dans les prochains jours au « Journal officiel ».

Une disposition de nature législative va, à titre transitoire, jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi destinée à transformer les régions en collectivités locales, autoriser les établissements publics régionaux à participer aux dépenses de fonctionnement entraînées par leurs délibérations.

● LA LOI D'AMNISTIE

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté en conseil des ministres des propositions en vue de l'élaboration du projet de loi *d'amnistie. Ces propositions sont* larges et généreuses mais comportent certaines restrictions significatives.

Les mesures envisagées sont essentiellement les suivantes :

— Amnistie des condamnations à l'emprisonnement ferme ou avec sursis probatoire inférieures ou égales à six mois (au lieu de trois) ;

— Amnistie, quel que soit le quantum de la peine, des catégories d'infractions traditionnellement prévues par les lois d'amnistie ;

— Extension à d'autres infractions prévues par les codes de justice militaire et du service national, ainsi qu'en matière d'avortement et de presse. Cette extension concernerait, également, les infractions à la police des étrangers, aux retraits de permis de conduire sauf pour les délits de conduite en état d'ivresse, accompagnés d'homicide involontaire, *aux lois sur le monopole de la* radiodiffusion et des télécommunications, et les infractions prévues par l'article 226 du code pénal relatif au discrédit jeté sur l'institution judiciaire ;

— Outre les catégories habituelles d'infractions non visées par l'amnistie, celle-ci ne s'appliquera pas à certaines infractions économiques et sociales telles que les distributions de dividendes fictifs, l'abus de biens sociaux, les infractions commises par les « marchands de sommeil », ainsi que celles commises par les employeurs à l'encontre de la législation sur les étrangers.

(Lire page 16.)

● LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Le ministre de l'éducation nationale a présenté une communication sur les mesures urgentes à prendre et sur les problèmes de la rentrée scolaire et universitaire.

La rentrée de 1981 sera difficile, en raison de la politique précédemment suivie en matière de fermetures de classes et de suppression de postes, et de la sous-évaluation des crédits de fonctionnement nécessaires dans tous les degrés d'enseignement. Pour remédier autant que possible à cette situation, la création d'emplois nouveaux et une augmentation des crédits de fonctionnement ont été décidés. Ces mesures permettront, dès la rentrée, un meilleur fonctionnement des établissements scolaires et des universités, des progrès de l'action éducative, le réexamen des fermetures de classes, des suppressions de postes et des refus d'habilitations *universitaires, l'affectation* de moyens nouveaux, par priorité, au remplacement des maîtres, au renforcement des zones d'éducation prioritaires et à la diminution des effectifs dans des classes telles que la seconde. Par ailleurs, les agents non titulaires seront assurés de leur réemploi.

Cette augmentation des moyens d'action de l'enseignement *public* sera accompagnée de mesures destinées aux établissements privés sous contrat d'association dans le respect des engagements pris par l'Etat. Le ministre a rappelé que, conformément à la position exprimée par le président de la République, le gouvernement ne souhaite nullement ressusciter la querelle scolaire, que certains s'efforcent de ranimer artificiellement.

Enfin, la concertation très large souhaitée et entamée avec les syndicats d'enseignants et de fonctionnaires et avec les associations de parents d'élèves aboutira, à terme, *à la modification ou à l'abrogation* de textes rétrogrades ou irréalistes et, à plus long terme, à une discussion sur les transformations nécessaires de l'enseignement à tous les niveaux. Parallèlement, le ministère de l'éducation nationale étudie l'adaptation de ses propres structures, qui devront tenir compte de la réunion entre l'éducation, incluant l'éducation physique et sportive, et les universités, et de la liaison entre l'enseignement et la formation professionnelle.

● MESURES IMMÉDIATES EN FAVEUR DES AGRICULTEURS

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des premières consultations menées auprès des organisations professionnelles et de son souci de les voir se développer et s'approfondir au cours des prochaines années.

Elle a, ensuite, précisé les nouvelles orientations de la politique agricole du gouvernement, dans la ligne des perspectives définies par *le président de la République.*

Il s'agit tout particulièrement de la recherche d'une meilleure maîtrise dans le domaine foncier, d'une organisation plus adaptée des marchés agricoles et d'une réorientation des aides publiques vers une plus grande sélectivité.

Le ministre a ensuite rendu compte des résultats des premiers échanges de vues des ministres de l'agriculture de la *Communauté* à Rotterdam, les 1er et 2 juin derniers.

Le conseil des ministres a adopté, sur la proposition du ministre de l'agriculture, diverses mesures immédiates, marquant ainsi la volonté du gouvernement de favoriser l'installation des jeunes ou la recherche d'une meilleure protection sociale.

Ces mesures concernent :

— Le doublement de la dotation aux jeunes agriculteurs avant la fin de l'année 1982. Une première majoration de 20 % sera effectuée dès le 1er juillet 1981, au seul profit, en ce qui concerne les zones de plaine, des agriculteurs s'installant sur de petites exploitations ou qui reprennent des exploitations présentant des risques économiques importants ;

[Depuis sa création, en 1973, la dotation à l'installation des jeunes agriculteurs a été versée à environ 41 300 exploitants. Il s'agit d'une subvention de l'Etat destinée à faciliter les installations. En 1980, 8 190 demandes ont été acceptées, contre 7 838 en 1979. Depuis le 1er janvier 1981 (mais la mesure a été décidée le 19 mars dernier), cette dotation avait déjà été revalorisée de 50 % en zone de montagne, de 40 % en zone défavorisée, de 30 % en zone de plaine, ce qui portait la subvention à respectivement 67 500 F, 42 000 F, et 35 000 F. Cette dotation accompagne les prêts spéciaux d'installation (P.S.I.) accordés au taux de 4 %, accordés en fonction d'un projet de mise en valeur économique de l'exploitation.]

— La revalorisation des retraites proportionnelles des exploitants agricoles dès le 1er juillet 1981 au lieu du 1er octobre, date initialement prévue ;

— L'augmentation très sensible, de l'ordre de 35 %, et à compter du 1er juillet 1981, des pensions d'invalidité servies aux exploitants agricoles pour inaptitude totale ;

— *L'amélioration* du congé de maternité des agricultrices, qui est porté de quatre à six semaines dans certains cas (grossesse pathologique, naissances multiples) et dont la prise en charge sera améliorée. Les modalités de cette amélioration seront déterminées à l'issue de la concertation engagée avec les organisations professionnelles.

Il a également été décidé que l'enveloppe de prêts bonifiés du Crédit agricole serait majorée de 300 millions de francs pour faire face aux demandes. Cette augmentation de l'enveloppe sera affectée de manière sélective et par priorité aux départements où les difficultés sont les *plus importantes.*

La situation des agriculteurs en difficulté sera examinée avec la plus grande attention, et des mesures appropriées seront recherchées dans le cadre de la révision et de l'extension des procédures actuelles.

Enfin, l'inscription de 416 millions de francs au prochain projet de loi de finances rectificative a été retenue afin de respecter les engagements souscrits lors de la dernière conférence annuelle, conformément aux assurances qui ont été données par le président de la République.

● TEMPS LIBRE

Le ministre du temps libre a présenté une communication sur les projets à décider et les mesures à prendre dans le domaine du temps libre.

Sur proposition du ministre du temps libre, le conseil des ministres a décidé :

1) Une direction du loisir social et de l'éducation populaire sera *créée au ministère du temps libre* à compter du 1er juillet 1981. Cette nouvelle direction remplacera l'actuelle *sous-direction* de l'éducation populaire.

2) Un haut comité pour le loisir social sera créé. Son rôle et sa composition seront fixés par décret : il regroupera tous les partenaires sociaux intéressés, ainsi que des personnalités des arts, de la littérature, de la danse, etc.

3) Une étude confiée à une personnalité compétente sera engagée rapidement *pour définir* les objectifs et les éléments d'un programme à moyen et à long terme d'équipement de la France pour favoriser le loisir social et le tourisme social. Ce programme sera intégré dans le plan de deux ans et dans le plan quinquennal qui suivra.

4) Le gouvernement fait procéder, *à l'initiative du ministre du temps* libre, à l'étude interministérielle du rôle des associations et du développement de la vie associative

Il fait, en outre, examiner les conditions de la création du « chèque-vacances », dont l'objet sera de favoriser le départ en vacances d'un plus grand nombre de Français.

Ces deux études devront déboucher sur deux projets de loi qui feront *partie du plan de deux ans retenu* par le gouvernement.

5) Une étude sera engagée sous la forme d'une mission confiée à une personnalité compétente sur l'ensemble des métiers d'animation.

● JEUNESSE ET SPORTS

Le ministre de la jeunesse et des sports a présenté les grandes lignes de l'action qu'elle envisage de mettre en œuvre.

Il s'agit de créer une véritable politique de la jeunesse, et, pour ce faire, en collaboration avec les autres départements ministériels, d'innover en matière de loisirs, de vacances, et notamment de répondre au goût de l'aventure qui existe chez les jeunes.

Il s'agit de réaliser aussi une politique du sport visant à développer *et généraliser la pratique sportive,* à rompre l'opposition traditionnelle entre sport de masse et sport de haut niveau, et de décentraliser les moyens d'application de cette politique.

● ABROGATION DE DÉCRETS

L'abrogation des trois décrets portant statut des ingénieurs, techniciens et administratifs du C.N.R.S., de *l'INSERM et de l'INRA, qui, publiés* le 6 mai 1981 par le gouvernement précédent, comportaient un certain nombre de mesures arrêtées unilatéralement et rejetées par la grande majorité des quarante mille personnes touchées par ces mesures, correspond à un engagement pris par le président de la République avec les organisations syndicales et les directions des organismes concernés. Le texte nécessaire est d'ores et déjà en préparation et entrera en vigueur au 1er janvier 1982. Parallèlement, une réflexion et une concertation plus globales sont entreprises sur l'ensemble des questions touchant à l'emploi scientifique.

● ANCIENS COMBATTANTS

Conformément aux engagements pris par le président de la République, *le gouvernement a décidé* d'appliquer les conclusions de la commission tripartite sur le « rapport constant » et de mettre en œuvre, en trois étapes, le rattrapage de 14,26 % demandé par les représentants du Parlement et ceux des organisations d'anciens combattants.

Aussi, dès le 1er juillet 1981, toutes les pensions de guerre, ainsi que la retraite du combattant, seront majorées de 5 %. Deux millions deux cent mille pensionnés et retraités bénéficieront de cette mesure de justice, qui entraînera un relèvement de 9 points de la référence indiciaire des pensions militaires d'invalidité (soit indice net 179 au lieu de 170).

[L'augmentation de 5 % des pensions militaires d'invalidité est un à-valoir sur le décalage de 14,26 % constaté l'an dernier par la majorité des membres de la commission tripartite chargée d'étudier l'application du rapport constant. Le gouvernement Barre, épousant les thèses des représentants de l'administration avait nié la justification de ce rattrapage.]

LIRE PAGE 31

Le dossier du deuxième volet de la politique économique.

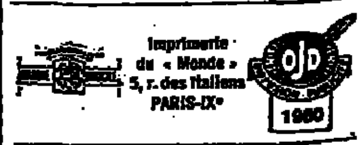
Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*

Gérants :

Jacques Fauvet, directeur de la publication.

Jacques Sauvageot.

Claude Julien.



Commission paritaire n° 37 437.

JOURS DE FRANCE



LE CAFÉ D'EN FACE AU RENDEZ-VOUS DES SOUS-OFFS

Le maréchal des logis de Hussards Durand, le maréchal des logis de Hussards Dupuy, Mme Dupuy, l'adjudant Prosper (rôle muet), Mme Prosper (rôle muet).

Durand :
Je suis perplexe.

Dupuy :
Tu es malade.

Durand :
Non, je suis perplexe.

Dupuy :
C'est quoi perplexe ?

Durand :
Cela veut dire que je me demande si nous devons rester dans les Hussards, ou demander notre changement dans un autre Corps, les C.R.S., par exemple.

Dupuy :
Pourquoi donc ?

Durand :
Parce qu'il paraît que nous, on ne participera pas à la prochaine guerre. Elle sera faite entièrement par des sous-marins avec leurs fusées stratégiques nucléaires. Et encore pas de sous-marins à sous-marins, ce qui paraîtrait normal, mais un sous-marin d'un camp tirant sur les villes et les campagnes de l'autre, et un sous-marin de l'autre tirant sur les villes et les campagnes de l'un.

La France sera rayée de la carte et nous avec sans avoir combattu. Mais il en sera de même pour l'adversaire, ce qui ne nous avancera pas beaucoup.

Dupuy :
En effet, si c'est ça, nous ferions peut-être mieux de nous engager dans les C.R.S. Nous ramasserions les blessés sur les routes et nous irions repêcher les jolies baigneuses qui s'éloignent trop loin de la plage.

Mme Dupuy :
Ramasser les blessés, c'est ton affaire. Repêcher les jolies baigneuses, laisse ça à d'autres. Et puis, vous pourriez aussi bien vous engager dans la marine. J'aime bien les petits cols marins, les bérets bleus et les pompons rouges.

Durand :
C'est à voir.

Mme Dupuy :
Et puis, votre sous-marin c'est un peu l'Arche de Noé, parce que quand il n'y aura plus personne en France, il ne restera que les marins dans les sous-marins et ce ne sera pas suffisant pour reproduire la race française. Il faudrait que vous installiez mon hamac dans un petit coin de votre sous-marin et puis, pas vrai, un Normand comme toi et une Bourguignonne comme moi, il n'y a rien de mieux pour renouveler la race et j'emmènerai Minet et Minette.

Dupuy :
Pourquoi faire ?

Mme Dupuy :
Ils me tiendront chaud dans mon hamac et il faut bien aussi qu'il y ait de nouveau des petits chats français.

Durand :
Si la France reçoit une fusée stratégique nucléaire, on appuie sur le bouton naturellement.

Dupuy :
On ne peut pas faire autrement, mais pour la France c'est l'apocalypse et pour l'ennemi aussi. On n'est pas plus avancés. Et si tu vois trois chars traverser la frontière en sortant de la Belgique par le chemin habituel, qu'est-ce que tu fais ?

Durand :
J'appuie de nouveau sur le bouton.

Dupuy :
Et c'est à nouveau l'apocalypse. C'est idiot.

Durand :
Et toi, que ferais-tu ?

Dupuy :
Moi, je rassemblerais les Hussards de mon escadron. Je crierais «les gars en voiture». On monterait dans nos chars et sus à l'ennemi. En nous voyant arriver les autres prendraient la fuite ou je les ferais prisonniers.

Durand :
Tu as peut-être raison. Seulement derrière tes trois chars ennemis, il y en aura beaucoup d'autres et nous, nous avons du bon matériel, mais nous n'en avons pas assez et en ce qui concerne l'Alliance Atlantique c'est comme nous.

Si les forces conventionnelles tactiques de l'Alliance Atlantique pouvaient disposer de la même puissance que celles de l'adversaire, on pourrait gagner la guerre ou arriver à un résultat incertain et faire la paix. Cela vaudrait quand même mieux que d'appuyer sur le bouton.

Mais il faut du temps pour reconstituer des forces conventionnelles et si l'ennemi attaque dans l'intervalle, qu'est-ce qu'on fera ?

Mme Dupuy :
C'est tout simple. On parlera de détente avec l'adversaire et cela vous donnera le temps de construire votre matériel.

Dupuy :
Evidemment, à forces égales, la dissuasion jouera pour le conventionnel comme pour le nucléaire et, à ce moment-là, on pourra parler de désarmement parallèle.

Durand :
Evidemment, c'est une solution. Mais je vois au café du Commerce l'adjudant Prosper et sa femme. C'est un expert, nous allons lui demander son avis.

Mme Dupuy :
Oui et sa femme est très élégante. Elle a beaucoup de goût. D'ailleurs, je m'aperçois qu'elle a le même chapeau que moi.

Marcel Dassault

CINOV • • 720 78 94

société

Discours et rock place de la République

« C'est super et c'est tout »

C'est un plaisir rare de voir un ministre de la jeunesse heureux de se retrouver parmi les jeunes ! Mme Edwige Avice, qui avait rejoint, mercredi 10 juin, les quelque trente mille jeunes qui s'étaient rendus place de la République à Paris était souriante et détendue, tout à son affaire. Très naturelle pour embrasser comme du pain blanc les militants socialistes en jean et veste de cuir, les compagnons d'un combat militant que madame le ministre n'a pas, semble-t-il oubliés malgré ses nouvelles fonctions. Assez habile pour comprendre que, face à des jeunes qui attendent un concert rock, mieux vaut être sobre : « *Je suis heureuse*, a-t-elle dit simplement, *de participer à cette fête avec vous* »

M. André Henry, ministre du temps libre, fut moins chanceux : il est difficile, pour un ministre, de parler avant Jacques Higelin, et il est imprudent dans de telles circonstances, de parler trop longtemps. Ses propos furent accueillis par de maigres applaudissements, notamment lorsqu'il a évoqué la cinquième semaine de congés payés, et des sifflets. « *Nous voulons vivre*, a-t-il dit, *avec vous la fête d'un souvenir, mais aussi la fête du temps présent... Il s'agit de donner à chacun le goût de se réaliser pleinement, de s'épanouir, de se sentir en prise avec son temps, de se vouloir maître de son temps (...) La fête, la fête populaire, est l'expression de la joie des hommes et des femmes. Sachons en faire un temps précieux pour la qualité de notre vie.* » « *On veut du rock, pas des discours !* », criera un militant. M. Henry, au terme de son allocution, avait pourtant l'air ravi : « *Ce sera une grande fête, on va beaucoup penser à 1936 ce soir.* »

Ces jeunes, venus souvent de lointaines banlieues, qui avaient pris possession de cette place en grimpant sur les abribus, ou en s'installant, dès la fin de l'après-midi, sur la statue centrale, pensaient-ils vraiment à Léo Lagrange ? A son message sur « la gaieté », « la force » et « la joie » de la jeunesse ? « *Je suis né dans un spasme* », commençait à chanter Higelin, acclamé comme un ministre ne le sera jamais. Même certains jeunes membres des nouveaux cabinets ministériels commençaient, eux aussi, à battre la mesure, emportés par l'homme au pantalon de cuir rouge et tee-shirt bleu

Un vrai délire. Minute après minute, les barrières de sécurité se rapprochaient de la scène, sous la pression immense de la foule mal contenue. Tous voulaient coller aux musiciens ; le but du voyage : monter sur la scène et être là, comme eux, parmi eux.

Le service d'ordre du P.S. commençait à « flipper ». La scène avait déjà reculé de quelques centièmes. Le bruit, la clameur étaient immenses. On ne comptait plus les évanouissements. On se demandait s'il ne faudrait pas raccourcir le concert, « *afin de permettre aux travailleurs du quartier de pouvoir récupérer...* »

Mais la fête continua. Higelin, avant de monter sur scène, avait *le trac. Corinne aussi*, la bassiste du groupe Téléphone, qui commencera son concert vers 23 heures. Jamais ils n'ont joué dans de telles conditions. Jamais ils n'ont joué devant des milliers de « zonards », de lycéens, d'étudiants, au soleil couchant, en plein cœur de Paris.

C'est d'ailleurs pour cela qu'ils étaient venus à la République. « *Un concert de soutien à François Mitterrand, ça me cassait vraiment les pieds* », raconte Corinne, à cheval sur les barrières, sous la scène, à quelques centimètres des baffles énormes de la sono « *Le ministre du temps libre, on ne sait même pas qui c'est. Il a filé la sono, la scène, c'est super et c'est tout. Moi, je n'ai pas voté pour eux, mais depuis quinze jours on est content quand même, on ne va pas nier que c'est bien, ça. Alors, autant y être. C'est vraiment important de pouvoir faire un bordel pareil, à 11 heures du soir, dans la rue. Maintenant, on sait que ça existe, que c'est possible. Mais si dans deux mois ils se mettent à faire des conneries, alors on verra, on le dira.* »

Corinne, Téléphone, il faut dire que ça n'est pas vraiment dans la ligne du P.S. C'est plutôt la tendance « anar », avec un bon zeste de situationnisme. La politique du groupe, son combat, on le comprend mieux en écoutant la chanson-phare de son troisième album : *Plum, plum, tra-la-la* ponctuée sur la scène de la République d'un « *Anarchie vaincra !* », hurlé, vociféré en écho par la foule.

La fête, c'est la fête de tous, ça ne se passe pas dans la tête mais dans le cœur, quand on est accroché à un réverbère, pendu à un feu rouge ou debout aux fenêtres des Magasins Réunis en rénovation et envahis par une foule *énorme dès le début du concert.*

La fête, ce n'était pas, au premier degré un quelconque engagement politique, plutôt le contraire, un désengagement spirituel total pour s'abandonner au simple, et immense plaisir d'être là.

Higelin quittera la scène en hurlant sa joie : « *Salut aux âmes vibrantes de ce pays !* » : 1936 est vraiment loin !

NICOLAS BEAU et OLIVIER SCHMITT.

● *Au cabinet de Mme Edwige Avice.* — Quatre conseillers techniques ont été nommés au cabinet de Mme Edwige Avice, ministre délégué auprès du ministre du temps libre, chargé de la jeunesse et des sports, que dirige M. André Laurent : M. Jean-Michel Bellot, professeur d'éducation physique et athlète, chargé des problèmes du sport. M. André Llanes, conseiller de Paris (P.S.) qui sera en relation avec les Fédérations ; M. Robert Bonnet, administrateur civil, chargé des questions financières et du budget, et Mme Jeanine Chevillard, conseillère conjugale et familiale à l'Ecole des parents, qui sera chargée de mission pour les questions relatives à la jeunesse.

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Le rôle de M. Bernard Tapie a été au centre du procès des dirigeants de Cœur-Assistance

Quatre ans après le dépôt de bilan des sociétés Cœur-Assistance et Cœur-Assistance-Distribution, que reste-t-il d'une affaire présentée, à l'époque, comme un scandale d'importance, une escroquerie ayant causé la mort d'un malade cardiaque ? Neuf inculpés, des accusations de publicité mensongère et d'infractions à la loi sur les sociétés. Pour ces dernières, le ministère public admet qu'elles se sont réduites au fil de l'instruction et sont désormais mineures.

Aurait-on fait si grand cas de ce procès, dont les débats ont eu lieu les 1er, 2 et 9 juin devant la trente et unième chambre correctionnelle de Paris, si l'un des prévenus n'était M. Bernard Tapie, homme d'affaires célèbre depuis son acquisition des propriétés françaises de l'ancien empereur Bokassa, et son rôle dans l'affaire de Manufrance (« le Monde » du 24 juillet 1980) ? N'a-t-on pas voulu, peut-être hâtivement, faire de l'échec de Cœur-Assistance une affaire Tapie ? C'est au tribunal, présidé par Mme Thérèse Guilhem, et à lui seul, qu'il appartiendra de dire, en rendant son jugement dans les premières semaines de juillet, si M. Tapie, chargé à Cœur-Assistance de la promotion, a commis le délit de publicité mensongère, et surtout si, en dépit de son absence de titre, de ses dénégations et de celles de ses coïnculpés, il était le véritable dirigeant de ces sociétés et à ce titre le principal responsable.

Fondées en 1975 sur l'initiative du docteur Antoine Nabhan, de MM. Sidney Bogobza, le financier, et Bernard Tapie, qui dit n'avoir été que l'ingénieur-conseil, les deux sociétés se proposaient de fournir un service de secours rapide aux malades cardiaques en cas d'accident.

Le budget publicitaire n'étant que de 70 000 francs, selon M. Tapie, la publicité fut essentiellement assurée par des articles de presse et par une brochure présentant le matériel et distribuée aux seuls abonnés de Cœur-Assistance (moins de trois cents personnes). Ses adversaires affirment que la brochure a été tirée à 100 000 exemplaires. Dès juin 1975, le docteur Nabhan, aujourd'hui partie civile, a quitté la société. Devant le peu de succès de l'entreprise, l'équipe de direction a été changée. La seconde n'a pu faire mieux et a déposé le bilan. Les fondateurs invoquent comme raison essentielle de leur échec l'opposition du conseil de l'ordre des médecins — lui aussi partie civile — à cette entreprise.

En 1978, après l'ouverture d'une information judiciaire sur l'initiative du parquet — aucun des anciens abonnés n'avait déposé plainte, — M. Bernard Peyrat, juge d'instruction à Paris, inculpait neuf personnes, soit de publicité mnesongère, soit d'infractions à la législation sur les sociétés. C'est ainsi qu'ont comparu deux des fondateurs de Cœur-Assistance, MM. Tapie et Bogobza, les trois présidents-directeurs généraux successifs, MM. Lucien Rouyer, Jacques Bessières et le docteur Jean-François Lemaire, et quatre administrateurs ou porteurs de parts, MM. Bertrand Hoffman, Alain Cohen, Jacques Béraud et Mme Dominique Mialet-Damianos.

Qui fait quoi ?

Il est bien difficile de comprendre qui faisait quoi dans ces sociétés. Les titres étaient distribués. M. Rouyer assure avoir fait face à toutes ses obligations de P.-D.G. M. Hoffman, « *fier d'être devenu dirigeant d'une entreprise à l'âge de vingt-cinq ans* », entend « *assumer cette fonction sans vouloir fuir les erreurs commises* ».

Se rétractant à l'audience, certains *ont toutefois affirmé* à l'instruction que le véritable patron était M. Tapie. Des employés ont déclaré à la police, selon Me Henri Dussaud, que « *le président Rouyer n'avait que le titre, le vrai président c'était Tapie. Il était fort en paroles. Il paraissait riche, il avait une Rolls blanche* ».

M. Tapie ne cesse de démentir cette interprétation. Il a répété, comme il l'avait écrit dans *le Monde* du 6 mars 1981 : « *Je n'ai été ni administrateur, ni actionnaire, ni employé à aucun moment de la société Cœur-Assistance, dont j'avais inventé les principes de fonctionnement.* » « *C'est l'ordre des médecins*, ajoute-t-il, *en refusant d'homologuer les contrats des cardiologues travaillant dans Cœur-Assistance, qui est à l'origine des problèmes rencontrés.* »

Me Geneviève Angendre, au nom du conseil départemental de l'ordre des médecins de Paris, a répondu en invoquant le « *rôle purement déontologique du conseil de l'ordre intervenu pour protéger la profession médicale (...), car il y a eu à la faveur des publicités mensongères une atteinte portée à tous les médecins de la région parisienne* ».

Il est aisé, à la lumière de sa réussite ultérieure, de faire de M. Tapie l'homme-clé de Cœur-Assistance. M. Jean-Pierre Marchi, substitut, s'y est employé. « *Le seul problème est celui du rôle joué par M. Tapie* », a-t-il précisé. « *C'était un rôle moteur. (...) Les présidents-directeurs généraux étaient recrutés et remerciés à sa demande. (...) Toutes ses interventions dans le fonctionnement des sociétés en font un dirigeant de fait.* »

C'est ainsi que M. Marchi n'a demandé pour six prévenus que des peines d'amende de principe. Pour le docteur Lemaire, « *la plus grande indulgence, peut-être une dispense de peine* » et, pour M. Bogobza, trois mois d'emprisonnement avec sursis, ainsi qu'une amende, alors qu'il a requis contre M. Tapie une peine de treize mois d'emprisonnement avec sursis, assortie d'une amende de 20 000 F laissant toutefois au tribunal « *le soin d'apprécier si la condamnation doit ou non être exclue du bulletin n° 2 du casier judiciaire* ». Si elle ne l'était pas, M. Tapie ne pourrait plus exercer certaines de ses activités commerciales.

Si le réquisitoire fut un « *procès Tapie* », selon le mot de Me Bernard Dupré, son défenseur, la plaidoirie de celui-ci fut essentiellement le procès du docteur Nathan, « *cet homme hargneux qui a la position du rat auquel on a enlevé son fromage* ». Me Dupré a demandé la relaxe de son client, insistant sur le préjudice qu'il a subi et sur l' « absurdité » de reprocher à un homme dont le groupe fait 1 100 millions de francs de chiffre d'affaires annuel d' « *être séduit par la revente des malheureuses actions de Cœur-Assistance* ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

Une déclaration de M. Mauroy sur la jeunesse

M. Pierre Mauroy, premier ministre, a fait, le mercredi 10 juin, à propos de la Fête de la jeunesse, organisée le soir même place de la République par le gouvernement, la déclaration suivante :

« *Il y a quarante-cinq ans, jour pour jour — c'était le 10 juin 1936. — Léo Lagrange déclarait : « Nous voulons que » l'ouvrier, le paysan et le chômeur trouvent dans le loisir la » joie de vivre et le sens de leur » dignité... Pour mettre debout » cette œuvre immense, pour » l'animer du souffle puissant de » la vie populaire, je compte sur » la collaboration active de toutes » les organisations qui existent » et notamment sur celle des » organisations de la classe ouvrière. Je compte surtout sur » le concours de la jeunesse elle-» même, pour créer avec elle les » instruments de sa force, de sa » santé et de sa joie.* »

» *Je peux reprendre mot pour mot cette déclaration aujourd'hui, en mesurant le chemin accompli, mais en demandant à la jeunesse de ce pays un nouvel effort pour poursuivre cette œuvre. La création d'un ministère du temps libre répond à cette préoccupation d'aller de l'avant, en créant des institutions qui, en liaison avec les associations de jeunesse, sauront donner au mouvement né le 10 mai dans ce pays les formes actuelles d'une action en faveur des jeunes.*

» *Dans leur immense majorité, les jeunes ont choisi le changement : l'élection présidentielle, et les manifestations qui l'ont accompagnée ont montré que la jeunesse pouvait se réconcilier avec la politique, c'est-à-dire qu'elle était décidée à prendre toutes ses responsabilités. A eux de dire ce qu'ils souhaitent. A nous de leur en donner les moyens. Le gouvernement, pour sa part, y est décidé.* »

La loi d'amnistie sera « plus généreuse » que celle de 1974

Cinq mille détenus seront libérés

Après sa communication au conseil des ministres du 10 juin (*Lire page 14*), le garde des sceaux a apporté des précisions, dans un entretien à l'A.F.P., au sujet du projet d'amnistie. La future loi devrait, selon lui, aboutir à la libération de cinq mille personnes actuellement détenues.

« *La loi d'amnistie*, a déclaré M. Maurice Faure, *sera beaucoup plus généreuse que celle qui a été votée au début du précédent septennat. En proposant au Parlement l'amnistie des peines inférieures à six mois, elle doit permettre la libération de cinq mille détenus et évitera d'en incarcérer un millier d'autres. L'amnistie est largement ouverte aux condamnés de la Cour de sûreté de l'Etat et elle concerne les trois cinquièmes d'entre eux.* »

Le projet concerne aussi l'insoumission en temps de paix, les délits de presse, sauf les provocations à la haine raciale, les infractions au monopole de la radio-télévision et les « cibistes », les condamnations pour avortement à moins de trois ans de prison, les délits de chasse et de pêche, les retraits de permis de conduire, sauf pour les homicides involontaires en état d'ivresse, et toutes les infractions aux arrêtés d'expulsion.

Le ministre a précisé que seraient exclus de l'amnistie « un certain nombre de délits de type économique ou social : abus de biens sociaux, marchands de sommeil, infractions à la police des étrangers ».

Les autres projets

M. Maurice Faure a, d'autre part, apporté des précisions sur la position du gouvernement dans plusieurs autres domaines :

● La demande d'extradition de M. Tomas Linaza : « *Nous avons mis cette affaire des extraditions à l'étude. Il y a onze autres cas de Basques espagnols pendants devant les cours d'appel. Nous attendons que ces juridictions donnent leur avis pour prendre une décision d'ensemble.* »

● L'avenir de la Cour de sûreté de l'Etat : « *J'espère que l'Assemblée votera au cours de sa première session l'abrogation de la Cour de sûreté. Les dossiers seront alors transmis à la juridiction de droit commun, cour d'assises ou tribunal correctionnel. Le problème n'est pas encore tranché de savoir si on donnera compétence à la juridiction locale ou à une autre juridiction. Il est posé, mais non tranché.* »

● La loi « anticasseurs » : l'aticle 314 du code pénal « *a introduit dans notre droit pénal la notion de responsabilité collective profondément étrangère à la tradition républicaine. Son abrogation devrait être un des premiers actes du prochain Parlement* ».

● La loi « sécurité et liberté » : « *Ce texte est sous-tendu par une philosophie pénale qui rend son abrogation nécessaire. Il faut revenir à une conception très stricte de la légalité des délits et des peines et restituer au juge le pouvoir d'appréciation qui est fondamentalement le sien. Cependant le simple retour au droit antérieur ne saurait suffire. Les travaux de réforme du code pénal et du code de procédure pénale doivent reprendre.* »

● Les contrôles d'identité : les dispositions adoptées il y a quelques mois sont « *une source de confusion* ». « *S'il le faut*, a dit M. Faure, *je saisirai le conseil des ministres de propositions distinctes à cet égard.* »

Les prises de position de M. Maurice Faure inquiètent les magistrats et les avocats socialistes

Magistrats et avocats socialistes ne dissimulent plus leurs inquiétudes à propos de la politique du nouveau ministre de la justice, M. Maurice Faure, comme en témoignent l'article paru dans l'hebdomadaire socialiste « l'Unité » le 6 juin (« le Monde » daté 7-8 juin) et la note remise à M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, rédigée à l'issue d'une réunion, au début du mois, de la commission « institutions et libertés » de ce parti.

La commission qui rassemble magistrats, avocats et policiers a connu, lors de sa dernière réunion, une affluence inhabituelle. Plus de soixante personnes étaient présentes rue de Solferino pour évoquer « *la situation de la justice et de la police depuis l'élection de François Mitterrand* ».

Si la nomination de M. Maurice Faure au ministère de la justice n'avait guère suscité d'enthousiasme chez les magistrats et les avocats, elle n'avait pas, *a priori*, engendré leur inquiétude. Il n'en fut pas de même lorsqu'ils prirent connaissance de ses premières déclarations (*le Monde* du 28 mai). Enfin, la composition du nouveau cabinet « *très éloigné de l'esprit d'ouverture qu'on attendait* » et la constatation du maintien dans leurs fonctions des directeurs de l'ancienne administration « *provoquèrent la consternation* », a-t-on affirmé à cette réunion.

Pour la majorité des membres de la commission, « *on ne peut imaginer de ne pas remplacer certaines personnes de l'ancienne administration : les directeurs des affaires criminelles et des grâces, de l'administration pénitentiaire, le procureur général de Paris, celui de Versailles, bref, tous ceux qui se sont illustrés non pas en faisant loyalement leur travail mais en prenant des décisions purement politiques et en faisant de la surenchère* ».

Dans sa note à M. Jospin, jugée par certains comme « *très en retrait par rapport au débat* », la commission souhaite que le garde des sceaux, le premier ministre et le président de la République soient informés de ses inquiétudes, et demande le respect intégral des promesses faites par M. Mitterrand pendant la campagne.

Les policiers présents ont montré, eux, moins de réserve à l'égard de leur ministre, M. Gaston Defferre, se réjouissant de ses premières initiatives « *gestes symboliques et nécessaires* ». Ils ont toutefois précisé qu'« *à l'intérieur comme à la justice, les anciens directeurs étaient toujours en place, ce qui empêchera tout véritable changement, celui que les policiers attendent en vain depuis des années* ». — Jo. S.

FAITS ET JUGEMENTS

● *M. Aimé Pastre*, président de la fédération justice C.G.T., qui avait appelé à voter pour M. Giscard d'Estaing, se prononce, à titre personnel pour la gauche aux élections législatives afin, dit-il, de « *mettre en concordance* » les orientations du président de la République et « *une majorité parlementaire garantissant les moyens d'action de l'exécutif* ». M. Pastre, qui s'était démis de ses mandats syndicaux après sa prise de position en faveur de M. Giscard d'Estaing, a repris ses fonctions de président de la fédération justice C.G.T.

● *Après cinquante et un jours de grève de la faim*, M. Marcel Robin, boulanger en chômage, a décidé de suspendre son action. Il aurait reçu l'assurance de l'hôtel Matignon, où son dossier a été examiné, que les faits reprochés à son fils seraient couverts par la prochaine loi d'amnistie. M. Robin était mis en demeure de payer 172 122,78 francs de réparation pour des actes de vandalisme commis par un de ses fils, mineur, sur des cabines téléphoniques (*le Monde* des 2 mai et 4 juin). — (*Corresp.*)

● *L'ancien secrétaire général de la mairie de Mouzon* (Ardennes), M. Gervais Aimé, trente ans, s'est constitué prisonnier, mercredi matin 10 juin à Charleville. M. Aimé, qui avait disparu depuis le 25 avril (*le Monde* du 19 mai 1981), a été inculpé d'escroquerie et d'abus de confiance et écroué à la maison d'arrêt de Charleville-Mézières pour avoir détourné plusieurs centaines de milliers de francs au préjudice de diverses personnes et sociétés de la région.

● *Un bombardier nucléaire Mirage-IV*, sans son armement, s'est abîmé, mercredi 10 juin, au large des côtes espagnoles de Santander. Les deux membres de l'équipage ont pu faire fonctionner leur siège éjectable et ont été recueillis à bord d'un cargo britannique qui croisait dans les parages.

● *Incendie dans le métro de Moscou.* — Un important incendie s'est déclaré, mercredi soir 10 juin, à la station de métro Oktiabrskaya (Octobre), dans le centre de Moscou. Il a été maîtrisé au bout de deux heures ; on ignore si cet incendie a fait des victimes. — (*A.F.P.*)



Le Monde DES LIVRES

Sagesse et profondeur de Roger Judrin

● *L'art d'un moraliste.*

UN style ferme donne toujours une pensée de même nature, comme le prouve Roger Judrin. « *La netteté d'une pensée,* dit-il, *s'épure encore au creuset de l'expression. Mieux je m'énonce et mieux je me conçois.* » Cet écrivain discret, qui se méfie de la notoriété, continue loin du bruit une œuvre d'une grande qualité, dans un genre auquel les Français ont apporté leur part la plus séduisante : celui de l'aphorisme. Auteur d'essais sur Jean Paulhan et sur Saint-Simon (1), Roger Judrin s'est affirmé surtout, avec Cioran, Georges Perros et Pierre-Albert Jourdan, comme un des meilleurs moralistes contemporains.

Après *Ténèbres d'or*, qui a paru l'année dernière (2), il publie deux nouveaux recueils de maximes, dont les titres ne sont pas moins évocateurs : *Miroir d'ombre* et *Chemin de braise*. Recueil est un mot qui lui convient parfaitement, car il définit ainsi son activité littéraire : « *Je m'occupe à me recueillir.* » En jouant sur les divers sens de ce verbe, il nous convainc que « *la précision des équivoques est l'un des charmes du style* ».

S'il use volontiers du paradoxe, assurant ainsi que « *les pensées graves* [lui] *épargnent d'avoir des idées sombres* », ou que « *le bonheur suppose la continuation du bonheur, et l'exclut* », c'est qu'il considère d'un œil soupçonneux les évidences auxquelles on se rend trop vite, soulagé d'avoir capitulé. Il sait que « *nous courons après la vérité en craignant de la rencontrer* ». Pour l'atteindre, il faut savoir allier l'audace, la patience et la modestie, car la vérité se refuse à qui prétend la saisir entièrement.

Judrin s'exprime souvent sur sa pratique littéraire. « *Je sais ce que je veux dire en homme qui ne sait pas ce qu'il va dire* », écrit-il. Ou encore : « *Mes souvenirs me racontent ce que je m'étonne d'avoir retenu.* » Et puis : « *On s'aperçoit de ce qu'on cherchait après qu'on a trouvé ce qu'on ne cherchait pas.* » Voilà résumé, d'une manière à la fois évidente et mystérieuse, tout le travail de la littérature. L'écrivain s'étonne de découvrir à travers ses mots l'inconnu qu'il recélait au creux de ses pensées.

Judrin concilie, dans ses propos, deux exigences contradictoires, mais inséparables, car elles sont complices l'une de l'autre autant qu'ennemies : le respect du mystère, et le souci d'être clair. « *Il y a dans ma clarté,* dit-il, *une espèce d'intimité avec mes ténèbres.* » Le plaisir que procurent ses aphorismes vient de ce qu'ils associent presque toujours le brillant et la profondeur. Ainsi : « *Certains soirs ne nous montrent des jours que le cadavre.* » Ou bien : « *Nous naissons déjà nés.* » On retient, enfin, ce jugement sur la sagesse : « *Le sage fait son deuil de sa mort* », et cet autre sur les rapports entre les sexes : « *D'un homme avec une femme la conversation la mieux habillée a toujours quelque chose de nu.* »

FRANÇOIS BOTT.



★ Dessin de CAGNAT.

★ CHEMIN DE BRAISE, de Roger Judrin, 159 p., Éd. de l'Aire, 2, avenue J.-J.-Mercier, CH 1003 Lausanne.

★ MIROIR D'OMBRE, 100 p., Éd. Calligrammes, 18, rue Elie-Fréron, 29000 Quimper.

(1) *Vocation transparente de Jean Paulhan*, Gallimard, 1961. *Saint-Simon*, Seghers, 1970.
(2) Voir « le Monde des livres » du 9 mai 1980.

Un chic type

● *Jean Massin, à travers son autobiographie.*

QUELLES richesses entassées dans ce livre que nous propose Jean Massin, sous le titre *le Gué du Jaboq* ! Encore une autobiographie, direz-vous. Tout le monde s'y met. Dès qu'on s'est fait un nom, en littérature ou autrement, vite on se prend soi-même pour sujet-objet. Je ne suis pas contre. Chaque livre — aussi bien *Candide* que *les Misérables*, aussi bien *Phèdre* que *Nana* — est toujours une déposition. Le témoignage d'un être humain sur la condition humaine. Et je ne vois pas pourquoi l'itinéraire de Jean Massin et sa vie intérieure n'auraient pas une réelle et poignante valeur. D'autant plus que Jean Massin a des choses à nous dire qui lui sont très particulières : c'est un infirme, et qui traite ici de son infortune ; ce fut un croyant, et même un prêtre, et sa foi s'est abolie.

Pourquoi *le Gué du Jaboq* ? Faut-il rappeler le texte de la *Genèse* : l'ange qui ne parvient pas à terrasser Jacob mais qui, du moins, lui démet la hanche, et Jacob ne le lâche que s'il consent à le bénir. Jean Massin aussi, un ange l'a rendu boiteux ; mais cet ange, dit-il, « *j'ai découvert son nom* » ; il s'appelle Destin ; il s'appelle Dieu ; « *alors, j'ai refusé qu'il me bénisse* ». Et c'est un acte d'accusation qu'il dresse.

Un piège lui a été tendu, un piège « *angélique* » agencé autour de son infirmité. Il a été « *abusé* », « *mystifié* ». Il ne veut pas de ce sentiment « *exécrable* » : la résignation. Il n'acceptera jamais de « *mourir réconcilié avec son Destin* ». Quoi qu'on pense de sa révolte (et qui a le droit de la juger ?), une chose est certaine : on ne saurait lui reprocher l'aveuglement, la complaisance. Il ne cesse de s'interroger, d'exiger de soi des comptes et des preuves, tant il aurait l'horreur de se donner le change. A chaque instant, le souci de bien savoir la part qu'a tenue, le rôle qu'a joué sa condition d'infirme, et dans sa décision d'être prêtre et dans son abjuration.

Jean Massin nous dit bien qu'il réserve pour un autre livre le récit minutieux, loyal et complet de ce qu'il nomme sa « *vie antérieure* » (il avait trente-quatre ans lorsqu'il quitta l'Église en juin 1951 ; il en a soixante-quatre aujourd'hui). Cependant, ici, de précieux détails déjà sur l'interprétation de sa rupture. Pour Claudel, pas de doute : « *Infirme comme il l'était, la possibilité d'amour d'une femme l'a chaviré.* » (Claudel, *Journal*, 29 juin 1952).

Cette explication, écrit Jean Massin, tout inexacte qu'elle soit, « *aurait pu être vraisemblable* ». Mais il ne saurait nous laisser ignorer — et c'est pittoresque en effet — le plus beau commentaire qui salua sa renonciation et qu'il reçut en plein visage. C'est dans le *Carrefour* d'Emilien Amaury que Jean Massin put lire, le 16 juillet 1952, sous la signature de P. de Boisdeffre, ces mots « *d'un tact exquis* » : faut comprendre ; le malheureux « *abbé Massin* », ce qui lui est arrivé n'était que trop prévisible ; tous « *ceux qui l'ont entrevu se souviennent de sa laideur presque insoutenable* » ; pas surprenant qu'il ait si mal tourné... Gracieux, non ?

Je ne suis pas là pour discuter avec Massin ; nous le pourrions en toute paix cordiale ; car je l'aime bien, et de longue date, et lui aussi me fait confiance ; et je le blaguerais volontiers sur la déférence qu'il marque à l'égard de Freud, lequel l'aurait merveilleusement éclairé quant aux ruses de son *surmoi*. Grossissement déraisonnable, amplification déformante, ceci : que « *les manuscrits de Qumran expédient brutalement d'un seul coup au pilon la quasi-totalité des travaux exégétiques sur le Nouveau Testament.* » Et quelle erreur, quel contresens que de parler, à propos du christianisme, d'une « *illusion aliénante* » ! Illusion ? Peut-être ; qui sait ? Mais « *aliénante* » ? Justement pas. Si peu une aliénation, la Bonne Nouvelle du Nazaréen, qu'elle est une saisie de notre substance.

Mais ce qui me plaît infiniment chez cet adversaire de ma foi, c'est le dégoût qui est le sien du « *rationalisme triomphant* » et qui « *croit avoir tout compris* » (les « *religions athées* » l'écœurent), et c'est qu'il préfère ardemment « *la compagnie des prophètes d'Israël, de François d'Assise, de Rembrandt, de J.-S. Bach, de Victor Hugo et de Dostoïevski à celle du baron d'Holbach, de M. Homais et d'Anatole France* ».

Comment lire sans émotion ces quelques lignes de l'apostat ? Le charpentier galiléen, « *je n'ai pas à rougir d'avoir été son disciple ni à me cacher aujourd'hui de penser à lui comme à un ami. Reste avec moi, frère, car il se fait tard* » ; et plus loin : « *Si je me suis trompé depuis 1952 et si Dieu existe, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et Jacob, et si je me trouve face à face avec lui pour ma parfaite surprise, je le reconnaîtrai à l'amour de son regard sur moi et je ne ferai pas de manières pour adorer joyeusement un tel amour.* »

Bravo pour l'allusion à Son Excellence le Goethe de la fin, le vieux monsieur Goethe, le « *grand calfeutré de Weimar* », « *maître de rabougrissement et de ratatinage* ». Bravo pour la passion jamais démentie de notre Massin, depuis ses quinze ans, pour le camarade Victor Hugo (dont il aura servi la mémoire plus que personne).

Bravo pour cette liste des affreux : « *Louis XV, Talleyrand, Metternich, Franco, Pétain* ». Bravo pour l'évocation de Cohn-Bendit l'inoubliable, « *narguant de sc rire sans armes le serviteur de l'Ordre casqué et armé* », « *petit rouquin David devant le géant Goliath* ». Il admire Napoléon (quelle idée !) et dédaigne Lamartine (il a tort) ; mais on lui pardonne tout à cause de ce qu'il dit — ce qu'il murmure à peine, et c'est très bien ainsi — de sa chère, si chère compagne, Brigitte. Un chic type, Jean Massin, comme je n'en connais pas beaucoup d'autres ; et qu'on ne se lasse pas d'écouter, éruptif, rugissant dans la colère comme dans le rire, ivre de musique et de poésie et le cœur débordant de tendresse.

HENRI GUILLEMIN.

★ LE GUÉ DU JABOQ, de Jean Massin. Stock, 546 pages. Environ 75 F.

Les Athéniens et les Iroquois

● *Quand Finley et Vidal-Naquet dissipent nos illusions sur l'Antiquité.*

L'ANTIQUITÉ gréco-romaine et le Moyen Age européen occupent, dans la conscience occidentale, des positions symétriquement opposées. Le premier de ces mondes est un modèle, le deuxième, un repoussoir. Depuis la Renaissance, nos intellectuels veulent s'inspirer des exemples d'Athènes et de Rome — où l'on inventa les mathématiques, la philosophie, la démocratie, le droit et l'État moderne — et se débarrasser des superstitions médiévales, qu'il s'agisse de la scolastique ou du féodalisme. A l'Antiquité, on associe l'idée de pureté logique, au Moyen Age celle d'obscurantisme.

La recherche historique, qui ne se sent vraiment utile que là où elle dit le contraire de ce que pense le commun des mortels, s'est donc donné, pour ces deux périodes, des buts distincts et contraires : rapprocher de nos cœurs le Moyen Age, éloigner de nos esprits l'Antiquité.

La réhabilitation du Moyen Age, aube de la modernité plutôt que crépuscule de la raison antique, est actuellement le thème dominant d'historiens comme Jacques Le Goff (*Pour un autre Moyen Age*) ou Jean Gimpel (*la Révolution industrielle du Moyen Age*).

La destruction du mythe gréco-romain est depuis fort longtemps inscrite au programme des meilleurs historiens de l'Antiquité, et notamment Fustel de Coulanges. Deux livres récemment publiés, *Esclavage antique et Idéologie moderne*, de Moses I. Finley, et *le Chasseur noir*, de Pierre Vidal-Naquet, se montrent fidèles à cette tradition légitime.

Esclavage antique et Idéologie moderne est un ouvrage double, qui propose son interprétation du phénomène esclavagiste dans l'Antiquité, mais qui s'efforce surtout de montrer à quel point l'esclavage — qui définit pour une part la société antique — a longtemps été traité par les historiens européens comme un aspect marginal et secondaire. Parce que, justement, il établit entre l'Europe des Lumières et de la révolution industrielle d'une part, le monde gréco-romain d'autre part, une distance infranchissable. Pour Finley la liberté grecque et l'esclavage antique procèdent d'un même mouvement, intellectuel et historique ; ils se définissent mutuellement. Liberté et esclavage naissent, à Athènes, d'un refus du travail salarié.

Le Chasseur noir, de Pierre Vidal-Naquet, est un ouvrage plus complexe, recueil d'articles solidement charpenté par une grande unité de pensée.

EMMANUEL TODD.

(Lire la suite page 20.)

« Un déjeuner de soleil », de Michel Déon

Avez-vous lu Beren ?

AVEZ-VOUS lu Stanislas Beren ? Je vous dois un aveu : moi, non. Pas même ses *Temps heureux*, dont le film repasse régulièrement à la télé, ni les pages 40 à 90 de *Compte à rebours*, dont se pourlèchent les « happy few ». Cette lacune, je le crains, tient à un vilain préjugé de gauche. Le genre riche amateur de cylindres et de chandails en V, dandy révélé par Daudet et Chardonne, fils de Morand, neveu de Fitzgerald, cousin de Drieu et oncle de Nimier, le côté éternel jeune homme que son talent, né d'on ne sait quelle fêlure, placerait au-dessus de la politique, je me méfie ! Encore un écrivain « de race », comme disent entre eux les gens de droite, et qui, si le hasard ne l'avait expédié aux Amériques pendant la guerre, aurait sûrement fricoté avec les Allemands, « entre seigneurs », et mérité que Béla Zukor, le critique résistant injustement décrié, le couche en 1945 sur les listes de proscription du C.N.E...

Mais, puisque Beren va connaître en 1985 la consécration de la « Pléiade », et que la gauche, aujourd'hui victorieuse, éloigne le spectre du vichysme tout en réhabilitant ses champions, tel Chardonne, pourquoi ne pas faire davantage connaissance avec cet auteur si typiquement français ? Le temps n'est-il pas aux biographies d'écrivains, où s'éclairent les liens étranges entre le vécu et l'imaginaire ?

LE narrateur d'*Un déjeuner de soleil* était bien placé pour retrouver ces liens chez Beren. Fils d'André Garett, le condisciple, éditeur et confident du romancier, il a beaucoup connu ce dernier et ses proches. Il a hérité de ses inédits. Aucun érudit ne pourra mieux cerner les mystères d'une existence et d'une création qui les ont accumulés à plaisir.

Un chapitre manquera toujours : celui où les biographes grimpent aux arbres généalogiques, à la recherche de rossignols qui annoncent leur oiseau rare. Beren est tombé du ciel, à dix-sept ans, en classe de troisième du lycée Janson-de-Sailly. Avant cette apparition, en 1925, on sait seulement que Stanislas a vécu quelque part entre Monténégro et Croatie. Il n'était pas rare, à l'époque, que les bons jeunes gens emmitouflés de la Muette voient surgir de tels gamins venus des Balkans ou de plus loin, grandis sous le signe de l'insécurité et bien décidés à en prolonger les charmes.

par Bertrand Poirot-Delpech

Le père du biographe est aussitôt fasciné, ainsi que la tante Félicité, qui, après trois mariages, deviendra l'épouse excentrique de Beren. Ce dernier a le don de changer en aventure unique ce qui n'est jamais que la bohème de luxe des années 30 : études bâclées en Sorbonne, parties de voile au Cap-Ferrat, croisières vers Aden et la Polynésie, chantées par des bouts-rimés à la Derême. Après la guerre, le couple mène une vie digne des Morand : collection de cannes et de bolides, séjours à Venise et à Londres, passades avec des « passantes », puis, après la mort de Félicité, en 1968, aventures de sexagénaire avec une nonnette qu'on dirait échappée du lit du cardinal de Bernis et une starlette, « dernier fruit du compotier ».

LORSQU'UN inconnu l'abat dans une rue de Chelsea, en 1977, et qu'il rejoint Félicité au cimetière de Venise, toujours comme les Morand, Beren laisse une vingtaine d'ouvrages. Les quelques extraits et les résumés qu'en donne le biographe ne permettent pas de partager son admiration ni celle qu'ont clamée, dès les débuts, Bellessort, Berl, Chardonne et Daudet. A *la Vie secrète d'un orgasme* et à *Compte à rebours*, on est tenté de préférer *Singtime* (en français : *les Temps heureux*), dont le film de 1972 a popularisé le couple de demi-dieux asexués et suicidaires du plus pur style Fitzgerald-Drieu-Cocteau.

Après guerre, les marivaudages cyniques de *Crois-moi*, de *Trois petits tours*, de *Vivre à trois* et de *l'Abeille* paraissent manquer de nécessité par rapport à *Audrey* (1960), où Beren transfigure sa rencontre, en 1939, avec la toute jeune fille d'un chef d'orchestre américain. Sous le titre d'*Un déjeuner de soleil*, qu'il aurait « prêté », et non emprunté, à Léon-Paul Fargue, Beren annonçait, pour après sa mort, le récit authentique de ses amours avec Audrey. On découvrira qu'il a préféré emporter cette vérité dans la tombe. A moins que le livre du fils Garett que nous avons entre les mains ne soit précisément le manuscrit disparu...

ON a compris à présent, si ce n'était fait, que Stanislas Beren n'a existé que dans l'imagination de... Michel Déon. Si ce dernier a enfreint sa juste détestation des fouilles policières dans la vie privée des écrivains, c'est évidemment qu'avec cette fausse biographie il se maintenait, et s'ébrouait plus que jamais, dans le romanesque.

Inutile de chercher ce que Beren, sa vie et son œuvre doivent à Morand, Drieu, Nimier ou à l'auteur lui-même. Il suffit d'observer qu'il appartient à la génération et à la famille d'écrivains chères au cœur de Michel Déon. Il aurait pu croiser la bande des *Poneys sauvages* ou rencontrer *le Jeune homme vert*, dont le rapprochent ses origines incertaines. A travers Stanislas, l'auteur du *Déjeuner de soleil* s'abandonne une nouvelle fois au goût qu'on lui connaît, et qui lui réussit, pour les années 30, les amitiés intraitables, les amours secrètes, les voitures basses, les jupes volant dans le soleil et les yeux pâles. On retrouve sa tendresse pour les intellectuels aux airs de tennismen ou de yachtmen, dédaignant les soucis du commun — dont la politique, — prenant la futilité au tragique et pudiquement fermés sur une blessure originelle — chez Stanislas, le meurtre, croit-on, d'un adolescent dans un maquis croate.

(Lire la suite page 19.)

la vie littéraire

Une enquête dérangeante sur les « cumulards » de l'intelligentsia

Le petit milieu littéraire attend comme une bombe la publication, en septembre prochain, d'une enquête de Hervé Hamon et Patrick Rotman sur les échanges de bons procédés des quelques dizaines d'intellectuels qui cumulent les postes clés de l'Université, de l'édition de la critique et des « médias ».

Cette étude a été commandée en mars 1980 par le Seuil. Contre une avance de 100 000 F payables en mensualités, Hamon et Rotman, auteurs en 1979 d'un livre sur les réseaux d'aide au F.L.N. et à l'O.A.S. — *les Porteurs de valises* (Albin Michel), — devaient remettre en mai dernier une sorte de *Who's who* de l'intelligentsia, sur le modèle de *les Gaullistes, rituel et annuaire*, publié par P. Viansson-Ponté, au Seuil, en 1963.

Après avoir accepté le manuscrit, et l'avoir envoyé en fabrication, le Seuil a renoncé à la publication, comme le contrat l'y autorisait. Il semble que cette décision ait été prise à la suite d'un débat interne, qu'autorisent les structures démocratiques de l'entreprise. La mise en cause de certains critiques et jurés aurait parue excessive et préjudiciable aux intérêts de la maison.

Nourri de chiffres et suivi de portraits acides, l'ouvrage sera finalement publié chez Ramsay, comme *le Pouvoir intellectuel* de Régis Debray, dont il s'inspire partiellement. Le titre n'est pas encore choisi.

Herbart et Calet

Tout plutôt que de la littérature ! Ce mot d'ordre achèvera la ruine des grands éditeurs, soumis aux comptables et prêts à lâcher leurs auteurs, vivants ou morts. « Le temps qu'il fait, à Cognac, sauve Armand Robin, Pierre Mabille va chez Plasma, Maurice Barrès renaît à Nantes, grâce au « Temps singulier », et Pierre Herbart retrouve Henri Calet au « Tout sur le tout », dans la librairie commune de la Butte-aux-Cailles.

Pendant deux ans, Maurice Imbert est allé à la chasse aux inédits d'Herbart. Il a fini par trouver un cahier avec des textes brefs, rédigés entre 1930 et 1931. On les lira donc, après *Alcyon* et *la Ligne de force*, réédités par Gallimard. Le volume contient aussi deux beaux éloges funèbres (Gide, Dabit) et des témoignages (Saint-Clair, Guégan). Il est tiré à mille exemplaires.

L'Association Henri Calet publie son premier cahier, *Grande Largeur*, qui reprend des textes de Calet donnés aux journaux, *Caliban*, *Gazette de Lausanne*, etc., et aux revues, comme *le Crapouillot* ou la N.R.F.. Des témoignages, Guth, Blondin, Henein, un hommage, Enard, aideront à faire connaître un homme qui appartient à « la grande école du silence ». — R.S.

★ Librairie de la Commune de la Butte-aux-Cailles, 11, rue Barrault, 75013 Paris. Tél. : 580-08-71.

Arabesques

Un calligraphe du vingtième siècle, Hassan Massoudy, écrit, aujourd'hui comme il y a dix siècles, à l'aide du roseau bien taillé, retrouvant les secrets et les courbes de l'écriture arabe traditionnelle... Dans un magnifique album qui vient de paraître chez Flammarion, à la fois anthologie et guide pratique de la calligraphie arabe, l'artiste en lettres dresse un monumental bilan d'un art fait de lignes, de points, de labyrinthes, de calligrammes, où l'écriture devient un solfège qui rythme les espaces.

Signes magiques qui se tordent et se croisent jusqu'à, parfois, devenir illisibles, écritures qui courent, obsédantes, dans tous les monuments du monde arabe : sculptées dans le marbre des stèles funéraires, dans la pierre des mosquées, dans le bois des pupitres du Coran, dans le marbre des coupes ; lignes découpées sur le métal des casques et des armes, peintes sur la céramique des plats, émaillées sur la brique des mausolées, tissées sur les étoffes...

Frises obsédantes qui ne sont pas seulement un ornement, qui ne sont pas seulement l'expression d'un message religieux ou politique, mais qui sont tout cela à la fois et qui transforment des bâtiments en de grandes sculptures couvertes de mots figés sans début ni fin.

La calligraphie arabe n'est pas une technique morte fixée à jamais. Hassan Massoudy nous en persuade, que nous soyons arabisants ou non.

Son livre est bilingue, mais même celui qui ne lit pas les caractères arabes, fasciné par les arabesques, y trouvera un immense plaisir, le plaisir d'être illettré. — N. Z.

★ *Calligraphie arabe vivante*, de Hassan Massoudy, avec la collaboration de Isabelle Nitzer. Flammarion, 192 pages grand format. Nombreuses illustrations en noir et en couleur. Environ 125 francs.

Le septième Cahier Jacques Chardonne

En souvenir de Camille Belguise (Mme Jacques Chardonne) disparue l'été dernier, le septième *Cahier Chardonne* (1) est consacré au couple d'écrivains. Une étude de G. Guitard-Auviste : « Chardonne et la météorologie conjugale » introduit des pages choisies de *Romanesques*.

Camille Belguise a laissé des notes inédites, qui forment comme une suite aux *« Echos du silence* et à *la Vie a tout dicté*, notes écrites entre 1971 et 1980, où perce, au milieu d'un amour de la vie sous toutes ses formes, le terrible drame de la solitude qui, même acceptée par la raison, étouffe le cœur : *« Depuis que tu n'es plus là, je suis « en trop » partout »*.

Curieuse de tout, et d'abord de littérature, elle se tenait au courant de tout ce qui paraissait : Eric Roussel rappelle qu'elle avait décidé d'étudier Marcuse, peu de temps avant sa mort. La « grâce d'écrire » qu'admiraient André Maurois et Pierre-Henri Simon chez Camille Belguise, se doublait d'une grâce naturelle — sa beauté éclairée de l'intérieur par le grand âge — et d'une grâce dans l'accueil, dont l'élan et la juvénilité étonnaient quand on savait son désespoir intime.

(1) Publié par l'association des Amis de Jacques Chardonne, secrétariat général : Ginette Guitard-Auviste, 35, rue du Général-Delestraint, 75016 Paris, 50 francs environ.

vient de paraître

Romans

PASCAL BRUCKNER : *Lunes de fiel*. — Huis clos de haine conjugale à bord d'un paquebot, par le co-auteur, avec Alain Finkielkraut, du *Nouveau désordre amoureux*. (Coll. « Fiction et Cie », Seuil, 250 p.)

Récits

JACQUES DE LACRETELLE : *Quand le destin nous mène*. — Avec *Laurence* et *Un innocent*, deux portraits d'êtres différents mais conduits par la fatalité à une fin tragique. Par l'auteur de *Silbermann*. (Grasset, 157 p.)

Lettres étrangères

JOHN UPDIKE : *la Concubine de saint Augustin et autres nouvelles*. — Vingt et une nouvelles publiées entre 1972 et 1979 dans *The New Yorker*, *Playboy*, *Harper's Magazine*, etc., dans lesquelles on retrouve l'humour aigre-doux de l'auteur de *Cœur de lièvre*. Traduit de l'américain par Georges Magnane. (Gallimard, 248 p.)

JOSEPH HELLER : *Franc comme l'or*. — Bruce Gold, un professeur de littérature anglaise, se voit proposer un poste de très haut niveau près de la Maison Blanche... Traduit de l'américain par Béatrice Gartenberg. (Grasset, 450 p.)

PATRICK WHITE : *Une ceinture de feuillage*. — En 1830, un gentleman anglais et sa femme font naufrage sur les côtes de l'Australie ; les rescapés sont massacrés. La survivante devient l'esclave des indigènes... Par le prix Nobel de littérature 1973. Traduit de l'anglais par Jean Lambert. (Gallimard, 428 p.)

HERMANN HESSE : *Lettres (1900-1962)*. — Etabli par Manès Sperber, un choix de lettres d'un homme « hors parti », « apolitique jusqu'au fanatisme », profondément épris d'individualisme, adressées à de simple relations ou à des personnalités telles que Stefan Zweig, Romain Rolland, Thomas Mann, Martin Buber, André Gide. Traduit de l'allemand par Edmond Beaujon. (Calmann-Lévy, 224 p.)

MANUEL PUIG : *Pubis angélical*. — Trois destins de femmes à travers l'imagination de Nita, une Argentine d'aujourd'hui : leurs fantasmes, leur soif frustrée d'un amour tel qu'on le voit au cinéma, dans un milieu de midinettes riches abreuvées de tangos... Traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan. (Gallimard, 262 p.)

JOSE DONOSO : *la Mystérieuse Disparition de la jeune marquise de Loria*. — Madrid, années 20 : un roman érotique du romancier chilien qui évoque une époque, à travers jardins et riches maisons, foyers de théâtre et alcôves bohèmes. Traduit de l'espagnol par Mathilde et Albert Bensoussan. (Presses de la Renaissance, 172 p.)

JO LANGER : *Une saison à Bratislava*. — Les Mémoires d'une femme tchécoslovaque, qui a fui son pays en août 1968, cinq jours après l'invasion de son pays par les chars soviétiques. Présenté et traduit du tchèque par sa cousine, Simone Signoret. (Seuil, 320 p.)

Critique littéraire

MAX RIBSTEIN : *G.K. Chesterton (1874-1936). Création romanesque et imagination*. — Ecrivain, journaliste de choc, redoutable polémiste, anticonformiste épris de paradoxe, cet Anglais prolifique — il a laissé plus de cent ouvrages — est l'auteur d'œuvres ambiguës qu'on peut lire à plusieurs niveaux. (Klincksieck, 296 p.)

Autobiographies

MARCEL BEALU : *Porte ouverte sur la rue*. — Second tome d'un cycle autobiographique, *le Chapeau magique*, entrepris par M. Béalu et commencé avec *Enfance et apprentissages*. (Belfond, 255 p.)

J. WILLIAM SHIRER : *Un témoin du XXe siècle*. — Le célèbre auteur du *Troisième Reich*, qui fut le correspondant à Paris du *Chicago Tribune*, raconte son enfance américaine, ses rencontres avec des écrivains célèbres et des acteurs politiques de premier plan. Le volume couvre la période 1904-1930. Traduit de l'américain par Raymond Albeck. (Stock, 417 p.)

Correspondance

PATRICE DE LA TOUR DU PIN : *Lettres à André Romus*. — Ces lettres d'un écrivain reconnu à un jeune poète éclairent et complètent l'œuvre de l'auteur de *Somme de poésie*. Présentation de Luc Estang. (Le Seuil, 125 p.)

Poésie

CLEMENT LEPIDIS : *Cyclones*. — Un recueil de vers de C. Lépidis empreints de lyrisme, d'absolu et de liberté. (Le Seuil, 141 p.)

CLAUDE ROY : *la Poésie populaire*. — Une anthologie de poésie populaire et anonyme, construite de textes choisis par Claude Roy, avec la collaboration de Claire Vervin. (Seghers, 391 p.)

MADELEINE CHAPSAL : *Divine passion*. — Un recueil de vers de l'auteur d'*Une femme en exil* tissés par la passion amoureuse. (Grasset, 222 p.)

Document

THIERRY GINESTE : *Victor de l'Aveyron*. — L'ensemble des documents retraçant l'existence de celui qui fut peut-être le dernier enfant sauvage et certainement le premier malade de la psychiatrie infantile moderne. (Ed. Le Sycomore, 330 p.)

CARLA BELOTTI : *l'Emigrée*. — Recueillis par Claire Masnata, les souvenirs d'une employée de maison italienne tentant difficilement de s'intégrer à la réalité helvétique. (Ed. Grounauer, Genève, 152 p.)

Psychanalyse

La psychanalyse est-elle une histoire juive ? — Un recueil des conférences qui se tinrent sur ce thème au colloque de Montpellier, en mai 1980, sous la direction d'Adélie et Jean-Jacques Rassial. Parmi les auteurs, citons notamment : Emmanuel Levinas, Lucien Israël, Pierre Legendre, Daniel Sibony et Jean-Luc Nancy. (Ed. du Seuil, 229 p.)

PAUL MATHIS : *le Corps et l'Ecrit*. — Le corps et l'écrit dans leur rapport à l'acte sexuel et à la mort. (Ed. Aubier-Montaigne, 188 p.)

Voyages

PHILIPPE PONS : *Japon*. — Dans la célèbre collection « Petite Planète », la découverte, hors des clichés, des Japon moderne et ancien. Par le correspondant du *Monde*. (Le Seuil, 192 p.)

Politique

BERNARD JOINET : *Tanzanie, manger d'abord*. — Un nouvel essai sur l'expérience socialiste tanzanienne, considérée comme l'une des plus originales d'Afrique noire. L'auteur a moins mis l'accent sur l'analyse théorique que sur les réalités quotidiennes dont il parle en témoin direct. (Karthala, 264 p.)

en poche

LE TESTAMENT DE KEROUAC

LA chronique d'une « éducation aventureuse », Kerouac a voulu qu'elle ressemble à un Mandala, la version exotique de nos marelles. En suivant une spirale de digressions, notes et souvenirs, il prend une dernière fois la route, sur les pas de l'adolescent de Lowell, qui deviendra le pape de la Beat Generation.

Vanité de Duluoz est donc le livre du ressassement. Un homme usé trop vite par la vie y remâche sans fin une seule et unique évidence : tout est vanité. Il mesure ses désirs et ses exploits à l'aune de cette révélation.

Mais l'échec d'une carrière dans le football américain, les premiers essais littéraires, un séjour en prison, les rencontres, sans démentir ce pessimisme, prennent les couleurs moins sombres de la nécessité. Kerouac devine que le destin tient les fils de son existence et que, si vivre et mourir a un sens, c'est seulement à la fin qu'on le trouve... ou qu'on le manque.

« An-archiste de la grâce », comme les poètes Armand Robin et Armen Lubin, Kerouac n'a pas écrit ce testament pour séduire ni pour réduire. Il s'y est jeté tout entier, dans le triste état où il se trouvait. C'est un fatras par moments, un paquet de pages saoûles, un hoquet, mais qui donne envie de lui emboîter le pas.

RAPHAEL SORIN.

★ VANITE DE DULUOZ, de Jack Kerouac, trad. de l'américain par Brice Matthieussent, coll. « 10-18 », 328 pages.

en bref

● UNE FOIRE DU LIVRE ET DE L'EDITION REGIONALE réunira plus de cinquante éditeurs à Montpellier, du 12 au 14 juin. Parmi les débats organisés, on notera particulièrement celui consacré à Joseph Delteil qui suivra la projection du film de J.-M. Drot « Vive Joseph Delteil ». (Vendredi 12 juin, à 21 h., salle Rabelais, FLER, 33, rue Boucher, 34000 Montpellier.)

● UN FESTIVAL DE L'INSOLITE aura lieu à La Garde-Freinet du 27 juin au 4 juillet. Des expositions d'ouvrages de science-fiction, de fantastique et de bandes dessinées, des films, de la musique et des débats animeront ce festival. (Renseignements : Les Aludes. Tél. : (94) 43-62-86.)

● « OUSIA » EST LE NOM D'UNE NOUVELLE MAISON D'EDITION animée par divers professeurs de philosophie de l'université de Bruxelles et qui se propose de publier des essais inédits consacrés aux grands courants de la pensée philosophique, classique et moderne. Premiers titres parus : « l'Avènement de la science physique » (chez Aristote), par Lambros Couloubaritsis ; « le Rien et son apparence » (chez Fichte), par Marc Richir ; le Jeune Hegel et la naissance de la pensée romantique », par Robert Legros. En France, ces ouvrages sont diffusés par la Librairie Vrin, 6, place de la Sorbonne, 75005 Paris.

● LA FEDERATION D'ACTIVITES CULTURELLES (F A C, 30, rue Madame, 75006 Paris ; tél. : 548-76-51) publie des ouvrages de philosophie et de théologie. Parmi les premiers titres figurent les déclarations de Jean-Paul II faites à Cologne en 1980 et réunies dans une édition bilingue et commentée sous le titre : « Discours aux scientifiques d'Allemagne et d'ailleurs ». Notons aussi une étude de Florent Gaboriau consacrée au théologien Hans Küng.

● LE POETE CZESLAW MILOSZ, prix Nobel 1980, a été acclamé comme un héros national pour son retour en Pologne où il était revenu, après trente ans d'exil, pour un séjour de deux semaines au cours duquel il a reçu un diplôme d'honneur de l'université de Lublin.

● LE PRIX FRANCE-QUEBEC JEAN HAMELIN 1981 a été attribué à Michel Tremblay pour « Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges » (éditions Leméac) qui est la suite de « La grosse femme d'à côté est enceinte », paru en 1979 chez Robert Laffont (voir « le Monde des livres » du 9 novembre 1979).

● LE PRIX ROGER NIMIER, doté de 10 000 francs, a été décerné à l'écrivain et critique Bernard Frank pour l'ensemble de son œuvre. Le jury était présidé par Michel Déon, de l'Académie française.

● LE GRAND PRIX DE LITTERATURE POLICIERE a été attribué à l'Espagnol Manuel V. Montalban pour son roman « Marquises, si vos rivages... » publié aux éditions du Sycomore (102, bd Beaumarchais, 75011 Paris). Cet ouvrage, traduit par Michèle Gazier, avait déjà obtenu en Espagne le prix Planeta.

romans

Louis Nucera et l'oncle Antoine

● *Une promenade parmi le petit peuple de Nice.*

JEAN COCTEAU écrivait peu de temps avant sa mort à Louis Nucera : « *Tu m'as ensorcelé avec ta gentillesse, mais c'est la seule forme de machiavélisme qui me convienne encore.* » Cette phrase me revient juste à propos du *Chemin de la lanterne*, le dernier livre de Nucera. Toute l'affaire d'un conteur c'est de nous ensorceler, précisément, de nous prendre dès la première page et de nous conduire *sous le charme* jusqu'à la dernière.

Le charme en question devrait être plutôt maléfique, si on en croit André Gide pour faire de la bonne littérature. Dans ce cas, le livre de Louis Nucera participe de la fameuse exception qui confirme la règle. Il s'agit, comme disait Cocteau, d'une gentillesse machiavélique. Nucera nous possède avec des personnages bons comme le bon pain, francs de collier, pauvres et honnêtes. Le miracle, en somme, qu'un auteur, de nos jours, s'engage sur ce terrain... et sans mièvrerie aucune, sans démagogie, sans complaisance.

Le Chemin de la lanterne c'est, en quelque sorte, la suite de *l'Avenue des Diables-Bleus*, le second volet des souvenirs niçois de Nucera. L'héroïne du premier livre, c'était une grand-mère de légende, une vieille parée de vertus qu'on n'imagine plus. *Le Chemin de la lanterne* nous amène chez l'oncle Antoine, l'ancien de Verdun, tout à la fin d'une vie admirable de dignité et de courage.

Un deuil pour la vie

Antoine est parti pour la guerre, la der des ders, celle de 14 qui devait durer si peu — on allait à Berlin fleur au fusil — et qui a duré si longtemps, en laissant derrière lui sa mère et Rose, sa douce fiancée. La mère, en ces temps-là, était quelqu'un de sacré. Si bien qu'il la priait, Antoine, comme on prie la Vierge, avant de monter à l'assaut des lignes allemandes. Il a eu finalement de la chance, le petit soldat niçois, puisqu'il est revenu de l'abattoir avec presque toute sa tête, ses jambes et ses deux bras. De quoi travailler, gagner durement le reste de sa vie. Seulement, Rose, la tendre, la belle, était morte pendant qu'il perdait sa jeunesse dans la boue du bois des Eparges. Morte d'attendre, ou de grippe espagnole... Savoir !

Antoine, le vaillant en bleu horizon, va garder ce deuil dans son cœur comme une plaie ouverte jusqu'à la fin de ses jours. Il va continuer à vivre parce qu'il faut bien..., que c'est son devoir, tout simplement, mais la tristesse l'a envahi. Il ne retrouvera plus jamais l'amour, voilà tout.

Lorsque Louis Nucera nous fait faire sa connaissance, il a quatre-vingt-huit ans, il sait qu'il va mourir bientôt... Il n'a plus que Nicky, son vieux chien aussi vieux que lui, et puis ses souvenirs. Avec la gentillesse de Louis, le vieil homme s'ouvre, évoque sa guerre, les copains, les gens de son entourage..., tout un monde qui va s'engloutir. Nous allons nous promener alors dans un Nice où le passé surgit au coin des rues.

Miracle de l'écriture ! Celle de Nucera est tellement attentive, tellement prévenante, que l'émotion va passer. Vont se réveiller les personnages du petit peuple, du vieux Nice..., l'instituteur patriote, le rebouteux, le rétameur, l'accordeur de piano, le magnétiseur, le mythomane amoureux de Mary Pickford..., et ceux qui sont morts sur les champs de bataille, leurs veuves toujours en noir, ces femmes d'origine italienne qui ne transigent pas avec les principes..., des ombres qui passent encore dans un décor de carte postale en sépia.

A la fin de cette promenade, l'oncle Antoine dira à Louis : « *Tu m'as offert de belles vacances.* » A nous aussi..., des vacances qui n'ont rien à voir avec le Nice des agences de voyage où le bleu du ciel se confond avec la guimauve des chansonnettes folkloriques. Ici, il s'agit d'humanité, de simplicité, de tendresse..., de petites choses si tristes et si gaies à la fois qu'on est, comme ça, l'air de rien, dans le livre de la vie.

ALPHONSE BOUDARD.

★ LE CHEMIN DE LA LANTERNE, de Louis Nucera, Grasset, 256 pages. Environ 52 F.

contes

Les territoires de Noël Devaulx

● *Un de nos meilleurs auteurs dans le domaine du fantastique.*

LES saltimbanques qui campent dans un théâtre désaffecté, ces forains qui dressent sur la zone leurs baraques ou leurs tréteaux, ils traversent souvent, traînant une indéfinissable nostalgie, les contes insolites de Noël Devaulx. Des étalages de fleurs s'insinuent dans des palais désuets, des guitares éraillées font un aigre contrepoint aux musiques baroques qu'égrènent d'invisibles clavecins. A ces menues transgressions, à ces bizarres discordances, le narrateur croit reconnaître un signe du destin auquel, traqué, il essaie aussitôt de se dérober.

Rien n'est sûr dans ces territoires aux confins du songe. On passe les portes de corne et d'ivoire pour pénétrer dans un monde chimérique où le temps et l'espace se brouillent, où la brume ronge les contours de la ville d'enfance, où des visions fugitives surgissent dans un halo de lumière. Théâtre d'ombres, monde en trompe l'œil, histoires à double fond : nous sommes bien en villégiature à l'hôtel d'Anamorphose, déchu de sa splendeur ancienne. Les miroirs y sont piqués, les reflets inversés, d'exquises créatures se muent en pantins disloqués, le temps de traverser les apparences.

Un moment d'égarement, ou de sommeil, suffit pour frôler l'abîme. Hallucinations, cette effroyable assemblée de verrats prêts à piétiner celui qui a surpris leur colloque nocturne, ou cet ange armé, qui, « le jour venu », transpercera de sa lance le narrateur qui croit, à des signes irrécusables, percevoir sa présence ? A cette angoisse presque mystique tient la tension, l'indicible émotion qui fait de la plupart de ces contes une aventure intérieure : quelqu'un fuira, éperdu, cherchera une ville de lumière, tentera de déchiffrer l'envoûtante énigme d'un tableau.

Explorateur de l'impalpable, Noël Devaulx, qui est un des meilleurs conteurs fantastiques d'aujourd'hui, a parfois, comme certains de ses narrateurs, érudits austères et timides, des espiègleries inattendues, le goût des comptines et des fables où les ours valsent avec les girafes. Ainsi dans *Caterina*, on découvre Cadicadicasse, le roi des papillons, la signora Dibidibidi, dont le fils a un chou-fleur en guise de tête, le forgeron, le bossu, le canard... Par quel troublant hasard ces personnages inventés réapparaissent-ils sur un théâtre de marionnettes ? Le manuscrit reste inachevé : c'est pour mieux rêver, mon enfant.

MONIQUE PETILLON.

★ LE MANUSCRIT INACHEVÉ, de Noël Devaulx, Gallimard, 150 pages. Environ 30 F.

Avez-vous lu Beren ?

(Suite de la page 17.)

Le talent et le mérite suprêmes de Beren ne seraient-ils pas d'avoir gardé jusqu'à près de soixante-dix ans cette réserve roide qu'on ne voit d'habitude qu'aux jeunes gens voués à mourir tôt ?

LA forme que Michel Déon donne dans *Un déjeuner de soleil* à son habituel bonheur d'inventer et de raconter des histoires semble un signe des temps. Depuis quelques années, en particulier depuis *la Gloire de l'Empire*, de Jean d'Ormesson, et son invérifiable Alexis, la biographie imaginaire, où se mêlent inextricablement le vrai, le plausible et le fantaisiste, tend à devenir un genre. Témoin le canular du regretté Bonnefoy — *Ronceraille*, — l'*Adrian Putney*, de P.-J. Remy, et d'autres Mémoires authentico-apocryphes que la modestie m'empêche de citer.

Chacun de ces jeux contient une réflexion plus grave qu'il n'y paraît sur la manière dont s'écrivent les livres et l'histoire. *Un déjeuner de soleil* pose des questions essentielles sur la création romanesque : comment les écrivains ne laissent rien perdre de la vie et des gens qu'ils croisent — jamais exactement comme ces derniers l'imaginent ; comment les personnages fictifs influencent à leur tour auteurs et lecteurs ; de quelles incertitudes, de quelle folie se paient le plaisir d'inventer, l'obsession d'être cru, et la familiarité avec la mort à laquelle incline l'écriture...

Mais Michel Déon a la politesse des grands conteurs pour qui une invention vaut mieux qu'une idée, et qui aiment toujours mieux être suivis en imagination qu'en raison. Il se montre ici d'une prodigalité rare et délectable, puisque, en plus du destin de Beren, il prête à celui-ci une vingtaine de sujets de roman. Le merveilleux vertige qui en résulte nous initie au bal masqué de la création romanesque mieux que tant de pesants traités ; un peu comme le théâtre de Pirandello suggère le passage de la réalité au simulacre scénique.

Déon échappe aux complexes chagrins des essayistes, qui regardent « du dehors » cette fête de la création. Il témoigne, avec la tranquillité d'un athlète complet de l'imagination et la fierté d'un vivant aimant passionnément la vie. « *Il y a deux créateurs sur cette terre,* fait-il dire à Beren : *l'homme qui baise et l'artiste. Ce sont des dieux.* »

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ « UN DEJEUNER DE SOLEIL », de Michel Déon, Gallimard, 334 pages. Environ 49 F.

témoignages

Le souvenir de Pascal Pia

● *Evoqué par ses amis.*

PASCAL PIA n'aurait sans doute pas aimé ce livre. Aurait-il seulement jeté un coup d'œil sur ce petit ouvrage discret qui n'a d'autre titre que son nom ?... Son pseudonyme plutôt (car il s'appelait Pierre Pascal Durand) qu'il avait choisi à dix-huit ans en souvenir de Félix Pyat, journaliste, créateur de la Société des gens de lettres et communard... qui avait fondé en 1870 un journal baptisé *le Combat !*

On connaît trop peu Pascal Pia. Et il a tout fait pour ça. Pas d'autobiographie, pas de journal, pas d'entretien radiophonique. Rien. Un an avant sa mort, en 1978, il nous disait revendiquer « *le droit absolu au néant* (1) ». Il aurait été exaucé sans la fidèle affection de ses amis — et surtout de Maurice Nadeau — qui ont eu bien raison d'aller contre la volonté de cet homme secret, qui avait toujours refusé les compromissions et les honneurs.

Personnage hors du commun, d'une érudition époustouflante — capable de disserter avec le même sérieux sur les tragiques grecs, sur Apollinaire ou sur les galipettes de Tutu Panpan, — grand résistant qui n'en parlait jamais, ami de Malraux rencontré à l'Enfer de la B.N., où tous deux travaillaient pour un éditeur d'érotiques, chef des informations d'un journal de gauche, *Ce Soir*, pendant le Front populaire. Puis directeur d'*Alger républicain*, où il engagea comme reporter Albert Camus, membre du Conseil national de la résistance, directeur du *Combat* de la bonne époque, chroniqueur littéraire à *Carrefour* jusqu'à la mort du journal en 1978.

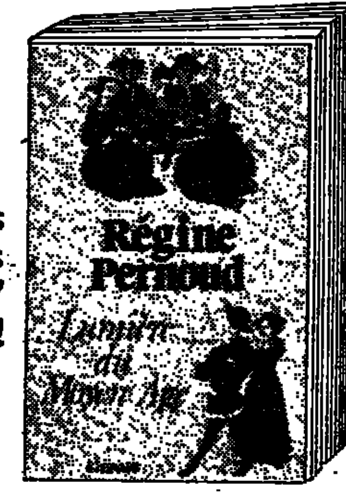
Ses amis égrènent des souvenirs : Marcel Arland, Marc Bernard, Georges Schmits, qui montre les rapports de Pia avec la Belgique, Jacqueline Bernard qui l'a connu à *Combat* en 1942, à Lyon, dans la clandestinité, Roger Grenier qui fait revivre son patron de *Combat* en un kaléidoscope de réflexions qui feraient presque une nouvelle, Jean-José Marchand, François Caradec, etc.

Il faut leur savoir gré d'avoir donné ce livre chaleureux et riche d'enseignements. Grâce à eux, on ne pourra plus oublier Pascal Pia, *alias* Pascal Fely, *alias* Pascal Rose, Avinin Mireur, Léger Alype et Marcelle La Pompe, cet homme qui avait la passion des pseudonymes et de la discrétion et qui, les jours de dèche, chantait dans les cours avec André Malraux...

NICOLE ZAND.

★ PASCAL PIA, par ses amis. Les lettres nouvelles, Maurice Nadeau éd., 172 pages. Environ 95 F.

(1) Voir « Pascal Pia, greffier de l'Enfer », « le Monde des livres » du 6 juin 1978.



antiquité

Saturne et Thésée

● ***La nouvelle jeunesse des mythes.***

SI les dieux grecs sont bien morts, leurs mythes, eux, retrouvent chaque jour une nouvelle jeunesse. Cela vient sûrement de ce que, à l'inverse de divinités qui ne savaient parler que d'elles-mêmes, les mythes parlent de beaucoup de monde, y compris de nous-mêmes.

Ces réflexions me sont inspirées par la toute nouvelle collection « Histoire d'un mythe », dirigée par Joëlle de Gravelaine et Pierre Solié, aux éditions Seghers. Car elle a, sur les autres approches plus familières, l'avantage de proposer d'emblée non une étude mais une rencontre : celle d'un homme, de sa pensée et de sa vie avec un mythe.

Claude Mettra a choisi Saturne. Quel miroir, envoûtement ou défi l'attirèrent vers ce fils castrateur (qui tranchera avec détermination les testicules de son père Ouranos, le Ciel, ce qui explique qu'il ait cessé d'ensemencer Gaïa, la Terre, et se soit retiré si loin d'elle), vers ce père dévoreur de ses enfants, relégué par son fils Zeus — unique rescapé de sa boulimie — dans les profondeurs du Tartare, vers ce souverain déchu qui règne sur les terres du remords, de la nuit, de l'ennui, de la mélancolie ?

Ce qui séduit dans cette rencontre, c'est que Mettra analyse moins le symbolisme et les fonctions du dieu qu'il ne rêve et dérive vers *tout* ce qui entoure, souligne, exalte ce Soleil noir des solitudes, faisant lever ainsi, à travers les chemins saturniens de sa réflexion, toute une cohorte d'images, d'allégories, de songes et d'harmonies où apparaissent la cécité, l'abîme, la matrice, la pierre, le Temps fossilisé, la transparence et le vitrail, le corbeau, le froid, le crépuscule, l'opacité et la fumée, l'insomnie, les glaces d'Hibernie et, pour finir, les mirages pétrifiés de l'Age d'or.

A travers le savoir multiple et discret de l'auteur surgit avec force l'image mélancolique mais attachante de ce dieu relégué dans la nuit, de ce rebelle enfermé dans sa solitude, de cet ascète cosmique qui rêva toute son éternité — qui rêve donc toujours — d'un univers hors du Temps et d'une humanité hors de l'Histoire.

Les Minotaures dînent toujours seuls

La biographie de Saturne, peu fertile en rebondissements et en coups de théâtre, laisse peu de place au roman d'aventures. Celle de Thésée — choisie par Thomas Stern — est au contraire riche en péripéties, et propose à son narrateur/chroniqueur/réinventeur toute une série d'exploits guerriers, de séductions, d'expéditions, de miroirs et d'anti-miroirs qui font les délices de l'auteur. Là encore, ce qu'il écrit est moins un livre sur Thésée que, comme il le dit si joliment, une bouture entée sur le récit mythique, un frottage à la façon surréaliste où il superpose volontairement, incongrument, tout ce que le mythe comporte d'énigmes, d'imprécisions, de variantes, de contradictions.

Il s'agit d'une véritable opération mythique, au sens chirurgical du terme, car les mots sont bien souvent utilisés comme des bistouris. Thésée — ou plutôt ses différentes incarnations en sortent découpées, autopsiées, reconstituées avec l'aide d'un certain nombre d'assistants. Pierre Clastres, Georges Bataille, René Girard, Santarchangéli, Bettelheim, Canetti, sont les compagnons de l'auteur-chirurgien, lui passant tour à tour l'anesthésique ou l'alcool camphré.

Car si Thésée se bat contre le Minotaure, l'auteur se bat contre Thésée, contre lui-même aussi, mais en dépit des apparences et du ton incisif et burlesque utilisé à l'occasion, on ne cesse de découvrir, d'apercevoir ou d'approcher les silhouettes spectrales ou consistantes du personnage et les questions qui l'accompagnent : le mystère de son nom et de son origine ; celui du parricide involontaire ou détourné de son retour de Crète, quand il « oublie » de mettre la voile blanche de la victoire ; ses amours brèves et militaires avec Antiope l'Amazone ; ses rapports conflictuels avec son fils Hippolyte...

Dans un ouvrage récent et collectif (1), le psychanalyste André Green avait justement et précisément souligné la difficulté de faire coïncider en Thésée les images contradictoires du séducteur de femmes, du vainqueur de monstres et du fondateur légendaire de la démocratie athénienne. Ici, Thomas Stern va plus loin, ou plutôt il va ailleurs et autrement : il mime le mythe lui-même, il épouse par son écriture les formes méandriques du récit et les incertitudes de son tracé, et il dessine naturellement au fil des pages un labyrinthe de questions vides comme des couloirs sans fin. Mais vides pour qui ? Pas pour le Minotaure, on s'en doute, dont les soliloques désabusés ouvrent et ferment ce livre. Celui qu'on croit un monstre, cet hybride sentimental incompris des hommes et des taureaux, se rassure comme il peut dans la solitude de son labyrinthe où, quand il croise quelqu'un, c'est toujours par hasard et pour une seule fois. Aussi se dit-il sans trop y croire : *je meugle donc je suis.*

Entreprise menée d'un bout à l'autre sur un mode magistral et narquois, ce livre-dédale se veut aussi un livre-dérision. Et ils se clôt sur ce constat de l'auteur : *« Je n'attends d'aucune réalité ni d'aucune écriture qu'elles viennent abolir la stupeur où je suis de vivre parmi les hommes. »* Au fait, qui a signé ? Lui ou le Minotaure ?

JACQUES LACARRIÈRE.

★ SATURNE OU L'HERBE DES AMES, de Claude Mettra, 215 pages. Environ 50 F.

★ THESEE OU LA PUISSANCE DU SPECTRE, de Thomas Stern, 288 pages. Environ 60 F.

(Collection « Histoire d'un mythe », Seghers.)

(1) *Psychanalyse et culture grecque*. Les Belles Lettres, 1980.

Lucrèce, notre contemporain

De Jean Bollack à Michel Serres en passant par Gilles Deleuze, Francine Markovits et bien d'autres, l'œuvre de Lucrèce n'a cessé, depuis quelques années de faire l'objet de lectures nouvelles. Il faut sans doute voir dans ce renouveau d'intérêt un signe de la richesse exceptionnelle de ce grand texte qu'est le *De natura rerum*, mais aussi le témoignage d'une parenté profonde entre les préoccupations des épicuriens et l'inquiétude de nos contemporains.

Francis Wolff a réussi à écrire, sur ce sujet difficile et savant, un livre original. Pour ce jeune philosophe — qui enseigne actuellement à l'université de Sao-Paulo, — l'opposition du philosophe et de l'historien de la philosophie doit être dépassée : on ne peut lire Lucrèce sans y projeter nos propres visions, ce qui ne veut pas dire qu'on doive prendre des libertés avec le texte ou perdre tout sens de la rigueur. S'efforçant donc de philosopher *« pour lui-même et par Lucrèce »*, Francis Wolff s'est attaqué à une question fondamentale : celle de l'atome et des lois qui le gouvernent. Si l'atome, en effet, est l'élément fondamental de l'univers, s'il n'y a de logique que par l'élément, quelle sera la logique de l'élément ?

A partir de cette question, Wolff montre, sans jamais forcer le sens des vers latins, que cette logique peut être approchée à travers deux modèles : celui de la langue (combinaison d'éléments signifiants) et celui du rapport sexuel (entendu comme combinaison d'éléments séminaux). Il en résulte, entre autres, que l'élément est foncièrement nomade : la dérive est sa loi, l'errance son habitude. Ne pourrait-on en dire autant du philosophe lui-même ?

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ LOGIQUE DE L'ELEMENT, de Francis Wolff. PUF, coll. « Croisées ». 288 pages. Environ 85 F.

Les Athéniens et les Iroquois

(Suite de la page 17.)

L'approche de Finley était économique, d'un marxisme fort bien tempéré ; celle de Vidal-Naquet est surtout anthropologique, d'un structuralisme également tempéré. Il s'agit d'atteindre, à partir d'analyses très savantes et subtiles des textes, les fondements primitifs de la vie sociale, intellectuelle et politique grecque. Vidal-Naquet ne s'intéresse que secondairement à la philosophie ou à la démocratie antique ; il concentre son attention sur ces secteurs plus troubles et obscurs de la vie sociale que sont les rites de passage, les habitudes guerrières, le statut des femmes ou des étrangers dans la cité.

L'auteur est particulièrement sensible à l'exceptionnelle proximité, dans la Grèce classique, de la performance intellectuelle ou politique, monde d'expérimentation et de liberté, et du fond anthropologique, monde d'interdits et d'obligations, véritable prison mentale. Ainsi, jusqu'à la révolution stratégique d'Epaminondas, la phalange grecque, pour des raisons plus magiques que logiques, a toujours son point fort du côté droit.

Sauvages, les Grecs sont néanmoins philosophes, et même capables de spéculer sur le contraste entre barbarie et civilisation. Mais leur pensée, qui manie à merveille l'opposition dichotomique, est peut-être, par là même, typiquement sauvage.

Ce qui distingue les Athéniens des Iroquois, c'est moins la pratique de la démocratie (la démocratie iroquoise est bien connue, depuis Morgan, des ethnologues), c'est *la conscience* qu'ils ont de leur système politique, la mise en scène et la philosophie qu'ils proposent de ce système. Sauvages, les Grecs sont leurs propres anthropologues. La Grèce classique de Vidal-Naquet, c'est peut-être un monde sauvage qui produirait ses propres Lévi-Strauss.

EMMANUEL TODD.

★ ESCLAVAGE ANTIQUE ET IDEOLOGIE MODERNE, de Moses I. Finley. Editions de Minuit, 215 pages. Environ 48 F.

★ LE CHASSEUR NOIR, de Pierre Vidal-Naquet. Maspero, 485 pages. Environ 140 F.

Roger Peyrefitte et le rêve indien

● ***Le dernier volet d'un triptyque monumental sur Alexandre le Grand.***

DANS son homélie aux chrétiens d'Antioche, saint Jean Chrysostome interdit aux fidèles de porter autour du cou des médailles d'Alexandre le Grand. Le nouvel archevêque de Paris sera-t-il contraint de renouveler cette interdiction auprès de ses diocésains ? Cela n'est pas invraisemblable, car la publication d'*Alexandre le Grand*, troisième et dernier volume de l'immense biographie du roi de Macédoine, par Roger Peyrefitte, est propre à ranimer dans les cœurs de nos contemporains un culte qui, au cours des siècles, ne s'est jamais affadi.

Dans la version copte du pseudo-Callisthène, Alexandre le Grand boit aux sources des quatre fleuves du paradis : c'est dans ces eaux enchanteresses que Roger Peyrefitte invite ses lecteurs à se lustrer, et ceux qui l'accompagneront dans une telle aventure en resteront marqués pour la vie.

La version la plus romanesque

Les sources du paradis sont aussi, chez Roger Peyrefitte, celles de « l'inépuisable érudition » qu'il se plaît à saluer chez Anaxarque. Elles sont de trois ordres. D'abord, les historiens grecs et latins : Arrien, Plutarque et Diodore de Sicile chez les Grecs ; Quinte-Curce, Justin et le pseudo-Callisthène chez les Romains. Puis les compilateurs qui ont assemblé une foule de renseignements géographiques, médicaux, religieux, culinaires et amoureux : principalement Athénée de Naucratis chez les Grecs, Pline l'Ancien et Valère Maxime chez les Latins.

Les modernes ont parfois reproché à Quinte-Curce son goût pour le merveilleux et son peu de discernement dans le choix des faits ; et aujourd'hui certains murmurent les mêmes griefs contre Peyrefitte. La réponse à ces Zoïle se trouve chez Bayle, qui observe avec justesse que l'on doit être moins surpris de trouver des faits incroyables que de n'en pas rencontrer un plus grand nombre dans l'histoire de cet homme extraordinaire, dont le portrait, longtemps après sa mort, faisait, selon Plutarque, trembler les rois de tous leurs membres.

Ce qui, en revanche, est exact, c'est que Peyrefitte, historien et romancier, choisit toujours, quand l'histoire lui propose plusieurs versions d'un événement, la plus romanesque, la plus apte à nourrir notre imagination et notre rêverie. Ainsi, par exemple, la visite que Thalestris, reine des Amazones, fit à Alexandre pour avoir un enfant de lui. C'est un épisode que divers auteurs tiennent pour une pure fiction, en particulier Plutarque.

Peyrefitte, lui, préfère suivre la leçon de Diodore de Sicile et de Quinte-Curce, pour nous donner un récit coloré des amours de la reine des Amazones et du maître de l'univers. Tel est son droit le plus strict, et seuls les esprits chagrins, ou de mauvaise foi, peuvent le lui imputer à blâme. Dans sa *Dissertation sur le Grand Alexandre*, Saint-Evremond écrit que l'histoire du roi de Macédoine, *« toute vraie qu'elle est, a bien de l'air du roman »*. Roger Peyrefitte n'étudie pas un dossier, mais il raconte une histoire, exalte un héros, ressuscite un monde.

Quinte-Curce, dans sa description de l'Inde, observe : *« Là, comme partout ailleurs, les esprits des hommes tiennent du climat et de la situation du pays. »* C'est une remarque que Peyrefitte ne cesse pas d'avoir en mémoire. Il ne commet pas l'erreur, qui est celle de tant d'auteurs de romans inspirés de l'antique, de refondre ses personnages à notre mode. Il entre dans le génie des nations et conserve aux hommes et aux femmes qu'il anime leur vrai caractère et leur juste langage : chez lui, Alexandre parle comme un Grec, le chef scythe comme un Scythe, le roi Porus comme un Indien ; ses guerriers, ses philosophes, ses femmes, ses enfants parlent et agissent selon leur âge, leur origine, leur condition.

Prenons, par exemple, le discours du chef scythe. Ni Arrien, ni Diodore de Sicile, ni Plutarque n'en ont conservé le texte. Seul, me semble-t-il, Quinte-Curce nous en donne une copie intégrale : « ... *Toi qui te vantes de venir pour exterminer les voleurs, tu es toi-même le plus grand voleur de la terre ; tu as pillé et saccagé toutes les nations que tu as vaincues ; tu as pris la Lydie, envahi la Syrie, la Perse, la Bactriane ; tu as pénétré jusqu'aux Indes, et tu viens encore ici pour nous ravir nos troupeaux. Tes mains ont beau être pleines, elles cherchent toujours une nouvelle proie.* » Peyrefitte nous en propose une version légèrement différente, mais qui rend, elle aussi, l'âpreté et la rude simplicité de l'éloquence barbare.

La Jeunesse d'Alexandre (1), c'étaient les cités grecques ; *les Conquêtes d'Alexandre* (2), c'étaient l'Egypte, la Palestine, la Syrie, la Perse ; *Alexandre le Grand*, c'est la Perse encore, et les royaumes voisins, *mais surtout* l'Inde, la fabuleuse aventure asiatique. Ce fut en Egypte, au temple de Jupiter Ammon, qu'Alexandre chimérisa sur ses ancêtres divins ; ce fut en Perse qu'il succomba à la tentation de se faire adorer comme un dieu ; ce fut en Inde qu'il tenta d'accorder le ciel avec la terre, l'Orient avec l'Occident, la philosophie grecque avec la sagesse des brahmanes, le rêve avec la vie.

Pline l'Ancien calcule qu'en Inde, depuis Bacchus jusqu'à son successeur Alexandre de Macédoine, on compte cent cinquante-quatre rois. On pourrait pareillement dénombrer les auteurs qui, depuis sa mort, ont célébré le prodigieux Alexandre, et on devrait alors conclure que ni Plutarque, ni Quinte-Curce, ni aucun d'eux n'a accompli un travail comparable à celui de Roger Peyrefitte, qui, dans une œuvre qu'il a écrite avec le sang de son cœur, les récapitule et les dépasse tous.

GABRIEL MATZNEFF.

★ ALEXANDRE LE GRAND de Roger Peyrefitte. Troisième volume. Albin-Michel, 548 p. Environ 95 F.

(1) *Le Monde* du 23 décembre 1977.
(2) *Le Monde* du 28 décembre 1979.

هكذا من الأمل

lettres grecques

Le no man's land et l'histoire

● *Le monologue intérieur d'Aristote Nikolaïdis.*

ENTRE 1940 et 1950, l'histoire de la Grèce revêt successivement l'aspect d'une épopée puis d'une tragédie. L'épopée évoque la résistance, qui a pris une ampleur exceptionnelle en Grèce et a permis de libérer la majeure partie du pays bien avant le retrait des troupes d'occupation. La tragédie, c'est bien sûr celle de la guerre civile qui s'est déclenchée après la Libération entre les résistants communistes et l'armée régulière épaulée par les Britanniques. C'était une lutte perdue d'avance pour les premiers, car, dès 1944, Staline avait admis le principe du *« contrôle prépondérant »* de la Grande-Bretagne sur la Grèce. Après leur défaite, plusieurs dizaines de milliers de communistes se sont réfugiés dans les pays de l'Est, où bon nombre d'entre eux vivent encore.

Telle est la toile de fond de ces deux romans d'Aristote Nikolaïdis, *la Machination*, qui vient d'être réédité, et *la Disparition d'Athanase Télékidis*, qui paraît pour la première fois en français. Publié au temps de la dictature des colonels par un imprimeur grec du Canada, *la Machination* a valu à son auteur, dès qu'il a pu être diffusé librement en Grèce, une notoriété considérable. *La Disparition d'Athanase Télékidis*, paru à Athènes en 1975, a été couronné par un des principaux prix littéraires grecs.

En fait, Aristote Nikolaïdis parle peu de la résistance, à laquelle il a pourtant participé activement (il avait dix-huit ans en 1940), et de la guerre civile. Cette épopée et cette tragédie, amplement exposées dans les livres d'histoire, l'intéressent moins que le drame intime de ces hommes de gauche qui, en désaccord avec la ligne du parti communiste, se sont trouvés totalement isolés, persécutés à la fois par les organisations d'extrême droite et par leurs camarades de la veille, condamnés à plus ou moins brève échéance à être broyés par les rouages de l'histoire. Ceux qui font l'histoire retiennent moins l'attention du romancier que ceux qui la subissent. La seule forme de discours qui l'intéresse véritablement est le monologue intérieur.

Athanase Télékidis, qui est présent dans les deux romans, mais qui ne joue dans *la Machination* qu'un rôle secondaire, appartient *« à l'immense catégorie des Grecs qu'on tient irrémédiablement pour suspects »*. Il lui faut se cacher, ou se travestir.

« Le mieux, se dit-il, *serait de me cacher et de me travestir à la fois. »* Il se réfugie un moment dans le no man's land qui sépare les deux camps. Mais cet espace existe-t-il réellement ? La jeune femme qu'il y rencontre paraît fragile comme un souvenir. Elle meurt dans ses bras. Les menaces qui pèsent sur lui, le troublent moins que les bruits qu'on a pu faire courir sur son compte. N'est-il pas effectivement une sorte de traître ? Il arrive à douter de lui, à se considérer avec suspicion dans la glace.



★ *Dessin de Berenice CLEEVE.*

Harcelé par tous, il se sent progressivement lâché par lui-même. N'est-ce pas parce qu'il se sent un peu coupable qu'il prend un certain plaisir à subir des humiliations ? Aristote Nikolaïdis, qui est psychiatre, rend remarquablement compte de ce cheminement mental qui semble devoir déboucher sur la folie.

En ces temps obscurs, même les morts n'étaient pas à l'abri de la diffamation. Quelqu'un émet l'hypothèse que Théophanis, qui meurt au début du récit sous les yeux du lecteur, *« joue au disparu »*. Un autre croit *« l'avoir aperçu à la lueur d'un réverbère, avec un chapeau mou »*. Un troisième assure qu'il est devenu un agent de la Sûreté. Un tract lui impute toute une vague d'arrestations. Le mythe qui se crée autour de ce disparu prend petit à petit une telle ampleur que le lecteur en vient à se demander s'il a bien lu qu'il était mort.

Un pion qu'on déplace

Les communistes qui se sont réfugiés dans les pays de l'Est, après la guerre civile, se sont livrés *« à des accusations et des exclusions réciproques, à des procès d'intention et à des purges monstres »*, note le romancier et historien de la résistance grecque André Kedros dans sa préface à *la Machination*. Le personnage principal de ce roman est précisément une victime de ces règlements de comptes. Il rentre clandestinement en Grèce, où sévit la terreur policière, investi d'une vague mission. A peine a-t-il franchi la frontière que l'émission en langue grecque de la radio roumaine le dénonce comme un ennemi du parti et signale du même coup sa présence en Grèce à la police locale (il semble que la direction du P.C.G. à l'étranger a effectivement eu recours à cette méthode pour se débarrasser de certains de ses opposants). Il se trouve brusquement dans le même *« état de clandestinité absolue »* qu'Athanase Télékidis. Il se rend à Athènes, où il entre en contact avec quelques amis de toujours liés au parti. Il essaie désespérément de faire entendre sa voix, de se dégager du rôle qui lui a été attribué. Bien des péripéties animent ce roman, qui met en scène un grand nombre de personnages. Mais il est dominé par le combat de cet homme, qui refuse d'être un pion qu'on déplace à sa guise, tantôt à droite, tantôt à gauche, et que, au besoin, on sacrifie. Son combat fait penser à celui que le peuple grec a livré sous l'occupation pour sa dignité, et qui a été en définitive trahi par les grandes puissances.

De même, le personnage du roman ne parviendra pas à déjouer la machination dont il est l'objet. Il s'enfermera dans une maison isolée. Et là, au fil des mois, des années, il reprendra confiance en lui, il se mettra à écrire des vers qu'il imprimera sous forme de tracts. Sa logeuse, au risque de se faire arrêter, tra les disperser à travers la ville. Cette femme, qui ne joue qu'un rôle épisodique, est peut-être le personnage le plus émouvant du livre.

A travers la réalité grecque, Nikolaïdis critique ces sociétés qui rejettent l'homme solitaire, qui le considèrent, dit-il, comme un paria, un lépreux. Il plaide avec une fougue peu commune en faveur du droit de chacun à disposer de lui-même. Il serait sans doute plus facile de tirer un scénario de film de *la Machination*, qui est un roman très mouvementé, que de *la Disparition*, qui est un texte plutôt secret. Ils nous révèlent, l'un comme l'autre, un écrivain de talent.

VASSILIS ALEXAKIS.

★ LA MACHINATION, par Aristote Nikolaïdis. Traduit du grec par Laurence d'Alauzier avec la collaboration de Jacqueline Raoul-Duval et Robert Sainz. Préface d'André Kedros. Belfond, 318 pages. Environ 69 F.

★ LA DISPARITION D'ATHANASE TÉLÉKIDIS, par Aristote Nikolaïdis. Traduit du grec par Pierre Comberousse. Belfond, 250 pages. Environ 69 F.

Guerre et paix au XIXe siècle

● *Pandélis Prévélakis raconte la libération de sa Crète natale.*

« *LA liberté n'est pas une chose qui se gagne une fois pour toutes, mais un bien qu'il faut reconquérir sans cesse* », comme l'écrit Pandélis Prévélakis dans *le Crétois*, un long roman qui retrace les combats que la Crète a dû livrer pendant un demi-siècle pour obtenir son rattachement à la Grèce.

Il s'ouvre sur la révolte de 1866 contre les Turcs et se termine par celle de 1905 contre la tyrannie imposée par les grandes puissances (le rattachement à la Grèce n'a été obtenu qu'en 1913). Bien des personnages historiques, comme Eleftherios Venizelos, organisateur de la révolte de 1905 et futur premier ministre de la Grèce, prennent part à l'action, mais le devant de la scène est occupé par une famille paysanne qu'on suit sur plusieurs générations. La liberté est l'unique passion de tous les personnages, y compris des femmes et des enfants. Elle les dévore, elle les rend fous. Elle n'épargne nullement les popes et les moines (ce n'est qu'après la libération de la Grèce que l'Église est devenue force réactionnaire : Prévélakis rend compte de cette évolution à travers le personnage de Manassis). Les morts eux-mêmes participent aux événements, encouragent les vivants, leur rappellent sans cesse leur devoir. Lorsque l'île fut libérée, les Crétois se rendirent aux cimetières pour crier la bonne nouvelle aux morts. Dieu et les saints sont appelés à la rescousse. Gare à eux s'ils n'interviennent pas efficacement : *« L'higoumène entre à son tour, mais, au lieu de pleurnicher, il se met en colère contre saint Jean-Baptiste, patron du monastère. Il décroche son icône et l'emporte au-dehors, dans la cour. Il la pose, la tête en bas, au pied d'un citronnier, fait brûler du crottin dans une marmite et commence à l'encenser : « Tiens, le voilà, l'encens qu'il te faut, jeûneur, puisque tu es incapable de protéger ton monastère ! »*

Prévélakis, qui est né en Crète en 1909, a une vision de son île assez proche de celle de Nikos Kazantzakis, cet autre Crétois qui fut aussi son ami. L'un et l'autre ont tendance à donner une dimension mythique à leurs personnages, mais cet idéalisme semble avoir été abandonné par les écrivains d'aujourd'hui qui portent sur l'histoire de leur pays un regard beaucoup plus critique, sinon désabusé.

Une bonne partie du *Crétois*, non moins essentielle que sa partie historique, est consacrée à la vie quotidienne des habitants de l'île. Prévélakis décrit avec une précision d'ethnologue leurs activités professionnelles, leur vie familiale et sociale, leurs coutumes et leurs croyances, dont certaines, comme le souligne Jacques Lacarrière dans son introduction, remontent à l'Antiquité.

Chronique d'une cité, du même auteur, est le récit, très bref et très sensible, de ce que fut jadis la ville de Réthymno, en Crète. Prévélakis rapporte une multitude de petites histoires qui donnent parfois à réfléchir, comme celle concernant l'écrivain public de la communauté turque : « *Donc, le client arrivait, lui disait ce qu'il voulait écrire ; l'écrivain public tirait alors de sa boîte un paquet de lettres toutes faites, choisissait celle qui convenait et la recopiait sur un papier... Car, en fait, tout ce que les hommes peuvent avoir à se dire entre eux selon les circonstances — le jeune homme à sa fiancée, le père à son fils, le commerçant à son client — se trouvait codifié sous cinq ou six formes différentes, où il n'y avait rien à changer, si ce n'est le nom et, parfois les chiffres.* »

V. A.

★ LE CRETOIS, par Pandélis Prévélakis. Traduit et présenté par Jacques Lacarrière, préface de Jacques de Lacretelle. « Du monde entier », Gallimard, 484 pages. Environ 108 F.

★ CHRONIQUE D'UNE CITÉ, par Pandélis Prévélakis. Traduit par Jacques Lacarrière, introduction d'André Chamson. « Du monde entier », Gallimard, 118 pages. Environ 45 F.

SCIENCES

Dans le collectif budgétaire

1 % POUR LA RECHERCHE

M. François Mitterrand avait promis, durant sa campagne, que la recherche scientifique et technique bénéficierait d'une priorité nouvelle, permettant à la France de revenir dans *« le peloton de tête »* des pays développés. La communauté scientifique avait accueilli cet engagement avec intérêt. Les premiers actes du gouvernement de M. Mauroy risquent de la décevoir.

Un ministère de la recherche et de la technologie a, comme promis, été créé. Mais le titulaire de ce portefeuille, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat, ne connaît toujours pas, près de trois semaines après sa nomination, l'étendue exacte de ses attributions. Un projet de décret avait été préparé et soumis au Conseil d'Etat. Il a, successivement, été retiré de l'ordre du jour des deux derniers conseils des ministres, en raison d'un désaccord persistant entre M. Chevènement et son collègue de l'industrie, M. Pierre Joxe : l'un et l'autre revendiquent avec une égale insistance la tutelle de la recherche industrielle et des grands programmes de développement technologiques (*le Monde* du 27 mai).

La répartition des tutelles budgétaires des organismes publics n'est peut-être pas essentielle à la bonne santé de la recherche. Surtout si l'on convient que, pour faire de la recherche, une priorité vraiment nationale, il faut qu'elle soit prise en considération par l'ensemble du gouvernement. Le collectif budgétaire adopté mercredi ne laisse pas, à ce propos, d'être troublant, et les milieux scientifiques commencent déjà à laisser poindre l'inquiétude.

Sur les cinquante-quatre mille emplois nouveaux créés, cinq cent vingt-cinq seulement, soit moins de 1 %, iront à des organismes de recherche. M. Chevènement en avait demandé trois fois plus. Et, dans le même temps, on recrute douze mille fonctionnaires aux P.T.T., onze mille quatre cent soixante-quinze dans l'enseignement, et un millier de gendarmes. Qu'en sera-t-il lorsqu'il faudra, dans le budget de 1982, inscrire dans les faits l'engagement de M. Mitterrand de faire passer, d'ici à 1985, l'effort national de recherche de 1,8 à 2,5 % du P.N.B. ? Pour le budget de l'Etat, cela devrait représenter, au bas mot, une croissance de 8 à 9 % par an en francs constants. — X. W

● *L'Association nationale des médaillés de la Résistance* annonce dans un communiqué que, en raison des élections législatives, le congrès national qu'elle devait tenir à Bordeaux les 12, 13 et 14 juin est reporté à une date ultérieure.

DÉFENSE

MILLE NOUVEAUX GENDARMES VONT ETRE RECRUTÉS

S'adressant à la presse mercredi 10 juin, M. Charles Hernu, ministre de la défense, a annoncé une série de mesures et précisé un certain nombre de ses intentions.

● *Augmentation des effectifs de la gendarmerie.* — Parmi les cinquante-cinq mille emplois créés par le gouvernement dans les secteurs publics et sociaux figurent mille emplois supplémentaires de gendarme, dont cent vingt militaires féminins de l'arme. Cette mesure en année pleine représente une dépense de l'ordre de 100 millions de francs. Ces augmentations d'effectifs devraient permettre d'aménager les horaires des quelque quatre-vingt mille gendarmes actuellement en service *de façon*, a précisé le ministre, à donner quatre semaines consécutives de permissions d'été (au lieu de trois) et des congés hebdomadaires de quarante-huit heures (au lieu de trente-six et de quarante-huit heures alternativement) dans le respect des nécessités du service à compter du 1er octobre prochain.

● *Défilé militaire du 14 juillet à Paris.* — Décentralisation des manifestations (avec des défilés et des animations dès le 13 juillet au soir) à Paris, Metz, Rennes, Bordeaux, Lille, Lyon, Strasbourg et Marseille. Le défilé du 14 juillet à Paris aura lieu aux Champs-Elysées et sera composé, pour les deux tiers des participants, d'appelés du contingent venus des régiments de toutes les régions.

● *Contrôle du fonctionnement des commissions régimentaires.* — Le contrôle général des armées recevra une mission permanente pour juger du fonctionnement, sur place, des commissions régimentaires instituées par l'article 17 du règlement de discipline générale dans les armées et constituées d'appelés désignés par le commandement pour participer à la vie quotidienne des recrues.

● *Suppression envisagée des tribunaux permanents des forces armées.* — Ces juridictions militaires, qualifiées d'exception par le ministre de la défense, devront être remplacées par des juridictions civiles spécialisées dépendant du ministère de la justice. La compétence de ces nouvelles juridictions civiles serait limitée aux infractions strictement militaires. Les autres infractions jugées actuellement par les tribunaux permanents des forces armées relèveront désormais des juridictions de droit commun.

D'autre part, M. Hernu, pour manifester l'intérêt qu'il porte à la gendarmerie, a décidé : 1) d'appeler à son cabinet un capitaine de la gendarmerie pour compléter son bureau des aides de camp ; 2) d'élever prochainement au rang et à l'appellation de général de corps d'armée un général de division de la gendarmerie (ce qui ne s'est jamais passé dans l'histoire de l'arme depuis sa création il y a plus de huit siècles) ; 3) de confier à une commission, présidée par le général Mercier, inspecteur technique de la gendarmerie, une étude de refonte du règlement du service intérieur de l'arme, qui n'avait pas été rénové depuis 1933.

Nominations militaires

● L'amiral Orosco devient préfet maritime de Toulon

● Le général Noël du Peyrat est sous-chef d'état-major des armées

Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 10 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● MARINE. — Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral Jean-Paul Orosco, nommé préfet maritime de la IIIe Région maritime et commandant en chef pour la Méditerranée à Toulon.

[Né le 4 novembre 1925 à Maison Carrée (Algérie) et ancien de Navale, Jean-Paul Orosco a servi en Indochine en 1948 à bord de différents bâtiments basés à Saigon et à Haiphong jusqu'en 1954. Après divers postes à Paris, il est désigné en 1965 comme membre du Centre de prospective et d'évaluations au ministère de la défense. Il commande ensuite l'escorteur d'escadre « la Galissonnière ».

Après avoir occupé les fonctions de sous-chef de la division des forces nucléaires stratégiques à l'état-major des armées, il prend, en août 1972, le commandement de la frégate lance-engins « Duquesne ». En 1974, il est nommé directeur adjoint du personnel militaire de la marine et devient, en 1976, chef du cabinet militaire du premier ministre M. Raymond Barre. En novembre 1978, il prend le commandement des forces maritimes de l'océan Indien. Depuis mai 1980, le vice-amiral Orosco commandait l'Ecole supérieure de guerre navale à Paris.]

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Alain Fatou ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Christian Cahuac, nommé adjoint au préfet maritime de la IIe Région maritime à Brest.

Est nommé : commandant l'Ecole supérieure de guerre navale, le contre-amiral Jacques Degermann.

● TERRE. — Sont promus : général de division, les généraux de brigade Jean-Marie Pehourcq, Didier Tabouis et Ernest Mordacq (nommé commandant la 12e division d'infanterie et la 23e division militaire territoriale) ; général de brigade, les colonels Pierre Le Peillet, Claude Dorange-Pattoret et Jean Perrin (nommé adjoint « opérations » au général commandant la 10e division blindée et la 63e division militaire territoriale).

Est nommé : sous-chef d'état-major des armées, le général de division Michel Noël du Peyrat.

[Né le 29 novembre 1925 à Paris, Michel Noël du Peyrat a appartenu en 1944 aux maquis du Loiret des Forces françaises de l'intérieur avant d'aller servir en Indochine. Il est ensuite affecté en Afrique occidentale française et retourne, dès 1952, comme officier de renseignement en Extrême-Orient. En 1956, il sert en Afrique du Nord, puis, après divers postes à Paris, il est à Madagascar avant d'entrer en 1966 à l'état-major particulier de la présidence de la République. En 1970, il est affecté comme conseiller militaire de l'armée malgache et prend, en 1972, le commandement du régiment de marche du Tchad. Affecté en 1975 au cabinet du premier ministre, le général Noël du Peyrat était, depuis 1979, commandant la 2e division blindée.]

Sont nommés : directeur de la section technique de l'armée de terre, le général de division Jean Jarrige ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant la première région militaire et le 3e corps d'armée, le général de division Charles de Llamby ; commandant la 2e division blindée, le général de division Jacques Servranckx ; commandant la 10e division blindée et la 63e division militaire territoriale, le général de brigade Furcy Houdet ; commandant l'Ecole nationale des sous-officiers d'active, le général de brigade Robert Delbos ; commandant la 52e division militaire territoriale, le général de brigade André Mathé ; directeur des études au Centre des hautes études militaires, le général de brigade Jacques Julien de Zélicourt ; directeur de l'Ecole d'état-major, le général de brigade Armand Cottreau.

● AIR. — Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne Achille Lerche et Pierre Simonet (nommé directeur central des matériels de l'armée de l'air) ; général de brigade aérienne, les colonels Pierre Samoyault et Paul Clariond (nommé sous-chef d'état-major de l'armée de l'air).

Est nommé : directeur du Centre d'enseignement supérieur aérien et commandant l'Ecole supérieure de guerre aérienne, le général de brigade aérienne Claude Pozzo di Borgo.

● SERVICE DE SANTE. — Est nommé : directeur du service de santé et de l'hygiène publique de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, le médecin général, médecin chef des services hors classe Jean Noirot.

ÉDUCATION

LA CIRCULAIRE SUR LES OBLIGATIONS DES DIRECTEURS D'ÉCOLE EST ABROGÉE

La circulaire parue au *Bulletin officiel* de l'éducation du 2 avril sur l'accueil et la surveillance dans les écoles maternelles et élémentaires est abrogée. Elle est remplacée par une circulaire datée du 5 juin et publiée au *Bulletin officiel* de l'éducation du 11 juin. Intitulé « Rôle des directeurs d'école en cas de grève des enseignants », ce nouveau texte précise que, *« dans l'attente d'autres instructions, les conditions dans lesquelles sont organisées l'accueil et la surveillance des élèves dans les écoles maternelles et primaires, et, d'une manière générale, la qualité des liaisons entretenues par les écoles avec leur environnement, doivent évidemment retenir l'attention des responsables de l'éducation nationale à tous les niveaux »*.

La circulaire abrogée définissait les obligations des directeurs d'école en cas d'absence des maîtres, et notamment *« lors des arrêts de travail des enseignants »*. Elle avait suscité une vive opposition de la part des syndicats, qui y voyaient une atteinte au droit de grève.

LES RESULTATS DU CONCOURS GENERAL seront publiés dans notre prochain numéro avec des portraits de lauréats

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur du Portugal a donné une réception, mercredi, à l'occasion de la fête nationale.

Naissances

— Je m'appelle
Aurore,
je suis née le 10 juin 1981 au foyer de Marie-Patrice LASSAUZET et Gérard GUILLOT.
92, rue des Martyrs,
75018 Paris.

— Gilbert et Catherine SALAMA, née Ulmo, Pascale et Emmanuelle, ont la joie d'annoncer la naissance de
Raphaël,
le 2 juin 1981.
41, rue Madame,
75006 Paris.

Mariages

— M. Jacques WOLFF, agent de change, et Mme,
Le général et Mrs. K.J. GARNER Smith,
sont heureux de faire part du récent mariage, célébré à Londres dans l'intimité, de leurs enfants
Elisabeth et James
G.S. MACDONALD.
43, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.
« Cottage of Aird »,
Aird House,
Inverness (Ecosse).
115 E 87 Street,
New-York.

Décès

— Mme Marian Czarnecka,
M. et Mme Philippe Morel et leur fils,
M. et Mme Jean Menu et leurs enfants,
M. et Mme Kamil Czarnecki et leur fille,
Mlle Marcelle Loron,
M. et Mme Robert Rondau et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du
colonel Marian CZARNECKI,
V.M., O.B.E.,
chevalier de la Légion d'honneur,
muni des sacrements de l'Eglise, le 8 juin 1981.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 12 juin, à 14 heures, en l'église polonaise Notre-Dame-de-l'Assomption (263 bis, rue Saint-Honoré, Paris-1er).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès du
colonel Marian CZARNECKI,
survenu à Paris, le 8 juin 1981.
Les obsèques seront célébrées le vendredi 12 juin, à 14 heures, en l'église polonaise (263 bis, rue Saint-Honoré).
De la part de la Société historique et littéraire polonaise et de l'Association des anciens combattants polonais en France.

— Francine et Paul Grinspan et leur fils,
Eliane et André Jossand,
Colette et Jean Juillard et leurs enfants,
Odile et Paul Hanappe et leurs enfants,
Jacques Dumas et ses enfants,
Laurence et Charles Arambourou et leurs enfants,
Les familles Dumas, Mieg, Dessaulles,
Ainsi que les parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme veuve Henri DUMAS,
née Suzy Ebersolt,
survenu dans sa soixante-quinzième année, le 4 juin 1981.
L'inhumation a eu lieu à Besançon dans la plus stricte intimité.
Un service religieux associera parents et amis autour du pasteur
André DUMAS,
le samedi 13 juin, à 16 heures, au temple protestant (58, rue Madame, Paris-6e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme André Larroque,
M. et Mme L'Hostis et leurs enfants,
M. et Mme Roland Rouche et leur fils,
M. et Mme Jean-Pierre Larroque et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Annie LARROQUE,
survenu le 6 juin 1981.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Verdun dans la plus stricte intimité.
23, rue de Arvor,
29262 Ploudalmezeau.
23, avenue Balzac,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.
Rue de l'Abbé-Millier,
55100 Verdun.

— M. et Mme Bruno Leclerc, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Jacob et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Jégu, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marc Leclerc et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Marcel LECLERC,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
rappelé à Dieu le 10 juin 1981, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 juin, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs (91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e).
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, à Luzarches (Val-d'Oise).
147, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.

— Après plus de soixante-trois années d'union,
M. Marie-Marcel Nicolas
a eu la douleur de perdre son épouse
Jeanne LELIEVRE,
décédée le 10 juin à la « Résidence des Polytechniciens », à Joigny.
L'incinération aura lieu le vendredi 12 juin, à 11 h. 30, au cimetière intercommunal de Joncherolle,
93380 Pierrefitte.
14, rue de Bellechasse,
75007 Paris.

— M. Victor Becket MOBIOH,
directeur des Assurances de Côte-d'Ivoire,
est décédé à Abidjan, le 7 mai 1981.
Un service religieux sera célébré le mercredi 17 juin 1981, à 12 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lorette (rue de Châteaudun, Paris-9e).
Ceux qui ont connu et estimé Victor Becket Mobioh sont invités à s'y retrouver en mémoire de lui.

— Mme Mathilde Brulard,
sa fille,
M. Jean-Marc Robinet,
M. Patrick Robinet,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Trinidad NOGUES,
née Vasquez,
survenu le 5 juin 1981, dans sa quatre-vingtième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 12 juin, à 8 h. 30, en l'église Saint-Roch, Paris-1er.

— Mme Jean Michel Perot et son fils,
L'ingénieur général et Mme Gilbert Perot,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Jean Michel PEROT,
ingénieur I.P.G.,
survenu subitement à Meudon, le 4 juin 1981, à l'âge de trente-deux ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité.

Communications diverses

— La Commission pour l'abolition des mutilations sexuelles et le Mouvement des femmes noires organisent une réunion de coordination, le samedi 13 juin, à 15 heures, au 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris, pour préparer la rencontre internationale de femmes qui aura lieu en Afrique, durant le second semestre de cette année, sur le thème : « Les femmes dans leurs sociétés ».
Pour tout renseignement, écrire au 55, rue des Petites-Ecuries ou téléphoner au 842-00-30.

— Déjeuner-débat : « Mère Teresa de Calcutta : De la contemplation à l'action », le mercredi 17 juin, à 12 h. 30, paroisse Saint-Augustin (7, rue de la Bienfaisance, Paris-8e).

— Loge l'Equerre n° 4. Régime écossais rectifié. Jeudi 25 juin, à 19 h. 30. Installation du Vénérable élu et des officiers. Sur invitation. L.N.F. : B.P. 81, 75160 Paris Cedex 04.
Envoi charte de la Maçonnerie traditionnelle libre sur demande.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-IV, jeudi 11 juin, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, Mme Sophie Kambitsis : « Les papyrus carbonisés de Thmouis conservés à Paris ».

— Université de Paris-IV, jeudi 11 juin, à 14 heures, amphithéâtre Cauchy (esc. E, 3e ét.), Mme Suzanne Gely : « Nomen Italiae. Aspects de la conscience italienne (des origines aux lendemains d'Actium) ».

— Université de Paris-IV, jeudi 11 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Yvan Leclerc : « Le même et l'autre. Identité, différence et répétition dans « Bouvard et Pécuchet » de Gustave Flaubert ».

— Université de Paris-VIII, samedi 13 juin, à 14 heures, salle [illegible], M. Jean-Claude Mathieu : « La poésie de René Char ».

— Université de Paris-II, lundi 15 juin, à 14 h. 30, salle 4, Mme [illegible] Wallon-Leducq : « Etude de la départementalisation d'outre-mer ».

Le Monde

culture

THÉATRE

« PENTHÉSILÉE » A STRASBOURG

Crépusculaire

La scène, rehaussée, s'étend au-dessus des fauteuils d'orchestre, jusqu'aux premiers sièges des balcons, couverts d'une housse blanche. La scène est un rocher glaciaire, flanqué d'une plate-forme cabossée, dominant une crevasse perdue dans le brouillard que traverse la lune brouillée. La lune n'éclaire pas, le brouillard noie la neige, la neige est partout, étouffe les bruits, les paroles. C'est le temps d'entre jour et nuit, nuit ininterrompue dans le Grand Nord où s'acharnent à la guerre les Amazones de Penthésilée et les guerriers grecs d'Achille. Mais, Penthésilée frappée d'amour pour Achille se refuse à le vaincre. *« Aidée de sa meute, elle déchire celui qu'elle aime et le dévore, poils et peau jusqu'au bout ».*

La scène est un tableau transparent de Nicky Rieti dans lequel apparaissent des ombres, des fantômes qui prennent corps, un instant, avant de se refondre au passé. C'est le pays d'entre mémoire et présent.

Les Amazones sont des femmes lapones dont on devine les robes de laine raide et les barbares ornements de guerre. Elles sont accompagnées de chiens beiges aux yeux tranquilles. Les Grecs portent de vieux pardessus qui ne les protègent pas du froid. Leurs pieds, emmitouflés, glissent. Ils portent l'uniforme qui désigne, au théâtre, le désarroi du monde occidental, affronté, ici, au monde primitif régi par les lois indiscutables de la nature humaine.

Cependant, Achille porte la tunique, l'armure, le casque empanaché des héros de la mythologie racontée aux enfants. Il est « le » mythe, il est l'homme solaire tombant comme un caillou dans la nature neigeuse. Ainsi, paraît-il, est née la légende des dieux blonds, en Grèce et chez les Indiens... Mais ce dieu-là n'est qu'une image dorée, naïve, la dérision de l'invincible, du mâle vainqueur.

Son univers — celui des hommes — est terre à terre, à courte vue. Ses compagnons ont des allures, adoptent un ton, pesamment quotidiens. Lui-même ne semble pas comprendre grand chose à *cette société de femmes intransigeantes, dont l'horizon est vaste comme l'absolu,* ni surtout aux fureurs de Penthésilée qui se débat seule, s'étant arrachée à ses Amazones, emmurée dans sa passion, jusqu'au moment où, apaisée, elle berce sur ses genoux Achille abandonné à la mort.

Le spectacle d'André Engel est un va-et-vient sur place entre des contraires sans réalité, des reflets. Il se réduit à ce balancement régulier, schématique. L'adaptation de Bernard Pautrat supprime tout ce qui n'est pas directement l'approche torturée de l'amour. André Engel et lui veulent prouver que l'amour est le seul thème de la pièce de Kleist. Sur scène, on reconnaît seulement Penthésilée (Anne Alvaro) et Achille (Gilles Arbona), les autres forment des masses indistinctes. D'où l'impression confuse d'un manque et une gaucherie mal venue dans ce superbe tableau-décor crépusculaire. Les comédiens naviguent au jugé, frôlant leurs personnages. Quand ils auront trouvé la juste distance, le spectacle pourra faire entendre ce cri brûlant dont la nuit arctique devrait nous renvoyer l'écho.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre national de Strasbourg, 20 h. 30.

« FAISONS UN RÊVE », de Sacha Guitry

L'esprit, c'est lui

Le mari, la femme, l'amant, le valet de chambre, le lit tout contre la bibliothèque, le téléphone à manivelle, les chapeaux à voilette, Debussy et Damia en coulisse, le gramophone à aiguille... Qu'il était doux le début du siècle sur le théâtre de Boulevard. Sacha Guitry ne cherche pas à enfreindre ses lois, que nul n'est censé ignorer. Il table sur cette connaissance profondément ancrée dans l'inconscient collectif, pour à peine effleurer un sujet, toujours le même, l'amour avec une coquette pas trop intelligente mais fine mouche.

L'esprit c'est lui. Les mots d'esprit, les formules heureuses, les paradoxes, les aphorismes, la philosophie un brin mélancolique du macho charmeur qui s'offre le luxe de n'être pas tout à fait sûr de la victoire. Des mots, des ruisseaux de mots équitablement distribués entre des personnages sans personnalité — lui, elle et l'autre — *flottant* avec des mouvements de plantes aquatiques dans une *oisiveté* fortunée, insouciante, faisons un rêve, *oui,* vraiment.

Puisque les personnages sont des figurines et qu'il n'y a pas de rebondissements, il faut des acteurs éblouissants. André Dussolier déplace le texte que s'était attribué Sacha Guitry vers son emploi de grand gosse remuant, jeune premier léger de comédie américaine. Il le fait bien, mais voilà, un *macho* qui doute est plus séduisant qu'un chien *fou.* Annie Sinigalia peut se déployer dans un monologue, rajouté sans doute pour ne pas faire de jaloux après ce qui devrait être le mot de la fin. Elle le joue en « diseuse ». Gérard Lartigau, en revanche, installe solidement le rôle ingrat du mari, en fait un vrai caractère de théâtre qui roule seul au fil du texte. Sa présence donne une réalité aux scènes. On devine bien ce qui va arriver, mais on se demande ce qu'il va faire, et on rit. Ce n'est plus seulement le texte qui est drôle, mais la situation.

La mise en scène de Jacques Sereys aide les acteurs à être eux-mêmes. En définitive, malgré les longueurs et les faiblesses, la grâce malicieuse de Sacha Guitry garde son efficacité. — C. G.

★ Athénée, 20 h. 30.

MUSIQUE

A LA BASILIQUE DE SAINT-DENIS

Münchinger et l'Orchestre de l'Opéra

« Saint-Denis n'abdique pas », écrit le maire de la cité, malgré *« les nombreuses agressions qu'elle subit : les usines ferment, il y a plus de sept mille chômeurs, les finances communales sont asphyxiées par les transferts de charges de l'Etat », elle a maintenu ses activités musicales et surtout ce Festival de printemps dont nous avons souvent souligné l'originalité, car il bâtit lui-même un programme de choix au lieu de se contenter, comme beaucoup, de prendre des artistes en tournée.*

Saint-Denis bénéficie, il est vrai, d'un lieu prestigieux, la basilique royale où l'on ne pénètre jamais sans avoir un choc : voûtes vertigineuses, majesté de l'architecture transcendant le temps, et ce peuple de gisants qui, bien plus que la gloire retombée en poussière, rappelle notre insertion dans l'histoire. Un lieu prédestiné pour la musique dont la dimension transcendante est semblable.

Mais non pas pour toute forme de musique. Ainsi de ce programme Mozart qu'y donnait, le 9 juin, l'Orchestre de l'Opéra sous la direction de Karl Münchinger devant une foule bien différente de celle des salles de concerts parisiennes, dans son grand brassage de couches sociales. Le bon maître corpulent au visage buriné et rêveur sous les cheveux d'argent retrouvait Mozart dans toute sa finesse, son rebondissement, son allégresse animée par une énergie intérieure toujours renouvelées.

Pourtant, cette musique si dense, filant comme le vent, tendue vers l'avenir, s'accorde mal avec les longues réverbérations pensives de l'édifice ; les bois et les cuivres nous parvenaient décalés après les cordes, et la Symphonie Jupiter *baignait dans le brouillard.*

L'acoustique était moins cruelle pour les œuvres à effectif plus réduit, tels le troisième Concerto pour cor *joué par un tout jeune soliste au son bondissant et sans lourdeur dans cette œuvre bonasse et malicieuse, et surtout le* motet Exultate jubilate *où rayonnait le beau timbre de Ruth Falcon dont les vocalises jouaient de façon amusante avec les échos de sa voix. Mais là Mozart écrivait spécifiquement pour l'église. Confirmation de ce qu'il faut choisir avec soin les œuvres données à Saint-Denis.*

JACQUES LONCHAMPT.

EXPOSITION

ARIKHA AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE DIJON

La leçon de peinture

Arikha à Dijon au Musée des beaux-arts : l'événement est d'importance puisque c'est enfin l'occasion de voir ce peintre dont on parle beaucoup, dont une rumeur de plus en plus insistante dit qu'il est tout simplement un des grands peintres d'aujourd'hui. Arikha en 1981, ce serait un peu Balthus dans les années 40, un artiste estimé des meilleurs esprits et des plus chics collectionneurs, un homme quelque *peu secret,* resté inconnu *du grand public, aussi célèbre à l'étranger,* aux Etats-Unis *et* en Angleterre en *particulier,* que *difficilement* accepté en France, *un peintre qui,* apparemment à contre-courant mais, en fait, à la pointe de la vague, incarne la modernité de l'art contemporain.

Non pas que l'on n'ait pu voir Arikha à Paris. Dès 1974, le CNAC avait fait circuler une exposition de gravures. Des dessins ont été montrés à Beaubourg. Quelques tableaux étaient apparus en 1979 à la FIAC. En 1980, Berggruen a présenté un superbe ensemble de gravures et *dessins. Mais tout* cela restait fragmentaire, et le Musée de Dijon présente, avec cent vingt-cinq œuvres dont cinquante peintures, la première véritable exposition du peintre en France, dans ce pays où il a choisi de vivre *et* où il travaille.

Pourquoi Arikha séduit-il tant ? C'est qu'avec lui toutes les problématiques de l'art contemporain se dénouent avec la simplicité de l'évidence. Abstraction et figuration marchent de pair, conciliées, aussi nécessaires l'une à l'autre que les grandes et petites sœurs du poète. Il y a du Matisse chez Arikha, comme il y avait du Balthus, rapprochements non pas stylistiques mais de situation. De même qu'Arikha, à la retombée de la vague abstraite, parle aussi fort et neuf que Balthus avant l'abstraction triomphante, de même Arikha, comme le fut Matisse, semble supérieur à toutes les difficultés que se posent théories, systèmes et mouvements.

Rien de plus banal et rassurant, au premier regard, que le monde d'Arikha. Ni la politique ni l'inconscient ne semblent vouloir troubler l'apparence. Une *canne* peinte grandeur *nature n'a plus besoin,* comme *chez Magritte, de dire qu'elle pourrait bien être autre chose.* Un manteau brun *pendu au mur* n'a *rien* de maléfique. Arikha est étranger au trouble des peausseries, à la précision des plis avec lesquels nos meilleurs *contemporains* — on pense à Gäigen, — *suscitent* les mânes de Vinci et de Dürer.

Ni l'« hyper » ni le « sur » ne viennent enrichir son *réalisme.* Arikha peut bien se représenter à côté de sa toile, tournée côté châssis, et faire une comique et chaleureuse grimace à tous les confrères de support-surface, il ne théorise pas, il résout. Au fond, il trouve le mouvement en marchant et la possibilité de peindre en peignant n'importe *quoi* : un maillot de corps, une cuillère, des chaussures, cinq tomates et un demi-concombre, lui-même, son épouse, ses amis, n'importe *quoi,* n'importe qui, fût-ce les plus *huppés.* Un ancien premier ministre comme une botte d'asperges, tout vaut sujet.

Cette peinture superbement indifférente aux messages, politiques et sociaux, arrive même à se libérer de l'histoire. Paradoxe tout à l'honneur de l'artiste. Arikha, qui est un peintre-historien d'art, celui auquel les messieurs du Louvre osent confier des expositions (on se souvient du palpitant dossier de *l'Enlèvement des Sabines,* de Poussin, 1979), ne pratique pas les citations. Il n'y a pas de peintre moins *rétro.* Pas besoin pour trois cerises d'invoquer Cézanne et pour un violoncelle Baschenis. Arikha reste étranger à la sympathique et *naïve* frénésie des peintres d'aujourd'hui, qui dans leur redécouverte du sujet se croient obligés de saluer l'armée des prédécesseurs, valets compris. Il en remontre aux plus savants, mais agit comme s'il ne savait *rien.* Il avance tout nu, clignant des yeux derrière ses curieuses petites lunettes rondes, les bésicles de Chardin. Comme tapi, il attend, enregistre et se précipite avec son pinceau, son outil de graveur, *quand* il sent un événement, quand il devine que le réel, quel qu'il soit, poire, lunettes ou ami, est en état d'expression, peut dire quelque chose. Si c'était à dire, c'est dit, sans commentaire. Sinon, le chasseur d'images tend à nouveau son filet pour saisir ce qui *nous* est parfois révélé de l'insaisissable réalité.

BRUNO FOUCART.

★ Musée des beaux-arts de Dijon. Jusqu'au 28 juin.

PIANO ****

Alfred Brendel souffrant, son récital du 9 juin 1981 a été reporté au 28 juin 1981 au Théâtre des Champs-Elysées. Les billets sont automatiquement validés pour cette nouvelle date. Programme inchangé : Beethoven et Liszt

CINÉMA

« San Mao le petit vagabond » de Zhao Ming

(Suite de la première page.)

L'extraordinaire popularité de « San Mao » attire l'attention des cinéastes chinois et l'un des plus célèbres d'entre eux, Yang Han-sheng, décide de porter à l'écran la bande dessinée de Zhang Luo-ping. Jugé subversif par les censeurs du Kuomintang, son scénario subit d'innombrables modifications avant que l'autorisation de tournage soit accordée. Entre-temps, Yang Han-sheng, qui est membre clandestin du parti communiste, a pris le chemin de l'exil, et c'est à deux débutants, Zhao Ming et Yan Gong, qu'est confiée la réalisation du film.

Commencé en mars 1948, le film est interrompu quelques mois plus tard par l'arrivée des troupes communistes à Shanghai. Il ne sera achevé qu'au mois d'août 1949, après qu'une séquence « optimiste » (celle où l'on voit le petit vagabond se glisser dans un cortège qui célèbre la victoire de Mao) ait été, sur les instances des nouveaux dirigeants, ajoutée au récit.

Parce qu'il est haut comme trois pommes, qu'il a de la malice à revendre et qu'il ne craint pas d'affronter les flics et des voyous beaucoup plus forts que lui, « San Mao » fait irrésistiblement penser au « Kid » de Chaplin. Parce que la misère est son lot et que, pour survivre dans la jungle de Shanghai, il ne peut compter que sur sa prestesse à ramasser les mégots ou à s'atteler aux pousse-pousse trop chargés, il nous apparaît comme le frère des « sciuscias » de De Sica. Et quand, crevant de faim, à bout de forces, il se vend *(« moins cher qu'une poupée »)* à de riches bourgeois en mal d'héritier, c'est la troupe immense de tous les gosses balayés par les bourrasques de l'histoire qu'il rejoint.

Tourné dans les rues de Shanghai et interprété par des enfants appartenant à un centre de redressement, ce film nous révèle l'existence d'un néo-réalisme à la chinoise. Au mélodrame (genre très en faveur dans le cinéma chinois de l'époque), les auteurs préfèrent ici la nudité du témoignage, la cruauté des faits. Et aux larmes, le sourire. Car ce film déchirant est un film plein d'humour, bourré de gags et d'inventions délicieuses. On ira le voir par curiosité. On en sortira séduit par sa véracité, sa délicatesse et son charme.

JEAN DE BARONCELLI.

* Voir les films nouveaux.

DANSE

KEI TAKEI AU THÉATRE DE LA VILLE

L'espace imaginaire

La venue de Kei Takei, à Paris, est un des événements chorégraphiques de l'année. Les chemins de la modern dance se tracent tous les jours, et il fallait absolument connaître l'œuvre de cette Japonaise, qui ne ressemble à rien de déjà vu.

Née à Tokyo, Kei Takei a étudié la danse traditionnelle et la danse classique. Venue à New-York en 1967, elle s'initie aux techniques nouvelles. Très vite, elle fonde un groupe, Moving Earth (Terre en mouvement), et entreprend un travail de création qu'elle intitule *Light.* C'est une fresque en constant devenir qu'elle enrichit de ses expériences, de ses émotions, de sa vie même. Sa démarche est celle d'un philosophe et d'un poète.

Light n° 5, présenté en prologue, au Théâtre de la Ville, est un trio cerné dans un halo de lumière, dont l'équilibre est sans cesse remis en question. La lenteur hésitante des gestes contraste avec le rythme obsédant du tam-tam. *Light n° 8* est un solo fébrile, dansé par Kei Takei. Petite, brune, arrimée par deux jambes musclées, elle s'entrave progressivement dans des tissus et des liens, jusqu'à ne plus pouvoir bouger. Après l'entracte, certains spectateurs ne sont pas revenus... Dommage pour eux. Ils auront manqué deux moments extraordinaires dansés par toute la troupe.

La première séquence utilise des cailloux. C'est une sorte de jeu où les évolutions des danseurs par couples se situent sur l'orbite d'un cercle un peu comme une évolution de planètes. Kei Takei, au milieu, modifie leurs trajectoires à l'aide de cailloux qu'elle aligne pour former des figures géométriques : « *Quand je danse,* dit-elle, *les cailloux sur la scène me parlent ; je me sens très heureuse de faire des dessins sur le sable, je respire la terre. La scène se change, devient sable et rivière, l'éclairage devient soleil, le caillou me conduit où je n'ai jamais été.* » Et pourquoi ne pas se laisser conduire, nous aussi ?

La séquence du « *champ de pommes de pin* » est très différente dans sa chorégraphie, avec le cérémonial de dépliement du tapis de scène. Les danseurs évoluent chargés de hottes ou de petits fagots de bois. Ils se balancent d'une jambe sur l'autre, en scandant des onomatopées, se croisent en se soufflant au visage, tels des personnages allégoriques de ballet de cour, avant de se laisser envelopper comme de vulgaires paquets. C'est gai, coloré, insolite, *mystérieux.*

On y chercherait en vain une référence à une technique de danse précise. Kei Takei a élaboré un langage corporel entièrement soumis à l'expression de sa cosmologie. Elle se rapproche par là de Hideyuki Yano — implanté à Paris — qui, lui aussi, utilise les traditions japonaises et la danse moderne pour parvenir à un rituel universel. L'un comme l'autre se situent dans un espace-temps étiré, presque immobile, qui exaspère souvent le public occidental, peut-être parce qu'il s'y voit confronté à son vide intérieur. Certains, au contraire, y trouvent l'occasion de projeter leur imaginaire. Passé le seuil d'adaptation, ils vont de ravissement en ravissement.

A la Maison de la culture de Rennes, où le cycle complet de *Light* a été représenté, il restait encore cent personnes après dix heures de spectacle. Au Théâtre de la Ville, qui ne donne que des extraits, il y a eu des remous, quelques abandons, mais aussi une adhésion totale d'une partie de la salle, subjuguée.

MARCELLE MICHEL.

* Théâtre de la Ville, 20 h. 30.

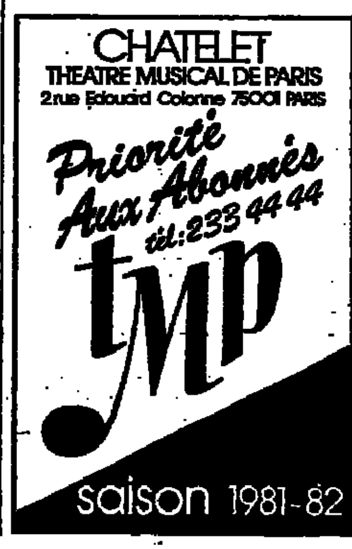
PETITES NOUVELLES

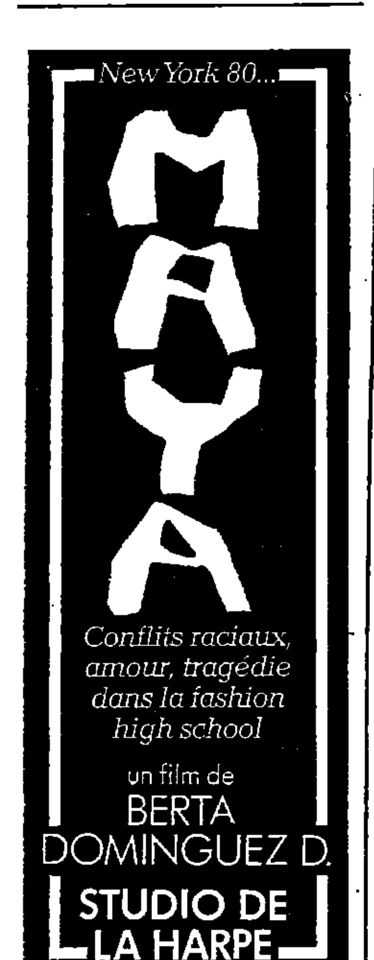
■ Le poète égyptien Ahmed Rami est mort jeudi dernier au Caire, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, apprend-on ce lundi 8 juin. Il a écrit, entre autres, cent trente-quatre poèmes d'amour pour le répertoire de la célèbre chanteuse Oum Kalsoum, morte elle-même en 1975 à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il cessa alors sa production, à l'exception d'une élégie funèbre à celle dont il avait été un des principaux paroliers.

■ Le prix « Plaisir du théâtre » vient d'être attribué à l'auteur tchèque Vaclav Havel — emprisonné dans son pays pour délit d'opinion, — pour sa pièce « Pétition » donnée aux Mathurins. Le montant du prix est remis à Stéphane Meldegg, co-adaptateur et metteur en scène, qui le fera parvenir à la famille du bénéficiaire.

■ Les « Tony Awards » — les oscars de Broadway — ont été décernés à la comédie musicale « Quarante-deuxième Rue » et à une pièce anglaise, « Amadeus », — qui doit être montée à la rentrée à Paris, avec François Périer, dans une mise en scène de Roman Polanski.







SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

West Sade Story : Centre Georges-Pompidou (277-12-33), 20 h. 30.
Comme le sexe du serpent : Carreau du Temple (274-43-11), 22 h.
Tempêtes sous deux bérets basques : Blancs-Manteaux (887-15-84), 22 h. 30.
La Fille de Rapaccini : Malakoff, Théâtre-71 (655-43-45), 21 h.
Tennessee Williams, Cocteau : Châtillon-Montrouge, M.J.C. (635-88-91), 21 h.
Pourquoi : Fanal (233-91-17), 20 h.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. : Turandot.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : Calderon ; salle Gémier, 20 h. 30 : la Méprise.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Ainsi Solange ; Paris ou ailleurs.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Théâtre d'Images, Cie F. Guilbard.
Centre Pompidou (277-12-33), débat, de 14 h. à 23 h. : Mouvement des idées en France et aux Etats-Unis ; 18 h. 30 : Les fabricateurs du livre surréaliste : 1937-1957 : Espace plastique, espace littéraire ; Cinéma, 19 h. : Avant-gardes cinématographiques années 1930-1960 ; Musiques, 20 h. 30 : Concert de l'Itinéraire.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Cuarteto Cedron ; 20 h. 30 : Kei Takei's Moving Earth, danse.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : les Veuves ambulantes.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 18 h. 30 : Jack Dieval, A. Rahman el Bacha, de Gershwin à D. Ellington, Prokofiev.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Artistic-Athevains (355-27-10), 20 h. 30 : l'Orage.
Astelle-Théâtre (202-34-21), 20 h. 30 : l'Occasion, le Ciel et l'Enfer.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : D'un Céline à l'autre. — Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : Demeter II.
Cité internationale universitaire (589-33-69), Resserre, 20 h. 30 : Conversation chez les Stein sur M. Goethe absent. — Galerie, 20 h. 30 : Lotte à Weimar ; Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : la Mère confidente.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : Boris Supervian.
Croq'-Diamants (272-20-06), 22 h. : la Voix humaine ; 22 h. 15 : Mama-Hari.
Ecurie des abattoirs de Vaugirard (250-28-76), 21 h. : la Dynastie des malpropres.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace-Marais (271-10-19), 22 h. 15 : le Funambule unijambiste.
Fondation Deutsh-de-la-Meurthe (540-62-22), 20 h. 45 : Avis de rencontre.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Tranches de vie.
Galerie-55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Ecoute Israël ; 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 45 : Clodo de Dieu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Ella Telegrammes ; 22 h. 30 : Shéhérazade. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Maison des Amandiers (797-19-59), 21 h. : Diaboliquement votre.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dinera au lit.
Michodière (742-95-22), 21 h. : les Mystères de l'amour.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Roquette (805-78-51), 20 h. : Pentablogues ; 21 h. 45 : Auguste.
T A I Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : l'Objet aimé ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : De quoi j'me jumelle ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Spectres.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze Hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Euphorie poubelle ; 22 h. : la Marelle.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 : Toi et tes nuages.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre de la Plaine (250-15-65), 20 h. 30 : Molière, mort ou vif.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : le mime Pradel ; 21 h. : A Cappela : les chants du voyage.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour. — II, 20 h. 30 : la Mort d'Ivan Illitch.
Théâtre Saint-Médard (783-50-02), 20 h. 30 : Ubu président.
Théâtre 13 (202-16-88), 20 h. 45 : George Dandin.
Théâtre Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : le Français né malin.

Les cafés-théâtres

Au Bec-fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Sardines grillées.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : M. Havet ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
Coupe-Chou (272-01-73), 19 h. : le Bel Indifférent ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va-t-en, je t'aime.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Delille ; 22 h. : Joya.
Le Fanal (233-91-17), 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 30 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ; II, 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied bleu (285-33-16), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su...
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Amours noires, humeurs tendres ; 21 h. 30 : A l'ombre de M. Breffort.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Tendresse ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites Filles modules ; 23 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.
La Tannière (337-74-39), 20 h. 45 : M. Reverdy ; II, 20 h. 30 : Christian, Mainmise, J.-L. Blaise, Goan.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Vous avez dit ringard ?
La Vieille Grille (707-60-93), 21 h. 30 : Une cocaïne allemande.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Shiro Daimon ; 22 h. : Lila Greene, Mark Tomkins.
Théâtre de Ménilmontant (636-97-67), 21 h. : Ballet tauromachique (A. Yagan, J. Rachëli).

Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 22 h. 15 : Alain Aurenche.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Génération Hollywood.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : A. Yupanqui.
Kiron (542-54-13), 19 h. : les Scalzacani.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Moderne (874-10-75), 20 h. 45 : le Chant du peuple juif assassiné.
Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : Magic Story.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Baden Powell.
Palais des Sports (828-40-48), 21 h. : les Harlem Globe Trotters.
Théâtre Montparnasse (322-77-30), 22 h. : Pepe de Cordoba.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Popeck.

Les concerts

Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Solti (Berlioz, Bruckner).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Nouveau Trio Pasquier. Soliste, S. Kudo (Mozart, Beethoven, Ravel).
Eglise Notre-Dame-des-Manteaux, 20 h. 30 : Ensemble instrumental Stajic. Chorale « Forlane » (Mozart).
Porte de la Suisse, 20 h. 30 : Berner Klavier Trio. Sol., P. Marietan, U.-P. Schneider (musique contemporaine).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h. 30 : J. Kozielska, N. Alexander (Bach, Telemann, Hotteterre, Marin-Marais).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : H. Guttierez (Beethoven, Chopin, Ravel, Liszt).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : Drandarova (Proberger, Boehn, Bach).
Agora-Sèvres, 20 h. 45 : Durand-Carrizey (Liszt, Beethoven, Scarlatti...).
Eglise des Billettes, 21 h. : L. Novak, Th. Breu (Bach).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Soirée franco-suédoise de poésie sonore et de musique.
Radio-France (106), 18 h. 30 : S. Carbonel, H. Derrien (Prokofiev, Grieg).
Théâtre de la Villa, 21 h. : R. Delosme (musiques d'Espagne).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Karumanta. Chorale Cantarel de Paris (Missa Criolla).
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 20 h. 30 : E. Hable, G. König (Kaufmann). A. Logothetis, G. König, G. Largier, D. Kaufmann (Logothetis).
Lucernaire, 19 h. 30 : O. Léger (Beethoven, Liszt, Bartok) ; 21 h. : A. Perchat, F. Verba (Tedesco, Boccherini, Hummel).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

JEUDI 11 JUIN

15 h. : Ciboulette, de C. Autant-Lara ; *19 h. : Le cinéma grec contemporain :* Sur la route de l'amore, de D. Mavrikios ; 21 h. : l'hommage à Shuji Terayama : Cache-cache pastoral.

BEAUBOURG (278-35-57)

JEUDI 11 JUIN

15 h., le Chant des fleuves, de J. Ivens ; 17 h., les Amants de la villa Borghese, de G. Franciolini ; 19 h., les Arrivistes, de Louis Daquin.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'AMOUR EN PREMIERE CLASSE (It., v.f.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Fauvette, 12e (331-56-86).
L'AMOUR HANDICAPE (All.-Suis., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANNEES LUMIERE (Suis., v. angl.) : Forum-Halles, 1er, (297-53-74) ; Forum, 1er (297-53-74) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Richelieu, 2e (233-56-70).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
COMME UN HOMME LIBRE (A., v.o.) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69).
L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Noctambules, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
FONDU AU NOIR (A.) (**) (v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap.) (**) (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).
LABYRINTHE (Fr.) F. Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
NEIGE (Fr.) (*) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
PLEIN SUD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LE POLICEMAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

RADIO-TÉLÉVISION

LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38); Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
POSSESSION (Fr.-All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Conventions, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
POURQUOI PAS NOUS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (651-99-75) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PULSIONS (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, (770-47-55).
QUARTET (Ang.-Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e, (542-67-42). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) H. sp.
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LES FILMS NOUVEAUX

LA GUERRE DES OTAGES, film américain d'Edward Dmytryk. — V.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND, film chinois de Zao Ming. — V.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Racine, 6e (633-43-71); Olympic-Balzac, 8e (561-10-60); 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00); 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA NUIT DES EXTRA-TERRESTRES, film américain de John Bud Carlos. — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (575-79-79); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
REPORTERS, film français de Raymond Depardon. — Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
DIE KINDER AUS Nr. 67, film allemand de Usch Barthelmess-Weller et Werner Meyer. — V.o. : Marais, 4e (278-47-86).
CHICANOS, CHASSEURS DE TÊTE, film américain de Jerrold Freedman. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62); U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44); Miramar, 14e (320-89-52); Mistral, 14e (539-52-43); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00); Murat, 16e (651-99-75).

RESURRECTION (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
SAN ANTONIO NE PENSE QU'A ÇA (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suisse) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) J., S., Mar.
SHOW BUS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE SOLITAIRE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Elysées, 8e (359-12-15). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) Mer., V., D., L.
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins, 13e, Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr., dolby) : Forum, 1er (297-53-74), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). — Son classique : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Au Sénat

« IL FAUT RÉVISER LA NOTION DE MONOPOLE » estime M. Cluzel, rapporteur de la commission des finances

La commission des finances du Sénat, réunie sous la présidence de M. Edouard Bonnefous (gauche dém., Yvelines), poursuivant l'audition de ses rapporteurs spéciaux (*le Monde* du 30 mai) a notamment entendu, le 9 juin, M. Jean Cluzel (Un. centr., Allier), qui a rendu compte des entretiens qu'il avait eus avec M. Georges Fillioud, ministe de la communication.

Ce dernier lui a donné l'assurance que la loi du 7 août 1974 et tous les textes régissant la radio-télévision française seraient « *bien évidemment respectés* » en attendant l'adoption par le Parlement d'une nouvelle législation dont la mise au point, a précisé le ministre, fera l'objet « *d'une très large consultation* ».

M. Cluzel a estimé que la situation financière de la radio et de la télévision nationales ne devrait pas susciter, en 1981, d'inquiétudes particulières. Le rapporteur spécial, étudiant à la demande de M. Bonnefous, président de la commission, l'aspect législatif du développement des nouvelles techniques de communication, a fait approuver par la commission, l'ébauche d'un programme pluriannuel de propositions, adapté aux mutations profondes que connaissent les métiers de l'audiovisuel.

Dans le rapport présenté par M. Cluzel, sont successivement examinés les nouveaux procédés de diffusion (câbles, satellites, magnétoscopes, vidéodisques, fibres optiques). Les technologies de l'audiovisuel, des télécommunications et de l'informatique, a-t-il constaté, tendent à se rejoindre pour former un système intégré.

Ces transformations obligent à repenser les notions de monopole et de service public. La différence de statut entre télécommunications et télévisions conduit par exemple à des incohérences dans le domaine du vidéotex. En matière de diffusion on doit substituer, souligne le rapporteur, à la notion de monopole, celle de service public.

Dans le domaine de la création il faut assurer les auteurs contre le préjudice que leur cause le copiage sans limite de leurs œuvres.

Au sujet de la multiplication des radios libres et des radios locales, M. Cluzel déclare notamment : « *Les contraintes techniques qui existent et les menaces que font peser ces médias (supports publicitaires) sur l'avenir de la presse écrite appellent des réponses législatives et réglementaires appropriées (...). La situation de notre pays dans le domaine de l'audiovisuel, sa place dans l'évolution des nouveaux modes de communication méritent une attention particulière. De notre capacité à être présents dans cette nouvelle aventure,* conclut-il, *dépendra l'aptitude de la France à préserver son indépendance politique et économique, ainsi que son identité culturelle.* »

A. G.

Du côté des radios libres

LES GROS ET LES PETITS

Sept radios libres parisiennes ont adressé mardi une lettre ouverte au ministre de la communication pour demander la « *cessation immédiate du brouillage* ». Radio Ivre (une des plus anciennes), Gilda la Radiopolitaine, Oblique FM, Radio Thélème, Radio Gulliver, Radio Corsaire, Radio Ici et Maintenant ont expliqué mercredi au cours d'une conférence de presse qu'elles s'étaient rassemblées en dehors des trois fédérations existantes parce qu'elle ne se sentaient pas « *bien représentées* » par celles-ci dans les négociations avec le gouvernement. Elles se considèrent comme des « radios émettantes » et, en tant que telles, ne peuvent se permettre d'attendre le futur projet de loi, contrairement aux radios qui n'en sont qu'au stade de projets, aux radios subventionnées par des municipalités et aux radios commerciales, qui ont les moyens de patienter. « *Seules les stations riches peuvent passer cette période* », a fait remarquer un des animateurs de ces stations qui se définissent comme des entreprises n'ayant « *pas de vocation marchande* » mais qui ont besoin d'argent pour vivre (et pour cela de la publicité).

Les représentants de ces radios ont fait remarquer également que le brouillage, pour l'instant, touche justement les plus petits et épargne les plus gros, qui, comme Radio-Alpha, ont un émetteur assez puissant pour échapper aux interventions des services techniques officiels (1). « *On veut le changement et non la continuité* », ont dit les animateurs des radios. « *On veut que le brouillage cesse avant la fin de la semaine, et l'on est prêts à respecter le code de bonne conduite présenté récemment par l'Association pour la libération des ondes (ALO)* », code qui prévoit essentiellement la limitation de la puissance des émetteurs, la limitation de la publicité à cinq minutes par heure, non cumulables, et l'application aux associations de radiodiffusion des lois sur la presse.

Les radios, qui ont déclaré inacceptable le délai (janvier 1982) présenté par M. Georges Fillioud, le 10 juin, dans une interview au *Matin de Paris*, ont ajouté que si le gouvernement ne prenait pas ses responsabilités lors du prochain conseil des ministres, elles entreprendraient des « *actions spectaculaires* ». — C. H.

(1) Depuis le vendredi 5 juin, on entend en effet, sur la fréquence 103, une nouvelle radio, Radio-Alpha, qui se présente comme « *la première radio libre en stéréo* » et qui fait ouvertement campagne contre la gauche. Grâce à un émetteur puissant (2 kW), elle peut être entendue pratiquement jusqu'à *Orléans*. Lancée par M. Alain Griotteray, président départemental de l'U.D.F. du Val-de-Marne, rapporteur général du budget régional de l'Ile-de-France, Radio-Alpha fonctionne avec des professionnels, dont M. Pierre Laforêt, ex-journaliste à R.T.L. et pigiste au *Figaro-Magazine*, et des amateurs, selon trois priorités : « *Priorité à la France ; priorité à l'information ; priorité à la musique.* » On y fait l'éloge de Céline, de Pauwels ; on y entend du jazz et l'on y attaque M. Mitterrand.

● *A la suite d'une assemblée générale* réunie le 10 juin, les syndicats S.N.J. et C.F.D.T. des journalistes de FR 3 ont suspendu la grève dont ils avaient déposé un préavis pour le 11 juin (*le Monde* du 10 juin). Les syndicats ont considéré en effet *comme « positives la plupart des réponses apportées par la direction générale de FR 3 »*.

Le préavis de grève avait été déposé notamment pour « *dénoncer l'attribution arbitraire d'un contrat de journaliste à un non-professionnel et la non-application de la convention collective des journalistes par la direction générale de FR 3* » et pour « *réclamer l'intégration des journalistes de Soir 3 et de FR 3-Ile-de-France, actuellement sous contrat à durée déterminée et les pigistes* ».

Les syndicats demandent cependant « *l'ouverture immédiate des négociations pour examiner la situation des journalistes du centre Devèze à Paris, qui sont encore sous contrat à durée déterminée* ».

● *Le syndicat C.G.T. de la radio-télévision de FR 3 Auvergne* appelle les personnels administratifs et techniques du centre d'actualités télévisées de Chamalières (Puy-de-Dôme), à cesser le travail le 13 juin à 9 heures, pour une durée indéterminée. Les revendications portent sur la sécurité de l'emploi, le respect de la convention collective et la « *fin des attaques contre le service public de radio-télévision régionale* ». Les syndicalistes dénoncent également des licenciements qu'ils considèrent comme abusifs.

● Neuf critiques de télévision viennent de créer une association intitulée « l'Œil », dans le but de « *prendre toutes les initiatives susceptibles de contribuer au développement de la réflexion sur la télévision et l'audiovisuel, et d'enrichir le débat public entre la presse et les médias audiovisuels* ».

PRESSE

LE PROPRIÉTAIRE DU « TIMES » REMPORTE SA PREMIÈRE ÉPREUVE DE FORCE QUI L'OPPOSAIT AUX OUVRIERS DE L'IMPRIMERIE

(De notre correspondant.)

Londres. — M. Murdoch, le nouveau propriétaire du *Times*, a remporté sa première épreuve de force qui l'opposait aux ouvriers de l'imprimerie. Il a obtenu mercredi 10 juin d'un des syndicats (SOGAT) l'engagement par écrit d'assurer la continuité de la production et de régler, selon la nouvelle procédure négociée en février, le conflit du travail en cours. Samedi, trois cents ouvriers SOGAT qui demandaient l'alignement de leurs salaires sur ceux des membres de l'autre syndicat (NATSOPA) avaient interrompu illégalement leur travail. En conséquence, quatre cent mille exemplaires du *Sunday Times* n'ont pas été distribués.

M. Murdoch avait déclaré qu'il était décidé à suspendre définitivement les publications des journaux du groupe *Times* si les ouvriers SOGAT persistaient dans leur attitude. « *Ce n'est pas une menace, c'est une décision* », avait assuré M. Murdoch. Apparemment, le syndicat a senti que le nouveau propriétaire de l'entreprise ne plaisantait pas. — H.P.

— VU —

SENTIMENTS

Avec des images belles, silencieuses et pudiques, Etienne Périer a su parfaitement, mercredi soir sur FR 3, adapter la Confusion des sentiments, *de Stefan Zweig, à l'intimité du petit écran, et imposer un rythme, une tension soutenus. Les acteurs, Pierre Malet (innocence doublée d'orgueil), Michel Piccoli (douloureuses absences), Gila von Weitershausen (douce lucidité), transmettent la pureté d'une émotion tout au long de tableaux impressionnistes et de dialogues d'une rare sobriété.*

On pardonnera à Etienne Périer un cliché — l'adagio de la Neuvième Symphonie de Mahler, *interprété par l'Orchestre philharmonique de Vienne. D'esprit typiquement allemand, son film restitue la densité d'un drame en évitant les stéréotypes du mélodrame. L'histoire — la séduction qu'exerce un bel adolescent fougueux sur son professeur, — a été mille fois racontée, mais ici, par la magie d'un monde feutré, de sentiments à peine exprimés, elle ensorcelle.* — M. G.

À voir

1979, la Chine

Imaginez ça : des brassées de mains dressées en épais espalier le long du Mur de la démocratie à Pékin, des mains agitées par un vent de liberté, des mains impatientes, tendues vers un marchand de journaux contestataires perché là-haut. Il les éparpille à toute allure en échange d'une somme énorme : de 20 fen à 1 yuan. Songez-y : un ouvrier chinois touche en moyenne 40 yuan par mois. C'est une des séquences les plus saisissantes de l'étonnant document présenté vendredi sur FR 3. Il a été tourné clandestinement par des Français en poste là-bas. Ils y sont toujours. Ils désirent conserver l'anonymat.

C'était en 1979. Treize ans après la révolution culturelle, les anciens gardes rouges reviennent sur la place Tiananmen. Ils ont fait la dure expérience du travail aux champs, du travail forcé. Ils sont dégrisés, dégoûtés, gagnés à la dissidence — l'un d'eux nous explique ce long cheminement intérieur, — distribués en groupuscules de tous bords, et ils manifestent au coude à coude en faveur des droits de l'homme.

Un mur alors prend la parole. Ce sera, avec la floraison des dazibao, ce qu'on a appelé le printemps de Pékin. Il n'aura duré que quelques mois. Le 5 avril, nouvelle manif dispersée cette fois par la police. Depuis une semaine à peine, les affiches, les banderoles, les slogans, les discours, étaient interdits. Ren Wending, partisan d'un socialisme à visage humain, a été arrêté la veille et Wei Jingsheng, un antimarxiste convaincu, purge une peine de quinze ans de prison. Cette prison, Jean Pasqualini nous la décrit. Il nous dit en quoi consiste la rééducation, comment on obtient une autocritique. Il nous parle de la torture de la faim. Je ne vais pas tout vous raconter.

C'est un peu la bande-annonce de ce film exceptionnel que je donne là, simplement pour attirer l'attention, pour donner envie de le regarder.

CLAUDE SARRAUTE.

* « Magazine V3 », vendredi 12 juin, FR 3, 20 h. 55.

Jeudi 11 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Tirage du Loto.
21 h Série : Martine Verdier.
Réal. B. Toublanc-Michel. Scénario F. Verny et Ch. Obarine.
Martine, interne des hôpitaux, assiste au mariage de Jean-Pierre et Gisèle et feint l'indifférence. Elle se réfugie dans son travail.
21 h 50 L'événement.
La Corée du Nord : Le prince des pauvres.
22 h 55 Les grandes expositions.
Cappiello.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Téléfilm : le Gros Oiseau.
De Jean-Michel Ribes.
Les aventures du journal Bonheur, *qui n'arrive pas à se vendre parce que ses participants sont des originaux.*
22 h 15 A propos du film « Malevil ».
22 h 45 Magazine : Coups de théâtre.
De G. Kahn.
23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Cinéma : le Passé simple.
Film français de M. Drach (1977), avec M.-J. Nat, V. Lanoux, A. Lonnberg, V. Vilars, P. March, M. Eyraud.
Une jeune femme, atteinte d'amnésie après un accident de voiture, cherche à retrouver les traces de son passé. Sous prétexte de l'aider, son mari brouille toutes les pistes.
Sous la forme d'un « suspense », un drame où l'amour est l'élément essentiel du mystère. Marie-José Nat est bouleversante dans un personnage égaré, angoissé, dont la mise en scène traduit l'état mental.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'anthropologie médicale.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : La voix évanouie, de M. Quint ; Tu as bien fait de venir, Paul de Calaferte.
22 h 30, Nuits magnétiques : A la recherche de Dostoïevski, de J.-M. Benoist.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert « Musique pour tous » (Salle Pleyel à Paris, 5 février 1981) : « Concerto pour piano et orchestre n° 2, en si bémol majeur » et « Symphonie n° 1 en ut mineur », de Brahms, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. Uri Segal, avec Joseph Kalichstein, piano ; 22 h 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.
23 h, Ouvert la nuit : Les compositeurs composent et proposent : André Almuro (Ligeti, Marti, Schütz, Varèse, Xenakis, Stockhausen, Jubard, Almuro).

Vendredi 12 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 25 Une minute pour les femmes.
Des méthodes pour aborder l'été en pleine forme.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
17 h 20 C'est à vous.
17 h 55 Un, rue Sésame.
18 h 25 Avis de recherche.
18 h 55 Les paris de TF 1.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Retransmission de l'Odéon : « les Créanciers ».
d'A. Strindberg, mise en scène J. Baillon. Réal. J.-M. Coldefy. Avec F. Chaumette, J. Toja, Y. Labanset et C. Hiegel.
22 h 30 Magazine : Pleins feux.
Emission culturelle de J. Artur.
Un panorama des représentations de théâtre : Faisons un rêve, *de S. Guitry ;* Oh ! les beaux jours, *de S. Beckett ;* la Mort d'Ivan Ilitch, *d'après Tolstoï.*
23 h 45 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 *Emissions régionales.*
13 h 50 Festival d'Annecy.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Série : Joe Forrester.
Main basse sur le porno.
16 h Magazine : Quatre saisons.
17 h Cyclisme.
Grand prix du « Midi libre ».
17 h 20 Fenêtre sur...
Le Pénitent.
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Casper et ses amis ; Tarzan.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Feuilleton : Les fils de la liberté.
de L. Caron réal. C. Boissol. Avec C. Biname, E. Hirt, S. Faucher...
A travers l'histoire de quelques personnages, paysans rudes, bûcherons..., L. Caron et C. Boissol dressent la chronique sociale et politique d'un petit village canadien. Des images un peu simplistes et lourdes qui font revivre un épisode de la fameuse guerre des Patriotes.
21 h 50 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Le style c'est l'homme.
Avec M. Déon (Un déjeuner de soleil), *E. Hanska* (J'arrête pas de t'aimer), *R. Kanters* (A perte de vue), *A. Robbe-Grillet* (Djinn), *et notre collaborateur B. Poirot-Delpech* (la Légende du siècle).
23 h 20 Journal.
23 h 30 Ciné-club : Rashomon.
Film japonais de A. Kurosawa (1950), avec T. Mifune, M. Mori, M. Kyo, T. Shimura, D. Kato, F. Homna (v.o. sous-titrée. N.)
Le Japon, au dix-huitième siècle. Les quatre versions différentes d'un fait divers criminel : le viol de la femme d'un samouraï par un bandit et la mort mystérieuse du mari.
Le film qui révéla Kurosawa en Europe. La construction « pirandellienne » du récit amène une méditation sur la nature humaine et les passions. Mise en scène fluide, admirable.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Lolek et Bolek ; des livres pour tous : « Lancelot ».
19 h 55 Dessin animé : les Misérables.
19 h Journal.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 45 Les jeux.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 V 3 - Le nouveau vendredi : De la Chine de Mao au procès de Pékin.
Une émission d'A. Sabas, reportage : P. Pesnot et P. Alfonsi.
Ce film réalisé avec des documents clandestins — témoignages des dissidents, ouvriers, artistes, étudiants — a été tourné pendant le printemps de Pékin. Un reportage sur une génération qui refuse le régime en place.
21 h 55 Documentaire : la falaise des fous.
de J.-L. Dejean Réal. P. Neel.
Chaque année, les saltimbanques de France et d'ailleurs se retrouvent dans un village et se montrent les uns aux autres leurs derniers numéros.
22 h 50 Journal.
23 h 10 Magazine : Thalassa.
Le point sur la Two-Star.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Marie Congo, avec R. Martin.
11 h 2, *Centième anniversaire des concerts de l'Orchestre* Lamoureux.
12 h 5, Agora : Arts et traditions populaires.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musiques extra-européennes.
14 h, Sons : Fête à Sheng Chau.
14 h 5, Un livre, des voix : Gabrielle Perreau, femme adultère, de P. Darmon.
14 h 47, Un homme, une ville : Fernand Léger à Paris.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : André Gide et la musique.
18 h 30, Feuilleton : Mastro don Gesualdo, de G. Verga.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La navette spatiale après son premier vol.
20 h, La séduction.
21 h 30, Black and blue : Vient de paraître.
22 h 30, Nuits magnétiques : Dostoïevski ; La confession à Tikhone ; le Reggae.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Le matin des musiciens : Schönberg, dans son siècle, « Passé, présent de Schönberg ou la douleur du monde » ; « Passé, présent de Schönberg ou le ressassement éternel » Beethoven, (Schönberg, Nono Messiaen, Reger).
12 h 2, Midi-Deux : magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère (Devevey, Betty, Milhaud, Aliprendi).
14 h 30, Musique : les enfants d'Orphée ; 15 h, Concertos : œuvres de Prokofiev et Vaughan-Williams ; 16 h, Cercles musicaux : Telemann, ses amis et ses élèves (Keiser, Telemann, Haendel, Matheson) ; 18 h 30, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert : « Entrée de jeu », œuvres de Torri, Bononcini, Geminiani, Steffani, Scarlati, Caldara, par l'Ensemble Nuovo Musiche ; 20 h, Les chants de la terre.
20 h 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) ; « Symphonie n° 3 en fa majeur », de Brahms ; « Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 en mi bémol majeur », de Chostakovitch ; « la Mer », de Debussy, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, dir. S. Skrowaczewski, avec David Geringas, violoncelle.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, œuvres de Schumann et Schubert, par le Quatuor Via Nova, avec André Gorog au piano ; 23 h 5, Vieilles cires : le légendaire Quatuor de Budapest (Dvorak, Haydn) ; 0 h 5, Jazz Forum.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

GRAND GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour renforcer son équipe
D'AUDITEURS INTERNES INTERNATIONAUX

DIPLOMÉS (ÉES)
d'H.E.C., de l'E.S.S.E.C. ou de SUP. de CO. PARIS
Spécialité Finances-Comptabilité
Bilingues Anglais + par ordre de préférence : Espagnol - Portugais - Allemand.

Deux niveaux d'intégration :
1) DÉBUTANTS (ES) avec D.E.C.S.
2) CERTIFICATS SUPÉRIEURS COMPTABLES ou MÉMORIALISTES EXPERTS COMPTABLES

EXPÉRIENCE INFORMATIQUE SOUHAITÉE
Pour mission d'encadrement après temps d'intégration
30 ans environ

Fonction :
Mission de contrôle et éventuellement d'assistance pour s'assurer du fonctionnement convenable et efficace des systèmes de gestion, y compris systèmes comptables des sociétés du groupe.
Bonne préparation pour prendre ensuite responsabilités opérationnelles au sein du groupe.

Salaire selon expérience.
Postes basés à Paris
déplacements fréquents en France et dans le monde.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à J.C.A. 11, rue Cramail, 92500 RUEIL-MALMAISON.

RECHERCHONS :
1 INGÉNIEUR
chargé de projet,

1 Technicien libéré OM pour Bureau d'Etudes *d'une PME à EVRY.* Secteur téléphonie et automatismes industriels.
Tél. : (6) 078-39-27 pour R.-V.

• La municipalité de Malakoff recherche d'urgence une puéricultrice D.E. pour poste de directrice crèche familiale. Ecire à M. le Maire Place du 11-Novembre, 92240 MALAKOFF.

ÉCOLE DE LANGUE
Recherchons pour ses centres de la région parisienne UN PROFESSEUR D'ARABE formé aux méthodes audio-visuelles pour adultes. Adr. C.V. à C.E.P., 26, r. Vignon, 75009 PARIS.

IMPTE Cie D'ASSURANCE recherche
JEUNE HOMME ou JEUNE FEMME
TITULAIRE BAC
avec connaissance du Droit en vue de formation rédaction branche responsabilités civiles dans sa division des entreprises.
Se présenter, 62, rue de Richelieu, PARIS-2e

URGENT
IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT équipée d'un I.B.M.-148 et d'un 43-41 sous DOS recherche
2 ANALYSTES PROGRAMMEURS
pour le développement d'applications temps réel sous CICS/DL1.
Contacter pour rendez-vous, 203-86-54, poste 263.

INGÉNIEURS bilingue anglais, électric., achat matériel E.T.T. Téléphone : 373-90-58.

INGÉNIEUR P1 P2
Arts et Métiers - 790-40-30.

FEMJC recrute ANIMATEUR (TRICE) socio-culturel pour direction MJC après 1 an de formation. Ecrire avant le 15 juin 1981 à FEMJC, 15, r. de la Condamine, 75017 PARIS.

capitaux propositions commerciales

EN VUE REPRISE TITRES EXISTANTS (MAGAZINES - GUIDES) ET TOUTES NOUVELLES CREATIONS

Équipe complète dynamique et rodée (Rédaction, Maquette, Fabrication) de journalistes professionnels recherche
éditeur ou financier.

Nombreux contacts professionnels et très sérieuses références.

Secteurs de références :
- Immobilier
- Économie
- Emploi
- Vins
- Consommation/Tourisme

Possibilités clientèle publicitaire.
Contact tél. uniquement : **340-42-33**

NOUS SOMMES
CATRY
Société spécialisée dans l'achat et la revente des biens immobiliers.
Nous vous offrons de créer VOTRE PROPRE AFFAIRE de bénéficier de notre impact pour un démarrage immédiat et par la suite de notre support juridique, technique, commercial, publicitaire et gestion.
VOUS ÊTES
Soit déjà averti de cette activité, soit désireux de la découvrir et vous disposez de 50.000 F.
Premier contact : écrire Catry, 43, cours Estienne-d'Orves, 13001 Marseille.

Cherchons FINANCIER pour affaires immobilières diverses (terrains à bâtir, rénovation d'anciens immeubles dans le canton de Berne, Suisse). Échéance 5 à 10 ans. Intérêts et garanties à convenir.
Offre sur chiffre, P. 648 BZ Berner Zeitung BZ, Case postale 3041, CH-3000 BERNE 7/Suisse

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSÉ
75 F TTC m² - 658-81-12.

formation professionnelle

UNIVERSITÉ PARIS-X - NANTERRE

INSTITUT D'ÉDUCATION PERMANENTE
STAGES LONGUE DURÉE OCTOBRE 1981-JUIN 1982
OUVRANT DROIT AUX INDEMNITÉS ASSEDIC

- **Formation à la gestion informatisée : 800 heures**
  Niveau : DEUG ou 5 ans d'expérience professionnelle.
- **Formations sanctionnées par un diplôme de second cycle.**
  Possibilité d'admission directe en second cycle en fonction de l'expérience professionnelle.
- **Chef de projets commerce international : 800 heures.**
- **Création et gestion de P.M.E. : 465 heures.**
- **Sciences sociales appliquées au travail : 375 heures.**
- **Civilisations d'Afrique noire : 600 heures.**

Rentrée à partir du 19 octobre 1981. Inscriptions à partir du 1er juin 1981.

I.E.P. 92001 NANTERRE CEDEX - Bâtiment G, salle R. 30, tél. 725-92-34 postes 864 - 865 - 866.

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE
AVIS DE RECRUTEMENT

L'UNIVERSITÉ EL FATEH DE TRIPOLI RECRUTE POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 1981-1982 DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS POUR LA FACULTÉ DE PÉDAGOGIE

Les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes :

1. Avoir une maîtrise de français ou un doctorat troisième cycle ou un doctorat d'Etat (lettres classiques, lettres modernes, linguistique, phonétique).
2. Une connaissance des méthodes audiovisuelles d'enseignement du français langue étrangère, expérience de l'enseignement souhaitée.

Montant des salaires annuels :

	à partir de		jusqu'à
PROFESSEUR	129.600	F env.	145.800
PROFESSEUR ASSOCIÉ	113.400		129.600
MAITRE ASSISTANT	102.600		113.400
ASSISTANT	93.600		97.245
AIDE ASSISTANT	78.975		93.555

Les enseignants bénéficient, en outre, d'une indemnité d'installation égale à un ou deux mois de salaire, d'une allocation de logement (1.050 F mensuel pour les célibataires et 1.500 F pour les professeurs mariés) et du remboursement des frais de voyage aller et retour.

Les candidatures doivent être adressées à M. le secrétaire aux Affaires culturelles, Bureau Populaire de la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste, 10, rue Charles-Lamoureux, 75016 Paris.

We are looking for a
YOUNG, DYNAMIC MEDICAL DOCTOR

who wishes to be medical director in one of our most important pharmaceutical subsidiary in North-West Africa. He/she will be reporting directly to Area Medical Director and will be in charge namely of professional relationships with clinicians, new product registrations, product's post marketing surveillance, clinical trials organization and training.

Our ideal candidate will be in his/her late 20s or early 30s, must have a degree in medicine and some years of experience in the pharmaceutical industry or in the clinical research field. Good command of English and French is a must. After a training period in Milan, he/she will be based in Casablanca.

We are offering a stimulating top professional job as well as interesting conditions including relocation facilities. Further personal professional developments in the R & D Dept. of one of the leading pharmaceutical companies in the world are possible in the medium term.

Candidates should send a complete C.V. to :



DOW CHEMICAL MIDEAST/ AFRICA SA
Employee Relations Department P.O. Box 196
1211 GENEVA 20-CIC/
Switzerland.

Pour Afrique du Sud
détachement de 12 à 18 mois, recrutons urgent
Ingénieurs et Techniciens
Metteurs en route et Metteurs au point
• chaudières, turbines, circuits vapeur • oxygène et azote liquide chryogène • gaz • circuits fluides, pompes, compresseurs.
BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS
Ecr. ETRAVE en précisant sur l'enveloppe réf. 187
38, avenue Daumesnil 75012 PARIS qui transmettra

GESTION 2000
Pour chantiers ALLEMAGNE
INGÉNIEUR
CHEF DE TRAVAUX
Ouvrage génie civil coordination chantiers.
Grande expérience exigée.
Tél. : 246-42-01.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

information divers

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Emplois outre-mer, étranger, « Migrations », chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

emplois régionaux

Pour accompagner son expansion Société Commerciale Branche Chimie,
recrute :

1) TECHNICO-COMMERCIAL (Réf. 100)
Connaissances transformation plastique à pourvoir immédiatement.

2) ATTACHÉS COMMERCIAUX (Réf. 101)
Même débutant, DUT Chimie.
Disponibilité de déplacement France-étranger.
Langues : anglais (allemand serait apprécié).

13e mois et avantages sociaux divers.
Adresser C.V. et prétentions sous réf. 4.461, à O.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 Paris. qui transmettra.

A Marseille recherchons pour position tte confiance et pr activités fort intéress. gérant ou administrateur individuel d'intelligence et d'habileté au-dessus de la moyenne. Rémunération en rapport avec une responsabilité très importante. Priére d'adr. cand. av. photo et C.V. man. Discrét. assurée à EUROSUD nº 1669, 2, r. Breteuil, 13001 Marseille.

ÉCOLE SUP. D'INGÉNIEURS en GÉNIE ÉLECTRIQUE ROUEN recherche INGÉNIEURS
Informaticiens, automaticiens
- temps plein
- pour centre de calcul
- lab. formation et recherche.

Ecr. nº T 027.602 M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

Mémorialiste expert-compt., 32 ans, 8 ans d'audit. Cabinet inter. et entreprise. Étudie propos. (y compris direction Adm. et finan.). Expatriement éventuel possible
Écr. s/nº 8602 *le Monde* Pub. 5, r. des Italiens, 75009 PARIS

Ingénieur diplômé 27 ans expérience Australie, offre ses services à Compagnie désireuse d'étendre ses activités dans cette région. Écrire : Engineer P. O. Box 130, Rose Bay 2029, Australie.

J. F. SECRÉTAIRE DIRECTION
(Dactylo standard télex, comptabilité simple). Excellente présentation, cherche place similaire, libre de suite.
Ecrire s/nº 6137 *le Monde* Pub. 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

H. 33 ans, études supérieures techniq. cherche poste sédentaire dans transports. connaissant bien anglais, géographie économique, allemand, notions compt. Dobricourt, 15, rue du Marais, Montreuil, 859-11-89 dès 19 h.

RELATIONS PUBLIQUES PRESSE
l'Attaché de Presse d'une société de produits de grande consommation leader dans son domaine (C.A. 950 millions de francs) recherche collaboration avec P.D.G. moderne, dynamique, soucieux de son image de marque, disponible en septembre.
Écrire nº 794 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ING. ALG., 40 ans, 16 ans expérience, IND et ADM, form. agro, tunis., angl., ital., connaiss. domaines lub. corps gras tect, serait intéressé poste en rapport France ou étranger.
Ecr. s/nº 3.456 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille 17 ans Examen juin cherche place sténodactylo juillet en remplacement ou emploi stable
Ecr. nº 800 M. Régie-Presse 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR III B
Gde expérience en METALLURGIE, après B.E. et direction achats : direction VENTE et études de marché. Parfaite connaissance technologie, industrie mécanique. Souhaite poste à responsabil. ensemble RÉGIONS OUEST/PAYS DE LOIRE.
Ecr. s/nº T275599 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Traductrice russe, italien, roumain cherche poste en rapport. Ecrire s/nº 3.464 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme, 35 ans, expert comptable commissaire aux comptes rech. trav. sous-traitance Paris province. Ecrire sous nº 7.159 sur enveloppe à JEAN REGNIER PUBLICITÉ, 39, rue de l'Arcade, PARIS-8e, qui transmettra.

automobiles

divers

OPÉRATION VACANCES
des GS et CX sélectionnées, révisées, garanties dont certaines avec moteur neuf à partir de 6 000 F et 6 mois de crédit
GRATUIT
CITROËN NATION
face Printemps-Nation
42, cours de Vincennes (12e)
Téléphone 346-11-62.

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT

PRIX CHOC !
SUR TALBOT MURENA D'EXPOSITION 0 KM
M. Gérard - 821-60-21.

هكذا من الأصل

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt

MAIRIE VINCENNES. Stand. 4/5 p., sanit. double, placards, balcon, box. 341-08-21.

3e arrdt

RAMBUTEAU Dans imm. XVIIIe siècle. 165 m², 6 pièces, charme, clair. Tél. 260-67-36 ou 260-67-66.

4e arrdt

Prox. VOSGES, 354-95-10
MAISON JARDIN TERRASSE
150 m², triplex, soleil, calme.

ST-PAUL. 354-42-70, calme.
RÉNOVATION LUXE
45 m², gd séjour + mezzanine.

5e arrdt

AGENCE DU LUXEMBOURG
VAVIN, studette .. 190.000 F
PARADIS, studio .... 220.000 F
LECOURBE, st. ..... 400.000 F
LAURISTON, 2 p. .. 520.000 F
633-38-94 matin.

PANTHÉON, LYCÉE HENRI-IV
Brûlerie Saint-Jacques
2 et 4, rue Laromiguière
2-3-4-5 PIÈCES
Terrasse, verdure.
Très belle réalisation.
Livraison mai 1982.
VENTE : 9, rue de l'Estrapade.
Sur place vendredi, samedi de 14 h 30 à 18 h ou BEGI - 267-42-06.

6e arrdt

RUE GUISARDE. Immeuble XVIIe, mini-studio tout confort, 105.000 F. Tél. : 705-31-13.

7e arrdt

48, RUE DE VERNEUIL
Dans immeuble 18 s. rénové, appartement 135 m² ensoleillé, 3e étage ascenseur, gd living 11×4, 3 chambres, s. de bains, cuisine, sanitaire, chambre serv. + cave. Visite vendredi 14 h. à 18 h. Tél. 720-15-21.
Particulier à particulier.

ST-FRANÇOIS-XAVIER
Beau 5 pièces, tout confort. Exceptionnel. Tél. : 705-61-91.

QUAI D'ORSAY
SOMPTUEUX
APPART. DE RÉCEPTION
3 chbres, 2 bains, 250 m², studio-service, - parking. GARBI - 567-22-88.

13e arrdt

Rue de la Santé, 13e, récent dble liv. + 2 ch., 3e ét., balc. 90 m², plein soleil. Tél. : 500-78-65.

14e arrdt

CŒUR MONTPARNASSE
Direct de luxueuse rénovation, tr. gd 2 p. en duplex de caractère, dern. ét., asc., le pptaire. EUROVIM, 723-41-00.

TOMBE-ISSOIRE – Bel imm., belle studette équipée - Prix exceptionnel - Tél. : 878-45-41.

ALÉSIA, calme, 5 p., 3e ét. sud. 110 m² pierre de t. + ch. service, cave, chf. indiv. gaz 850.000 F. 540-72-23.

15e arrdt

22, RUE PLUMET, 13/15 h., vendredi 12 juin, chambre refaite neuve, douche, bloc kitchenette, soleil. Prix : 90.000 F.

RUE CAMBRONNE – Immeuble pierre de taille, studio rénové. Bas prix vu urgence - 526-00-35.

GRENELLE-CHAMPS-DE-MARS beau 4 P., gde entrée, s. de b., cuis., chf. central, tél., asc. Tél. 579-25-44.

MAIRIE 15e, Mo Vaugirard, 3e ét. (asc. prévu) sur rue et cour, imm. p. de taille 1895, 90 m², 3 P. de caract., cft, 880.000 F. S/pl. 103, rue Blomet, vend., sam., de 10 h à 19 h ou. Tél. 828-11-72.

16e arrdt

RANELAGH (dans Hameau) dans immeuble 1960, bel appartement 89 m² + jardin privatif, calme. Tél. 260-67-66 ou 260-67-36.

MUETTE CARACTÈRE ORIGINALITÉ
très gd studio tt cft avec mezzanine
605-10-08. **750.000 F**

EXCEPTIONNEL Mo PASSY
4 P. TOUT CFT, état neuf, cuisine et s. de bains équipées + chambre de service. 870.000 F. S/place vendredi 11-16 h., 12, r. des Eaux.

17e arrdt

100 m NEUILLY et 200 m MÉTRO et 17e sur LEVALLOIS. Dans belle petite rénovation 8 STUDIOS et DEUX PIÈCES livrés équipés tt cft, matériaux premier choix, excellent placement, gestion assurée, net d'impôts 5 ans. 723-41-00.

91 – Essonne

A VENDRE A MASSY
F-5, 100 m², gde cuis. aménagée, 2 s. d'eau, W.-C., séj.-sal. 3 ch., parkg soutern., cave, prox. commerces, écoles, lycées, RER, piscine. Px 415.000 F + C.F. 45.000 à 5 %. Tél. : 920-49-07.

LES ULIS
F4, 88 m² résidence calme 1er ét. excellent état, balc., cuis. équipée, séj., 2 chbres, s. bains, w-c, park. souterrain. 370.000 F dont 86.000 F de PIC. Tél. 907-79-26.

LES ULIS
F3, 72 m² bon stand. 4e asc. cuis., séj., 2 chbres, s. bains, w-c et park. souterrain 390.000 F. Tél. 907-79-26.

LES ULIS
F5, 98 m² sud balc., 4e, cuis. équipée, séj. dble, 3 chbres, s. bains, s. d'eau, w-c, cave, park souterrain 392.000 F dont 80.000 F de Crédit Foncier. 907-79-26.

LES ULIS
F6, à saisir 110 m², 4e asc., sud-ouest, cuis. équipée, séj. dble 30 m², 4 chbres, 2 s. bains, 2 w-c, balc., cave et park. souterrains 413.000 F dont 80.000 F Crédit Foncier 907-79-26.

LES ULIS
F2, 50 m² sud 4e asc. cuis. équipée, séj., chbre, s. bains, w-c, park. souterrain. 245.000 F dont 52.000 F Crédit Foncier 907-79-26.

92 Hauts-de-Seine

CHATILLON près Clamart
appt stand. 4 p., 97 m² + 20 m² balc., cuis. équipée. Vue panoramique. Parking. Px 750.000 F. 645-90-00.

VAUCRESSON Résident. 5' gare et commerces. Appt, séj. dble, 3 ch. Sur verdure. 735.000 F. Tél. : 950-14-60.

Suresnes. Vue/Paris, plein Midi, 105 m², 5 pièces. 900.000 F. Tél. Castillon au 506-38-89.

NEUILLY, b. pierre de taille 1910, 123 m², réception 50 m² + 3 chambres, exceptionnel, 9.000 f/m². Tél. : 757-03-97.

NEUILLY Bois, sur jardin, 308 m², parking, calme, soleil. Tél. 637.06-31.

8e arrdt

Faubourg Saint-HONORÉ, studio tt confort, étage élevé. Bas prix vu urgence. 528-00-35.

MALESHERBES CALME. MAGNIFIQUE 270 m². Conv. profes. libérale. PLEIN SOLEIL. 582-16-40.

MALESHERBES
PRÈS MONCEAU
Très bel Appt 5e étage, 180 m². Parking et chambre service.
Renseignements, 260-30-15.

9e arrdt

Dt. Bel immeuble pierre de taille, direct living + 2 chbres, rénové 100 %, gd stand. habitation ou placement de qualité, location garantie net d'impôts 5 ans. 723-41-00.

SAINT-GEORGES, studio, entrée, cuisine, bains, w.-c. Refait neuf. BAS PRIX. Tél. : 280-26-23.

RARE De square agréable. Bel appt 6 p. état impeccable, 2 chbres service, dble cave, parking. Tél. 280-67-36 ou 260-67-66.

10e arrdt

GRANDES SURFACES
rénovées, divisibles, double exposition, 6.500 F le m². Terrasses - Tél. 806-31-41.

11e arrdt

AVENUE PARMENTIER
Imm. récent, stand., gd 4 poss, 2 entrées, 2 cuis., 2 salles de bains, 2 w.-c., possib. division. 359-75-44.

12e arrdt

BOIS de VINCENNES près Mo Sur Charenton. Résidentiel. Belle rénovation en cours. Matériaux 1er choix. 13 STUDIOS et DUPLEX. Vendus équipés, luxueusement ou en l'état. Pied à terre ou placement except. Net d'impôts 5 ans. TÉL. : 723.41.00.

CHATEAU VINCENNES
Plein soleil, vue panoramique, splendide 5 P., cuis., tt cft, balc., ét. élevé, asc., 2 pkg., 1.300.000 F. T. 345-82-72.

PARIS-12e
8, rue des Jardiniers.
Proche Bois de Vincennes.
300 m du métro;
Porte de Charenton, à vendre très beaux 4 pièces 98 m² + balcon, 780.000 F et 5 pièces 110 m² + balcon 981.000 F.
Habitable immédiatement.
Visite sur place :
jeudi, vendredi de 14 h. à 19 h. et ce week-end de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.
Tél. : 307-99-96 – 344-21-66.

TERNES 245 m²
Appt d'angle, 1er ét., bel imm. ancien, possible professionnel GARBI. Tél. : 567-22-88.

PL. MALESHERBES
Grand 7 poss, 2 bns, 275 m², tt cft, vue dégagée sur verdure. Michel et Reyl 265-90-05.

18e arrdt

CAULAINCOURT 8e ét. vaste 3 p. cuis., cab. de toil., w-c, gd balc. 480.000 -. 387-27-60.

50 bis, RUE MARX-DORMOY
Bel imm. ravalé, bon standing.
2 P. 42 m², soleil, gde cuis., w.-c., débarras, poss. s. de bains. Px 230.000 F. Voir pptaire jeudi 14 h. 30 à 19 h.

39, AV. DE ST-OUEN
Immeuble neuf, façade pierre de taille,
3 p., 69 m² + balcon,
habitable immédiatement.
Visite sur place les vendredi, samedi, dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures ou Z. Immobilier – 267-37-77.

125.000 avec 25.000
18e – Mo MARCADET
Plusieurs studios, cuis., w.-c., salle d'eau, plein soleil, parf. état, moquette, imm. et escalier ravalé à neuf. Idéal pour habitat ou location. Voir propriétaire. 34, RUE DU NORD vendredi, samedi, 14 h à 19 h.

19e arrdt

Mo LAUMIERE
58, rue de Meaux, bel immeuble ravalé, parf. état, 2 poss, 44 m², gde cuis., s. de bns, w.-c., débar. Prix 235.000 F. Voir propriétaire, vendredi de 14 h 30 à 19 h.

78 - Yvelines

PARLY-II - TRÈS URGENT
P. à p. vend magnifique 8 p., type II, 780.000 F. Soleil toute la journée, cave, parking. Tél. 954-47-80 (h. rep.).

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Appt 5 p. princip., séj. dble, 3 chbres. Exposition Est-Ouest. Px : 485.000 F. Agence Royale, 950-14-60.

ROCQUENCOURT grand standing
6 p., 140 m², triple exposition, balcon, état neuf, réception 56 m², 2 chambres, 2 bains, 2 gar. par asc. 1.350.000 F. [illegible]. 955-06-06.

94 Val-de-Marne

NOGENT S/MARNE. 505.000 F. proche RER, calme, verdure, soleil, beau 4 P., entrée, cuisine, tout confort, balcon. 344-71-97.

Province

HAUTE-SAVOIE
FRANCO-SUISSE
Prox. Evian, petit imm., 3 étages, dernier étage. Part. vend 3 p., hall, salle de bains, chff. cent., balcon, vue magnifique sur lac, cave, poss. parking, prix intéressant. Ad. P. Clerc, 139, rue de Brie, no 1.212, 91800 BRUNOY.

SUR HAUTEUR DE NICE
(FABRON) résidence récente, piscine, tennis, 3 P., luxueuse prestation, calme, ensoleillé, vue sur mer. Prix : 850.000 F.
FICHIER CENTRALE DE LA CONSTRUCTION
11, rue de Rivoli, 06000 Nice, téléphone (93) 88-68-24.

PORT-BARCARÈS
LANGUEDOC ROUSSILLON
Vend apparts, bon standing dans belle résidence en 1re ligne sur la plage de 305.000 à 580.000 F. Caperonis, 15, av. Victor-Hugo, PARIS-XVIe. Tél. 502-18-00.

DEAUVILLE
Emplacement exceptionnel, quartier calme et résidentiel, plein sud, dans une petite maison rénovée avec jardins privatifs.
— Studio ...... 190.000 F
— 3 pièces .... 231.000 F
— 4 pièces .... 323.000 F
17, av. des Prairies, DEAUVILLE

Groupe Charlus, Palais des Congrès, place de la Cathédrale, 76000 Rouen. (35) 98-58-84.

appartements achats

ACHÈTE Directement URGENT. PARIS. 2 à 4 PIÈCES. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. BON QUARTIER. 873-23-55.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

villégiature

CAMARGUES, 25 km mer mas conft, 4/5 pers., 800 F, par semaine. Tél. (90) 98-90-38.

MENTON. Appartements F2-F3 à louer meublés pour vacances ETE 1981. TOUT CONFORT. Tél. (93) 35-85-86. MENTON J.S.I., 18, [illegible] de la République.

constructions neuves

LE PETIT MANSARD
MEUDON BELLEVUE
Gare à 100 mètres.
Immeuble pierre de taille.
10 apparts de grand standing 4 et 5 pièces.
Livraison juin 81.
APPARTEMENT DECORE.
Sur place du jeudi au lundi de 10 h à 13 h et 15 h à 18 h.
4, rue Albert-de-Mun, ou tél. 562-06-06.

LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE (94)
RER 200 M
12 APPTS DE STAND.
RESTE 3 ET 4 P.
Livraison juillet.
Prix fermes et définitifs.
S/pl. du samedi au lundi de 11 h. à 18 h.
15, quai de la Marne ou tél. 563-57-86.

BOULOGNE
« LA PRINCIPAUTÉ »
rue de l'Abreuvoir, proche du bois de Boulogne, à vendre très beaux appart. de 3, 4 et 6 pièces de petits immeubles en pierre de taille de 3 étages. Livraison 1er trimestre 1982.
Vis. s/pl. : lundi, jeudi et vend. de 14 h. à 19 h., et ce w.-end de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.
TÉLÉPHONE 825-29-48.

locations non meublées offres

Paris

ETOILE, gd stand., 240 m², triple récept., 4 chbres, 3 bns. impecc. 9.585 F - 285-96-76.

TERNES – Récent gd standg. s/jardin: 2 P., cuis. équip. BALC., PARKING. 3.100 F - 285-46-65.

Part. à part. Libre 1er juillet, av. Carnot (17e), 100 m², dble living + 2 ch., cour-jardin privé 50 m². 3.700 F c.c. + reprise. Tél. 380-35-62.

Région parisienne

MEUDON Studio, cuis., s. bns, w-c, ensoleillé, 1.200 F/m. c.c. - 626-28-37.

MAIRIE VINCENNES. Stand. 4/5 p., sanit. double, placards, balcon, box. 341-08-21.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPTS, HOTELS PARTIC. et VILLAS Paris ou Ouest résident. **562-78-99**

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing. 4 pces et plus. Tél. 285-11-08.

bureaux

NEUILLY MÉTRO
loue directement 1 bur. ou + dans imm. neuf. 758-12-40.

GEORGE-V
loue directement 1 bur. ou + dans imm. stdg. 723-55-18.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

PARIS-11e pptaire loue 1.600 m² en 1 ou 2 lots. T. 583-83-33.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Loue directement 1 bureau ou + dans imm. stand. 563-17-27.

SIÈGES DE STÉS
avec secrétariat, tél., télex. CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +

PONTHIEU 300 m² aménagés GD STAND. 13e 780 m² Divisibles - 853-90-54.

viagers

Libre Villemomble-Gagny Gde Villa neuve à décorer. S/780 m², 76 ans. 620.000 F + 1.750 F. VIAGERS F. CRUZ 266-19-00.

Sté spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie. 266-19-00.
Prix indexation et garantie.
Etude gratuite discrète.

ST-LEGER en-Yvelines, près RAMBOUILLET ravissante maison liv. 4 chambres, tt cft, garage, gd jardin. 2 têtes libre premier décès. SANS RENTE 605-10-08. **420.000 F**

boutiques

SUR LEVALLOIS limite NEUILLY (50, bd Bineau). Murs bar, restaur., angle deux rues placement 10 % brut garantie net d'impôts 5 ans. Tél. 723-41-00.

RUE DES BEAUX-ARTS
A vendre 2 belles Bout. pour galerie d'art, situation sur 2 niveaux avec caves voûtées. Tél. : 261-13-50.

Près DEFENSE, murs de boutiques + logement, 130 m², rapport 10 % et petit prix. 200.000 F. Tél. : 757-03-97.

fonds de commerce

INSTITUT de BEAUTÉ à CHATOU 90 m², 3 cab. + UVA, bail neuf. 160.000 F. T. 918-36-41 à 21 h.

RUE MOUFFETARD
SARL vd fond pour tous commerces surf. totale 280 m², tél. le matin 583-74-85.

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY (MARNE-LA-VALLÉE)
très bien placé centre ville
1 boutique 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
TÉL. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

A vendre dans gde ville de l'Ain, MAG. DE SPORTS AFFILIÉ, très bon emplacement, chiffre en rapport. Étude de Me Rigollet, notaire à Bourg-en-Bresse. Tél. (74) 23-45-04.

locaux commerciaux

Les Halles, rue Étienne-Marcel, local 2.200 M2 sur 3 niveaux, façade 14 M. Pour super-marché, drugstore, vidéo, cinéma. Tél. : 723-78-11.

GDS BOULEVARDS
3 minutes Mo MONTMARTRE. Beau local 102 m², 3 ét., asc. Bail neuf, sans reprise. SEICAP Gérant - 266-62-28.

PANTIN
500 M MÉTRO 4-CHEMINS
Propriétaire vend libre, petit IMMEUBLE COMMERCIAL (mixte) 400 m² au total sur deux niveaux (r.-de-ch. + 1) + cour, entrée cochère, chauff. cent., tél. TRÈS BON ÉTAT. Prix 1.100.000 -. BOIS - Tél. 202-56-38.

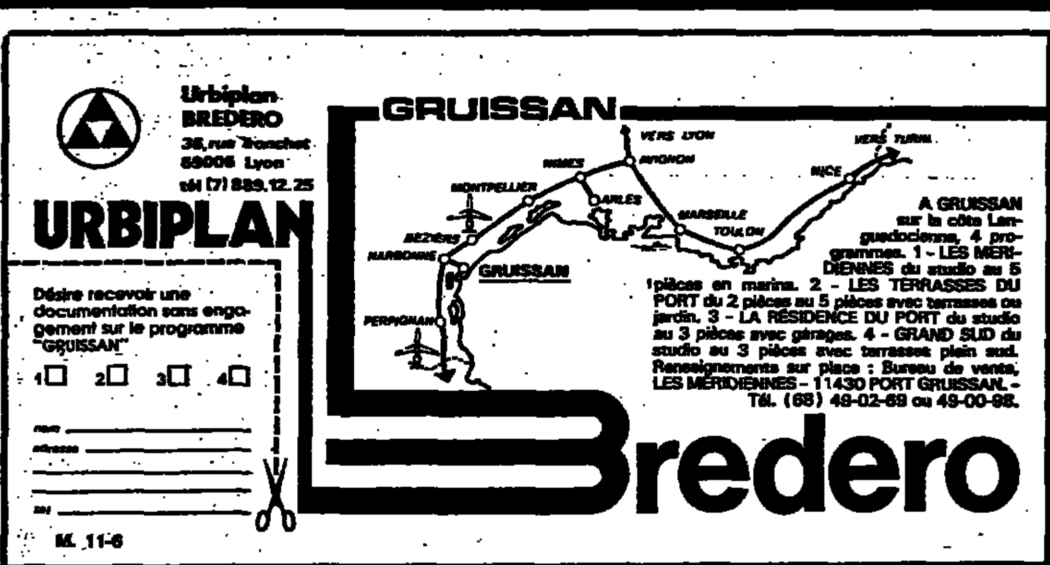
A VENDRE DROIT AU BAIL 250 m², centre commercial ALMA, 1er centre de l'Ouest. Ecr. Havas Rennes, no 474 W qui trans.

terrains

PROCHE BRIGNOLES
Terrains dans lotissement à 2 km environ des commerces et écoles. Livrables fin 1981, début 1982. Viabilité complète (eau, assainissement, électricité, téléphone). Nombreux lots de 66.000 F à 77.000 F. Plusieurs autres lots toutes surfaces à prix différents. Ecr. HAVAS TOULON no 16.671.

LIQUIDATION DE TERRAINS AUX ÉTATS-UNIS
1) 105 ha, joli, boisés, lac privé inclus (18 ha), excell. emplacement de pêche, près New-York. Prix 322.500 $.
2) 75 ha, très bien sit. dans zone séjour de vacances, desserv. par principales autor. américaines. Prix 180.000 $.
3) Parcelles de 152 ha et 122 ha contiguës, à vendre séparées ou non. Zone très connue de Pocono Mountain. Env. 2 h. de New-York et Philadelphie. Droit à option pour accès lacs et autres aires de loisirs. Vue magnif., très rech. Prix par parcelle 67.673 $ per ha env.. Prix pour le lot 1.810.000 $.
Possib. autres parcelles, motel, autres bâtim. si acheteur intér. par ensemble (284 ha). Ecr. à Léon R. ROSS 1025 Broad Street BLOOMFIELD - NEW JERSEY 07003. Tél. : 201-338-38-80.

immobilier information immobilier information





Boulevard de la Villette Paris 19e.



Pour les "Nouveaux Parisiens" amoureux de leur vieille ville.
Un quartier très vivant et commerçant, proche des Buttes-Chaumont.
Un immeuble de "haut de gamme" avec terrasses, bow-windows et balcons. 85 appartements grand standing, du 2 pièces de 42 m² au 5 pièces de 112 m².
Bureau de vente : angle boulevard de la Villette/rue Rebeval 75019. Ouvert lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h - samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. TÉL. : 205.29.52.

Je désire recevoir une documentation "La Fontaine Rebeval"
Nom
Adresse
Tél. privé Tél. professionnel
Coupon à retourner à Capri, 4, place Raoul-Dautry 75015.

CAPRI
La volonté de bien construire.
4, Place Raoul-Dautry Paris 15e
Tél. : 321.47.93

propriétés

LOIRET
Luxueuse ferme aménagée sur 25 ha possibilité augmenter superficie jusqu'à 40 ha, étang possibilité location chasse, 160 ha attenant.
Ecrire HAVAS MONTARGIS no 200279.

RUEIL BUZENVAL
Calme, maison pour 2 familles
A) 5 pièces confort ;
B) 6 pièces confort.
Jardin 700 m².
Libre 1.265.000 F.
AGENCE MALMAISON 749-00-30.

PR. GISORS Belle MAISON ANC. entr., séj. poutres, chem., s. à m., cuis., 3 ch., bns, chf., gar., jard. paysagé 1.400 m². Px 500.000 F. CAB. BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, GISORS. Tél. : (32) 55-06-20.

LOUVECIENNES. Maison anc. 217 m² HABITABLE + jardin. 1.470.000 F. Tél. 280-39-97.

530.000 F
HERBLAY vue sur Seine sur 1.100 m²
belle réception, superficie habitable 115 m², chauffage central au gaz, garage. Cabinet BOSSU, 20, boul. O.-Thévenin, HERBLAY. Téléphone : 997-08-53.

MENTON - Propriété dans parc classé, 400 mètres mer, 1 villa, 20 pièces plus 1 villa 6 pièces, sur 3.200 m², calme parfait, sans vis-à-vis, le tout divisible en 10 appartements.
Me DEVOOS, chez Me MILLIER, notaire, 5, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : 742-02-03.

80 KM OUEST
Près Andelys
Magnifique propriété normande, surface habitable 260 m². 7/8 pièces, tout confort, sur parc 5.000 m².
Téléphone : (32) 54-21-74.

A GROS ROUVRE LA SURIE près Montfort-L'Amaury, propr. vend
— Belle maison en pierres, 270 m² habitables, parc aménagé 7.200 m². Prix 1.400.000 F.
— Pavillon récent 80 m² habitables de parc de 5.000 m², vue imprenable, prix 800.000 F.
Tél. à M. Lasicler h. bureau : 770-35-13 ou 523-02-95 après 20 h. 488-06-23.

21, SEMUR AUXOIS
Site classé, part. vd Maison ancienne rénovée, 200 m² habit., poutres, cheminée, cave voûtée, greniers, jardin, 2 garages. Tél. 16-(80) 97-18-03.

EN CHAMPAGNE 110 km PARIS
très jolie maison anc. 7 p. p. 183 m², grenier, grange, dépend. aménag., beau jard. 4.300 m². Px 750.000 F. 605-10-08.

NORMANDIE
120 KM DE PARIS
PROPRIÉTÉ DE CARACTÈRE
Nombreux colombages
double living, cheminée.
5 grandes chambres avec lavabos
2 salles de bains, 2 w-c, grande cuisine.
TERRAIN 8.000 m²
Tél. 288-00-08
Crédit propriétaire.

CORREZE près Uzerche, maison anc., beaucoup de cachet, 2 ailes, tour, 12 pces, 2 bains, dépend., parc clos 6.000 m². (3) 951-15-04 - (76) 54-63-97

immeubles

URGENT PARIS ACHETONS bel imm. locatif. Tél. 563-83-33.

pavillons

RUEIL 5 minutes RER, calme, 5 pièces, confort, garage, jardin de 400 m². Libre. 660.000 F. AG. MALMAISON 749-00-30.

A VENDRE
Canet village en Roussillon
MAISON DE 4 PIÈCES
75 m² + jardin et garage, 3 km de la plage. 306.800 F. Prix ferme et définitif à l'acte. Livrable immédiatement.
GEFIC S.O.
16, rue Rempart-Villeneuve, 66000 PERPIGNAN.

GARE DE BECON
Pav. 1955. Gd séjour, 3/4 chbres, bureau, cuis. équipée, bains, toil., 2 w-c, chf. cent. gaz. Gar. ss-sol 800.000 F. 788-49-00.

VILLEMOMBLE 4' GARE
Beau Pavil. duplex 6 P. 160 m² tout cft. Garage 3 voitures. Jard. paysagé. Px 1.150.000 -. 526-78-79 ou 280-41-26.

A vendre Pavillon standing 4.000 m² terrain boisé, région Alençon. Tél. 541-34-47.

GENTILLY
Près R.E.R., pavillon 1 étage, entrée, 3 pces, cab. de toilette, cuisine, W-C, salle de bains, cave, garage, petit jardin, chauffage central, rue calme. 500.000 F. Tél. 253-75-90.

villas

LE CHESNAY Résidentiel belle villa 1978, grand séjour, 6 chbres, 3 bains, sous-sol total sur 850 m² jardin. Frais réduits. 1.730.000 F. Tél. 954-68-00.

ST-GERMAIN-EN-LAYE centre, jolie maison directoire, salon, salle à manger, 4 ou 5 chbres sur charmant jardin paysagé 500 m². TRÈS CALME – 451-28-02.

JUAN-LES-PINS
Début Cap Antibes, 5 p., 180 m² sur jard. 600 m². 1.480.000 F. SOVIA (93) 73-52-52.

HAUTEUR BUC Beau pav. sur 924 m² terrain. 8 p., cuis., 3 s. bns, 3 w.-c. 1.060.000 F. Tél. : 950-14-60.

maisons de campagne

Vend, pleine Provence, maison de campagne, style petite ferme, avec grande cour et nombreuses dépendances. Prix : 70 unités. Tél. : (16-90) 53-30-02.

Maison campagne à Montainville près de Voves (28) - 100 km Paris - 2 chbres, poutres apparentes, 1 salle de séjour gde cheminée, 1 cuis., 1 salle d'eau avec douche, sur 300 m² environ plus jardin 300 m² environ. Eau, électricité, w.c. extérieur. Pour renseign. tél. (37) 99-04-63 ou écrire s/no 6.134 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

domaines

Achète grand DOMAINE à vocation forestière et chasse. Préférence départements 45 - 41 - 18 - 89 - 58. Ecrire Havas PARIS no 200260, 146, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

PROVENCE
A 15 km d'Avignon
Domaine agricole 22 ha, d'un seul tenant, libre à la vente. Belle maison de caractère avec logement personnel et ferme. Nombreuses dépendances pour élevage porcs et moutons. Matériels agricoles. Prix justifié. Agence s'abstenir.
Ecr. s/no 8.599 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

châteaux

YVELINES 20 km de Paris château XVIIIe s. 18 p., communs, bon état d'entretien, parc 1,5 ha, idéal comité d'entreprise ou caisse de retraite. CHESNEAU 950-14-07 43, r. du Mal-Foch, Versailles.

EXCEPTIONNEL. Vendée, château du XIXe, tout confort, belles dépend., parc 5.000 m² clos de murs. Prix : 850.000 F. S'adresser cabinet GRUAT, 30, rue Beaurepaire, B.P. 185 49414 SAUMUR Tél. (41) 51-04-65

A VENDRE PETIT CHATEAU XVIIIe s. EN NORMANDIE, bon état, prix à débattre. 747-50-06/16-33-67-32-48.

INFORMATIONS « SERVICES »

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Moins d'accidents de deux roues davantage d'accidents d'automobiles

Au cours du premier trimestre de 1981, on a enregistré, par rapport à l'année 1980, un léger progrès dans la sécurité routière. Le nombre des tués a diminué de cinquante-neuf (— 2,3 %) et celui des blessés de deux mille cinq cent trente (— 3,5 %), alors que la consommation de carburant augmentait très légèrement (+ 0,4 %).

Ce résultat d'ensemble masque en fait deux évolutions profondément divergentes : on constate depuis plusieurs mois une chute brutale du nombre des *victimes parmi les utilisateurs de* véhicules à deux roues, et particulièrement parmi les motards, alors que, au contraire, une inquiétante progression du nombre des automobilistes tués ou blessés est enregistrée.

Au cours de ce premier trimestre de 1981, les services de la gendarmerie nationale et des polices urbaines ont relevé cent trente-deux morts et quatre mille *cent treize blessés de moins* parmi les utilisateurs de deux *roues. La diminution est importante* par rapport à l'année précédente, aussi bien pour les tués (— 24,3 %) que pour les blessés (— 19,7 %). Elle est particulièrement nette pour les motards et les cyclomotoristes.

A l'inverse, l'évolution est nettement défavorable pour les automobilistes. Le nombre des tués s'est accru de cent dix (+ 7,6 %) et celui des blessés de deux mille quatre cent quarante (+ 6,6 %). Augmentations particulièrement inquiétantes dans la mesure où l'évolution de la circulation est demeurée très stable.

« Un effort marqué devra donc être accompli au cours des mois à venir pour que les habitudes prises dans le passé, et qui ont permis une forte diminution du nombre des accidents, ne soient pas progressivement oubliées », estime donc le comité de la sécurité routière après avoir analysé ces chiffres.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 13 JUIN

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Jardins du quai Saint-Bernard », 16 h., place Valhubert, Mme Legrégeois.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Colin (Caisse nationale des monuments historiques).

« Cimetière de Picpus », 15 h., 35, rue de Picpus (L'Art pour tous).

« Le Marais du Temple », 15 h. 15, 6, rue des Haudriettes (Mme Barbier).

« L'Académie française », 15 h., 23, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De Saint-Séverin à Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., métro Cité (Mme Hauller).

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale. La science de la joie » (Entrée gratuite).

15 h. et 20 h. : hôtel Concorde, 108, rue Saint-Lazare : « Accueillir les extra-terrestres. L'automatisation et les robots ».

16 h., 7, rue Danton, M. G. Pegand : « Matière et émergence de la vie » (Psycho-Intégration).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 juin 1981 :

UN DECRET

● Portant prorogation de la durée du mandat des représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

UN ARRETE

● Portant modification du programme de sciences physiques dans les classes préparatoires technologiques T.

UNE LISTE

● D'admissibilité aux épreuves orales et d'éducation physique et sportive du concours d'admission en 1981 à l'Ecole de formation des officiers de gendarmerie.

CONFÉRENCES

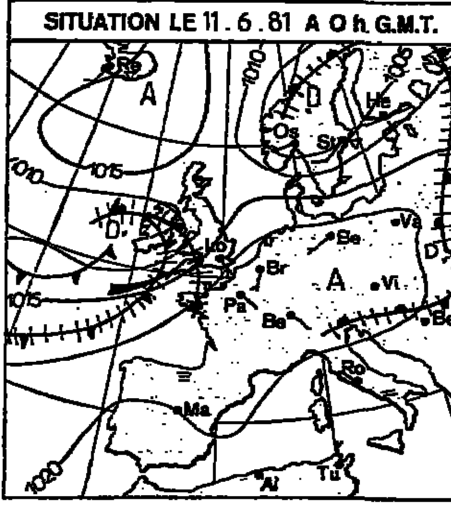
SAMEDI 13 JUIN

15 h., Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. R. Delepine : « Les algues, monde méconnu et indispensable ».

15 h., 5, rue Largillière, M. J. Bellard : « Symphonie en ut mineur avec orgue de Camille Saint-Saëns » (Nouvelle Acropole).

20 h., 12, rue des Fossés-Saint-Jacques, M. M. Laisant : « Individualisme et anarchie » (Amis de Han Ryner).

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 12-6-81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 12 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 11 juin à 0 heure et le vendredi 12 juin à 24 heures :

La dépression centrée sur les îles Britanniques s'éloignera rapidement vers la Baltique et la perturbation qui lui est associée aura une activité modérée sur nos régions du Nord et du Nord-Est.

Vendredi, le temps sera frais et nuageux en matinée sur la Normandie, le Bassin parisien, la Champagne et la Lorraine et l'on observera quelques petites pluies. Ailleurs, le ciel sera dégagé après dissipation de bancs de brouillards locaux.

Dans la journée, le temps restera passagèrement nuageux avec quelques averses suivies d'éclaircies sur le quart nord-est de notre pays. Une tendance orageuse se développera sur les Alpes. Sur les autres régions, le temps sera ensoleillé.

Les vents deviendront modérés de secteur nord-est sur la moitié nord de la France ; ils seront faibles ailleurs. Les températures varieront peu.

Le jeudi 11 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,5 millibars, soit 766,2 millimètres de mercure.

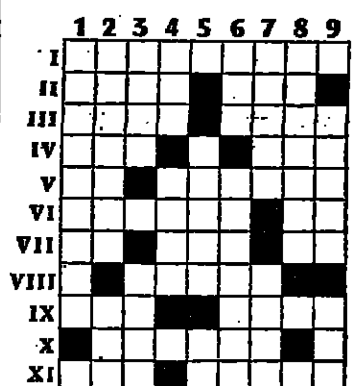
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 juin ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 27 et 15 degrés ; Biarritz, 21 et 13 ; Bordeaux, 23 et 11 ; Bourges, 20 et 9 ; Brest, 16 et 13 ; Caen, 19 et 12 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 21 et 9 ; Dijon, 21 et 9 ; Grenoble, 24 et 14 ; Lille, 18 et 11 ; Lyon, 21 et 10 ; Marseille, 31 et 18 ; Nancy, 20 et 7 ; Nantes, 20 et 12 ; Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 20 et 10 ; Pau, 20 et 11 ; Perpignan, 28 et 17 ; Rennes, 19 et 13 ; Strasbourg, 23 et 10 ; Tours, 21 et 11 ; Toulouse, 24 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 17 degrés ; Amsterdam, 17 et 11 ; Athènes, 27 et 19 ; Berlin, 21 et 12 ; Bonn, 19 et 8 ; Bruxelles, 17 et 10 ; Le Caire, 37 et 23 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 19 et 10 ; Genève, 22 et 11 ; Jérusalem, 31 et 16 ; Lisbonne, 28 et 16 ; Londres ; 18 et 11 ; Madrid, 34 et 17 ; Moscou, 30 et 30 ; Nairobi, 24 et 14 ; New-York, 23 et 18 ; Palma-de-Majorque, 28 et 14 ; Rome, 27 et 17 ; Stockholm, 20 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2949



HORIZONTALEMENT

I. En cette matière, il y a plus de démolisseurs que d'architectes. — II. Souvent lié à un type de mine peu sympathique. Excité. — III. L'un fut l'auteur du « Docteur Faustus », l'autre du « Professeur Unrat ». Présente moins d'intérêt quand il est trop avantageux. — IV. Bon endroit pour réaliser une traite en blanc. S'accommode fort bien du voisinage d'une autre. — V. Top-weight. On l'utilise plus souvent par impatience que par prudence. — VI. Agent préposé au rajeunissement des cadres. Privatif. — VII. Le plus discret des indiscrets. Fait la queue pour assister à un grand mariage. Participe de l'optimiste. — VIII. Rendue à Dieu par ceux qui l'ont reçue de ses représentants. — IX. Figure de sire ou de carton. Promoteur féminin de la poste aérienne. — X. Aspects que peuvent prendre les traits d'une rosse. — XI. Plus elle est vide, plus elle pèse. Limites entre l'affouage et le fourrage.

VERTICALEMENT

1. Une femme Poisson qui sut nager. — 2. Des éloges, parfois, laissant son bénéficiaire parfaitement froid. Nettement moins considérable pour mademoiselle Chrysanthème que pour Olga. — 3. Leurs fils, jadis, ont fait les beaux jours de nos filles. Elément de comparaison sans grande perspective. — 4. Vivant trait *d'union austro-helvétique.* Nettement moins lourd que la salade. — 5. Chute d'eau. Note. — 6. Ile de l'Archipel. Rencontre au sommet. — 7. Son maître préside aux festivités du palais. Point de fixation. — 8. Reconnu d'utilité publique. — 9. A longtemps servi à décliner. Arrêt obligatoire pour le chaland qui passe.

Solution du problème n° 2948

Horizontalement

I. Souffleur. — II. Ouvrier. — III. Uvée. Iule. — IV. Frire. Don. — V. Fête. Tic. — VI. Lue. Total. — VII. Es. Rareté. — VIII. Tek. Ut. As. — IX. Et. Unit. — X. Rip. Heure. — XI. Elite. Le.

Verticalement

1. Soufflet. Ré. — 2. Ouvreuse. Il. — 3. Uvéite. Képi. — 4. Frère. — 5. Fi. Tau. Hé ! — 6. Lei. Tortue. — 7. Erudite. Nul. — 8. Locataire. — 9. Rien. Leste.

GUY BROUTY.

SPORTS

Athlétisme

SEBASTIAN COE AMÉLIORE LE RECORD DU MONDE DU 800 MÈTRES

Le Britannique Sebastian Coe a amélioré le 10 juin à Florence le record du monde du 800 mètres en réalisant 1 min. 41 sec. 72, soit près d'une demi-seconde de mieux que son précédent record (1 min. 42 sec. 32) établi à Oslo en 1979. Le train, très rapide, a été assuré pendant 450 mètres par le Kenyan Konchellah, puis Coe, qui était passé aux 400 mètres avec plus d'une seconde d'avance sur son temps intermédiaire de 1979, termina seul et épuisé, follement encouragé par les trente mille spectateurs.

Agé de vingt-cinq ans, le coureur britannique, qui est entraîné depuis l'enfance par son père Peter, avait été battu sur cette distance aux Jeux olympiques de Moscou par son compatriote et rival Steve Ovett, recordman du monde du 1 500 mètres et du mille, avant de prendre sa revanche dans le 1 500 mètres. Considéré comme le prototype du coureur de 800 mètres avec sa musculature très fuselée, Coe a déclaré qu'il envisageait au cours des prochaines semaines de descendre sous 1 min. 40 sec. sur 800 mètres, et de reprendre le record du monde du 1 500 mètres.

Cette chute programmée des records, qui rappelle celle réalisée en d'autres temps par Ladoumègue et Nurmi, risque de rallumer une polémique engagée récemment à son propos. Sebastian Coe, qui aurait confié ses intérêts au manager américain des champions sportifs, McCormack, semble en effet « gérer » une participation aux réunions et les performances réalisées en fonction de critères qui ne sont pas seulement sportifs. Ainsi il ne participera pas au meeting international de Paris le 24 juin, les « propositions » des organisateurs ayant été jugées insuffisantes.

Cyclisme

HINAULT DERNIER !

(De notre envoyé spécial.)

La Grande-Motte. — Quatre-vingt-onzième et dernier d'une étape contre la montre : c'est un résultat inhabituel et surprenat quand il s'agit de Bernard Hinault. Le champion du monde a obtenu ce classement, mercredi 10 juin, à La Grande-Motte, au terme du prologue (3,200 kilomètres) du *Grand Prix du Midi-libre.* Ayant raté le départ, qu'il a pris 28 secondes après le temps réglementaire, il a perdu 46 secondes sur le Néerlandais Bert Osterbosch, ancien champion du monde de poursuite.

Ses chances de remporter l'épreuve ne semblent pas compromises pour autant. Hinault peut combler son retard au cours des prochaines étapes à travers les Cévennes. D'autant qu'il se dit en grande forme — il l'a prouvé — et qu'il n'est pas homme à rester sur un échec. — J. A.

JEU A XIII. — *Après la lourde défaite subie dans le premier test (26-3) contre la Nouvelle-Zélande, l'équipe de France de jeu à XIII a bien réagi en battant une sélection du Central Districts par 22 à 0, soit quatre essais transformés et une pénalité à rien.*

Le Monde

économie

AUTOMOBILE

Le Japon limitera la progression de ses exportations vers la R.F.A. et le Benelux

Après avoir décidé de limiter à 10 %, par rapport à 1980, la progression de ses ventes d'automobiles en Allemagne fédérale, le Japon vient de faire savoir qu'il appliquerait une mesure analogue à l'égard des pays du Benelux. Pour la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, les exportations d'automobiles japonaises ne devront pas excéder, en volume, celles de 1980. En ce qui concerne la R.F.A., les Japonais démentent qu'il s'agisse d'un accord. Cette décision est unilatérale, a précisé M. Hiromu Fukada, directeur général des affaires économiques au ministère japonais des affaires étrangères, ajoutant que ce geste « exceptionnel » était motivé par la « situation grave » que connaît l'industrie automobile européenne. Cette attitude procède du même esprit, a poursuivi le haut fonctionnaire japonais, que celle qui a prévalu pour les Etats-Unis et le Canada, où le Japon va également modérer ses ventes de voitures. Cette stratégie, a-t-il conclu, vise à « éviter le pire », à savoir l'application des clauses de sauvegarde de l'accord du GATT et la mise en place de barrières douanières.

Bonn rappelle son attachement à la liberté des échanges

De notre correspondant

Bonn. — Le premier ministre japonais, M. Suzuki, et le chancelier Schmidt, qui le recevait, le 10 juin, à Hambourg, se sont trouvés d'accord pour réaffirmer leur attachement à la liberté du commerce international. En même temps, le comte Lambsdorf, ministre ouest-allemand de l'économie, qui se trouvait à Tokyo, a obtenu que les Japonais donnent un coup de frein à leurs exportations d'automobiles en direction de la R.F.A., promettant de ne pas accroître leurs ventes de plus de 10 % par rapport à 1980.

L'attitude des dirigeants de la République fédérale dans cette affaire n'est pas dépourvue de contradiction. Leur gêne a été manifestée par le chancelier lui-même, qui, après ses entretiens avec M. Suzuki, a fait de son mieux pour minimiser l'importance de l'accord automobile intervenu. M. Schmidt a préféré une fois encore mettre l'accent sur la « *conviction traditionnelle* » des responsables de Bonn qui condamnent toute politique protectionniste.

La position ouest-allemande est très claire, la R.F.A. étant plus encore que le Japon dépendante de la liberté des échanges internationaux. Ici, l'offensive commerciale japonaise est donc considérée avant tout comme un défi qui doit inciter les industriels à moderniser leurs entreprises. Cela n'empêche que, dans le secteur de l'automobile notamment, on éprouve des inquiétudes sérieuses, aggravées depuis que le Japon a limité ses ventes aux Etats-Unis et au Canada. La France, l'Italie et la Grande-Bretagne ont, depuis pas mal de temps déjà, trouvé les moyens de dresser des barrages efficaces contre l'entrée des voitures japonaises.

En 1980, les Japonais ont vendu 250 000 voitures en Allemagne (10,4 % du marché). L'année précédente, cette part n'était encore que de 5,6 %. Depuis lors, la progression se poursuit à un rythme inquiétant pour les producteurs de la R.F.A. Durant les quatre premiers mois de 1981, les Japonais ont déjà exporté 95 000 voitures dans la R.F.A., s'assurant ainsi 19 % d'un marché en régression.

Pour respecter les engagements qu'elles viennent de prendre, les firmes japonaises devraient donc ralentir très sérieusement leurs ventes durant le deuxième semestre de 1981. Même ainsi, la concurrence nippone restera sérieuse pour les plus grandes firmes de la R.F.A., notamment Volkswagen, Opel et Ford, qui, comme les Japonais, produisent surtout des voitures petites et moyennes. Le marché des automobiles plus luxueuses (Mercedes et B.M.W.) est en tout cas moins menacé jusqu'ici par les importations d'Extrême-Orient.

Cependant, les spécialistes, à Bonn, remarquent que le geste apaisant des Japonais ne leur coûterait pas trop cher. Le cours élevé du yen devrait de plus en plus compliquer la tâche des exportateurs nippons. Si ces derniers ont réussi jusqu'à présent à limiter la hausse de leurs prix de vente à l'étranger, on s'aperçoit déjà que, pour des modèles comparables, les voitures japonaises deviennent aussi chères que celles des usines allemandes.

A Hambourg, MM. Schmidt et Suzuki ont aussi préparé la rencontre des pays industrialisés, qui aura lieu le mois prochain à Ottawa. Ils n'ont pas eu de mal à tomber d'accord pour condamner la politique américaine des taux d'intérêt élevés, encore que les inquiétudes japonaises à cet égard paraissent être un peu moins vives que celles des Européens.

JEAN WETZ.

DES CAPITAUX ARABES DANS IVECO ?

Le groupe Fiat vient d'annoncer qu'il avait obtenu auprès d'un consortium bancaire, comportant notamment l'Arab Bank (chef de file), la Kuwait Foreign Trading, la Gulf International Bank et la Westminster National Bank, un prêt de 250 millions de dollars (1,4 milliard de francs).

L'originalité de ce prêt est qu'il est consenti sous forme d'obligations convertibles en actions Iveco (filiale véhicules industriels de Fiat), ce qui devrait permettre aux banques qui l'ont consenti — et plus particulièrement aux banques arabes — d'acquérir par conversion 20 % du capital d'Iveco. Ces intérêts arabes se substitueraient donc au groupe allemand K.H.D. (Klöckner-Humboldt-Deutz), qui cherche à céder sa participation de 20 % dans Iveco.

FRANCE : HAUSSE DES IMMATRICULATIONS EN MAI

Les immatriculations des voitures neuves en France ont augmenté de près de 19 % en mai 1981 par rapport à mai 1980 (soit 175 177 véhicules contre 147 499), indiquait mercredi 10 juin la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles. C'est Renault qui vient en tête de ce classement (74 786 véhicules), devant Peugeot (34 642), Citroën (23 632), puis Talbot (7 971).

Cette hausse a pour effet de limiter à 7,5 % (au lieu de 12,9 % pour avril) le recul du marché français pour les cinq premiers mois de l'année. Mais, soulignent les constructeurs, la baisse de 3 % des immatriculations ces trois derniers mois traduit mieux la tendance actuelle du marché. En effet, selon eux, la hausse du mois dernier est d'avantage imputable au creux conjoncturel accentué de la période de référence qu'à une véritable reprise. Par ailleurs, de janvier à mai, la pénétration étrangère sur le marché français compense pour une bonne part (26,1 % contre 20 % en 1980) la diminution des immatriculations françaises, qui s'élève à 14,4 %.

● *Volvo rachète White Motors Corp.* pour près de 75 millions de dollars. — La firme automobile suédoise Volvo a confirmé, mardi 9 juin, le rachat des constructeurs de poids lourds White Motors Corp. La transaction, qui reste soumise aux conditions requises par une procédure de faillite entamée par White Motors, s'élève à environ 75 millions de dollars et porte sur deux usines de montage et une usine de production, ainsi que sur les réseaux de vente et les stocks de la société.

ÉNERGIE

SELON M. LEMOINE

La nouvelle politique énergétique permettra de créer plus de 200 000 emplois en dix ans

La politique en matière d'économie d'énergie et de développement des énergies de remplacement se traduira par des investissements d'un montant de 400 milliards de francs d'ici à 1990. Elle devrait entraîner la création de 200 000 à 250 000 emplois, a déclaré, le 10 juin, M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat à l'énergie, à l'occasion d'une conférence de présentation du premier Salon international des économies d'énergie et des énergies nouvelles, qui s'ouvrira le 24 juin.

« Sans un redéploiement énergétique vigoureux, la France devra importer 220 millions de tonnes de pétrole en 1990 », a affirmé M. Lemoine. Or, l'objectif du gouvernement étant trois fois moindre, il faut donc trouver ailleurs ces 150 millions de tonnes.

Pour le secrétaire d'Etat, la nouvelle politique de l'énergie, qui doit être rigoureuse et vigoureuse, correspond à une double démarche : assurer l'indépendance énergétique du pays et créer des emplois nouveaux. Cette politique aura trois grands axes : les économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables et de substitution, et le programme électro-nucléaire.

Le financement de la politique d'économie d'énergie est chiffré à plus de 215 milliards de francs, soit 22 milliards par an, ce qui correspond à un doublement du rythme actuel. Cela permettra, selon M. Lemoine, la création de 75 000 nouveaux emplois, venant s'ajouter aux 75 000 emplois actuellement créés dans ce domaine.

Un investissement de 145 milliards de francs sera consacré aux énergies de remplacement (charbon, solaire, géothermie et sources locales d'énergie). Leur productivité doit être quadruplée d'ici à 1990. Cent mille emplois nouveaux sont liés à la mise en place de ce programme.

SOCIAL

ACCORD CHEZ GOODYEAR

Après cinq jours de grève (*le Monde* du 9 juin), les ouvriers de l'usine Goodyear d'Amiens ont repris le travail mercredi 10 juin. L'accord obtenu porte surtout sur les jours dits de carence. Jusqu'à présent, lorsque les cadres et les employés tombaient malades, ils étaient payés par l'entreprise durant les trois premiers jours d'arrêt puis la Sécurité sociale prenait le relais ; mais le personnel ouvrier ne bénéficiait pas de cette disposition. Ce dispositif sera mis en place progressivement et appliqué intégralement le 1er juin 1982. D'autre part, le salaire minimum d'entreprise est porté à 3 400 francs et un réajustement sur l'INSEE interviendra tous les trois mois. — *(Corresp.)*

AFFAIRES

Le grand frisson des petits actionnaires de la C.G.E.

Affluence record, mercredi 10 juin, au Palais des congrès de la porte Maillot, pour l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.). Plus d'un millier de personnes, représentant des banques et des agents de change, mais aussi et surtout de cette catégorie sociale dont on parle beaucoup, mais que l'on voit peu : le petit actionnaire. Généralement d'un certain âge, se déplaçant souvent par couple, ils sont ainsi venus passer *« une excellente après-midi »*, entendre leur *« cher président »*, M. Ambroise Roux, recevoir leur petit cadeau (cette année une *bouilloire électrique*) et goûter aux petits fours et autres canapés du cocktail qui conclut toujours l'assemblée.

Cette année pourtant, cette réunion ne ressemblait pas aux autres. C'est que cette assemblée de juin 1981 était peut-être la dernière puisque leur société figure en bonne place dans la liste des *« nationalisables »*. Comme on pouvait s'en douter, la politique a donc été au centre des trois quarts des questions.

Il y a ceux qui pensent que rien n'est joué... ceux qui avertissent : *« Ne faites pas la politique de l'autruche, le programme des nationalisations sera tenu. »* Il y a ceux, enfin, qui voudraient *« casser la tirelire »* avant que l'irréparable n'intervienne. *« Pourquoi ne distribuez-vous pas aux actionnaires de la C.G.E. les titres qu'elle détient de ses filiales cotées en Bourse, ainsi que les réserves financières ? »*, a-t-on demandé à M. Roux.

« Cela reviendrait, pour sauvegarder les intérêts des actionnaires, à détruire le groupe », a répondu le président de la C.G.E. Or comment demander à un *« manager »* de détruire son œuvre ! De plus, M. Roux se *« refuse à accepter l'idée de nationalisation »*. Pour le moment, il n'y a pas de *« menace directe »*, de *« projet précis »*. L'étendue, les modalités et le calendrier des nationalisations sont inconnus. Certes, il y a *« les propos du candidat qui n'avaient pas de caractère officiel »*. Le président, lui, *« ne s'est pas prononcé »*.

Bref, M. Roux ne désespère pas que la *« raison l'emportera »* et, pour lui, ces nationalisations si *« néfastes à l'économie »*, ne sont pas encore faites.

J.-M. Q.

LE SORT DE MANUFRANCE

La coopération ouvrière pourrait reprendre les secteurs des armes, des cycles et des machines à coudre

M. Bernard Tapie, président de l'ancienne société Manufrance, et les syndics Mmes. Dutrievoz et Rossignol, ont signé le mercredi 10 juin une requête accordant à la société coopérative ouvrière de coopération et de distribution (S.C.O.P.D.) la reprise des secteurs fabrication et commercialisation, apprend-on de source syndicale.

Cette requête pourrait être examinée le 16 juin par le tribunal de commerce de Saint-Étienne. En cas d'accord, la S.C.O.P.D. — 508 travailleurs produisant depuis le 2 juin — aurait en charge la location-gérance des secteurs armes, cycles et machines à coudre. Celui de la vente par correspondance a été confié à la société Movitex, *le Chasseur français* revenant à la société Ferret-Savinel.

ÉNERGIE

L'Algérie et la Belgique renforcent leur coopération en matière nucléaire et solaire

De notre correspondant

El-Djezair. — L'Algérie et la Belgique envisagent de développer une coopération multiforme dans le domaine énergétique, plus particulièrement en matière nucléaire et solaire : tel est le principal résultat de la visite que vient d'effectuer en Algérie une délégation belge dirigée par M. Claës, vice-premier ministre et ministre des affaires économiques.

Différentes perspectives semblent en outre s'ouvrir aux industriels belges sur le marché algérien. Bruxelles recueille ainsi les fruits du contrat signé, le 7 avril, avec la Sonatrach en matière gazière (*le Monde* du 10 avril). La société belge Distrigaz, passant outre aux pressions exercées par Paris et Washington, avait accepté d'indexer le prix du gaz sur celui du pétrole, donnant satisfaction à l'Algérie, qui menait depuis plus d'un an une véritable bataille pour la reconnaissance de ce principe.

Le prix de base était fixé à 4,80 dollars le million de B.T.U. Compte tenu de l'indexation, il dépasse déjà nettement les 5 dollars, alors que G.D.F. ne paie encore que 3,75 dollars. La livraison, à partir de 1982, de 5 millions de mètres cubes par an pendant vingt-cinq ans rééquilibrera la balance commerciale entre les deux pays et confirmera la place de l'Algérie comme premier partenaire en Afrique — et même dans le tiers-monde — de la Belgique (1).

« En signant l'accord sur le gaz, a déclaré M. Claës, *nous avons voulu démontrer qu'à nos yeux la sécurité d'approvisionnement était synonyme d'un juste prix. »* Le ministre a aussi annoncé que la Belgique pourrait participer au développement de l'énergie nucléaire en Algérie à tous les stades, de la recherche d'uranium dans le Hoggar au retraitement, en passant par la production d'électricité et la recherche scientifique.

Les responsables algériens se rendront à la fin du mois en Belgique pour étudier les modalités d'application d'un tel programme, qui intéresse, notamment, pour la prospection du minerai, la Belgian Mining Engineering Company. L'Algérie entend mettre à profit l'indépendance énergétique que lui assurent durant une vingtaine d'années au moins les réserves en pétrole et en gaz, pour mettre en œuvre — progressivement et méthodiquement — une politique nucléaire « *globale* ».

La Belgique pourra aussi apporter son concours à la réalisation de « *petits et moyens projets en matière d'énergie solaire* ». Les Algériens viennent, d'ailleurs, de lancer un programme d'implantation de quatre-vingts petites « *stations solaires* ». L'énergie produite permettra, notamment, d'améliorer les télécommunications et d'installer des chambres froides. Quarante de ces stations doivent être réalisées à court terme sur les hauts plateaux et dans le Sahara, afin d'améliorer les conditions de vie des populations isolées.

Dans tous ces secteurs, les firmes belges se trouvent directement en concurrence avec l'industrie française. Mais, fait-on remarquer ici, le marché algérien est assez vaste pour que soit opérée une large diversification des partenaires, et l'on ne désespère pas de parvenir à un accord avec Gaz de France à partir duquel pourraient s'ouvrir d'intéressantes perspectives de coopération entre les deux pays dans le domaine énergétique.

DANIEL JUNQUA.

(1) Le montant des échanges est passé de 2,2 milliards de dinars en 1978 à 3,4 milliards en 1980. La Belgique est devenue, en 1980, le quatrième fournisseur de l'Algérie après la France, l'Allemagne fédérale et l'Italie, avant les États-Unis, le Japon et l'Espagne (1 dinar = 1,25 franc).

● *La production sud-africaine d'uranium* a, en 1980, atteint 6 146 tonnes, soit respectivement 28 % et 55 % de plus qu'en 1979 et 1978, apprend-on de source autorisée à Johannesburg. Les réserves d'uranium exploitables à un coût inférieur à 130 dollars par kilogramme viennent d'être estimées à 531 000 tonnes. — (*A.F.P.*)

Le Danemark a fait le plein

De notre correspondante

Copenhague. — *Le Danemark risque d'avoir trop de pétrole, au point de devoir refuser les marchés à court terme qui lui sont offerts à des coûts avantageux.*

Il y a quelques années, les autorités, pour se conformer aux réglementations des différentes organisations internationales auxquelles appartient le pays (C.E.E., OTAN, A.I.E.), acceptaient que les grossistes soient à même de disposer de réserves pour soixante à soixante-dix jours. Aujourd'hui, les firmes importatrices ont des stocks pour plus de cent cinquante jours et n'ont plus 1 mètre cube disponible pour emmagasiner davantage d'essence ou de fuel.

Cette situation a plusieurs causes : les importateurs ont multiplié leurs achats ces derniers mois en prévision à la fois d'une nouvelle crise et de nouvelles hausses des cours mondiaux. Quant aux consommateurs, ils ont su économiser. En 1980, ils ont consommé 17 % d'énergie de moins qu'en 1979 (— 16 % d'essence et — 21 % de mazout) et en deux ans cent vingt mille d'entre eux ont renoncé à prendre régulièrement leur voiture individuelle pour se rendre à leur travail. En 1981, on devait descendre encore au-dessous du niveau des économies de 1980. Toutefois, ces efforts ne peuvent compenser les hausses croissantes du prix de l'essence et du fuel domestique, qui grèvent lourdement les budgets nationaux et individuels.

A la veille des vacances, un certain nombre de familles qui ont reçu leurs nouvelles quittances ont pu constater que bientôt elles paieraient des notes de chauffage dépassant leurs loyers mensuels. Quant à l'essence, qui continue à augmenter régulièrement, elle subira une nouvelle hausse à la mi-juin.

CAMILLE OLSEN.





LES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

M. DELORS : la rigueur dans la solidarité et la vigilance dans la relance seront les règles de l'action gouvernementale

« La rigueur dans la solidarité et la vigilance dans la relance économique seront les règles de l'action gouvernementale », a déclaré, mercredi 10 juin, M. Jacques Delors. Le ministre de l'économie et des finances s'exprimait devant les journalistes de la presse économique et financière, après avoir participé au conseil des ministres, au cours duquel venaient d'être décidées les mesures de création d'emplois dans le secteur public et les prêts aux entreprises. On trouvera ci-dessous le détail de ces mesures dont nous avions donné l'essentiel dans nos éditions d'hier.

M. Jacques Delors a décrit « l'héritage difficile » qui était le sien : inflation très forte, de l'ordre de 14 % l'an actuellement ; chômage destructeur, dont le taux approche maintenant 7,5 % de la population active ; vulnérabilité de notre économie, due à l'insuffisance de l'effort de recherche et d'investissement ; persistance des inégalités.

« Avant même de pouvoir relever ces défis, il m'a fallu faire face aux urgences dont les solutions avaient été différées par le précédent gouvernement », a-t-il précisé. Et de citer la non-répercussion, par MM. Barre et Monory, de la hausse du dollar sur le coût de nos approvisionnements pétroliers.

Les efforts de relance seront très prudents, a encore déclaré M. Delors. Ils ont été « soigneusement dosés » : « La conjoncture internationale reste extrêmement morose, en raison notamment du niveau aberrant des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Nous n'entendons anticiper sur une reprise de l'économie mondiale que prudemment, et sans mettre en difficulté l'équilibre extérieur de notre pays : si l'on cumule les différentes additions de pouvoir d'achat que constituent la récente hausse des très bas salaires (6 milliards de francs d'ici à la fin de 1981) et les prestations sociales supplémentaires accordées aux familles, aux personnes handicapées et âgées (4,6 milliards de francs d'ici à la fin de 1981), ainsi que le déblocage du Fonds d'action conjoncturelle (6 milliards de francs), la demande potentielle supplémentaire sera légèrement supérieure à 0,5 % du PIB : qui peut ici, parler de relance inconsidérée ? Bien au contraire, il faut que vous sachiez qu'en l'absence de reprise, c'est-à-dire si la production restait au niveau où elle se trouve actuellement, c'est une récession de 1 % du PIB que notre pays enregistrerait en 1981.

C'est dans le même esprit de modération et de prudence que M. Delors a demandé que soient strictement limités aux rémunérations les plus basses, dans le secteur privé comme dans le secteur public, les effets de la hausse du SMIC. « Il doit être exclu que les hausses de salaires qui seront pratiquées soient répercutées sur les prix. »

M. Delors a ensuite énuméré les grands axes de son action : mettre tous les Français au travail, défendre le franc, favoriser le retour à un fonctionnement normal du marché des capitaux (une commission d'étude va être mise en place pour faire le point de l'évolution de l'épargne et proposer des mesures pour l'améliorer, un rapport devant être remis au gouvernement début 1982), ralentir l'inflation. Sur ce dernier point de la hausse des prix, M. Delors a insisté sur le rôle nouveau qu'il entendait donner à la commission de la concurrence, qui verra son rôle et ses moyens accrus de façon à pouvoir intervenir très rapidement. De même le ministre de l'économie a-t-il déclaré à l'adresse des commerçants et des prestataires de services qu'il préférait la concertation à l'autoritarisme, mais qu'à l'occasion il saurait manier « le bâton plutôt que la carotte ». Pris entre la nécessité d'assurer un certain autofinancement aux entreprises publiques et la nécessité de ne pas alimenter les hausses de prix, M. Delors a refusé de se prononcer sur les prochaines hausses de tarifs publics et sur celles des prix administrés (essence, fuel), précisant seulement qu'il n'était pas question « pour l'instant » de rendre leur liberté aux prix pétroliers, ajoutant : « Après, pourquoi pas ? »

Succédant à M. Delors, le ministre du budget — M. Fabius — a insisté sur la sous-évaluation des dépenses publiques laissées par le précédent gouvernement, sous-évaluation qu'il a estimée à 22,2 milliards de francs. Avant toutes mesures nouvelles prises par la nouvelle équipe au pouvoir, le déficit budgétaire s'inscrivait donc — potentiellement — à 51,6 milliards de francs pour 1981.

Après avoir expliqué en détail les mesures fiscales qu'il avait proposées au gouvernement pour « couvrir » les dépenses du deuxième volet social, M. Fabius a déclaré qu'il était nécessaire d'obtenir une majorité politique cohérente pour mettre en œuvre le programme économique et social fixé par le gouvernement. Le ministre s'est défendu de pratiquer, en matière de dépenses publiques, une « générosité excessive », ou de faire courir le risque aux Français de les « payer en monnaie de singe ».

Les réactions des syndicats sont, dans l'ensemble, favorables. Pour M. Henri Krasucki (C.G.T.) « les mesures prises paraissent aller dans le sens des pas en avant que nous souhaitons ».

Pour la C.F.D.T., ces décisions sont « positives » et devraient permettre d'assurer un « meilleur service public ». M. André Bergeron (F.O.) considère que « c'est une bonne chose par rapport à ce qui a été trop souvent constaté dans le passé », mais le dirigeant de Force ouvrière attire cependant l'attention du gouvernement sur les problèmes de financement de la protection sociale. Satisfaction réservée aussi à la C.G.C., qui « constate avec satisfaction que le gouvernement semble donner la priorité à la lutte contre le chômage », mais s'inquiète de la nouvelle pression fiscale qui a déjà atteint un « seuil intolérable ».

M. FABIUS DÉCLARE QU'IL POURRA PRÉSENTER A L'AUTOMNE UN PROJET D'IMPOT SUR LES GRANDES FORTUNES

M. Laurent Fabius a déclaré, jeudi 11 juin, qu'il devrait être en mesure de présenter à l'automne son projet d'impôt sur les grandes fortunes.

Le ministre du budget, qui était l'invité d'Europe N° 1, a déclaré : *« On ne bricole pas en matière fiscale. Les engagements du président de la République, c'est de faire en sorte qu'il y ait un impôt sur les très grandes fortunes. Je suis en train d'y travailler. Il faut que la fiscalité soit mieux bâtie qu'avant. Je pense donc qu'à l'automne on devrait pouvoir présenter un bon projet. »*

Le collectif budgétaire

DÉPENSES : le coût des créations d'emplois publics doublera en 1982

Le deuxième train de mesures économiques et sociales annoncées le 10 juin porte sur 6,8 milliards de francs de dépenses supplémentaires à la charge de l'Etat pour 1981. Celles-ci se répartissent de la façon suivante :

	Coût en 1981 (en milliards de F)
1° CRÉATION D'EMPLOIS	
● DANS LE SECTEUR PRIVE (amélioration du 3e pacte pour l'emploi et formation professionnelle)	2
● DANS LE SECTEUR PUBLIC ET PARAPUBLIC (25.700 créations de postes dans la fonction publique + 7 850 créations subventionnées) (1)	0,700
2° AIDE AUX ENTREPRISES	
Prêts du F.D.E.S. à l'industrie, politique industrielle, Fonds spécial d'adaptation industrielle	2,700
3° LOGEMENTS SOCIAUX	0,155
4° DIVERS	
Anciens combattants	0,425
Organisation des élections législatives	0,250
Education nationale (internat et demi-pension), etc.	0,110
Total	6,8

(1) Ce chiffre ne représente que la dépense à la charge de l'Etat pour la seule année 1981 (2,5 milliards en 1982). Il faut en plus tenir compte de 21 340 postes créés mais qui seront financés par la Sécurité sociale, les collectivités locales, les P.T.T... Quoiqu'il ne soit pas possible de l'estimer très exactement, le coût global pour l'économie — des 54 290 emplois nouveaux (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales, P.T.T.) — sera en année pleine d'environ 5 milliards de francs.

RECETTES A CARACTÈRE EXCEPTIONNEL

Pour équilibrer les dépenses nouvelles entraînées par la création d'emplois publics et l'aide aux entreprises, le gouvernement a décidé de créer plusieurs taxes et impôts qui tous ont un caractère exceptionnel. C'est dire que, sauf peut-être la majoration des taux de T.V.A. sur certains produits et services « de luxe », ils ne seront pas reconduits en 1982. En voici le détail :

Coût en 1981 (en milliards de F)

● **Majoration de l'impôt payé par les très hauts revenus en 1981** 3,4

La fraction d'impôt supérieur à 100 000 F (avant déduction de l'avoir fiscal) sera imposé au taux de 25 %. Cette mesure concerne 108 000 contribuables.

Ex. : Pour un montant d'impôt sur le revenu de 120 000 payable en 1981, la majoration sera de 25 % × 20 000 = 5 000 F. Cet impôt exceptionnel sera recouvert au quatrième trimestre.

La limite de 100 000 F d'impôt correspond à des salaires mensuels supérieurs à 25 300 F pour 1 part, à 31 200 F pour 2 parts, à 35 800 F pour 3 parts.

● **Taux de la T.V.A. porté de 7 % à 17,6 % sur les hôtels 4 étoiles** 0,160

● **Doublement du droit de « francisation » dû en 1981 sur les bateaux (de plus de 5 tonneaux ou de plus de 75 CV de puissance réelle)** .. 0,50

● **Taxe spéciale sur certains frais généraux de société** 1,200

Le prélèvement sera assis sur les cadeaux, les frais de réception (pour la fraction de leur montant total excédant 5 000 F). Les dépenses de véhicules mis à la disposition des dix personnes les mieux rémunérées de l'entreprise si celle-ci dépasse deux cents salariés (ou des cinq personnes les mieux payées si l'entreprise ne dépasse pas deux cents salariés), pour la fraction de ces dépenses qui excède 20 000 F, les dépenses afférentes aux immeubles qui ne sont pas affectés à l'exploitation pour la fraction excédant 10 000 francs.

Le taux de prélèvement serait de 10 % et l'impôt serait déductible du bénéfice imposable.

● **Taxe spéciale sur les profits exceptionnels des banques** 1

Le taux de prélèvement sera de 2 pour mille. Il sera calculé sur le montant des dépôts non rémunérés (comptes ordinaires) et sur celui des comptes sur livrets. Ce prélèvement ne sera pas déductible du bénéfice imposable. Il ne pourra pas excéder 20 % du bénéfice fiscal 1980.

● **Imposition exceptionnelle sur les sociétés pétrolières exploitant en France des gisements de pétrole ou de gaz** 1

La taxation prendra en compte les volumes extraits entre le début et la fin de 1980 et les variations de prix pendant cette période.

● **Suppression de la vignette moto** 0,10

Les projets économiques du gouvernement

(Suite de la première page.)

C'est un atout dont peut user le gouvernement. Des marges de manœuvre existent même si elles sont étroites, alors qu'elles ont complètement disparu dans presque tous les pays occidentaux.

Le véritable danger est actuellement celui d'un dérapage qui pourrait se produire si la hausse du SMIC n'était pas strictement limitée aux basses rémunérations.

Une relance de l'activité par la dépense publique est jouable si celle-ci est assortie d'une stricte discipline non seulement des salaires mais aussi des revenus des autres catégories sociales et professionnelles. Se pose également la question majeure du comportement des commerçants, des prestataires de services et de nombreuses professions libérales dont le pouvoir d'achat dépend des tarifs et des prix. Que ceux-ci dérapent et c'est toute la tentative de « relance » qui échoue. Après un brillant départ, le plan Chirac de 1975 avait capoté sur cet obstacle. La France et les Français sont habitués à des taux de progression des prix et des salaires qui — vus de l'étranger — font frémir. Ce sera une lourde, très lourde tâche pour MM. Mauroy et Delors que de changer ces comportements et ces habitudes. M. Barre n'y avait pas réussi.

Cela dit, la — très relative — aisance budgétaire n'autorise pas tellement de largesses. De ce point de vue le gouvernement devra rapidement dire comment il financera l'année prochaine un ensemble de dépenses par définition définitives puisque toutes les recettes annoncées jusqu'à maintenant sont « *exceptionnelles* » : taxe sur les banques, sur les compagnies pétrolières, prélèvement sur les revenus très élevés, etc. Les pouvoirs publics devront dire aussi comment ils espèrent rétablir l'équilibre de la Sécurité sociale dont les comptes ont été eux aussi mis à contribution par les mesures de relance et de solidarité. M. Fabius a déclaré mercredi devant la presse qu'il fallait du courage pour annoncer de tels impôts avant les élections. Pourtant il était aisé de les annoncer dans la mesure où ils touchent des sociétés ou des personnes qui symbolisent la fortune dans laquelle il est juste de puiser.

ALAIN VERNHOLES.

Le budget 1981 rectifié : 652,2 milliards de francs de dépenses publiques

Le budget de 1981 voté à la fin de 1980 par le Parlement prévoyait 617,9 milliards de F de dépenses publiques. A ce chiffre, il faut maintenant ajouter 34,3 milliards de F qui font passer les dépenses publiques à 652,2 milliards de F.

Ces 34,3 milliards supplémentaires s'expliquent de la façon suivante :

● *Réévaluation d'un certain nombre de dépenses : 22,2 milliards de francs.*

Ces dépenses figuraient dans la loi de finances pour 1981 votée fin 1980. Mais elles avaient été sous-estimées : dettes publiques, garanties, bonifications d'intérêts, épargne logement, indemnisations du chômage et préretraites, concours aux entreprises publiques, prêts du fonds de développement économique et social, aide sociale et médicale, construction navale...

● *Train de mesures sociales annoncées le 3 juin : 5,3 milliards de francs.*

Ces mesures consistaient, on s'en souvient, en une augmentation du minimum vieillesse, de l'allocation logement, des allocations familiales, de l'allocation aux adultes handicapés, à laquelle s'ajoute la contribution de l'Etat (2,6 milliards de francs) à la compensation des charges des entreprises résultant de la hausse du SMIC.

De plus, des charges supplémentaires de dettes publiques (600 millions de francs) doivent être prises en compte du fait de l'accroissement du déficit budgétaire.

● *Train de mesures emploi et aide aux entreprises annoncées le 10 juin (voir par ailleurs) : 6,8 milliards francs.*

LES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

LOGEMENT

Lune de miel à trois

Le mouvement H.L.M et la Confédération nationale du logement (C.N.L.) sont, il semble, l'un et l'autre en pleine lune de miel avec le ministère du logement. Le premier, qui assure l'essentiel de la construction sociale, écrit dans un communiqué qu'il *« accueille avec une grande satisfaction les mesures prises par le gouvernement »*. La seconde, la plus importante organisation de locataires (surtout présente dans les H.L.M.), estime par la voix de son président, M. Claude Massu, que ces mesures sont *« indiscutablement une avancée pour l'amélioration de la situation »*.

Il est vrai que la politique du logement que M. Quilliot met en place (1) répond assez bien à l'attente des H.L.M. Les cinquante mille logements sociaux de plus que le budget 1981, Fonds d'action conjoncturelle compris, n'en prévoyait ? Les organismes sont prêts à les « consommer ». La fin de l'obligation de conventionnement lorsqu'on améliore le patrimoine ancien ? Ce système, qui obligeait les organismes à pratiquer des loyers élevés, moyennant, pour une partie des locataires, l'accès au bénéfice de l'aide personnalisée au logement, la fameuse A.P.L., a été trop discuté pour que sa disparition ne soit pas ressentie avec soulagement, au moins dans certains organismes. Au reste, l'objectif d'améliorer deux cent mille logements par an est commun aux H.L.M et au ministère. Enfin, la solvabilisation des locataires et des accédants à la propriété grâce à la substantielle augmentation de l'allocation logement et de l'A.P.L. devrait faire régresser l'importance des loyers impayés, tout comme la création d'un fonds d'aide aux locataires en difficulté.

Seule fausse note dans ce concert de satisfaction, le mouvement H.L.M *« regrette la hausse des taux d'intérêt des prêts à l'accession à la propriété »*, qui ont augmenté d'un point et demi pour atteindre 10,8 % les deux premières années et 11,45 % la troisième. C'est oublier un peu vite la cherté actuelle du loyer de l'argent et oublier que les taux d'intérêt des prêts locatifs aidés (PLA) reste fixé à 6,18 %.

Du côté de la C.N.L., dont les sympathies pour la gauche et pour les propositions du parti communiste sont connues, on se réjouit de l'augmentation des aides au logement et des autres décisions, tout en considérant qu'*« il faut aller plus loin pour permettre une amélioration permanente de la situation des locataires et des accédants »*. Et on appelle à la vigilance pour que la hausse des loyers ne dépasse pas 10 %... La bonne volonté existe, et elle est sensible au niveau du vocabulaire, puisque M. Massu ne réclame plus le blocage des loyers, mais la *« suspension des hausses »* au 1[er] juillet...

Cette lune de miel à trois entre propriétaires (fussent-ils « sociaux »), locataires et ministère, peut-elle être durable ?

J. D.

(1) Seules les mesures concernant la relance de la construction ont été évoquées au conseil des ministres du mercredi 10 juin, dans le cadre de la préparation du collectif budgétaire, comme nous l'avons indiqué sous le titre « Autorisations de programme : 2,3 milliards de francs » dans nos éditions datées 11 juin. Les autres mesures ont fait l'objet d'un dossier mis au point par le ministre du logement.

Les créations d'emplois annoncées

11 475 DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

L'éducation nationale retrouve sa place au rang des priorités de l'État, une place qu'elle avait perdue surtout depuis 1978. Avec 11 475 emplois nouveaux inscrits au collectif budgétaire, on recrutera à la rentrée 1981 plus de personnel d'éducation qu'on ne l'a fait en une seule fois au cours de chacune des trois années qui ont suivi 1968. A titre de comparaison, les créations d'emplois nouveaux n'atteignaient pas 2 000 au budget voté pour 1981. L'argument de la pause démographique couramment invoqué par le précédent gouvernement était peu convaincant dans la mesure où la baisse des effectifs se répercutait très inégalement aux différents niveaux de l'enseignement. Dans certains secteurs, il ne s'agissait pas de baisse mais bel et bien d'augmentation. Sans compter les situations spécifiques des zones rurales et des zones urbaines, les disparités locales, les déplacements de population.

Compte tenu de ces éléments, la rentrée prochaine promettait d'être difficile. Le gouvernement a donc décidé de proposer des mesures d'urgence. Dans le même souci d'apaisement des craintes, mais venant, celles-là, de l'enseignement privé, il a décidé d'augmenter aussi les moyens destinés aux établissements privés sous contrat d'association. C'est là un gage concret donné aux responsables de l'enseignement catholique pour qui les décisions budgétaires à venir représentaient une sorte de test.

Les emplois devraient être répartis en tenant compte des « points chauds » et de priorités qui amorcent la politique du nouveau gouvernement en matière d'éducation, notamment dans la lutte contre les inégalités. Dans l'enseignement du premier degré, aucune création d'emplois n'était prévue au budget. S'il est vrai que les prévisions d'effectifs font apparaître un déficit de plus de cent mille élèves dans l'enseignement élémentaire, en revanche, on peut attendre, du seul fait de la remontée démographique, plus de vingt mille élèves supplémentaires dans les maternelles. Alors même que des enfants de trois ans figurent sur des listes d'attente et que trop de classes comptent trente-cinq élèves. La « bouffée d'oxygène » du collectif budgétaire devrait permettre, dans cette première étape, d'augmenter pour le moins la capacité d'accueil des établissements préscolaires.

Mais le ministre entend aussi, comme il l'a exposé au conseil des ministres, permettre dans l'ensemble du premier degré *« le réexamen des fermetures de classes et des suppressions de postes »*. Cela ne signifie pas qu'il n'y aura pas de fermetures : certaines restent nécessaires, mais ne seront décidées qu'après concertation, les postes récupérés étant redistribués à l'échelon du département et non plus au-delà.

Les moyens nouveaux seront, d'autre part, affectés *« par priorité au remplacement des maîtres et au renforcement des zones d'éducation prioritaires »*, formule chère au Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) et qui figurait dans le projet socialiste. C'est dans ces zones (à population défavorisée socio-culturellement) que les effectifs par classe devraient être abaissés en priorité. Pour lutter contre les inégalités, il ne suffit pas de donner à tous la même chose, et notamment des normes d'effectifs identiques.

Le nombre d'élèves dans les collèges — qui font partie de la scolarité obligatoire — devrait rester à peu près stable. En revanche, les lycées, dont les classes sont déjà surchargées à la suite d'une progression spectaculaire des effectifs depuis quelques années, risquaient de « craquer » et pas seulement du fait de l'augmentation du nombre des élèves (environ 1 % de plus sont attendus à la rentrée 1981). Syndicats d'enseignants et associations de parents étaient, en fait, quasiment unanimes pour craindre et dénoncer le « bourrage » des classes qui résulterait de la réforme de la seconde, préparée par M. Beullac et consistant à donner à tous les élèves un enseignement commun afin de retarder d'une année le choix d'une spécialisation. Cette réforme devrait s'appliquer, comme prévu, à la rentrée 1981, mais M. Savary compte employer une partie des moyens nouveaux à la diminution des effectifs des classes de seconde.

Dans l'enseignement supérieur, les problèmes de moyens se posent moins en termes de recrutement que de régularisation de la situation des nombreux personnels hors statut. D'autre part, de nombreuses universités sont en état de cessation de paiement tandis que des établissements à couvrir leurs frais de chauffage scolaires arrivent difficilement. Mais l'ajustement des crédits de fonctionnement devrait être examiné lors du prochain conseil des ministres.

La question qui se pose, aujourd'hui, est de savoir comment seront recrutés les nouveaux personnels ; étant, d'autre part, bien précisé que *« les agents non titulaires seront assurés de leur réemploi »*. Certains syndicats préconisent des solutions. Le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) propose que, pour l'enseignement primaire, on recoure à un prérecrutement de jeunes gens bacheliers, au minimum, qui, après une année de travail dans une classe, entreraient à l'École normale. Pour le second degré, il compte sur le retour au recrutement de professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.), stoppé par M. Beullac. Les six cents postes de P.E.G.C. inscrits au budget 1981 avaient été supprimés en mars dernier pour accroître d'autant le recrutement de professeurs agrégés et certifiés. Le SGEN-C.F.D.T. suggère aussi un prérecrutement des élèves instituteurs, mais la première année verrait alterner des périodes de formation et d'emploi.

Il suggère, aussi, des sessions spéciales de concours de recrutement et l'emploi des personnels dits « en surnombre ». Des discussions vont avoir lieu rapidement à ce propos entre le ministre et les syndicats.

Après avoir satisfait aux besoins quantitatifs immédiats, il conviendra de s'attaquer d'urgence au problème de la qualité. En d'autres temps, en effet, on a su faire face à l'« explosion scolaire » mais on a, aussi, abouti à la crise actuelle de l'école.

CATHERINE ARDITTI.

LA RÉPARTITION DES POSTES CRÉÉS

Les 11 475 emplois créés à l'éducation nationale se répartissent ainsi :

- **Premier degré : 5 543 ;**
- **Second degré : 5 000 ;**
- **Enseignement supérieur : 50 ;**
- **Personnels administratifs : 300 ;**
- **Éducation physique et sportive : 225 ;**
- **Rétablissement d'emplois supprimés (postes mis à la disposition d'œuvres périscolaires et conseillers en formation continue) : 357**

En outre, 3 000 postes budgétaires seront créés pour permettre des titularisations de maîtres auxiliaires jusqu'alors payés sur crédits de remplacement.

MILLE POSTES POUR L'ACTION CULTURELLE

Mille emplois sont prévus pour l'action culturelle par le collectif budgétaire présenté au conseil des ministres le 10 juin. Ils seront créés, pour les trois quarts, hors Paris. La moitié concerne, selon un communiqué du ministère de la culture, l'ouverture au public des salles de musée actuellement fermées, et les vingt-deux directions régionales, qu'il s'agit de renforcer : elles pourront ainsi assurer la réouverture de monuments historiques, la conservation du patrimoine écrit et audiovisuel, la mise en place de bibliobus, et concourir à une formation dans le domaine des arts plastiques.

L'autre moitié des postes, précise le communiqué, sera créée avec le concours des collectivités locales, *« dans les associations et organismes qui constituent le tissu de la vie culturelle régionale »*.

D'autre part, une « cellule de l'emploi culturel » va être mise en place, destinée à promouvoir, en liaison avec le ministère du travail, le développement de nouveaux emplois en concertation avec les communes, les associations, les entreprises socio-culturelles.

ÉNERGIE

LES NOUVEAUX PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS

L'augmentation de 15 centimes par litre des prix des produits pétroliers, décidée par le gouvernement et approuvée par le Comité national des prix, a pris effet jeudi 11 juin à 0 heure. Avec des augmentations variant de 4 % pour l'essence à 5,45 % pour le gazole, et 7,7 % pour le fuel domestique, les nouveaux tarifs en vigueur sont désormais, en région parisienne, de 3,71 F pour l'ordinaire, 3,92 F pour le super, 2,90 F pour le gazole, et 2,066 F pour le fuel domestique.

Ce relèvement des prix, indique le ministère de l'économie, est *« rendu nécessaire par le déséquilibre dû au retard accumulé par le précédent gouvernement dans la répercussion de la forte hausse du dollar sur les coûts des approvisionnements pétroliers de la France »*.

Le gouvernement de M. Mauroy a choisi d'avancer de huit jours l'augmentation — le premier ministre avait parlé d'une décision le 17 juin — mais aussi de ne pas répercuter entièrement la hausse du dollar. *« Le caractère partiel de la hausse s'explique*, précise le ministère de l'économie, *par les incertitudes qui pèsent sur les prix du pétrole brut et le cours du dollar »*.

Selon M. Delors, le retard accumulé dans la répercussion de la hausse du dollar par le gouvernement de M. Barre était de 22 centimes. Il resterait donc 7 centimes à « récupérer ». Les compagnies pétrolières estimaient, elles, que le retard était compris entre 32 et 38 centimes.

PÊCHE : DOUBLEMENT DE L'AIDE AU CARBURANT

Dans un communiqué, le ministère de la mer annonce que le collectif budgétaire qui sera discuté au Parlement au mois de juillet contiendra une disposition permettant de doubler les subventions accordées par l'État aux pêcheurs et destinées à alléger le coût du carburant. Actuellement, l'État verse aux pêcheurs artisans et industriels 10,5 centimes par litre. Le litre de gazole valait, avant les augmentations décidées le 10 juin, 1,45 à 1,60 F selon les ports.

Si le Parlement approuve le collectif, cette subvention passera à 21 centimes. D'autres aides à l'exploitation des chalutiers sont prévues.

LE PACTE POUR L'EMPLOI DES JEUNES « REMODELÉ »

Priorité à la qualité et à la durée de la formation

Vilipendé par la gauche depuis sa création, en 1977, pour *« fournir de la main-d'œuvre gratuite au patronat »*, le pacte pour l'emploi, aménagé au fil des ans et de la conjoncture, n'en subsistera pas moins, dans ses grandes lignes, jusqu'en juin 1982. Certes, il sera remanié, sous une autre appellation — qui ne contiendra pas le mot « pacte ». — mais est-ce à dire que le parti socialiste n'avait pas, en arrivant au pouvoir, un plan de rechange, quand l'essentiel de la campagne présidentielle a été axé autour du thème de l'emploi ?

On peut d'autant plus le penser que le conseil des ministres du 27 mai a confié à M. Bertrand Schwartz *« une mission d'étude, menée avec l'aide des administrations compétentes, pour proposer des dispositions législatives, réglementaires, financières et pédagogiques à prendre pour réaliser une meilleure insertion des jeunes de seize à vingt et un ans dans la vie professionnelle »*. Le nouveau mécanisme ne sera mis en place qu'à la rentrée de septembre 1982.

Au ministère du travail, on explique ainsi ce manque d'imagination immédiate : compte tenu de la date de l'accession au pouvoir, il n'était pas possible de tout chambarder en quelques semaines. En outre, le gouvernement n'a pas voulu *« trop innover »*, durant sa première année d'existence, afin de ne pas inquiéter inutilement les chefs d'entreprise.

Le pacte, puisqu'il faut encore l'appeler par ce nom, ne subira donc que des modifications, tout en gardant sa principale disposition, à savoir l'exonération de 50 % des charges sociales patronales. Désormais, l'accent va être mis sur les contrats emploi-formation, formule qui, qualitativement, a eu, en premier, la faveur des employeurs et des usagers. Leur nombre (environ soixante mille par an lors du troisième pacte) sera étendu, et la durée moyenne annuelle de la formation dispensée dans le cadre de cette mesure passera de trois cent quatre-vingts à quatre cent cinquante heures. Les stages en entreprise — souvent dénoncés comme « stages-parkings » — et les stages de formation seront, eux, réduits en nombre, mais augmentés en durée.

Le souci du gouvernement, assure-t-on encore au ministère du travail, est d'améliorer et de contrôler plus sévèrement — des consignes seront données aux directions départementales du travail — la qualité de la formation, en liaison avec les instances de représentation du personnel.

Autre préoccupation : insérer dans la vie professionnelle les jeunes sans qualification, les pactes passés ayant surtout bénéficié aux garçons et filles possédant déjà un certain bagage. Dans ce but, l'Agence nationale pour l'emploi jouera un rôle *« plus central »* et l'ensemble des dispositions profiteront désormais aux jeunes sortis depuis deux ans au maximum (au lieu d'un an au maximum) de l'appareil scolaire cela afin de faciliter l'embauche des jeunes chômeurs de longue durée, qui ont, par définition, le moins de qualification. Pour financer ces mesures, anciennes et nouvelles, qui seront affinées lors du conseil des ministres du 17 juin, le gouvernement a décidé d'adjoindre 2 milliards de francs de plus aux 4 milliards de francs initialement prévus. Jusqu'à présent, les pactes ont déjà coûté 17 milliards de francs.

Reste à observer, dans cette affaire, le comportement du patronat, qui a soutenu à bout de bras, sous le précédent septennat, les plans gouvernementaux en la matière. Il n'y a pas de raison, estime-t-on au ministère du travail, pour que le patronat *« se désengage »*. La déclaration d'intention que le C.N.P.F. vient de faire par la voix d'un de ses vice-présidents, M. Yvon Chotard, est en tout cas prometteuse : *« Nous considérons comme absolument prioritaire une mobilisation exceptionnelle en faveur des jeunes à la recherche d'un emploi. »* Il faut, en effet, que l'engagement des employeurs soit total, car la barre fixée par le nouveau gouvernement — embauche de six cent cinquante mille jeunes à la rentrée de septembre (au lieu de cinq cent mille auparavant) — paraît bien haute.

MICHEL CASTAING.

FAITS ET CHIFFRES

Etranger

ETATS UNIS

● *L'indice américain de confiance des consommateurs dans l'économie* a continué de s'améliorer, mais faiblement, en mai, cependant que l'indice relatif à leurs intentions d'achat a fléchi à nouveau très sensiblement. Selon le Conference Board, centre d'études du monde des affaires, l'indice de confiance (base 100 en 1969-1970) s'est inscrit à 77,5 contre 75,5 en avril, alors que l'indice des intentions d'achat a reculé de 86,8 en avril à 78,4. L'évolution de ces indices, calculés sur la base d'une enquête auprès de cinq mille familles, *« paraît confirmer l'essentiel des prévisions économiques générales, selon lesquelles l'activité économique se ralentira au cours des deuxième et troisième trimestres de l'année avant de reprendre au dernier trimestre »*, commente le Conference Board. — *(A.F.P.)*

SUISSE

● *Les prix helvétiques à la consommation* ont augmenté de 0,9 % en mai (+ 6 % en douze mois). En avril, l'indice avait diminué de 0,2 %.

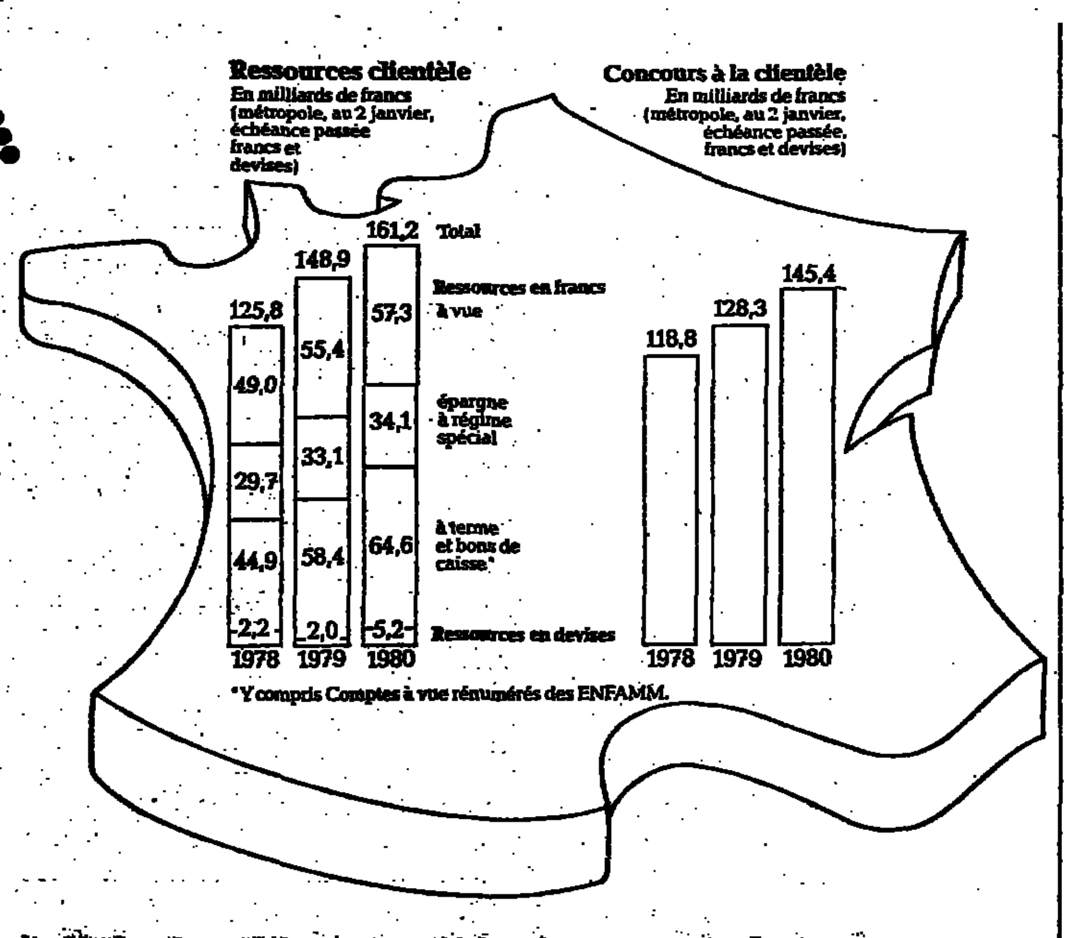
Avis financiers des sociétés

LA BNP EN 1980

EN MÉTROPOLE

- 1.915 guichets permanents
- Un effectif de 47.387 personnes
- 3.200.000 comptes de particuliers à vue
- 1.060.000 comptes sur livrets
- 900.000 comptes relevant de l'épargne logement
- 350.000 comptes d'entrepreneurs individuels
- 173.000 comptes de sociétés
- 640,9 millions d'écritures passées en 1980.

Dans un contexte marqué par le niveau élevé des taux et un encadrement du crédit très contraignant, la BNP a mis l'accent sur le service rendu à sa clientèle et développé avec chacun, particuliers ou entreprises grandes ou petites, des relations plus personnalisées.



La structure des dépôts a été marquée en 1980 par le glissement des choix de la clientèle vers les placements les mieux rénumérés, en particulier les dépôts à terme et bons de caisse, ainsi que vers le marché obligataire. Les crédits en francs ont subi un encadrement très sévère.

DANS LE MONDE

La BNP a poursuivi sa politique d'implantation à l'étranger:

- par l'ouverture de nouveaux bureaux de représentation en 1980 à Amman, Belgrade, Berlin-Est, Canton, Pékin
- par l'acquisition en 1980 de la Bank of the West, en Californie
- et par la prise de participation, début 1981, dans le Banco Cidade, au Brésil.

Grâce au resserrement des liens établis par l'ensemble du réseau du groupe BNP avec son département du commerce extérieur et la mise en place d'un secteur chargé des financements spéciaux, la BNP a confirmé sa position de leader dans le financement des crédits export.

Sa position en tant que chef ou co-chef de file d'émissions euro-obligataires a connu, depuis quelques années, une nette progression: la BNP se trouvait au 12e rang mondial en 1977. En 1980, elle est au 3e rang mondial (et 1er français).

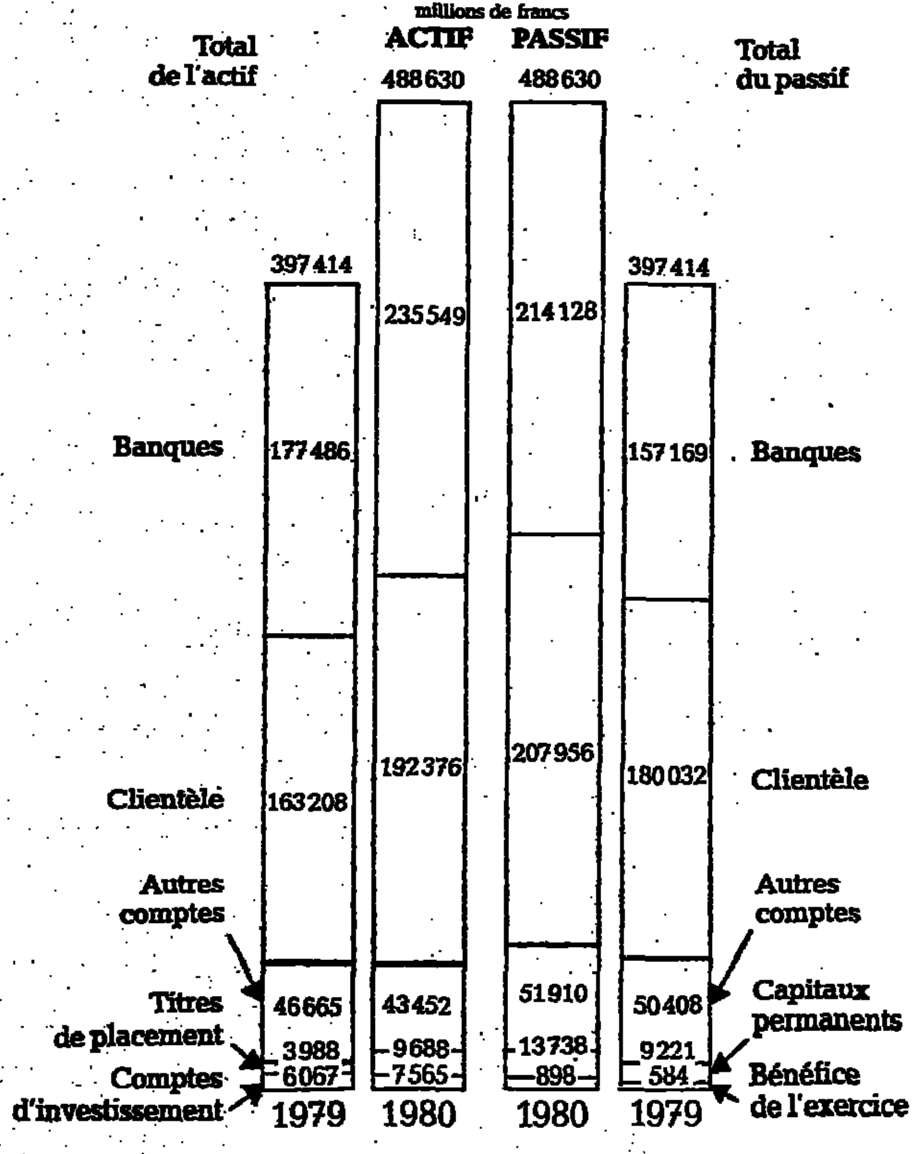
BILAN ET RÉSULTATS

Le total du bilan de la BNP s'élève à 453 milliards de francs au 31 décembre 1980, en progression de 21% sur 1979, et le total du bilan consolidé à près de 489 milliards (+23% sur 1979).

Le bénéfice net de la BNP atteint 603,5 millions de francs, et le bénéfice net consolidé 898 millions.

Le collège représentant les actionnaires a décidé la distribution d'un dividende de 147 millions de francs correspondant à un dividende net de 18 F par action, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 9 F, portant à 27 F le revenu global par action, dont la mise en paiement interviendra le 1er juillet 1981.

Au cours des deux exercices précédents, une distribution s'était faite sous forme d'augmentations de capital et de distribution d'actions gratuites conformément à la politique définie, de façon continue, par les responsables de l'Etablissement.



Les caractéristiques propres à l'année 1980 ont cependant amené à juger préférable une distribution en espèces au titre de cette année 1980.

A l'issue de ces opérations, le montant des fonds propres de la BNP s'élèvera à environ 5.509 millions de francs, et les montants consolidés à 6.701 millions (dont 402 millions de francs d'intérêts minoritaires).

LES SICAV DU GROUPE BNP

Avec 9,8 milliards de francs de capitaux gérés en 1980, les SICAV du groupe BNP ont connu une forte progression. Elles ont toutes enregistré une amélioration de leur valeur liquidative par action, la meilleure performance revenant à Epargne-Inter, (+46%). Natio-Valeur a recueilli plus d'un milliard de francs de souscriptions nouvelles en 1980 et s'affirme à la première place des SICAV de type "Monory".

Enfin, Natio-Inter, constituée en 1979, distribuera son premier dividende en 1981.

Extraits du rapport du conseil d'administration de la Banque Nationale de Paris, sur l'exercice 1980, au collège représentant les actionnaires.

CONJONCTURE

M. François Bloch-Lainé préside la commission chargée d'établir le « bilan de la situation en France »

M. Pierre Mauroy a demandé, mercredi 10 juin, à M. François Bloch-Lainé, inspecteur général des finances, de présider la commission qui sera chargée d'établir un bilan de l'état de la France au moment de l'élection de M. François Mitterrand et de l'arrivée des socialistes à la direction du pays. M. Bloch-Lainé, que le premier ministre a qualifié de « citoyen exemplaire », a accepté cette mission. La composition de la commission sera arrêtée très prochainement. Sa tâche a été définie dans une lettre de mission que M. Mauroy a adressée mercredi à M. Bloch-Lainé :

« Avant d'accéder à la présidence de la République, M. Mitterrand s'était engagé à faire procéder, dès son entrée en fonctions et au cours de l'été, à l'établissement d'un bilan détaillé et objectif de la situation de la France, principalement dans les domaines économique et social. Je vous remercie d'avoir bien voulu accepter de prendre la responsabilité de cette haute mission.

Il s'agit de dresser un tableau complet de l'état de l'économie française et de préciser les conséquences de la politique antérieurement conduite. C'est ainsi qu'il conviendra notamment de mettre l'accent sur la situation de l'emploi, des finances publiques et du budget social de la nation, sur la compétitivité de notre appareil productif et sur l'évolution du commerce extérieur de la France. Un constat sur les inégalités sociales devra être dressé.

» Il vous est aussi demandé, compte tenu de ce constat, d'apprécier les conditions dans lesquelles va devoir s'exercer l'action extérieure de la France et sa politique de défense.

» J'attacherais du prix à connaître également votre appréciation sur l'état des libertés en France, qu'il s'agisse des droits individuels et des libertés publiques ou des moyens réels de les exercer.

» Vous serez entouré d'un petit nombre de personnalités, dont l'expérience et les responsabilités qu'elles ont exercées garantissent la hauteur de vues et l'impartialité. Cette commission disposera, pour l'accomplissement de sa mission, de l'entier concours de l'administration et de l'accès le plus large à tous les documents nécessaires à ses travaux.

» J'apprécierais d'en connaître les premières conclusions avant le 15 septembre prochain. »

La revanche d'un grand commis de l'État

En se voyant confier la présidence d'une commission chargée d'établir « le bilan de la situation en France » *(et, en fait, du dernier septennat), M. François Bloch-Lainé pourra, sans doute, éprouver un certain sentiment de revanche, bien que ce grand commis de l'État à la carrière prestigieuse ait toujours voulu respecter l'* « obligation de réserve » *traditionnellement attachée à la fonction publique.*

En juin 1974, M. Bloch-Lainé, inspecteur général des finances, âgé de soixante-deux ans, avait été proprement démis de ses fonctions de président du Crédit lyonnais par M. Giscard d'Estaing. A cette occasion, le président de la République avait exprimé le « souhait » *que, pour les très hauts postes civils et militaires de l'État, on cherche davantage à se tourner vers la génération montante. En fait, cette éviction constituait un moyen commode de sanctionner la gestion des présidents des grandes banques nationalisées, considérée comme trop laxiste et peu suffisamment respectueuse des normes d'encadrement du crédit.*

Sans doute M. Bloch-Lainé, plus doué, de son propre aveu, pour la fonction publique que pour la banque commerciale, n'avait guère réussi, en sept années, à maîtriser un établissement où régnait depuis de nombreuses années une atmosphère « florentine ». *Mais cet ami de M. Chaban-Delmas n'avait guère d'atomes crochus avec M. Giscard d'Estaing.*

Directeur du Trésor, à trente-cinq ans, en 1947, il quitte ce poste en 1952 à la suite d'un conflit avec M. Antoine Pinay, alors ministre des finances, sur le principe même de l'indexation de son fameux emprunt, gagé sur le cours du napoléon.

Nommé directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, cet homme affable, modeste, secret, à la voix assourdie, va, en quinze ans, à la grande surprise de tous, mobiliser les immenses ressources de cette « belle au bois dormant » pour les lancer dans la bataille de la construction de logements (ce sera Sarcelles), du tourisme, de l'hôtellerie, de l'aménagement du territoire. C'est une révolution que le patronat ne lui pardonne guère, et qui fera l'objet d'un hommage solennel du général de Gaulle.

En 1963, M. Bloch-Lainé fait paraître un livre, Pour une réforme de l'entreprise, *dans lequel il imagine de nouvelles structures, distinguant la direction du contrôle, et demandant, surtout une plus grande concertation avec les salariés au prix d'une reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, ce qui soulève l'ire du patronat traditionnel.*

En 1963, également, on fait appel à lui pour figurer parmi les sages qui arbitreront la longue grève des mineurs, et, à la fin de 1966, Georges Pompidou lui confie personnellement une enquête sur l'inadaptation des personnes handicapées.

Des enquêtes, c'est tout ce que le gouvernement demandera sur ces sept dernières années à M. Bloch-Lainé, revenu au sein de l'inspection générale des finances : le sort de l'Opéra en 1976, à la demande de M. Chirac, le système de l'aide à l'emploi en 1976, sur celle de M. Boulin. Entre-temps, M. Bloch-Lainé s'est vivement intéressé à la vie associative, présidant notamment l'association pour le Développement des associations de progrès (DAP). Membre du club Echange et Projets, avec M. Delors, il n'avait pas caché, ces derniers mois, son « scepticisme » *à l'égard de la politique économique de M Giscard d'Estaing, parlant même de* « désinvolture ». *Il va maintenant, avec* « sérénité et impartialité ». *pouvoir en faire le bilan.* — F R.

MARINE MARCHANDE

REVALORISATION DES RETRAITES

Au cours d'une rencontre avec les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. d'officiers et de marins, M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, a annoncé, le 10 juin, une série de mesures de nature à revaloriser les pensions de retraite versées aux salariés de la marine marchande. Les salaires forfaitaires — ceux qui servent de base au calcul des pensions — seront relevés d'une somme uniforme de 2 500 francs par an, quelles que soient les catégories professionnelles de navigants, à compter du 1er juillet. De la sorte, les salaires seront relevés de 10,6 % (pour les catégories les plus modestes) à 1,43 % (pour les plus hautes).

D'autre part, le ministre de la mer a demandé que s'engagent des négociations entre syndicats, armateurs et administration au mois de juillet pour examiner concrètement comment peut être comblé, selon un plan pluriannuel, l'écart entre les salaires forfaitaires et les salaires réels effectivement versés aux navigants, selon les recommandations du rapport Dufour. Cet écart est de 40 %.

Dans les milieux syndicaux, on se réjouit de ces dispositions, notamment des décisions prises en faveur des catégories les plus modestes, et l'on fait remarquer que la grève qui a mobilisé 80 % des officiers et 90 % des marins du 10 novembre 1980 au 2 juin dernier a déjà permis d'aboutir à des résultats substantiels. En effet, le matelot de base a vu, pendant cette période, son salaire forfaitaire progresser de 11 %, qui s'ajoute aux revalorisations « normales » relatives à la hausse du coût de la vie.

MONNAIES

REMONTÉE DU DOLLAR

Le dollar s'est nettement raffermi sur les marchés des changes jeudi 11 juin, remontant, à Francfort, de 2,37 DM à près de 2,40 DM, et, à Paris de 5,64 F à 5,6850 F environ. Le raffermissement s'est produit en dépit d'une amorce de décrue des taux d'intérêt aux États-Unis, où une grande banque, la Marine Midland, a ramené son taux de base de 20 % à 19,5 %. En outre, M. Donald Regan, secrétaire américain au Trésor, a déclaré que les taux devraient se replier dans les prochains mois. En fait, signalent les milieux financiers, le dollar bénéficie actuellement d'un préjugé favorable. Le franc, un peu affaibli le mercredi 10 mai sur les déclarations à Tokyo du comte Lambsdorff, selon lesquelles « La France doit changer de politique ou la dévaluation du franc est inévitable », s'est redressé jeudi, le cours du mark à Paris revenant de 2,38 F à 2,3750 F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,6840	5,6885	+ 45	+ 90	+ 130	+ 200	+ 360	+ 545
$ can.	4,7165	4,7215	— 50	+ 10	— 50	+ 30	— 60	+ 140
Yen (100)	2,5205	2,5250	+ 230	+ 275	+ 475	+ 530	+1285	+1390
DM	2,3750	2,3780	- 135	+ 165	+ 270	+ 305	+ 590	+ 690
Florin	2,1340	2,1370	+ 130	+ 155	+ 265	+ 385	+ 610	+ 785
F.B. (100)	14,5255	14,5455	+ 330	+ 530	+ 620	+ 920	+1130	+1770
F.S.	2,7030	2,7065	+ 210	+ 245	+ 430	+ 480	+1000	—1135
L (1 000)	4,7715	4,7725	— 305	— 120	— 370	— 230	—1110	— 840
£	11,1375	11,1525	+ 685	+ 775	+1320	+1460	+2580	+2960

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10 7/8	11 3/8	12 1/16	12 2/16	12 3/8	12 3/4	12 5/8	13
$ E.-U.	6 3/8	6 3/4	18 1/4	18 5/8	17 7/8	18 1/4	16 1/2	17
Florin	11	11 3/4	11 3/8	12 1/8	11 1/2	12 1/4	11 5/8	12 3/8
F.B. (100)	16 1/4	17 3/4	16 1/2	18	16 1/4	17 3/4	16 1/4	17 3/4
F.S.	3 3/8	3 7/8	9	9 3/8	9 3/8	9 3/4	9 7/8	10 1/4
L (1 000)	20	22	21 1/4	22 3/4	21 1/4	22 3/4	20 3/4	22 1/4
£	8 1/4	9 1/4	11 1/4	12 1/8	11 7/8	12 1/2	12 7/8	13 1/2
F. français	23	25 1/2	25 1/4	26 3/4	23 3/4	25 1/4	21 1/4	22 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

COMMERCE

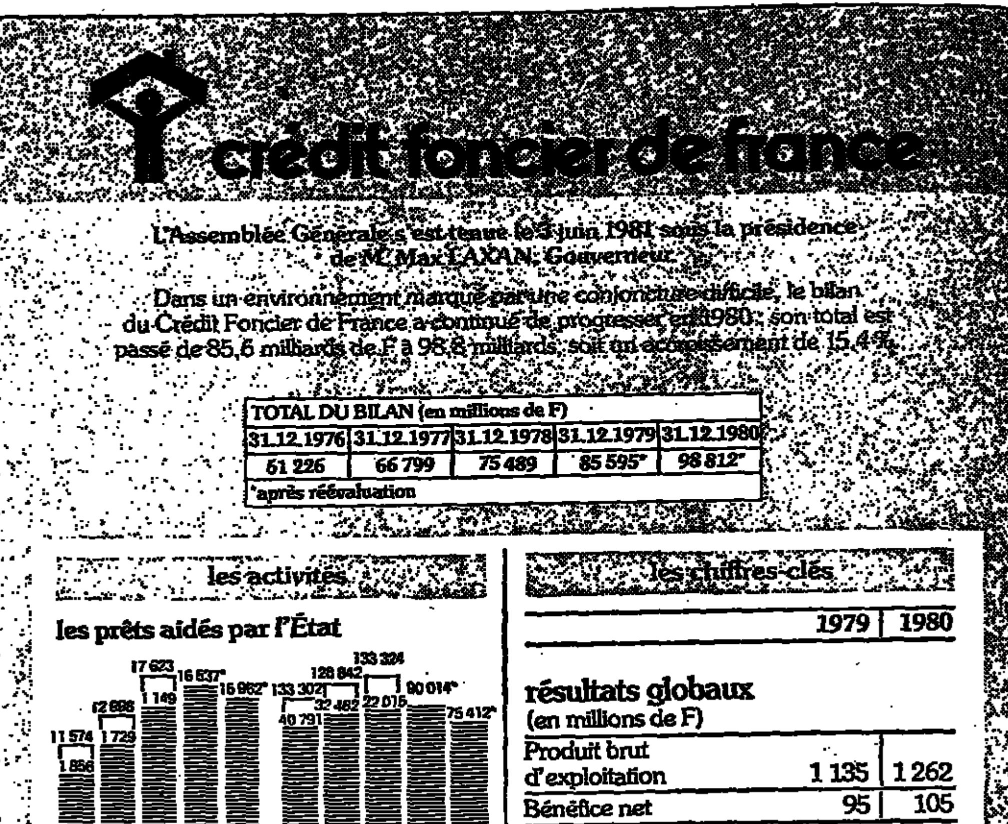
LES ÉTATS-UNIS NE VEULENT PAS VENDRE LEURS SURPLUS DE BEURRE A L'U.R.S.S.

Le porte-parole adjoint de la Maison Blanche, M. Speakes, a annoncé mercredi 10 juin que les États-Unis mettraient en vente des surplus de beurre sur le marché mondial, mais qu'ils ne seraient pas vendus à l'U.R.S.S. et qu'il ne fallait pas qu'ils parviennent, même indirectement, en Union soviétique.

Cette déclaration d'intention intervient après que M. Reagan eut autorisé la reprise des ventes de céréales américaines à l'U.R.S.S. et les deux faits peuvent paraître contradictoires. Le secrétaire d'État, M. Haig, aurait réussi à faire prévaloir son point de vue selon lequel laisser l'Union soviétique acheter du beurre américain pourrait être interprété de façon erronée à Moscou, ou l'on pourrait croire à un signe de détente entre les deux capitales.

Les États-Unis ont accumulé dans des entrepôts un peu plus de 200 000 tonnes de beurre, achetées par le gouvernement afin de soutenir les prix versés aux producteurs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



L'Assemblée Générale s'est tenue le 3 juin 1981 sous la présidence de M. Max LAXAN, Gouverneur.

Dans un environnement marqué par une conjoncture difficile, le bilan du Crédit Foncier de France a continué de progresser en 1980 ; son total est passé de 85,6 milliards de F à 98,8 milliards, soit un accroissement de 15,4 %.

TOTAL DU BILAN (en millions de F)				
31.12.1976	31.12.1977	31.12.1978	31.12.1979	31.12.1980
61 226	66 799	75 489	85 595*	98 812*

*après réévaluation

les activités

les prêts aidés par l'État

Dans le montant total 1980 - 15 962 MF - la part de l'accession à la propriété s'est établie à 14 636 MF, soit 14 561 MF pour ces nouveaux prêts aidés (PAP) et 75 MF de prêts spéciaux immédiats désormais limités aux départements d'Outre-Mer.

Les prêts locatifs ressortent à 480 MF au lieu de 499 MF en 1979.

Les prêts complémentaires aux fonctionnaires ont de leur côté atteint un niveau très voisin de celui de 1979, soit 846 MF.

A l'inverse des autorisations, l'encours des prêts réalisés a poursuivi sa forte croissance.

les prêts du secteur privé

Le montant des autorisations (toutes catégories confondues) pour 1980 s'est situé au niveau de 1979 et l'encours global des prêts du secteur privé apparaissait en fin d'année en hausse de près de 13 %.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à l'issue de la précédente, a décidé, en application des dispositions de la loi du 24 octobre 1980, de procéder à une distribution d'actions en faveur des agents du CRÉDIT FONCIER et des Sociétés dans lesquelles celui-ci détient directement ou indirectement plus de la moitié du capital.

les chiffres-clés

	1979	1980
résultats globaux (en millions de F)		
Produit brut d'exploitation	1 135	1 262
Bénéfice net	95	105
revenu par action (en francs)		
Bénéfice net	31,54	34,84
Dividende	25,00	28,00*
Impôt déjà payé au Trésor	12,50	14,00
Revenu global de l'action	37,50	42,00
prêts (en millions de francs)		
Autorisations de l'année	18 971	18 368
Encours au 31 décembre	74 659	86 143
emprunts et avances (en millions de francs)		
Émissions d'emprunts et de bons de l'année	9 735	16 098
Encours des emprunts et des bons au 31 décembre	54 963	66 772
Encours des autres dettes	14 331	12 726

*Mise en paiement du dividende dès le 11 juin 1981.

UFIMEG

L'assemblée générale ordinaire d'UFIMEG s'est réunie le 9 juin 1981 sous la présidence de M. Claude Alphandery. Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980, qui font ressortir un résultat net après provisions et amortissements, de 25 503 214 F.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 8,50 F par action (coupon n° 12 A et B) comprenant une somme de 1,91 F qui, dans l'état actuel de la législation fiscale, est exonérée de l'impôt sur le revenu, sous réserve de son encaissement avant le 31 décembre 1981. La date de détachement du coupon a été fixée au 15 juillet 1981.

L'assemblée générale extraordinaire, convoquée à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a approuvé le projet de fusion avec la société SEFIMEG, qui pourra prendre effet rétroactivement au 1er janvier 1981, après son approbation par les actionnaires de SEFIMEG appelés à délibérer en assemblée générale extraordinaire le 17 juin prochain.

Il est rappelé que la parité d'échange arrêtée, conformément aux conclusions des commissaires aux comptes et aux apports, est d'une action SEFIMEG pour deux actions UFIMEG.

Les titres ainsi créés porteront jouissance à compter du 1er janvier 1981. L'exonération des droits de mutation à l'occasion d'une première mutation à titre gratuit dont bénéficiaient les actions UFIMEG présentées à l'échange, sera maintenue pour les actions nouvelles SEFIMEG, qui seront remises en échange à partir du 1er septembre 1981, à la condition que ces dernières soient délivrées sous la forme nominative.

PACIFIQUE SAINT-HONORÉ

SICAV

L'ouverture au public de cette SICAV, créée sous l'égide de la Compagnie financière (groupe Edmond de Rothschild), a eu lieu le 1er juin 1981.

A cette date l'actif total de Pacifique Saint-Honoré était de 125,2 millions de francs et la valeur de la part, 254,28 francs.

Le président-directeur général de cette nouvelle SICAV est M. Alain Brion, directeur financier de la Compagnie française des pétroles. M. Roger Cukierman, directeur général adjoint de la Compagnie financière, a été nommé vice-président directeur général, et M. Pierre Palasi, directeur adjoint de la Compagnie financière, a été nommé directeur général adjoint.

Cette SICAV, dont 50 % au moins du portefeuille sera composé de valeurs françaises, investira, par ailleurs, soit au Japon et dans les pays du Sud-Est asiatique (Hongkong, Singapour et la Malaisie), soit lorsque la conjoncture le justifiera, dans des valeurs de ressources naturelles et d'énergie en Australie et en Amérique du Nord.

La composition du conseil d'administration est la suivante : administrateurs : M. Alain Brion, M. Roger Cukierman, la Compagnie financière banque, Caisse des dépôts, La Vie nouvelle (groupe Drouot), Epargne de France, Gan-Vie, MAAF, Mutualité industrielle, Mutuelle du Mans, M. Claude Pichon, M. Pierre Scali ; censeurs : ACOGEFIR, M. Christian Cambier, LORMETAL (C.G.I.P.), GABAT, CAPIMMEC.

La Compagnie financière avait déjà créé, en juin 1979, une autre SICAV, Investissements Saint-Honoré, plus spécialement orientée vers les valeurs de haute technologie dont la performance a été en deux ans (coupons compris) de + 72 %.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES S.A.

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 3 juin 1981, sous la présidence de M. Jacques Gourdon, a approuvé à l'unanimité les résolutions présentées par le conseil d'administration.

Le dividende net, fixé à 26 F, soit, y compris l'avoir fiscal, un revenu global de 39 F contre 37,50 F au titre de l'exercice 1979, sera mis en paiement à compter du 22 juin 1981.

Le président a indiqué que les données statistiques font ressortir sur la période des quatre premiers mois un niveau d'activité supérieur à celui des exercices précédents.

Il a également donné connaissance des comptes consolidés établis au 31 décembre 1980, en retenant les seules sociétés — au nombre de neuf — dont la situation nette est supérieure à 10 millions de francs.

Le chiffre d'affaires T.T.C. s'établit à 1 378 millions de francs ; le bénéfice net, après impôt, mais avant amortissements et provisions, s'établit à 42,8 millions de francs (dont la part du groupe : 29,6 millions de francs) et la situation nette du groupe ressort à 305,5 millions de francs, soit 635 F par action.

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil à procéder, dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980, à une augmentation maximum de 3 % du capital social, pour permettre l'attribution d'actions aux salariés de la société.

SOCIÉTÉ LYONNAISE DES EAUX ET DE L'ÉCLAIRAGE

Société anonyme au capital de 381 570 000 francs
Siège social : 45, rue Cortambert 75679 - Paris Cedex 16
R.C. Paris B 542 062 559

MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée générale extraordinaire du vendredi 12 juin 1981 ne pourra vraisemblablement pas délibérer valablement, faute de réunir le quorum prévu par la loi ; en conséquence, elle se tiendra sur deuxième convocation à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle convoquée pour le mercredi 24 juin 1981, à 11 heures, 70, rue Cortambert, à Paris-16e.

HURÉ S.A.

Huré S.A. fait part de récents succès rencontrés à l'exportation et notamment :

- Au Japon, où la firme Sony a récemment reçu une fraiseuse Huron ;
- Aux États-Unis, où la firme Madison, filiale du groupe suédois Sandvik, a passé commande d'une fraiseuse à commande numérique paraxiale ;
- En Suisse, où la filiale du groupe Deckel, constructeur allemand bien connu de machines-outils, a passé commande d'une machine à commande numérique paraxiale ;
- En Suède, où la firme Thoerns, membre du groupe Swedish Machine Tool, a passé commande d'une grande fraiseuse à montant mobile d'une course longitudinale de 4,5 m ;
- En Suède encore, où la firme Volvo va recevoir prochainement une fraiseuse à banc à commande numérique (à trois axes de contournage) directement connectée au centre de calcul de Volvo ;
- En Allemagne fédérale, où la Compagnie Lufthansa a passé commande d'une grande fraiseuse à banc ;
- A Taïwan, où la Société vient de participer à la foire European Products Exhibition, au cours de laquelle ont été vendues notamment une fraiseuse à montant mobile de 2,5 m de course et une fraiseuse à commande numérique paraxiale.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 JUIN

Rechute des valeurs françaises Baisse de l'or

Une rechute des cours des valeurs françaises s'est produite jeudi 11 juin à la Bourse de Paris, l'indice moyen perdant 1,6 %, après avoir progressé de 2,3 % la veille. Cette vive progression, il est vrai, avait surpris les familiers de la corbeille, qui l'attribuaient, pour partie, à des rumeurs faisant état d'une légère remontée de la majorité sortante à la veille des élections législatives.

La hausse a-t-elle suscité une reprise des ventes, qui semblaient avoir diminué ces jours derniers ? Les boursiers faisaient état également des réserves de M. Lecanuet à l'égard de la politique de M. Chirac. Quoi qu'il en soit, un certain pessimisme régnait à nouveau jeudi sous les colonnes du palais Brongniart.

Au chapitre des baisses, citons le Crédit foncier de France, qui a perdu près de 10 %, Pricel (– 7 %), Elf-Aquitaine (– 7 %), Bis (– 6 %), Moteurs Leroy-Somer (– 4 %), Schneider (– 5 %), P.U.K. (– 4,7 %), quelques hausses ont été relevées : Chiers-Châtillon (+ 5,7 %), B.C.T. (+ 5,3 %), Crouzet (+ 4,8 %), Générale des Eaux (+ 3 %), Moulinex (+ 3 %).

L'autre événement de la séance a été la baisse de l'or, le lingot perdant 1 100 F (plus de 1,1 %) à 97 495 F et le napoléon, plus de 3 % (– 29,90 F) à 900 F, la « prime » de la pièce sur le kilo revenant de 62,43 F à 58,98 F. Le repli du napoléon est imputé à des rumeurs incontrôlées de surtaxation des transactions sur le métal et de frappe de nouvelles pièces pour en faire baisser le cours. Du coup, l'emprunt 4,5 % indexé sur la pièce a perdu 2,5 % à 2 300 F. A Londres, le cours de l'once d'or a gagné un dollar à 464,25 dollars. Quant au dollar-titre, son cours s'est établi à 6,17 F environ contre 5,6850 F sur le marché officiel des changes.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ. – La société Novelerg, filiale du groupe pour les économies d'énergie et les énergies nouvelles, réalisera à l'horizon 1985 un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,5 milliards de francs après quelque 1 milliard de francs d'investissements étalés sur trois ans, a indiqué le président de la C.G.E., M. Ambroise Roux, lors de l'assemblée annuelle.

Abordant l'activité télématique et bureautique du groupe, il a souligné le fait que le nouveau gouvernement ne semblait pas « *avoir arrêté l'expérience de l'annuaire électronique* ». Toutefois, a-t-il ajouté : « *une réalisation plus progressive* » du développement de la télématique en France pourrait intervenir.

Évoquant l'hypothèse d'une nationalisation du groupe, M. Roux a mis l'accent sur la nécessité de poursuivre la politique de développement de la C.G.E.

CREUSOT-LOIRE. – La société va poursuivre, en 1981, son programme de redressement, a indiqué son président, M. Jean Forgeot, à l'occasion de l'assemblée annuelle, refusant cependant d'en dévoiler les orientations.

CHARTER CONSOLIDATED. – Le groupe minier et industriel lance une offre sur la part de 32,13 % du capital de la société Beralt Tin and Wolfram, actuellement réparti dans le public, au prix de 110 pence par action. A l'issue de cette opération, Union Carbide, actionnaire de Beralt Tin à hauteur de 17,87 % actuellement, verrait sa participation portée à 25 %, tandis que Charter Consolidated détiendrait l'intégralité du solde, soit 75 %. La société Beralt possède une filiale portugaise qui produit des concentrés de wolfram à haute teneur de minerai.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	9 juin	10 juin
Valeurs françaises	75,0	76,7
Valeurs étrangères	131,1	129,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	78,4	80,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 juin .... 20 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/6	11/6
1 dollar (en yens)	227,35	225,25

NEW-YORK

Hésitant

En hausse de près de 3 points peu après l'ouverture, l'indice Dow Jones des industrielles a lentement reculé en séance mercredi pour afficher en clôture un faible repli de 0,56 point, à 993,88.

Cette fermeté initiale de la Bourse de New-York, consécutive à l'annonce de l'abaissement de 20 à 19,5 % du taux de base bancaire *(prime rate)* de la Marine Midland Bank, n'a pas résisté au fait que les autres établissements importants n'aient pas suivi l'exemple de la 13e banque américaine, si l'on excepte l'UMB Bank and Trust, une filiale de la banque israélienne United Mizrahi Bank.

La portée de cette information s'est trouvée atténuée, dans l'esprit des boursiers, à la suite des propos tenus mercredi au sujet des taux d'intérêt américains par le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan. Ces taux, actuellement de l'ordre de 20 %, devraient baisser dans les mois à venir, mais ils devraient demeurer à des niveaux élevés tant que l'inflation ne sera pas jugulée, et la réserve fédérale devrait poursuivre sa politique d'encadrement du crédit afin de contrôler l'expansion de la masse monétaire et, en conséquence, le rythme de l'inflation, a-t-il souligné.

Cette hésitation de la cote se traduit dans la ventilation des hausses et des baisses (respectivement 890 contre 657 et 362 titres inchangés), alors que l'indice Dow Jones s'inscrit en retrait.

VALEURS	Cours 9 juin	Cours 10 juin
Alcoa	32	31 3/8
A.T.T.	57	57
Boeing	30 1/2	30 5/8
Chase Manhattan Bank	52 7/8	54
Du Pont de Nemours	53 1/4	53 1/4
Eastman Kodak	75	76 1/8
Exxon	66 1/2	67 3/4
Ford	23 1/4	23
General Electric	65 5/8	66 1/4
General Foods	31 1/2	31 1/8
General Motors	55 5/8	54 3/4
Goodyear	17 3/4	17 5/8
I.B.M.	57 3/8	57 5/8
I.T.T.	32	31 3/8
Mobil Oil	55 3/4	57
Pfizer	52 1/4	52 1/4
Schlumberger	95 1/2	94
Texaco	34 3/4	35 1/4
U.A.L. Inc.	29	28 1/2
Union Carbide	57 1/8	57 3/4
U.S. Steel	29 5/8	30 1/4
Westinghouse	32 5/8	33
Xerox Corp.	55 7/8	54 3/4

BOURSE DE PARIS 11 JUIN COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27	2 088
5 %	43	1 795
3 % amort. 45-54	71	2 589
4 1/4 % 1963	93 10	3 305
Emp. N. Eq. 6 % 66	110 50	4 175
Emp. N. Eq. 6 % 67	97 80	0 181
Emp. 7 % 1973	6600	..
Emp. 8,80 % 77	96 90	0 482
Emp. 9,80 % 78	74 80	8 986
E.D.F. 7,8 % 61	115 30	2 949
E.D.F. 14,5 % 80-82	88	0 501
Ch. France 3 %	201	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	156	....
Aciers Peugeot	83	....
Actibail	99	....
Agence Havas	511	....
A.G.F. (St Cent.)	736	....
A.G.P. Vie	1960	1970
Agr. Inc. Madag.	29	....
Air-Industrie	14 10	14 60
Alfred Herlicq	58	59
Allobroge	290	295
Alsacienne Banque	278	....
Amrep	590	590
André Roudière	170	155 30 o
Applic. Hydraul.	187	....
Arbel	116	....
A. Thiéry-Sigrand	41 90	40
Arnois	275 50	274
At. Ch. Loire	30 50	29 30
Ausseder-Rey	24	....
Bain C. Monaco	79	....
Banania	296	296
Banque Hervet	151	....
Banque Hypoth. Eur.	277	277
Banque Nat. Paris	274	274
B.O.I.C.	16	16
Banque Worms	168	168
Bénédictine	789	....
Bernard-Moteurs	60 60	50
Biscuit (Génér.)	407	420
Bongrain S.A.	665	....
Bon-Marché	106	106
Borie	510	465
Bras. Glac. Int.	480	437 o
Bretagne (Fin.)	70	65 o
B. Scalb. Dup.	95	94
B.S.L.	87 60	....
Cambodge	180	175
C.A.M.E.	85 20	....
Campenon Bern.	214	....
Caout. Padang	385	....
Carbone-Lorraine	48	....
Carnaud S.A.	71 60	71
Caves Roquefort	567	....
Cedis	782	....
C.E.G.Frig.	145	135 o
Centen. Blanzy	353	353
Centrest (Ny)	102	....
Cerabati	192	183 30 o
C.F.F. Ferrailles	140	134 40
C.F.S.	465	....
C.G.I.B.	23	17 60 o
C.G.Maritime	14 60	....
C.G.V.	163	140 20 o
Chambon (M.)	190	....
Chambourcy (M.)	471 50	....
Champex (Ny)	128	125 o
Chim. Gde Paroisse	97 50	....
C.I. Maritime	250	....
Ciments Vicat	214 20	214 30
CIPEL	130	....
Citram (B)	133	137
Clause	365	....
Cl. MA (Fr.-Bail)	235	....
CMM-Mar Madag.	39 50	....
Cochery	54 30	53
Cofradel (Ly)	465	....
Cogifi	181	....
Comindus	369	....
Comiphos	105 80	110 20
Comp. Lyon-Alem.	150	....
Concorde (La)	325	287 o
C.M.P.	29 80	20 80 o
Conte S.A. (Li)	41 80	36 50 o
Crédit (C.F.B.)	125	113 20 o
Créd. Gén. Ind.	201	....
Crédit Lyonnais	284 90	284 90
Crédit Univers.	277	....
Créditel	78 50	78 50
C. Sabl. Seine	146	....
Damart-Servip	885	900
Darblay S.A.	28	....
De Dietrich	320	....
Degremont	86	86
Delalande S.A.	161	....
Delmas-Vieljeux	326	312
Dév. Rég. P.d.C (Li)	114	114
Didot-Bottin	300	....
Dist. Indochine	452	412 50 o
Drag. Trav. Pub.	149 80	149 80
Duc-Lamothe	284	....
Dunlop	7 70	8
Eaux Bass. Vichy	950	....
Eaux Vittel	437	....
Ecco	1140	885 o
Economats Centre	410	....
Electro-Banque	106 60	....
Electro-Financ.	245	241
Elf-Antargaz	244	....
E.L.M. Leblanc	428	400 o
Entrepôts Paris	147 50	....
Epargne (B)	998	1000 d
Epargne de France	376	370
Ernault-Somua	25	26 d
Escaut-Meuse	185 50	185
Eurobail	110	....
Euromarché	750	740
Europ. Accumul.	104 10	....
Félix Potin	742	....
Ferm. Vichy (Ly)	247	....
Files-Fourmies	5 45	5 25 o
Finalens	80	....
FIPP	183 80	....
Fnac	205	210
Focep (Chât. eau)	1280	1280
Foncière (Cie)	138	....
Fonc. Agache-W.	358	....
Fonc. Lyonnaise	1170	....
Foncina	120	....
Forges Gueugnon	25 20	....
Forges Strasbourg	110	110 20
Fougerolle	132	....
France I.A.R.D.	126 50	....
France (La)	455	....
F.B.M. (Li)	70	....
Frankel	244	222 o
Fromageries Bel	263 10	256
From. P.-Renard	392 80	347 50
GAN	674	672
Gaumont	412	....
Gaz et Eaux	680	....
Gervais	175	182 d
Gér. Arm. Hold.	18	14 95 o
Gerland (Ly)	288	....
Gévelot	57 70	57 70
Gr. Fin. Constr.	172 30	....
Gds Moul. Corbeil	130	130
Goulet-Turpin	175	....
Gds Moul. Paris	256	252
Gds Trav. de l'Est	28 40	27 60
Groupe Victoire	157 40	....
G. Transp. Ind.	100	....
Huard-U.C.F.	91 20	....
Hutchinson Mapa	26 10	24 30 o
Hydro-Energie	18 70	19
Hydroc. St-Denis	117	109 o
Immindo S.A.	135	135
Imminvest	116	118
Immobail	154	....
Immobanque	202 50	202 50
Immob. Marseille	1300	....
Immofice	206	206
Imp. G.-Lang	6 20	5 75 o
Industrielle Cie	162	163 50
Interbail	152	....
Intertechnique	599	....
Jaeger	88 40	....
Jaz S.A.	75	64 o
Kinta S.A.	231	....
Lafitte-Bail	150	140 o
Lainière-Roubaix	30	....
Lambert Frères	90	....
Lampes	115	....
La Brosse-Dupont	115	....
Lebon Cie	299	....
Leroy	56	....
Lille-Bonnières	233	....
Locabail Immob.	241	....
Loca-Expansion	103	....
Locafinancière	116 10	116 10
Locatel	280	....
Lordex (Ny)	107	....
Louvre	227 80	....
Luchaire S.A.	112 50	117
Lyonnaise Immob.	115	....
Magasins Uniprix	59	61 35 d
Magnant S.A.	47	....
Maritimes Part.	71 10	....
Marocaine Cie	21 15	21 15
Marseille Créd.	260	....
Maurel et Prom.	31 50	26 50 o
Merlin-Gerin	315	....
Métal Déployé	280	248
Mic	180	....
Mokta	345	....
Mors	91 40	....
Nadella S.A.	23	19 60 o
Naval Worms	99	....
Navig. (Nat. de)	67 20	....
Nicolas	391	....
Nodet-Gougis	284	....
Omn. F. Paris	415	432 d
OPB Paribas	80	83 20
Optorg	140	....
Origny-Desvroise	104 90	....
Palais Nouveauté	240	240
Paris-Orléans	75	70 o
Paris-Réescompte	405	307 o
Part. Fin. Gest. Im.	141	146 60
Pathé-Cinéma	61	....
Pathé-Marconi	21	....
Piles Wonder	150	150
Piper-Heidsieck	232	....
Porcher	245	....
Profils Tubes Est	14 60	13 30 o
Promodès	985	1000
Providence S.A.	308	....
Publicis	526	515
Radiologie	103 60	....
Raff. Souf. R.	155 50	155 10
Ratier-For. G.S.P.	7 50	....
Ressorts Indust.	136 20	....
Ricqlès-Zan	115	....
Ripolin	84 90	....
Risle (La)	19 90	18 50 o
Rochefortaise S.A.	168	161 30 o
Rochette-Cenpa	23 10	22 20 o
Rosario (Fin.)	134 10	....
Rougier et Fils	66 35	63 70 o
Roussalot S.A.	180	....
Sacer	35 60	38 d
SAFAA	53 70	49 o
Safic-Alcan	175	....
SAFT	798	800
Sainrapt et Brice	78 90	78
Saint-Raphaël	110	110
Salins du Midi	236 80	220 o
Santa-Fé	126	....
Saram	101 10	103
Savoisienne (M)	94	....
SCAC	163 50	....
SCDB (Cent. B.)	75	....
Sellier-Leblanc	195	....
Semelle Maubeuge	80 20	....
S.E.P. (M)	67	67
Séquanaise Banq.	200	....
Serv. Equip. Véh.	18	....
Sfim	735	....
Sicil	46	....
Sicotel	115 10	....
Sintra	410	....
Sinvim	118 50	108 20 o
Siph (Plant. Hévéas)	142	142
S.K.F.	41 80	....
Slimeco	241 50	....
SMAC Acieroïd	148	....
Société Générale	250	250
Sofal financière	357 50	358
Sofio	126	....
Soficomi	209	....
S.O.F.I.P. (M)	90	90 50
Sofragi	300	....
Sogepal	410	376 o
Soudure Autog.	101 10	....
Sovabail	235 10	....
S.P.E.G.	155	....
Speichim	160	....
S.P.I.	109	....
Spie Batignolles	105	....
Stemi	313	....
Synthelabo	86	....
Taittinger	281 30	....
Testut-Aequitas	91 60	....
Thann et Mulh.	46 90	48 50
Tissmétal	41 60	....
Tour Eiffel	176 90	176 90
Trailor S.A.	228	219 o
Ufimeg	85 80	....
Ulinor S.M.D.	70	....
Ugimo	118	117 10
Unibail	220	221
Unidel	88	....
U.A.P.	545	....
Union Brasseries	55	....
Union Habit.	175	175
Un. Imm. France	209 50	209
Un. Ind. Crédit	184 80	187
Union Ind. Ouest	215	....
Unipol	106	....
Viney Bourget (Ny)	22	20 o
Virax	53 50	....
Waterman S.A.	177 20	....
Brass. du Maroc	260	....
Brass. Ouest-Afr.	46 70	43 70 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	125	....
Akzo	53	55
Alcan Alum	205	208
Algemeine Bank	655	....
Am. Petrofina	283	....
Arbed	155	....
Asturienne Mines	48	....
Bco Pop Español	100	....
B. N. Mexique	34	33 20
B. Régl. Internat.	64000	....
Barlow Rand	49 50	....
Bell Canada	99	98
Blyvoor	91 10	....
Bowater	32	32
British Petroleum	40 80	....
Br. Lambert	156	....
Caland Holdings	84	80
Canadian-Pacific	231	....
Cockerill-Ougre	20 10	....
Cominco	312	312
Commerzbank	311	....
Courtaulds	7 15	....
Dart. and Kraft	313 50	....
De Beers (port.)	44 50	....
Dow Chemical	202	200
Dresdner Bank	354	....
Est-Asiatique	82	....
Femmes d'Auj.	80 10	....
Finextremer	115	....
Fonsider	8 30	....
Foseco	25 20	....
Gén. Belgique	180	....
Gevaert	171	....
Glaxo	41	....
Goodyear	110	....
Grace and Co	267	....
Grand Metropolitan	29	....
Gulf Oil Canada	132	....
Hartebeest	372	....
Honeywell Inc.	558	....
Hoogoven	38	....
I. C. Industries	250	....
Int. Min. Chem	250	....
Johannesburg	425	....
Kubota	9	....
Latonia	133 50	153 d
Mannesmann	383 50	....
Marks-Spencer	16 50	....
Matsushita	43 40	....
Mineral-Ressourc.	62 20	....
Nat. Nederlanden	253	....
Noranda	168	....
Olivetti	19 30	....
Pakhoed Holding	103	....
Petrofina Canada	508	....
Pfizer Inc.	335	....
Phœnix Assuranc.	24 50	....
Pirelli	14	11 80 o
Président Steyn.	194	....
Procter Gamble	445	....
Rolinco	806	....
Robeco	558	....
Shell fr. (port.)	39 50	....
S.K.F. Aktiebolag	120	125
Sperry Rand	315	....
Steel Cy of Can.	180 50	....
Stilfontein	106	....
Sud. Allumettes	145	....
Tenneco	248	....
Thorn EMI	43	....
Thyssen c. 1 000	160	....
Val Reefs	376	376
Vieille Montagne	140	....
Wagons-Lits	131 50	133
West Rand	17 80	....

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Estrapose	137	....
Sicomer	140	....
Sofibus	285	....
Rodamco	290	....

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	130	....
Cellulose du Pin	25	....
Coparex	420	....
Ieco Industries	13	....
La Mure	73	....
Metallurgique Minière	149	....
Océanic	26 80	13 70 o
Pétroligaz	421	....
Promoptia	235	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufinex	203	....
Voyer S.A.	3	....
Rorento NV	316 20	316 30

SICAV

10/6	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8256 73	7881 75
Actions France	132 08	126 07
Actions-Investiss.	166 70	159 14
Actions sélectives	189 18	180 60
Aedificandi	213 29	203 62
A.G.F. 5000	153 44	146 48
Agfimo	249 17	237 87
Altafi	155 38	148 33
A.L.T.O.	156 27	149 18
Amérique Gestion	315 41	301 11
Bourse-Investiss.	163 59	156 17
C.I.P.	554 91	529 75
Convertimo	191 01	182 35
Cortexa	833 62	804 89
Credinter	240 73	229 81
Croiss. Immobil.	222 75	212 65
Drouot-France	167 33	159 74
Drouot-Investiss.	439 29	419 37
Energie	191 81	183 11
Epargne-Croiss.	895 54	854 93
Epargne-Industr.	265 86	253 80
Epargne-Inter	429 10	409 64
Epargne-Oblig.	129 15	123 29
Epargne-Unie	512 20	488 97
Epargne-Valeur	233 94	223 33
Euro-Croissance	235 58	224 90
Financière Privée	525 83	501 99
Foncier Investiss.	404 36	386 02
France-Épargne	266 84	254 74
France-Garantie	223 93	219 54
France-Investiss.	249 26	237 96
Fr.-Obl. (nouv.)	300 76	287 12
Francic	160 89	153 59
Fructidor	156 52	148 47
Fructifrance	264 86	252 85
Gestion Mobilière	325 14	310 40
Gest. Rendement	349 97	334 10
Gest. Sél. France	220 41	210 42
I.M.S.I.	229 50	219 09
Indo-Suez Valeurs	401 75	383 53
Interoblig.	6411 81	6121 06
Interselect France	165 61	158 10
Intervaleurs Indust.	252 64	241 18
Invest. St-Honoré	420 67	401 59
Laffitte-France	125 70	119 99
Laffitte-Oblig.	121 17	115 68
Laffitte-Rend.	147 88	141 17
Laffitte-Tokyo	446 89	426 63
Livret portefeuille	286 98	273 97
Multi-Obligations	327 03	312 20
Multirendement	117 46	112 13
Mondial Investiss.	207 03	197 64
Natio.-Inter.	531 98	507 86
Natio.-Valeurs	321 08	306 52
Oblisem	122 64	117 08
Pacifique St-Honoré	.....	.....
Paribas Gestion	309 59	295 55
Pierre Investiss.	267	254 89
Rothschild Expans.	491 21	468 94
Sécur. Mobilière	325 14	310 40
Sélec. Mobil. Div.	228 99	218 61
S.P.I. Privinter	163 17	155 77
Sélection-Rendem.	120 81	115 33
Sélect. Val. Franç.	127 59	121 80
S.F.I. fr. et étr.	266 58	254 49
Sicavimmo	329 72	314 77
Sicav 5000	124 41	118 77
S.I. Est	656 33	626 57
Sivafrance	215 28	205 52
Sivam	187 96	179 44
Sivarente	162 12	154 77
Sivinter	217 68	207 81
S.I.G.	459 71	438 36
S.N.I.	674 78	644 18
Sogepargne	254	242 48
Sogevar	532 78	508 62
Sogimter	645 02	615 77
Soleil Investiss.	295 06	281 68
U.A.P. Investiss.	205 17	195 87
Unifrance	148 22	141 50
Unifoncier	406 43	388
Unigestion	370 61	353 80
Uni-Japon	581 02	554 67
Unirente	1261 44	1219 96
Valorem	245 28	234 14
Worms Investiss.	440 27	420 31

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2430	4,5 % 1973	2354	2300	2290	2276
2868	C.N.E. 3 %	2900	2900	2890	2862
410	Air Liquide	390	387	385	....
350	Als. Superm.	330	....	....	....
102	A.L.S.P.I.	100	102	102	....
90	Alsthom-Atl.	91 90	90 10	90 10	90
165	Applic. gaz	138 50	133	131 80	133 70
96	Arjom. Prioux	88	88 80	89 80	90
635	Aux. Entrepr.	637	....	....	....
440	Av. Dass.-Br.	405	405	405	413
158	Bail-Equipem.	147 50	147 50	147 50	145
183	– (obl.)	190	190	190	190
270	Bail-Investiss.	261 50	249	255	247
180	Cie Bancaire	160	157	157	154
108	B. Rothschild	94 10	95	95	97
106	Bazar H.-V.	102	103	103	101
95	B.C.T. Midi B.	79 50	83 70	83 70	82 10
193	Béghin-Say	186	185 50	186 50	....
480	Bic	460	460	451	455
230	B.I.S.	220	214	206	218 30
690	Bouygues	620	611	606	611
980	B.S.N.-G.D.	915	872	875	872
910	– (obl.)	888	869	869	869
1630	Carrefour	1575	1555	1555	1545
285	– (obl.)	274 30	....	....	....
1220	Casino	1150	1151	1151	1140
149	C.C.F.	130	130 10	130 10	....
765	– (obl.)	771 50	....	....	....
30	CEM	29 90	....	....	31 60
129	Cetelem	101	103	103	101
435	C.F.A.O.	437	430	429	421 50
46	C.F.D.E.	43 80	44	44	43 20
131	Charg. Réunis	130 50	130 50	130 50	128 10
9 80	Chiers-Châtill.	10 40	11	11	10 80
190	C.I.A.L.	121	....	....	....
114	C.I.C.	94 50	91	91	89 20
183	Ciments franç.	151 50	153	153	153 50
144	– (obl.)	140	....	....	140
95	C.I.O.	90	90	90	90
785	C.I.T. Alcatel	730	740	735	740
425	Club Méditerr.	428	420 50	419	420
96	Codetel	78 80	78 20	78 20	77 20
121	Cofimeg	117	114	114	112
385	Colas	410	400	400	398
99	Compt. Entrepr.	97 10	100	98	98
390	Compt. Mod.	331	331 50	331	....
340	Créd. Foncier	331 50	297	297	292
198	Crédit F. Imm.	169 50	186	186 10	167 10
296	Crédit Nat.	300	300	300	298
54	Crédit Nord	80	82	82	82
50	Creusot-Loire	45 50	46 90	45 10	....
255	Crouzet	225	236	236	221 30
295	C.S. Saupiquet	294	292	292	290
560	Darty	531	538	538	550
890	Docks France	804	801	801	806
35	D.M.C.	32	32	32	....
850	Dumez	830	829	829	814
250	Eaux (Gén.)	247 50	258	255	252 90
295	Electricité (Cie)	280	286	286	280 20
315	– (obl.)	317	317 50	317 50	315 80
770	Elf-Aquitaine	615	590	588	590
[illegible]	– (certific.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
235	Eurafrance	209	207 20	207 20	207 20
700	Europe n° 1	689	....	....	698
485	Facom	414	408	408	408
140	Finextel	119	118	118	115 80
108	Fives-Lille	108 30	111	111	110
87	Fonderie (Gén.)	89	90	89	89
53	Fraissinet	63	65	65	65
114	Gal. Lafayette	102	108	103	106
188	Gén. d'Entrep.	188	176	176	....
415	G.T. Marit.	420	415	420	406 70
340	Guyenne-Gasc.	349	359	350	343
320	Hachette	294	299	296	294
275	Hénin (La)	216 50	215 80	215 80	215 80
75	Imétal	69 50	70	70	....
130	Ind. et Particip.	135 50	136 50	136 50	135
750	Inst. Mérieux	643	650	651	660
116	J. Borel Int.	105	104 20	104 20	....
200	J. Lefebvre	200	201	201	....
168	Jeumont Ind.	161 10	162	162	158 80
32	Kléber-Colombes	28 20	28 20	28 20	27 70
290	Lab. Bellon	276	278	278	279 50
250	Lafarge-Coppée	255	255	254	251 10
275	– (obl.)	288	....	....	....
1330	Legrand	1280	1275	1230	1275
1840	– (obl.)	1845	1870	1870	1850
820	Lesieur	800	800	800	590
187	Locafrance	150	145	155	147
285	Locindus	245	245	245	240 10
305	Lyonn. Eaux	302 50	294 50	294 80	294 80
44	Machines Bull	38	37 50	37 60	37 10
460	Mais. Phénix	411 50	405	405	398
1000	Majorette (Ly)	925	....	....	....
385	Manurhin	345	....	....	....
33	Mar. Wendel	32	32 95	33	32 30
37	Mar. Ch. Réun.	40	40	40	40
570	Martell	560	570	570	570
565	– (obl.)	560	570	570	570
1290	Matra	1207	....	....	....
18	Mét. Nav. D.-N.	17 60	17 50	17 60	....
895	Michelin	733	700	705	693
535	– (obl.)	537	537	537	537
770	Midi (Cie)	680	665	665	657
93	Mines Kali (Sté)	87	86	86	87 90
80	M.M. Penarroya	44 05	....	....	....
415	Moët-Hennessy	424 50	415	417	415
580	– (obl.)	535	535	535	535
455	Mot. Leroy-S.	443	415	417	....
59	Moulinex	54	57 60	56 50	58 40
320	Mumm	340	....	....	324 40
165	Navig. Mixtes	164	164	164	....
25	Nobel-Bozel	22 50	23	23	22 60
29	Nord-Est	34 10	34 60	35 10	34
71	Nouvelles Gal.	67	....	....	62
395	Occident. (Gén.)	390	377	377	....
275	Olida-Caby	214	220	219	224 40
78	Opfi-Paribas	77	77 50	77 50	....
615	Oréal (L')	635	635	635	622
2920	– (obl. conv.)	3080	3085	3085	3085
89	Papet. Gascogne	81	81	81	80
115	Paris-France	95	91	91	89 30
181	Part. P.-B. (Fin.)	178	178 90	176 60	175
197	– (obl.)	201	200	200	200
[illegible]	Pechelbronn	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
280	Penhoet	280	275	275	270
280	Pernod-Ricard	252 80	249 80	249	249 80
131	Pétroles (Fse)	129 90	128	126	....
147	– (obl.)	152	152	152	....
34	– (certific.)	33 90	33 95	33	....
77	Pétroles B.P.	69	67 80	67 80	....
151	Peugeot S.A.	129	128	126	....
285	– (obl.)	274	274 10	274 10	....
65	P.L.M.	66	62	64	60 80
149	Poclain	146	140	140	....
365	Poliet	389	375	376	388
96	Pompey	88 50	88 10	88 10	87
161	P.M. Labinal	157	157	156	158
480	Presses Cité	398	384	384	377
380	Prétabail Sic.	387	361	361	361
135	Pricel	140	130 10	130	130 10
245	Primagaz	247 50	249	249	253
96	Printemps	99	93 35	95	95 20
465	Radar S.A.	430	407	408	....
485	– (obl.)	477	....	....	....
205	Radiotechn.	204	216	210	216
90	Raffin. (Fse)	91	90	90	91 80
530	Redoute	578	561	561	568
435	Révillon	436	421	421	427
62	Rhône-Poulenc	56	55	54	55 50
161	Roussel-Uclaf	162	159	157	156
515	Roche Picarde	419	450	450	460
820	Rue Impériale	805	....	....	....
10	Sacilor	9 60	9 80	9 80	9 60
114	Sade	100	....	....	....
670	Sagem	618	590	590	590
110	Saint-Gobain	111 80	108 50	108 50	106 60
165	St-Louis B.	160 90	153	153	150 10
380	Sanofi	300	300	300	300
470	– (obl.)	396	396	396	395
47	Saulnes	39 50	37 50	37 50	38 80
78	Saunier-Duval	83	....	....	78
93	Schneider	90	85	85 50	86 70
43	S.C.O.A.	41 50	42 30	42 30	41 95
79	– (obl.)	80	....	....	78 60
104	S.C.R.E.G.	107	105 50	105 90	....
112	– (obl.)	119 30	....	....	....
126	Seb	127 90	127	127	125 10
172	Selimeg	162	160	158 50	158
345	S.I.A.S.	329 50	317	317	311
350	Sign. Ent. El.	315	323	312	317
285	Silic	245	248	248	....
225	Simco	214	204	204	200
102	Simnor	101	98	99	99
435	Skis Rossignol	418	410	411	410
144	S.L. (Sté lyonn.)	117	....	....	....
180	S.N.V.B.	141	....	....	....
235	Sogerap	233	234	234	230
116	Sommer-Allib.	137 40	....	....	137 50
132	Source Perrier	128 50	129	127 90	128
240	Suez	248	250	248	245
235	Talcs Luzenac	225	220	220	217
270	Télémécanic.	274	275	274	289 50
940	Tél. Elect.	926	922	922	910
116	– (obl.)	120 10	120 20	120 20	120 20
172	Thomson-Br.	173	166	168	162 70
192	– (obl.)	201	200	200	196
280	Thomson-C.S.F.	210	209	203	199
[illegible]	T.R.T.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
130	U.F.B.	111	....	....	....
235	U.I.S.	254	250	250	250
115	U.C.B.	100	104	104	102
7	Usinor	7	7	7	7
91	– (obl.)	90 20	....	....	....
127	U.T.A.	128	129	129	128 50
255	Valéo	231	235	235	235
345	– (obl. conv.)	352 50	351	351	351
42	Vallourec	42	40 80	40 80	40 05
950	V. Clicquot-P.	910	....	....	....
650	Viniprix	641	641	641	....
1390	Elf-Gabon	1218	1195	1186	....
306	Amax Inc.	323	329 80	329	....
255	Amer. Express	310	321	321	....
320	Amer. Teleph.	362	357	361	363 70
82	Anglo Amer. C.	83	84 90	84 90	84
505	Amgold	508	536	536	537
580	B. Ottomane	588	590	590	590
320	BASF (Akt)	348	349	349	....
305	Bayer	352	363	361	355
240	Buffelsfont.	229	230	230	....
28	Charter	26 90	27	27	26 60
275	Chase Manh.	328	340	340	334
186	Cie Pétr. Imp.	175	177	177	176
47	De Beers	44 40	45 80	45 80	45 40
655	Deutsche Bank	709	714	714	716
545	Dome Mines	512	529	529	530
275	Du Pont-Nem.	334	338 50	338	....
425	Eastman Kodak	464 60	478	478	....
89	East Rand	86 50	86 60	86 90	....
197	Ericsson	212 10	212	212	....
370	Exxon Corp.	409 50	413	413	....
132	Ford Motors	144	140 10	140 10	....
270	Free State	240	245	246 50	....
111	Gencor	111 60	111	111	....
365	Gén. Electr.	404	418	418	418

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
310	Gen. Motors	332	343 80	343 80	337 10
60	Goldfields	57 10	56 50	56 50	56 80
93	Harmony	85	86 50	86 40	....
16	Hitachi	17 90	18 50	18 50	18 40
305	Hoechst Akt.	325	328 50	328 50	....
34	Imp. Chemical	34 50	35 20	35 20	35 20
126	Inco. Limited	129	130 60	130 60	128
320	IBM	355 90	360 40	360	354
180	ITT	195	197	197	....
525	Merck	636	621	614	619
320	Minnesota M.	382	381 50	381 50	....
340	Mobil Corp.	341	347	347	346
8950	Nestlé	9440	9250	9250	....
385	Norsk Hydro	394	395	396	387 50
650	Petrofina	580	578	580	573
295	Philip Morris	317	316	318	....
46	Philips	54 70	55 15	55 15	55
240	Pres. Brand	230 50	236 80	237	....
910	Quilmès	920	865	876	861
326	Randfontein	321	335	335	....
205	Royal Dutch	189	192 30	192 50	....
62	Rio Tinto Zinc	63	61 10	61 10	59 90
205	St Helena Co	217	218	218	....
585	Schlumberger	593	591	591	....
46	Shell transp.	40 25	40 50	40 50	40 30
620	Siemens A.G.	647	646	645	647
122	Sony	139	143	145	143
335	Unilever	333 10	335	335	329 50
97	Un. Min. 1/10	97	94 50	94 50	....
335	Unit. Techn.	351	349	349	....
275	West Deep	249	255 90	255 90	257 30
470	West Drief.	468	488 50	488 50	....
415	West Hold.	430	428 30	429 30	431
325	Xerox Corp.	349	348 50	347	....
3 03	Zambia Corp.	2 67	2 70	2 77	2 70

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 643	5 692	5 520	5 780
Allemagne (100 DM)	237 760	237 550	230	242
Belgique (100 F)	14 565	14 536	13 860	14 550
Pays-Bas (100 fl.)	213 720	213 600	206	217
Danemark (100 krd)	75 760	75 540	73	78
Norvège (100 k)	95 880	....	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	11 087	....	10 800	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 762	....	....	....
Italie (1 000 lires)	4 771	4 760	4 645	5
Suisse (100 fr.)	270	....	260	273
Suède (100 krs)	111 600	....	108	113 500
Autriche (100 sch)	33 620	....	32 500	34 100
Espagne (100 pes.)	5 968	....	5 800	6
Portugal (100 esc.)	8 890	....	8 800	9 700
Canada ($ can 1)	4 701	....	4 660	4 880
Japon (100 yens)	2 488	....	2 380	2 490

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/6
Or fin (kilo en barre)	95100	95100
Or fin (en lingot)	98595	97495
Pièce française (20 fr)	929 90	900
Pièce française (10 fr)	509 90	508 90
Pièce suisse (20 fr)	840	799 90
Pièce latine (20 fr)	795	796
Souverain	915	928
Pièce de 20 dollars	4200	4280
Pièce de 10 dollars	2279 90	2098
Pièce de 5 dollars	835	.....
Pièce de 50 pesos	4449	4400 50
Pièce de 10 florins	770	788

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

LE MONDE DES LIVRES

SOCIÉTÉ

CULTURE

ÉCONOMIE

AUX ÉTATS-UNIS

La commission judiciaire du Sénat est favorable au rétablissement de la peine de mort dans le code pénal fédéral

De notre correspondant

Washington. — Par 13 voix contre 5, la commission judiciaire du Sénat des Etats-Unis s'est prononcée, le mardi 9 juin, pour le rétablissement de la peine de mort au niveau fédéral. Cela devrait s'appliquer aux affaires de trahison et d'espionnage, aux tentatives d'assassinat de hauts responsables politiques et à certains meurtres ou enlèvements.

On estime que le Sénat ratifiera ce vote, mais que la Chambre des représentants — dominée par les démocrates — sera plus réticente. Il restera à régler un problème juridique, la Cour suprême s'étant prononcée de manière assez contradictoire, en 1972 et en 1976, sur la constitutionnalité de la peine de mort. Elle avait amené les différents Etats à revoir l'application de cette peine, dans un sens moins « arbitraire » et moins « discriminatoire » (à l'égard des Noirs notamment).

Les Américains sont soumis à deux sortes de juridictions : celles de leur Etat, par lesquelles passent *plus de 90 % des affaires criminelles*, et celles de la fédération. Dans cette dernière catégorie figurent les dossiers qui concernent les citoyens de deux Etats différents ou qui relèvent de lois nationales et de traités internationaux.

La peine capitale est inscrite dans la législation de trente-cinq Etats (sur cinquante), soit par *électrocution, procédé le plus courant*, soit par injection mortelle, chambre à gaz, pendaison ou peloton d'exécution. Mais, depuis 1967, elle n'a été appliquée que quatre fois, alors que près de huit cents personnes (dont 40,6 % de Noirs) ont été condamnées à mort. Cela tient aux hésitations des jurés, mais aussi aux appels successifs, qui permettent de nombreuses échappatoires. Il est évident qu'un vote du Congrès en faveur de la peine de mort au niveau fédéral aurait une influence importante sur les tribunaux des différents Etats.

Trois raisons expliquent que cet éternel débat occupe à nouveau les parlementaires américains. Il y a eu d'abord, dans la foulée du succès électoral républicain, la désignation, à la présidence de la commission judiciaire du Sénat, d'un conservateur militant, M. Strom Thurmond (Caroline-du-Nord). Dès son élection, en janvier, ce Sudiste n'avait pas caché que le rétablissement de la peine capitale serait l'une de ses priorités.

Il y a eu ensuite, le 30 mars, l'attentat contre M. Reagan. Les Américains se sont brusquement souvenus que quatre présidents (Lincoln, Garfield, McKinley et Kennedy) avaient été assassinés, et que trois autres (Jackson, Truman et Ford) avaient échappé à de sérieuses blessures.

Mais c'est surtout la perception d'une criminalité croissante qui a joué. Il ne s'agit pas d'une simple impression : si l'on en croit les statistiques du F.B.I., le nombre des assassinats a augmenté de 7 % en 1980 et celui des viols de 9 %. Or la justice américaine est organisée de telle façon qu'un certain nombre de condamnés retrouvent la liberté avec une facilité surprenante.

Les sondages ne permettent aucun doute sur l'état d'esprit de l'opinion. Près de deux Américains sur trois sont favorables à la peine de mort. « *Notre fonction est de suivre la volonté des électeurs* », déclarait, le 28 mai, à la Chambre, un représentant de la Louisiane, M. Livingston.

ROBERT SOLÉ.

LA RÉUNION DES DIX A LUXEMBOURG

Le gouvernement français souhaite relancer la politique sociale européenne

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Le gouvernement français est largement représenté, ce jeudi 11 juin, à Luxembourg. Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale, MM. Delors, ministre de l'économie et des finances, et Auroux, ministre du travail, participent au « conseil conjoint » économique et social. Il se tient aussi une session du conseil consacrée à l'environnement, à laquelle assistent MM. Crépeau et Bombard, le ministre et le secrétaire d'Etat compétents.

Très classiquement, le conseil économique et social est confronté à un travail de rédaction : approuver des « conclusions » qui expriment un point de vue collectif sur les actions à entreprendre pour tenter de maîtriser la crise, et surtout d'enrayer la montée du chômage. Les représentants de la France semblent décidés à être très présents dans ce débat pour dénoncer les méfaits de la politique de taux d'intérêt élevés imposée par Washington, mais aussi pour préconiser une relance active de la politique sociale européenne. « *Le gouvernement socialiste de la France ne manquera pas de mettre l'accent sur la dimension sociale des activités communautaires. Il souhaite que les initiatives qu'il prend sur le plan national trouvent un prolongement au plan communautaire* », a déclaré, le 9 juin, aux journalistes, M. Auroux, ministre du travail.

C'est là, assurément, un ton nouveau et la redécouverte d'un champ d'application du traité de Rome complètement négligé par la diplomatie européenne de la France, au moins depuis 1979 et le déclenchement de la crise d'Iran. Il faut donc s'attendre — M. Auroux le confirme — à des initiatives françaises, notamment la relance au niveau européen du débat sur la réduction du temps du travail.

« *Les trente-cinq heures ce n'est pas un slogan ou un mythe, c'est une orientation qui est devenue un mandat du peuple de France* », souligne le ministre du travail, qui rappelle que, selon les études du Plan, la réduction du temps du travail devrait permettre de créer neuf cent mille emplois en cinq ans. M. Auroux a l'intention de mettre l'accent auprès des pays partenaires sur les aspects économiquement positifs d'une politique sociale dynamique.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Les fonctionnaires de la Commission européenne*, à Bruxelles, ont observé une journée de grève mercredi 10 juin. Les « eurocrates » du conseil des ministres de la C.E.E. font également grève par roulements depuis quinze jours. Ce conflit dure depuis plus de six mois. Les seize mille fonctionnaires européens souhaitent un système de revalorisation de leurs traitements valable pour une dizaine d'années.

UN COMPLICE DE L'AUTEUR DE L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE ARRÊTÉ EN TURQUIE

Ankara (*A.F.P.*). — Un militant turc d'extrême droite, Burhan Ozer, a été arrêté le 11 juin, et a avoué avoir donné *son* passeport à *Mehmet Ali* Agca, auteur de l'attentat contre le pape le mois dernier, apprend-on de source policière à Ankara. C'est sous l'identité de Burhan Ozer que Mehmet Ali Agca a pu entrer en Allemagne de l'Ouest.

On indique d'autre part à Washington qu'il aurait effectué une période d'entraînement au camp de Hamouriya, près de Damas, contrôlé par la fraction pro-syrienne de l'O.L.P. Al Saiqa. Rien n'indique cependant, a précisé un fonctionnaire du département d'Etat, que sa tentative criminelle ait été commise à l'instigation de l'O.L.P. Mehmet Ali Agca aurait également séjourné au camp palestinien de Al-Hihal, en Libye, et l'O.L.P. lui aurait fourni un faux passeport, dont il ne s'est apparemment pas servi.

DOUZE NOUVEAUX DÉTENUS SONT LIBÉRÉS PAR LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

La chambre de contrôle de la Cour *de sûreté de l'Etat a décidé*, jeudi 11 juin, de libérer douze détenus, conformément aux réquisitions de son parquet général, lui-même saisi d'instructions en ce sens du garde des sceaux.

Il s'agit :

1) De huit militants corses non encore jugés : MM. Jean-Michel Renucci, impliqué dans deux attentats par explosif commis à Ajaccio en 1975 et en 1976 ; Jean-André Orsoni, Jean-Charles Pellegrini et Stéphane Predali, accusés d'avoir commis plusieurs attentats en Corse et sur le continent, lors de la « nuit bleue » du 15 au 16 juin 1979 ; José Pozzo di Borgo et Paul Ceccaldi, auteurs présumés de trois attentats en 1979 à Ajaccio ; Charles Manenti et Dominique Rossi, poursuivis pour séquestration en janvier 1980 de M. Dumont, agriculteur originaire *d'Afrique du Nord*, et plusieurs attentats commis de 1978 à 1980 dans la région d'Aléria.

2) D'un autre militant corse, M. Marcel Lorenzoni, condamné par la Cour de sûreté à quatre ans d'emprisonnement le 11 février dernier pour les séquestrations de Bastelica et l'occupation de l'hôtel Fesch d'Ajaccio, en janvier 1980, et dont le pourvoi n'a pas encore été examiné.

3) De trois militants bretons condamnés par la Cour de sûreté le 15 décembre dernier, mais dont les pourvois en cassation n'ont pas été non plus examinés. Ce sont Martial Menard, condamné à sept ans de réclusion criminelle pour six attentats en 1978 et 1979, Denis Riou, condamné à six ans de réclusion pour sept attentats en 1977 et 1978 et de Jean-Pierre Riou, condamné à cinq ans de réclusion pour deux attentats en 1978.

Le vendredi 5 juin, trente et une personnes détenues pour atteinte à la sûreté de l'Etat avaient déjà été libérées.

LE VINGT-DEUXIÈME GRAND PRIX DE LA PUBLICITÉ A ÉTÉ DÉCERNÉ A HOLLYWOOD CHEWING GUM ET A LA SAMARITAINE

Le vingt-deuxième grand prix de la publicité de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, a été remis mercredi 10 juin par M. Georges Fillioud, ministre de la communication, à General Foods France, pour la compagnie Hollywood Chewing Gum, réalisée par l'agence ECOM-Univas, et à la Samaritaine, pour sa campagne réalisée par l'agence Les Créateurs Associés.

Le numéro du « Monde » daté 11 juin 1981 a été tiré à 599 222 exemplaires.

LA COURSE « AIR-TRANSAT »

Disparition d'un équipage français au large de l'Irlande

Drame pour le final de la course « Air - Transat », Paris-New-York-Paris. Les organisateurs restaient sans nouvelles, jeudi 11 juin, en fin de matinée, de l'équipage français Jacques Masserot - Olivier Recoing, qui a cessé d'envoyer des messages radio depuis mardi 9 juin, à 15 h 15 G.M.T. Les deux hommes, des pilotes professionnels qui étaient aux commandes d'un Piper Comanche de 260 CV, avaient quitté Gander (Terre-Neuve) six heures auparavant. Leur appareil avait une autonomie de dix-sept heures de vol.

Les recherches entreprises par les services de secours britanniques ont permis de repérer à 300 km au large des côtes occidentales de l'Irlande un canot de sauvetage qui aurait contenu le corps d'un homme ne donnant pas signe de vie. Envoyé sur les lieux, un hélicoptère a retrouvé le canot vide. Les recherches ont été suspendues pendant la nuit de mercredi 10 jeudi 11 juin. Les chances de retrouver les deux pilotes sains et saufs paraissaient minimes.

La course se poursuivait cependant. Alors que six équipages avaient abandonné depuis le départ samedi 6 juin, vingt-quatre avions avaient atterri jeudi en fin de matinée à Beauvais (Oise), vingt étaient au-dessus de l'Atlantique pour regagner l'Europe et quinze terminaient leur temps de repos obligatoire à Bridgeport (Connecticut) avant de prendre le chemin du retour. Au classement en temps réel, c'était un équipage australien, Munro-Hancok, qui était en tête avec vingt-neuf heures quarante trois minutes de vol sur leur avion bimoteur Piper-Navajo.

● *Abandon de Terlain dans la Transat à la voile.* — Après Eric et Patrick Tabarly, contraints à l'abandon à la suite d'une voie d'eau dans la coque de leur trimaran, un autre favori, l'équipage Terlain-Février, pointé mercredi 10 juin à la sixième place, a annoncé qu'il se retirait de la course. C'est la rupture d'une pièce du gouvernail qui est à l'origine de la décision prise par Terlain.

Jeudi 11 juin, le dernier classement de la Transat en double s'établissait ainsi : Chay Blith était à 3 595 km de Newport, précédant Michael Birch (3 712 km), Olivier de Kersauson (3 715 km), Marc Pajot (3 744 km), Robin Knox Johnston (3 757 km), Paolo Martinoni (3 807 km), Eugène Riguidel (3 814 km), Michel Malinovsky (3 833 km), premier monocoque, et Florence Arthaud (3 878 km).

NOMINATIONS AU CABINET DE M. GEORGES FILLIOUD

Trois conseillers techniques — en dehors du directeur de cabinet, M. Bernard Miyet (*le Monde* du 5 juin) — assistent M. Georges *Fillioud, ministre de la* communication. Ce sont MM. Michel Berthod, administrateur civil, Pierre Girard, journaliste, et Philippe Wade, administrateur civil.

[Agé de trente-cinq ans, M. Michel Berthod, affecté en 1971 au ministère des affaires culturelles à sa sortie de l'ENA (promotion Thomas More), y fut notamment chef du bureau de la diffusion artistique (1975) avant d'effectuer sa mobilité comme chef du département des moyens audiovisuels (direction de la coopération culturelle et technique) au ministère de la coopération, de 1976 à 1978. Revenu à cette date au ministère de la culture, il y fut notamment secrétaire général de la commission nationale de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France.]

[Agé de quarante ans, M. Pierre Girard, journaliste spécialisé dans la presse professionnelle, fut chargé de mission auprès de M. J.-Ch. Edeline, P.-D.G. de la S.F.P., pour organiser, de 1974 à 1978, une agence de presse audiovisuelle. A partir de 1979, il collabora aux deux publications socialistes, *Riposte* et *Lettre à la presse*.]

[Agé de trente-six ans, M. Philippe Wade fut chargé de mission à la direction générale des relations culturelles et techniques du ministère des affaires étrangères, avant d'être admis au concours des secrétaires adjoints des affaires étrangères en 1969. Premier secrétaire à Addis-Abeba de 1971 à 1973, il revint ensuite au Quai d'Orsay (service du protocole) jusqu'en 1975. Admis à l'ENA (promotion Michel-de-L'Hospital) en 1977, il devait entrer en 1979, au ministère de l'industrie et être affecté à la délégation interministérielle aux techniques audiovisuelles.]

RÉDUCTION SUR LES AUTOROUTES ?

L'attribution à tous les salariés partant en vacances qui en feraient la demande d'un bon pour un voyage gratuit aller et retour de *toute distance sur* les autoroutes françaises a été suggéré par le congrès de l'Association française des automobilistes (AFA), qui rassemble quarante-sept automobiles-clubs français. Ces bons ne seraient pas valables les jours de pointe afin de limiter les risques d'embouteillage.

Constatant la tendance à une certaine désaffection à l'égard des autoroutes, « *néfaste pour la sécurité* », l'AFA a suggéré trois mesures applicables sans délai : blocage des prix des péages, application du tarif « voitures légères » (catégorie 1) aux véhicules de tourisme tractant une remorque ou une caravane (actuellement assujettis au tarif de la catégorie 2), attribution de « bons gratuits » d'autoroute pour les congés payés.

★ AFA, 5, rue Anatole-de-la-Forge, 75017 Paris ; tél. 227-82-00.





A B C D E F G

هكذا من الاصل